Remerciements

Je dois mes plus chaleureux remerciements:

– à M. le Professeur Marc Bonhomme, grand savant et pédagogue qui – j'en suis à la fois témoin et bénéficiaire – a passionné, et passionne toujours, des générations d'élèves pour sa discipline. Que mon maître trouve dans ce volume l'expression de ma profonde reconnaissance.
– à Mme Michèle Crogiez Labarthe, dont les nombreux conseils et encouragements, ainsi que l'éternelle patience, m'ont été indispensables.
– aux auteurs de ce volume, qui n'ont pas hésité à me confier les admirables résultats de leurs réflexions.
– à Mme Marie-José Béguelin, M. Alain Berrendonner, M. Denis Miéville et M. Louis de Saussure, qui ont accepté sans la moindre réserve d'accueillir le présent ouvrage dans la collection qu'ils dirigent.
– aux personnes et institutions dont la générosité remarquable a assuré le financement de cette publication: Mme Mania Hahnloser, Présidente de l'Alliance Française de Berne; M. Thomas Liechti de la librairie LibRomania de Berne; le Fonds de loterie du canton de Berne; et l'Institut de Langue et de Littérature françaises de l'Université de Berne.
– à Mlle Jazmín Vázquez Ríos, pour sa relecture attentive du manuscrit.

L'incroyable bienveillance qui, du début à la fin, a été portée au projet d'hommage à M. Marc Bonhomme ne m'a pas peu ému.

André Horak

Table des matières

Jean-Michel ADAM
Un très beau cadeau à la linguistique du discours: les figures (Laudatio) 11

Bibliographie de Marc Bonhomme 17

Georges KLEIBER
Tête de litote (Présentation) 29

Fernand DELARUE
Litotes *chez les grammairiens latins* 39

Michel LE GUERN
Nicolas Beauzée, «Litote» 53

Georges MOLINIÉ
C'est une litote 61

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI
Quand dire moins, c'est faire plus: une approche pragmatique de la litote 67

Montserrat LÓPEZ DÍAZ
Litote et négation 99

Corinne ROSSARI
La litote est-elle «trahie» par le sens de sa négation? 115

Alain BERRENDONNER
Négativité et double jeu énonciatif 127

Anna JAUBERT
La litote est-elle un contre-euphémisme?
Négation, clivage énonciatif et lecture inversée 145

André HORAK
Y a-t-il des litotes euphémiques? 159

Ruggero DRUETTA
Ça va sans dire ou ça va mieux en le disant?
Balisage et absence de balisage de la litote à l'oral 171

Paola PAISSA
Pour (ne pas) noyer le poisson: la litote en tant que marqueur métadiscursif
et indice d'un «sentiment rhétorique spontané» 199

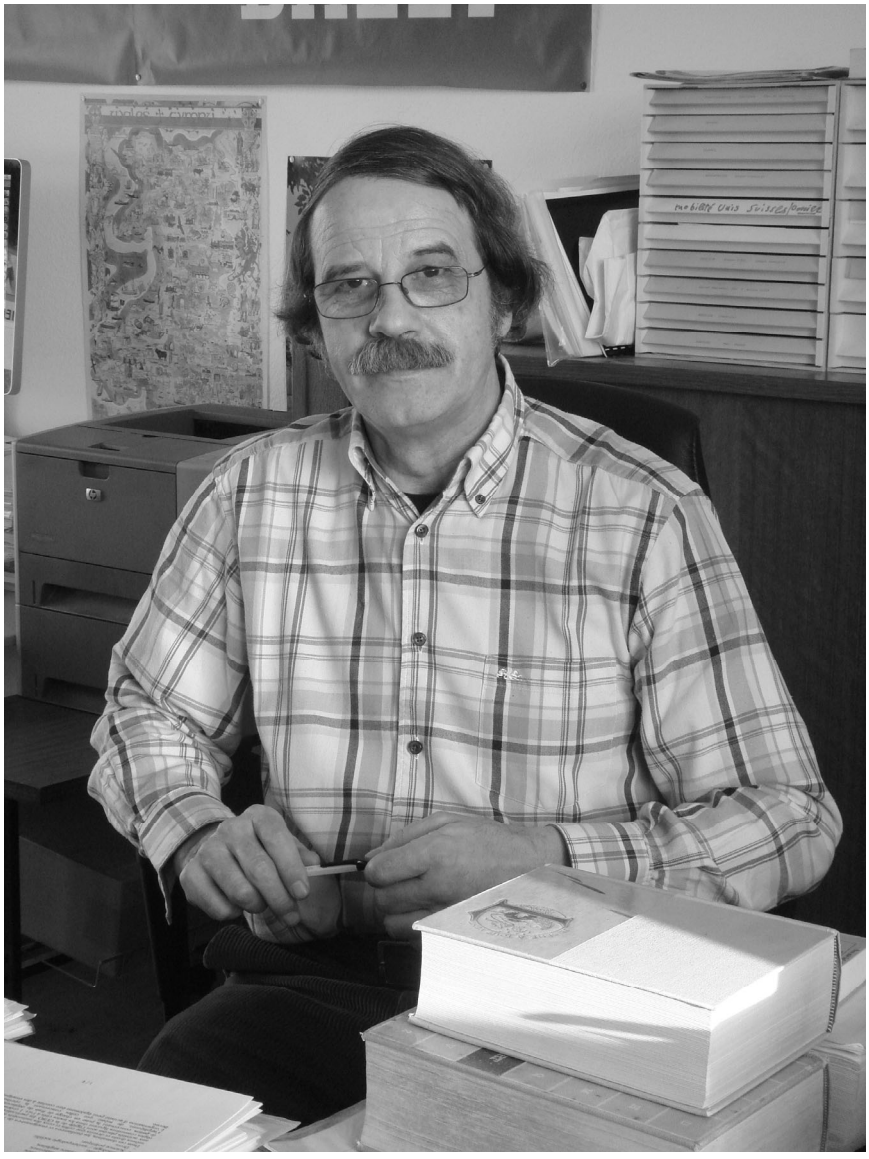
John E. JACKSON
Racine et les ambiguïtés de la litote 225

Marie-José BÉGUELIN
Euphémismes et hyperboles dans les Liaisons dangereuses 235

Michael RINN
Dire moins, au sens vrai. Analyse rhétorique du journal de Victor Klemperer 259

Dominique MAINGUENEAU
«Petite phrase» et litote. A propos d'un énoncé «de» N. Sarkozy 275

Tabula gratulatoria 295



Monsieur le Professeur Marc Bonhomme

Un très beau cadeau à la linguistique du discours: les figures

Jean-Michel ADAM, Université de Lausanne

1. Rencontre d'un linguiste comme on n'en fait plus assez

J'ai rencontré Marc Bonhomme lorsqu'il est venu, en 1987, enseigner, peu de temps après moi, la linguistique française en Suisse. Il était, après Alain Berrendonner à Fribourg et moi à Lausanne, le troisième Français recruté pour enseigner, dans le pays de Ferdinand de Saussure et de Charles Bally, une discipline alors en déficit de relève. J'ai appris à connaître Marc dans le cadre extraordinairement stimulant des séminaires de formation doctorale et postdoctorale que nous organisions avec Eddy Roulet, Alain Berrendonner et Marie-José Béguelin, avec aussi Jean-Paul Bronckart, Jean-Blaise Grize et Marie-Jeanne Borel.

Les exposés que donnait Marc étaient exemplaires: à la fois érudits et novateurs, toujours précis et fondés sur des corpus de très nombreux exemples attestés. Bref, des exemples de discours linguistique bienvenus dans ce cadre de formation des jeunes chercheurs. Entre jurys de thèses et conférences, co-organisation de colloques de la CUSO mémorables sur l'argumentation publicitaire (1997-1998), les théories de la période (2001-2002), interdiscours et intertextualité dans les médias (2004-2005), nous nous sommes souvent croisés, au point que, séduit par sa façon de travailler, je lui ai proposé d'essayer de rédiger ensemble ce qui est devenu *L'Argumentation publicitaire*, livre réédité plusieurs fois et traduit en espagnol, coréen et roumain. Nous avons travaillé à l'écriture de ce livre de 1994 à 1997, mais de cette expérience d'écriture en commun, de conception d'une approche que nous voulions l'un et l'autre différente des ouvrages présents sur le marché, je garde un souvenir rare d'entente et d'enrichissement mutuel, de plaisir de penser. Je ne pouvais trouver que chez lui la même intention de lier l'ancien et le nouveau, rhétorique et théories modernes de l'argumentation.

Cette analyse d'une pratique discursive moderne, avec son histoire propre et ses stratégies multiples de propagande marchande, s'enrichissait lorsque nous recroisions ensemble les chemins d'Aristote et de Leo Spitzer. Marc était un des rares linguistes avec lesquels il était alors possible de travailler de la sorte: un linguiste cultivé, formé par Michel Le Guern à la rhétorique, un linguiste du discours, capable de brasser un immense corpus, un esprit taxinomique mais très souplement sensible à ce que le corpus d'exemples attestés proposait. Bref, un compagnon d'écriture idéal, à la fois critique et acceptant les remarques sans se sentir mis en cause, toujours d'excellente humeur et en permanence inventif.

Tous ceux qui ont travaillé avec Marc le diront: il est d'une humeur toujours égale, critique avec indulgence, pas du tout avide de pouvoir tout en étant capable d'assumer des responsabilités sans s'en plaindre, insensible aux jeux sournois de la concurrence académique. Bref, une espèce rare dans notre milieu!

2. De Lyon à Berne en passant par le continent africain

Après avoir obtenu, à l'Université de Lyon 2, une licence (1970) et une maîtrise (1971) de lettres classiques, il passe avec succès le CAPES de lettres classiques en 1972 et, dans la foulée, l'agrégation de grammaire (1973). A 23 ans, on peut dire que Marc Bonhomme n'a pas perdu son temps! Il rédige sa thèse de 3ème cycle sur la métonymie dans la *Comédie humaine* de Balzac et la soutient en 1976, sous la direction de Michel Le Guern, maître de toute une génération de linguistes lyonnais, alors qu'il enseigne comme jeune agrégé dans un collège, puis comme lecteur de linguistique française à l'Université du Caire Aïn Chams, en effectuant ainsi son service national. Toujours sous la houlette de Michel Le Guern, tandis qu'il est Maître-assistant de Lettres modernes à l'Université du Tchad à N'Djamena (1977-1979) puis Maître-assistant de Lettres-Grammaire à l'Université du Niger à Niamey, il termine sa thèse d'Etat en 1984: *Linguistique de la métonymie*. Cette thèse deviendra un livre important en 1987 (Berne, Peter Lang, dans la collection co-dirigée par Alain Berrendonner et Jean-Blaise Grize). C'est par

ce livre novateur que nous sommes nombreux à avoir découvert le chercheur Marc Bonhomme.

A 37 ans, il a alors pris le chemin de Berne, où il a été professeur extraordinaire de linguistique française de 1987 à 1992, avant de devenir, en 1992, professeur ordinaire, titulaire de la chaire qu'il occupe encore actuellement.

3. Un très beau cadeau à la linguistique du discours

Paraphrasant Roland Barthes qui parlait en ces termes de Roman Jakobson, je résumerai sans hésiter les travaux de Marc Bonhomme en disant qu'il a fait un merveilleux cadeau à la linguistique du discours: il lui a redonné les figures. Roman Jakobson les avait redonnées à la linguistique, Marc n'a cessé d'en affiner la théorie dans le cadre d'une théorie pragmatique des figures du discours qui s'est affirmée de livre en livre.

Linguistique de la métonymie est devenu, en 2006, par une refonte massive du livre de 1987, *Le Discours métonymique*. Mais c'est surtout dans *Pragmatique des figures du discours* que la théorie de Marc Bonhomme prend forme. Ce projet de livre que je lui avais commandé, au début des années 2000, pour la collection «Sciences des discours» que je dirigeais alors chez Delachaux et Niestlé est devenu, à la suite de la disparition prématurée de cette collection, le très beau et important livre paru, en 2005, chez Honoré Champion, dans la collection «Bibliothèque de grammaire et de linguistique» dirigée par Olivier Soutet. De ce parcours limpide et novateur est également sorti, en 1998, un petit Mémo de la collection du Seuil dirigée par Dominique Maingueneau: *Les Figures clés du discours*, qu'on doit recommander à tous les étudiants et chercheurs, en espérant qu'ils auront ainsi envie d'en savoir plus et se précipiteront sur les deux autres livres.

Définissant la pragmatique, à la suite de Recanati, comme l'étude du langage dans le discours, Marc Bonhomme a su dépasser les limites inhérentes à la pragmatique anglo-saxonne (pratiquée également dans nos contrées). Il n'a pas limité ses investigations à quelques figures exemplaires (par exemple, la métonymie de sa thèse), il s'est intéressé à la figuralité du

langage en soi et c'est ainsi qu'il a fait œuvre de linguiste. Autre différence majeure par rapport aux pragmaticiens de courte vue, il a refusé toute idée de coupure de la linguistique moderne avec ses racines rhétoriques antiques et classiques.

Son livre de 2005 est un modèle de méthode: il dresse un bilan critique très documenté des travaux antérieurs en mettant en évidence les présupposés épistémologiques qui les sous-tendent. De cette synthèse, il tire des propositions nouvelles ancrées dans les théories du discours. Enfin, en analyste des faits discursifs, il termine *Le Discours métonymique* par une analyse de l'humour chez Raymond Queneau, de la fonction de la métonymie dans les récits de Zola, de la métonymie dans l'écriture de presse et dans l'argumentation publicitaire, enfin de la néologie métonymique dans le français d'Afrique noire. *Pragmatique des figures du discours* se termine par une belle étude de l'argumentation métonymique chez Voltaire, de la métaphore comme opérateur axiologique dans la publicité et de l'euphémisme dans le discours de presse. La mise à l'épreuve de la théorie par l'application à des pratiques discursives différenciées est la clé de cette façon de faire de la linguistique que nous sommes quelques-uns à pratiquer.

Marc Bonhomme a exposé pour la première fois sa théorie graduelle et modulaire des figures du discours dans le livre que nous avons co-dirigé, Henning Nølke et moi, dans ma collection de Delachaux et Niestlé: *Approches modulaires: de la langue au discours* (1999). La réflexion épistémologique qu'il mène pages 163-186 éclaire la façon dont il a su dépasser la difficulté de toutes les études des figures. Confrontées à cette réalité hétérogène, la plupart des théories antérieures réduisent cette hétérogénéité par des traitements souvent rigides et exclusifs, ou bien elles l'atomisent en taxinomies infinies qui interdisent toute vue d'ensemble.

Pour sortir de cette impasse, Marc Bonhomme propose 1) de considérer toute figure comme un «effet-figure», c'est-à-dire comme une synthèse d'une réalité discursive hétérogène; 2) de tenir compte de la gradualité des figures qui se développe sur le continuum de la langue; 3) de considérer l'hybridation des figures comme un mixage de plusieurs principes explicatifs. C'est ainsi que les célèbres vers du *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand: «C'est un roc!… c'est un pic!… c'est un cap!… / Que dis-je, c'est un cap? C'est une péninsule» sont analysés par Marc Bonhomme comme

une figure composite, un cas d'hybridation figurale, qui active simultanément trois sous-systèmes modulaires:

– Une sémantique allotopique correspondant à la *métaphore*.
– Un filage de la métaphore en forme d'amplification ascendante typique de la *gradation* est syntaxiquement analysable.
– Le tout constitue un fonctionnement énonciatif et référentiel caractéristique de l'*hyperbole*.

Par ce type de démarche, ici trop brièvement résumée mais qu'on retrouve pages 185-186 de son article de 1999, Marc donnait forme à une théorie d'ensemble qui a enfin rendu les figures au discours et une vieille question rhétorique à l'analyse linguistique des discours du XXI^{e} siècle.

Bibliographie de Marc Bonhomme*

1. Monographies

1987

Linguistique de la métonymie. Berne, Peter Lang, coll. «Sciences pour la communication», 323 p.

1997

(avec Adam, J.-M.) *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*. Paris, Nathan, coll. «Fac. linguistique», 238 p. (2e éd.: Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 2007).

Traduction espagnole: Madrid, Cátedra, 2000.
Traduction coréenne: Séoul, Korea University Press, 2001.
Traduction roumaine: Iasi, Institutul European, 2005.

1998

Les Figures clés du discours. Paris, Editions du Seuil, coll. «Mémo», 92 p.

2005

Pragmatique des figures du discours. Paris, Champion, coll. «Bibliothèque de grammaire et de linguistique», 284 p.

2006

Le Discours métonymique. Berne, Peter Lang, coll. «Sciences pour la communication», 221 p.

* Cette bibliographie n'inclut pas les références aux comptes rendus de Marc Bonhomme. Elle a été établie en février 2011.

2. Editions

2.1 Editions critiques

A paraître

(avec Fryba-Reber, A.-M.) Gilles Ménage, *Observations de Monsieur Ménage sur la langue françoise* (1675 & 1676). Paris, Classiques Garnier, coll. «Descriptions et théories de la langue française».

(avec Horak, A.) André Renaud, *Maniere de parler la langue françoise selon ses diferens styles* (1697). Paris, Classiques Garnier, coll. «Descriptions et théories de la langue française».

(avec Horak, A.) Gilles Ménage, *Dictionnaire étymologique ou origines de la langue françoise* (1694). Paris, Classiques Garnier, coll. «Dictionnaires et lexiques (XVII^{e} siècle)».

2.2 Edition numérique

2011

(avec Fryba-Reber, A.-M.) Gilles Ménage, *Observations de Monsieur Ménage sur la langue françoise* (1675 & 1676). Paris, Classiques Garnier Numérique, base de données «Remarques sur la langue française».

2.3 Editions d'ouvrages collectifs et de numéros de revue

1990

«Stylistique et littérature», *Versants* 18.

2000

(avec Adam, J.-M.) *Analyses du discours publicitaire*. Toulouse, Editions Universitaires du Sud, coll. «Champs du Signe».

2002

«Figures du discours et ambiguïté», *Semen* 15.

(avec Béguelin, M.-J. & Berrendonner, A.) «Etudes de syntaxe, de sémantique et de rhétorique», *Scolia* 14.

2006

(avec Barbet, D. & Rinn, M.) «La politique mise au net», *Mots* 80.

(avec Lugrin, G.) «Interdiscours et intertextualité dans les médias», *Tranel* 44.

A paraître

(avec De La Torre, M. & Horak, A.) *Etudes pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*. Frankfurt am Main, Peter Lang, coll. «Studien zur romanischen Sprachwissenschaft und interkulturellen Kommunikation».

3. Articles

1976

«Perspectives sur la métaphore et la métonymie». In *Actes de la semaine francophone*. Le Caire, Université du Caire Aïn Chams, 27-42.

1978

«L'écriture mythique dans *Le Regard du roi* de Camara Laye», *Annales de l'Université du Tchad*, 33-52.

«La métonymie dans la langue classique», *Annales de l'Université du Tchad*, 62-96.

1979

«Le problème de la synecdoque», *Annales de l'Université du Tchad* 5, 44-56.

1986

«Pour une linguistique de la métonymie», *Le Bulletin des thèses* 3, 3-7.

«Métonymie et unanimisme dans la poésie de Jules Romains», *Bulletin des amis de Jules Romains* 46, 9-22.

1987

«Un trope temporel méconnu: la métalepse», *Le Français moderne* 1-2, 83-104.

1988

«La néologie dans le français d'Afrique noire», *Annales de l'Université de Niamey* 3, 241-256.

1989

«Le calcul sémantico-pragmatique en rhétorique: le cas de l'oxymore». *In* Rubattel, C. (éd.), *Modèles du discours*. Berne, Peter Lang, 279-302.

«De l'énoncé publicitaire: les slogans pour résidences secondaires». *In* Maurand, G. (éd.), *Le Texte et l'image*. Toulouse, CALS, 319-341.

«La délocutivité lexicale en français standard: esquisse d'un modèle dérivationnel», *Tranel* 14, 7-43.

1990

«Les rapports Norme-Structure dans les *Remarques* de Vaugelas». *In* Liver, R., Werlen, I. & Wunderli, P. (éds), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*. Tübingen, Gunter Narr, 69-82.

«Stylistique et argumentation», *Versants* 18, 53-70.

«Eléments pour une histoire de l'adjectif», *Corome*, Fiche pédagogique, Neuchâtel, 4 p.

1991

«Le dialogue en quête dans les petites annonces». *In* Maurand, G. (éd.), *Le Dialogue*. Toulouse, CALS, 147-166.

«Rhétorique ludique et métonymie chez Queneau», *Etudes de lettres* 229, 45-66.

«Rhétorique du pamphlet: l'exemple de Césaire», *Analyses* 1, 5-17.

1992

«De la description à la définition métonymique dans le texte publicitaire», *ALFA* 5, 109-123.

«La morphologie des contes de l'Araignée dans l'*Anthologie nègre*», *Continents Cendrars* 6, 46-53.

1993

«Sémiostylistique de la dramatisation dans *L'Aveugle* de Maupassant», *ALFA* 6, 29-46.

«Du mensonge publicitaire». *In* Maurand, G. (éd.), *Le Raisonnement*. Toulouse, CALS, 197-214.

«Les *Remarques* de Vaugelas sont-elles polyphoniques?», *Arba* 1, 27-36.

«Sémantique de la métonymie et théories des cas». *In* Crochetière, A., Boulanger, J.-C. & Ouellon, C. (éds), *Actes du XV^e Congrès international des linguistes*. T. III, Québec, Presses de l'Université Laval, 27-30.

«L'énonciation grammaticale au XVII^e siècle. Ménage critique de Vaugelas», *Vox romanica* 52, 208-229.

1994

«Le problème des tropes dans la linguistique française du XX^e siècle». *In* Corcuera, J. F., Djian Charbit, M. & Gaspar, A. (éds), *La Lingüística francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX*. Zaragoza, Departamento de Filología francesa de la Universidad de Zaragoza, 101-109.

1995

«La syntaxe de l'image publicitaire et la genèse du sens: une extrapolation des modèles linguistiques?», *Scolia* 5, 375-387.

1996

«Figures et créativité argotique chez Boudard», *Bulag* hors série, 23-37.

1997

«Le point de vue chez les personnages de Zola». *In* Lapierre, L., Oore, I. & Runte, H. R. (éds), *Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek*. Halifax, Les Presses d'ALFA, 301-306.

«L'enthymème publicitaire: entre rationalité et séduction». *In* Boix, Ch. (éd.), *Logiques des langages*. Toulouse, CALS, 27-41.

(avec Rinn, M.) «Peut-on traduire la publicité? L'exemple des annonces romandes et alémaniques», *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 65, 9-24.

1998

«Les tropes revisités par la pragmatique: bilan critique». *In* Ballabriga, M. (éd.), *Sémantique et rhétorique*. Toulouse, Editions Universitaires du Sud, 323-335.

«La néologie par télescopage en français contemporain: le cas de la publicité». *In* Ruffino, G. (éd.), *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza. Centro di studi filologici e linguistici siciliani. Università di Palermo, 18-24 settembre 1995*. T. III, Tübingen, Max Niemeyer, 89-98.

«Image publicitaire et rhétorique des figures». *In* Boix, Ch. (éd.), *L'Image*. Toulouse, CALS, 67-83.

«Sémantique de la métaphore et argumentation par les valeurs». *In* Caron, B. (éd.), *Proceedings of the XVIth International Congress of Linguists*. Oxford, Pergamon (CD-ROM).

(avec Pot, O.) «La rhétorique du monstre chez Ambroise Paré», *Versants* 33, 105-132.

1999

«L'injure comme anticommunication». *In* Boix, Ch. & Gauthier, R. (éds), *Violence et langage*. Toulouse, CALS, 25-39.

«Rhétorique modulaire et figures du discours». *In* Nølke, H. & Adam, J.-M. (éds), *Approches modulaires: de la langue au discours*. Lausanne, Delachaux et Niestlé, 163-186.

2000

«Topoï et argumentation publicitaire». *In* Adam, J.-M. & Bonhomme, M. (éds), *Analyses du discours publicitaire*. Toulouse, Editions Universitaires du Sud, 185-207.

«Pour une rhétorique modulaire: réexamen de trois figures de construction canoniques». *In* Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L. & Van Raemdonck, D. (éds), *Actes du XXII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. Bruxelles, 23-29 juillet 1998*. T. VIII, Tübingen, Max Niemeyer, 9-14.

«Métaphore et pragmatique axiologique». *In* Boix, Ch. (éd.), *Ethique, morale et responsabilité*. Toulouse, CALS, 55-74.

2001

«Du genre au type publicitaire: entre macro-actes et méta-actes de langage». *In* Ballabriga, M. (éd.), *Analyses des discours. Types et genres*. Toulouse, Editions Universitaires du Sud, 191-208.

«La sémiologie de l'image publicitaire chez Roland Barthes et Umberto Eco». *In* Werlen, I., Wunderli, P. & Grünert, M. (éds), *Italica, Raetica, Gallica. Studia linguarum litterarum artiumque in honorem Ricarda Liver*. Tübingen, A. Francke, 627-636.

«Métaphores et stéréotypes dans les proverbes». *In* Marillaud, P. & Gauthier, R. (éds), *Le Stéréotype*. Toulouse, CALS, 117-128.

2002

«Isotopie», «Métaphore», «Métonymie» & «Synecdoque». *In* Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Editions du Seuil, 332-334, 375-378, 379-381 & 563-565.

«La publicité comme laboratoire du français actuel», *L'Information grammaticale* 94, 33-38.

«De l'ambiguïté figurale», *Semen* 15, 11-24.

«Figures verbales et figures iconiques dans le discours publicitaire». *In* Constantin de Chanay, H., Le Guern, O. & Panier, L. (éds), *Les Relations intersémiotiques*. 14 p. (http://sit.univ-lyon2.fr/LTI/semiohtm).

(avec Béguelin, M.-J. & Berrendonner, A.) «Avant-propos», *Scolia* 14, 5-6.

2003

«Les fonctions de l'anglais dans la publicité suisse», *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 77, 1-16.

«De l'homologie entre figures langagières et figures iconiques. Le cas de la publicité», *Bulletin de l'Association française de sémiotique* 3, 11-18.

«Pour une approche pragmatico-cognitive des discours figuraux: l'exemple de l'allégorie». *In* Amossy, R. & Maingueneau, D. (éds), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*. Toulouse, PUM, 175-186.

«L'éloge de la ville: rhétorique d'une plaquette touristique sur Berne». *In* Marillaud, P. & Gauthier, R. (éds), *Les Langages de la ville*. Toulouse, CALS, 13-21.

2004

«Monologisme et dialogisme dans les professions de foi électorales: le cas des élections présidentielles françaises de 2002». *In* Auchlin, A. & *al.* (éds), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*. Québec, Nota Bene, 349-365.

«Formes et fonctions de la parodie publicitaire». *In* Marillaud, P. & Gauthier, R. (éds), *L'Intertextualité*. Toulouse, CALS, 7-16.

2005

«Flou et polyvalence de la question rhétorique: l'exemple des *Fables* de La Fontaine». *In* Rossari, C., Beaulieu-Masson, A., Cojocariu, C. & Razgouliaeva, A. (éds), *Les Etats de la question*. Québec, Nota Bene, 191-209.

«La rhétorique de l'aphorisme dans *Le Petit Livre rouge* de Mao Tsé-Toung». *In* Marillaud, P. & Gauthier, R. (éds), *Rhétorique des discours politiques*. Toulouse, CALS, 143-151.

2006

«La synecdoque de la partie pour le tout: une notion problématique». *In* Kleiber, G., Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds), *La Relation Partie-Tout*. Leuven, Peeters, 687-701.

(avec Stalder, P.) «Analyse sémiolinguistique des pages d'accueil des sites politiques suisses sur Internet», *Mots* 80, 11-23.

«Parodie et publicité», *Tranel* 44, 165-180.

2007

«Sémantique de la métaphore et imagerie». *In* Trotter, D. (éd.), *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. Aberystwyth, 1-6 août 2004*. T. IV, Tübingen, Max Niemeyer, 17-30.

«La preuve par l'image», *TDC* 927, 27-30.

«Comment la parodie des proverbes agit-elle sur leur dimension sapientiale?». *In* Freyermuth, S. (éd.), *Le Registre sapiential. Le livre de sagesse ou les visages de Protée*. Berne, Peter Lang, 101-115.

2008

«Evaluation critique du système temporel de Weinrich à l'aune des fables de La Fontaine». *In* Marillaud, P. & Gauthier, R. (éds), *Langage, Temps, Temporalité*. Toulouse, CALS, 45-54.

«Les figures conflictuelles dans la poésie baroque». *In* Wieser, D. & Labarthe, P. (éds), *Mémoire et oubli dans le lyrisme européen. Hommage à John E. Jackson*. Paris, Champion, 459-473.

«Peut-on parler de métonymie iconique?». *In* Badir, S. & Klinkenberg, J.-M. (éds), *Figures de la figure. Sémiotique et rhétorique générale*. Limoges, Pulim, 215-228.

«Les figures pathiques dans le pamphlet: l'exemple du *Discours sur le colonialisme* de Césaire». *In* Rinn, M. (éd.), *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 165-175.

«La syntaxe publicitaire: entre sciences du langage et sciences de la communication». *In* Burger, M. (éd.), *L'Analyse linguistique des discours médiatiques*. Québec, Nota Bene, 209-229.

«De la pragmatique à la stylistique du registre épidictique». *In* Gaudin-Bordes, L. & Salvan, G. (éds), *Les Registres. Enjeux stylistiques et visées pragmatiques. Hommage à Anna Jaubert*. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 79-92.

«Stratégies publicitaires dans les représentations du vieillissement et de la vieillesse». *In* Darrault-Harris, I. & Fontanille, J. (éds), *Les Ages de la vie*. Paris, PUF, 171-189.

«Pour une intégration modulaire de la stylistique dans une linguistique de l'écrit». *In* Durand, J., Habert, B. & Laks, B. (éds), *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris, EDP Sciences, 5 p. (CD-ROM & http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08327).

(avec Lugrin, G.) «Interprétation et effets des figures visuelles dans la communication publicitaire: le cas de la métonymie et de la métaphore», *Studies in Communication Sciences* 8-1, 237-258.

2009

«Entre grammaire et rhétorique. L'hyperbate comme extraposition problématique». *In* Apothéloz, D., Combettes, B. & Neveu, F. (éds), *Les Linguistiques du détachement. Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*. Berne, Peter Lang, 117-127.

«Les avertissements anti-tabac: informer, ébranler, convaincre?». *In* Ollivier-Yaniv, C. & Rinn, M. (éds), *Communication de l'Etat et gouvernement du social*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 123-137.

«Les discours de proximité de Laurent Gbagbo». *In* Barry, A. O. (éd.), *Discours d'Afrique*. T. I, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 219-233.

«De l'argumentativité des figures de rhétorique», *Argumentation et analyse du discours* 2 (http://aad.revues.org/index495.html).

(avec Horak, A.) «Stratégies rhétorico-pragmatiques de l'euphémisme dans le discours publicitaire», *Synergies Italie* n° spécial, 51-59 (http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Italie-special/italiespecial.html).

«Un exemple d'ironie mordante: l'épigramme». *In* Marillaud, P. & Gauthier, R. (éds), *Humour, ironie et les discours*. Toulouse, CALS, 33-42.

«Métamorphose et caricature politique: le cas de *Ces grandes Gueules qui nous gouvernent* de Mulatier, Ricord et Morchoisne». *In* Colas-Blaise, M. & Beyaert-Geslin, A. (éds), *Le Sens de la métamorphose*. Limoges, Pulim, 175-187.

2010

«Les avatars de l'asyndète: entre rhétorique, stylistique et grammaire». *In* Béguelin, M.-J., Avanzi, M. & Corminboeuf, G. (éds), *La Parataxe. Entre dépendance et intégration*. T. I, Berne, Peter Lang, 35-53.

«Du statut figural du symbole rhétorique». *In* Denis, D. & *al.* (éds), *Au corps du texte. Hommage à Georges Molinié*. Paris, Champion, 237-248.

«La caricature politique», *Mots* 94, 39-45.

«Les Figures du discours: entre sémiotique et stylistique». *In* Bougault, L. & Wulf, J. (éds), *Stylistiques?* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 111-124.

«La littérature en SMS de Phil Marso: une écriture transgressive ou créative?». *In* Marillaud, P. & Gauthier, R. (éds), *Ecritures évolutives. Entre transgression et innovation*. Toulouse, CALS, 83-91.

«La rhétorique des figures: entre formalisme et énonciation», *Protée* 38-1, 65-74.

(avec Horak, A.) «La desdramatización de las emociones en la prensa escrita. El eufemismo político-administrativo», *Versión* 24, 71-91 (http://version.xoc.uam.mx/tabla_contenido.php?id_fasciculo=502).

«Norme et formation du français classique. La position de Gilles Ménage». *In* Iliescu, M., Siller-Runggaldier, H. M. & Danler, P. (éds), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. Innsbruck, 3-8 septembre 2007*. T. III, Berlin, De Gruyter, 509-517.

2011

«Figures analogiques et rhétorique de l'imaginaire chez Léopold Sédar Senghor». *In* Ngalasso, M. (éd.), *L'Imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 173-189.

A paraître

«A-peu-près structural, énonciatif et pragmatique dans le mot-valise», *Le Français moderne* 79-1.

«Mot-valise et remodelage des frontières lexicales», *Cahiers de praxématique* 53.

«Les emplois du terme *style* dans le discours publicitaire». *In* Bordas, E. & Molinié, G. (éds), *Style, langue et société*. Paris, Kimé.

«Citations parodiques et iconicité dans le discours publicitaire». *In* Marnette, S. & *al.* (éds), *Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques*. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

«La réception de l'euphémisme. Entre réussite et échec interactif». *In* Bonhomme, M., De La Torre, M. & Horak, A. (éds), *Etudes pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*. Frankfurt am Main, Peter Lang.

«L'hyperbate comme figure d'extraposition dans *Voyage au bout de la nuit* de Céline». *In* Stolz, C. & Paillet, A.-M. (éds), *Inverser, ajouter: formes et enjeux de l'hyperbate*. Paris, PUPS.

«Rhétorique de l'aphorisme et discours totalitaire». *In* Aubry, L. & Turpin, B. (éds), *Le Langage totalitaire d'hier à aujourd'hui*. Paris, CNRS Editions.

«Topiques et contre-topiques sur l'Afrique en crise: le discours contesté de Nicolas Sarkozy à Dakar». *In* Rinn, M. (éd.), *L'Afrique en discours. Lieux communs et stéréotypes de la crise*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

(avec Horak, A.) «Un bon usage ouvert à la variation. L'exemple des *Observations sur la langue françoise* de Ménage». *In* Ayres-Bennett, W. & Seijido, M. (éds), *Bon Usage et variation sociolinguistique*. Lyon, ENS Editions.

«Polyphonie et éthos dans l'interrogation rhétorique. Le cas des *Fables* de La Fontaine». *In* Ayadi, S., Calas, F. & Susini, L. (éds), *Polyphonie et système figural*. Paris, PUPS.

Tête de litote

Georges KLEIBER, Université de Strasbourg

Quand André Horak m'a demandé de participer au volume consacré à la litote et réalisé en l'honneur de Marc Bonhomme, je lui ai d'abord donné une réponse négative, malgré mon grand désir d'exprimer au récipiendaire mon amicale et universitaire estime. A part des réminiscences littéraires plutôt floues où des haines niées se transforment en tisons d'une passion brûlante, je ne connaissais en effet pas grand-chose à la litote. J'avais, certes, tâté un peu de la métaphore, mais la litote, c'était pas vraiment mon truc. Et, de plus, ça me paraissait être un sujet où il n'y avait pas ou plus grand-chose à dire. Je lui ai donc fait part de ma décision, tout en lui disant mon regret de la chose. J'eusse peut-être mieux fait de ne pas trop souligner ce regret, car André Horak est revenu à la charge avec une autre proposition: celle, toute simple et anodine en apparence, de présenter l'ouvrage. Le plaisir de pouvoir apporter ainsi mon obole l'a emporté sur toute prudence, qui eût pourtant été nécessaire en la circonstance. J'ai donc dit oui, il y a près d'un an, sans me rendre compte à quoi m'engageait exactement mon acceptation. Ce n'est que lorsque les différents textes des «vrais» contributeurs se sont empilés sur ma table de travail que j'ai compris que cela ne serait pas facile[1]. Et que je me suis sérieusement

1 Litote «semi-congelée». Si je vous signale, cher lecteur, qu'il s'agit d'une litote, c'est tout simplement parce que j'ai appris en lisant les différents textes (voir surtout l'article de Paissa) que, comme pour l'euphémisme, cela se faisait couramment. C'est parce que la litote ne se donne pas immédiatement à voir – elle est tributaire du contexte d'énonciation, comme le soulignent toutes les contributions de ce recueil – que l'on recourt à la «litote dite» ou au «jugement de litote». On renverra tout spécialement à l'article de Druetta qui analyse le «balisage» gestuel, intonatif des litotes. Pourquoi «semi-congelée»? Parce que *X n'est pas facile*, comme plusieurs contributions de cet ouvrage le rappellent après Ducrot (Kerbrat-Orecchioni, Maingueneau, etc.), fait partie des constructions à prédicats positifs qui conduisent presque systématiquement à l'expression positive contraire.

demandé comment j'allais m'en sortir[2], car, c'est le moins qu'on puisse dire, «le sujet n'est pas mince»[3].

La nuit même du jour où s'est érigée sur mon bureau cette impressionnante montagne d'hommages a été tout sauf litotique. Mon sommeil a été envahi par des bandes de définitions incontrôlées et farfelues qui essayaient d'enrôler à toute force la litote sous leurs flamboyantes bannières aux couleurs de la diversité quantitative dessinant dans un imaginaire venteux et insaisissable de tératologiques bêtes bipolairement nourries de moins et de plus[4].

Ça a d'abord commencé par une étoile étymologique clamant sur ses branches «faussement atténuées[5]» la transparence constructionnelle du terme[6]:

> *Litote*: du nom *lit* («meuble destiné au coucher») et du suffixe diminutif *-ote* signifiant sur le mode affectif «petit».

Ce serait donc un petit lit? L'incongruité du résultat m'a réveillé à moitié – «c'est pas un petit lit, une litote!» –, mais la moitié du sommeil subsistant l'a emporté en apportant de l'eau argumentative supplémentaire au moulin de cette morphologie:

2 De cette galère (hyperbole métaphorique ou métaphore hyperbolique)!

3 Nous n'entraînerons pas le lecteur dans une discussion qui peut lui apparaître bien vite oiseuse. Mais on lui fera quand même observer que, si l'énoncé correspond à une litote standard à négation du contraire (= «le sujet est important»), il ne pose apparemment pas de problème, mais si on le rapporte à la litote, il devient paradoxal: tout simplement parce que la litote est, sous l'angle du sens littéral exprimé, … mince et que, du coup, le sujet, à savoir la litote, est à la fois mince et pas mince. Mince alors!

4 Dumarsais ne sommeillait sans doute pas sur une litote comme nous, mais il a bien remarqué dans sa définition, reprise et discutée par tous les spécialistes, que le «moins» était destiné à *réveiller* le «plus». L'étude historique de Delarue sur les litotes chez les grammairiens latins montre clairement que ce ne sont pas des caractères formels qui sont à la base définitoire de la litote, mais bien «des notions quantitatives du plus et du moins elles-mêmes».

5 L'atténuation (simulée ou feinte, fictionnelle, etc.) est un des points qui font (presque) consensus dans la description de la litote. Là où les choses se gâtent (un peu), c'est lorsqu'on passe au «plus», au «renforcement», à «l'énergie» ou au «poids». Les solutions proposées ne sont plus, on le verra en lisant les différentes contributions, tellement convergentes. Ce qui fait coincer la chose, c'est que le «plus» ne coulisse pas sur le même axe que le «moins», ce que n'enregistrent pas la plupart des définitions classiques.

6 L'étymologie donnée par les dictionnaires fait venir *litote* (1521) du bas latin *litotes*, d'un mot grec signifiant proprement «simplicité».

Litote: petit lit (variante: lit d'un petit) dans lequel on fait coucher les grands.

L'étoile du «petit lit» a disparu avec son mobile/ier à dormir… debout avant que je n'aie eu besoin de la chasser moi-même hors de mon ciel à demi éveillé. La morphologie ne fera donc pas le «lit de la litote»[7]. Mais cette incursion stellaire a attiré mon attention semi-consciente sur un fait morphologique troublant ayant trait à la litote et aux diminutifs. Il est surprenant de constater (la nuit!) qu'un diminutif est, d'une certaine manière, nocturne donc, le contraire d'une litote. Une litote passe pour diminuer ou atténuer une expression dans le but de l'agrandir ou de la renforcer, alors qu'un diminutif augmente ou renforce le mot auquel il s'applique pour le diminuer. Diminuer pour augmenter dans un cas, augmenter pour diminuer dans l'autre. Etonnant, non?

A ce stade de la réflexion – si c'en était une –, tout se brouilla devant celui de mes yeux qui était non fermé, les diminutifs augmentant les litotes qui diminuaient l'augmentation des diminutifs diminuant eux-mêmes l'augmentation diminuée des litotes augmentées et ainsi de suite. Je replongeais bien vite dans le sommeil, l'œil ouvert ayant rejoint par occlusion l'œil fermé. Mais pour me retrouver bien vite entraîné dans une sarabande frénétique de nouvelles définitions litotiques dont je n'arrivais guère à stabiliser le cours ni l'interprétation débridée. Elles étaient toutes déguisées ou, du moins, je pensais qu'il en allait ainsi, puisque le «déguisement» est, comme le soulignent fort justement la plupart des litotologues[8] depuis Fontanier, leur habit le plus naturel. Certaines dansaient toutes seules, avec un déguisement qui leur était propre, d'autres se pavanaient en petits groupes, formant des «tropes»[9] de litotes aux couleurs particulières rappelant les brésiliennes écoles de samba, et dont l'air négatif ou non[10] permettait de reconnaître clairement l'appartenance.

7 Comme le titre ludiquement Anna Jaubert (voir § 2.2).

8 Voir, par exemple, ici même Berrendonner qui montre que la litote n'est pas une simple réfutation, mais «une assertion positive déguisée».

9 Le jeu de mots est facile, je le reconnais, mais il ne faut pas oublier son origine nocturne.

10 Faut-il ou non restreindre la litote aux seules phrases négatives (ou ayant un trait de négativité, comme le propose Berrendonner)? C'est une des grandes questions posées par la litote et à laquelle les auteurs du recueil n'apportent pas une réponse unanime. Il reste que la négation est au centre de la problématique litotique, comme en témoignent

En tête[11] du cortège, avec une démarche emblématique, fière et retenue, véritable image d'Epinal des litotes, qui mériterait sa place dans un musée Grévin des figures de rhétorique, s'avançait majestueuse et altière la cornélienne illustration-définition de la litote classique, avec dans le réticule de son *definiens* un ironique clin d'œil métaphoriquement assumé:

> Litote classique: *Chimène ne hait point la litote*[12].

Ce mannequin-vedette du défilé des litotes ne tournait pas la tête[13] et restait impassible, sourd à la fois aux applaudissements nourris et conventionnels de scolaires figuralement endoctrinés et aux critiques argumentées de spécialistes «à qui on ne la fait pas», critiques qui fusaient çà et là de la foule, certains accusant cette litote tragique d'être une fausse litote – un déguisement donc déguisé! – et la reléguant au rang de simple servante (anaphorique ou non) d'une négation platement polémique, d'autres lui faisant porter généreusement un double masque réconciliateur, celui de la négation à jupe plissée réfutative et celui de l'affirmation positive en litotique petite culotte de coton blanc[14].

Après elle, bien après elle, venait, faisant résonner sentencieusement ses syntagmes figés, la joyeuse confrérie des proverbes, dont la présence à ce

plus particulièrement les articles de Delarue, López Díaz, Rossari, Berrendonner et Jaubert, et de façon plus ou moins directe, à travers l'analyse de certains de leurs exemples, les contributions qui se consacrent à des études de cas (Jackson, Béguelin, Rinn, Maingueneau). Et cela même si, de façon plus générale, comme le constate Paissa, qui ne cherche absolument pas à «noyer le poisson», la tendance est à l'extension: «la litote devient chez le locuteur ordinaire la forme prototypique des tournures du *minus dicere*, un trait stylistique et comportemental de prudence et de retenue pouvant s'étendre à des degrés très élevés de généralité (catégories sociales, groupes ethniques, style d'un ouvrage)» (voir, par exemple, le traitement des «petites phrases» en termes de litote chez Maingueneau et l'application de la litote par Rinn au journal de Victor Klemperer).

11 Première justification du titre «Tête de litote». J'avais d'abord pensé à «Prélitote», mais une partie de l'article de Molinié étant consacrée à des questions «prélitotiques», j'ai opté pour un autre titre.

12 On aura compris le clin d'œil métaphorique, la litote c'est bien sûr Rodrigue.

13 Deuxième justification, mais bien légère!

14 C'est un des fils rouges de l'ouvrage. Quasiment tous les articles mentionnent en effet le chiménique *Va, je ne te hais point*. Le lecteur pourra prendre connaissance des différentes positions tenues par les contributeurs.

défilé litotologique n'avait rien de surprenant. Les proverbes, on le sait même en province, ont les litotes en cousinage germain – on parle parfois même, mais en exagérant bien sûr, de sororalité[15] –, parce que la concision de leur expression vise bien, comme le dit Fontanier, «à faire entendre le plus en disant le moins» ou encore, pour suivre Donat, à «dire le moins pour signifier plus». Aucun parémiologue averti – et surtout éveillé – ne saurait nier que, si ce ne sont effectivement que des phrases, elles expriment pourtant bien des textes[16].

Les cousins-proverbes se sentaient donc à l'aise dans le cortège. Certains plus que d'autres, parce que leur sens, tout en s'élevant catégoriellement au-dessus de l'arène uni-dimensionnelle dans laquelle s'exerce quantitativement la litote, soufflait néanmoins franchement dans la direction du vent dialectique des litotes. C'est ainsi que se trémoussaient sans complexe aucun des proverbes à la connivence quantitative litotiquement complice, mais, carnaval oblige, «déguisés» ou «travestis» pour la circonstance en fausses litotes ambulantes. Les proverbes:

> On a toujours besoin d'un plus petit que soi
> Les petits ruisseaux font les grandes rivières
> A petites causes grands effets
> Petite pluie abat grand vent

profitant de la liberté de cette cavalcade figurale pour exhiber des vêtements litotiquement retaillés dans le tissu métaphorique ou non de leur sagesse originelle, s'étaient grimés en:

15 Le thème des «fausses sœurs» est récurrent en matière de litote: euphémismes, hyperboles et ironie sont fréquemment associés à la litote par des liens, qui, pour ne pas être de sang, sont néanmoins très étroits, comme le montrent fort bien plusieurs contributions de ce recueil. Et lorsqu'ils ont des enfants ensemble qui s'appellent, entre autres, *litotes euphémiques* et *euphémismes litotiques*, la situation, dont certaines contributions se font ici l'écho (Jaubert, Horak), devient quasiment inextricable et demande un état civil rhétorique vigilant pour permettre de reconnaître «par la figure» qui est qui et par qui et comment. Pour le rapport entre l'euphémisme et la litote, voir les articles de Kerbrat-Orecchioni, Horak et de Jaubert et pour l'ironie l'approche de Berrendonner et celle de Kerbrat-Orecchioni.

16 Où faut-il arrêter le *minus dicere* litotique? C'est une des questions, rappelons-le (voir note 10), à laquelle répondent avec des modalités diverses différentes contributions de ce recueil.

> On a toujours besoin d'une petite litote en soie
> Les petites litotes font les grandes litières
> A petites litotes grands méfaits[17]
> Petite litote abat grand maman

Et le littéral proverbe:

> Qui peut le plus peut le moins

marchait exprès à l'envers, pour, ainsi «retourné», apparaître iconiquement comme une litote et signifier:

> Qui peut le moins peut le plus

Le suivait, dans un désordre symphonique accéléré, une cohorte de litotes socio-professionnelles plus ou moins syndiquées, qui criaient à couleurs litotiques déployées, sans trop de souci rhétorique, le plaisir-désir brut d'un simulé et volontaire amoindrissement provisoire, annonciateur d'un geyser d'inférences jouissives abductivement partagées, que régulait magistralement, déguisé en maxime de quantité, le gricéen directeur du BICC (Bureau Interlinguistique de la Coopération et des Conversations). Leur devise exaltait le travail litotique, allant ainsi à l'encontre du slogan en vogue chez les gens au pouvoir. Ce n'était pas:

> Travailler plus pour gagner plus

mais bien:

> Travailler moins pour gagner plus

Et certains éléments en bleu de litote, mais chauffés à blanc, justifiaient la litote officielle en scandant l'explication:

> Avec la litote, il y a toujours du rab!

La litote au travail, on aura tout vu! Mais la musique du groupe de trompettistes qui les suivaient recouvrit bien vite les revendications de ces litotes du labeur et l'inquiétude silencieuse de certains haut-responsables rhétoriques du patronat de la STFMR locale (Société des Tropes et Figures Mécaniques Réunis) qui, assis à la tribune d'honneur, c'est-à-dire à la tribune de l'Emphase, rêvaient à une rhétorique du travail tout à fait contraire à la

17 Avec une variante un peu moins sage: *A petites litotes grandes fessées*.

dangereuse équation litotique des litotes syndicales. Eux, c'était l'hyperbole[18] à laquelle ils aspiraient pour les travailleurs, et non la litote, mais ils n'osaient que murmurer qu'il faudrait, selon eux:

> Travailler plus pour gagner moins

Les musiciens étaient au «diapason» du cortège, même s'ils ne portaient pas de pancartes ni d'habits qui évoquassent la litote. Leur signe de ralliement était leur instrument même: ils jouaient tous de la trompette bouchée qui, ainsi que le savent tous les mélomanes, est l'instrument-litote d'un orchestre parce qu'à la manière d'une litote elle joue ludiquement sa partition en «sourdine»[19], en se retenant, en atténuant les sons pour mieux les porter et pour accroître ainsi leur «énergie» et leur «poids». Le tempo était alerte, sans être trop rapide, pour certains un véritable rythme de litote, c'est-à-dire non tropologique, comme le soulignait une jeune litote-rythme toute en ondulations dans son ample jupe:

> Allegro ma non troppo[20]

Apparemment, les spectateurs étaient conquis, puisque les trompettistes – et surtout la litote ondulante – récoltèrent un franc succès qui n'avait rien de litotique ni de «bouché». J'ai cru entendre même un fin spéculateur-stylisticien en culottes de cuir bavaroises, adepte de Leo Spitzer et de ses escapades stylistiques improvisées, désireux sans doute de découvrir l'au-delà[21] de la litote, s'écrier devant cette jeune et attirante jupe-litote en mouvement:

18 Plusieurs articles tracent de façon stimulante les rapports entre litote et hyperbole (voir aussi Bonhomme, M. [1998]: *Les Figures clés du discours*. Paris, Editions du Seuil).

19 Anna Jaubert voit en la litote le «parangon de la mise en sourdine».

20 Jeu de mots nocturne (très mauvais, on le concède, mais les chats, la nuit…) sur *trop-po/trope* qui fait donc de la litote, comme le pense Beauzée, une figure qui n'est pas un trope. La question de savoir si la litote est un trope ou seulement une figure de pensée reste pourtant ouverte. On trouvera de nombreux et utiles (r)enseignements permettant d'y répondre dans les articles qui traitent de l'histoire de la notion de litote (voir l'article de Le Guern) ou qui s'attachent à en décrire le fonctionnement (voir, entre autres, Molinié, Kerbrat-Orecchioni, Berrendonner).

21 Un des points essentiels de la problématique litotique. Voir par exemple López Díaz qui rappelle que Bonhomme (1998: 79) définit la litote comme combinant «la forme ‹en deçà› de l'euphémisme et le rendement ‹par-delà› de l'hyperbole».

Il faudrait pouvoir trousser les tropes jusqu'à la figure[22]

La musique annonçait aussi la fin proche du cortège. Litotant derrière elle, quelques «fausses maigres» isolées tenaient encore à claironner haut et fort les vertus obésifiantes de ce rhétorique faux régime amaigrissant qu'est la litote. Une nymphette en tenue sylvestre aphorisait ainsi le plus sérieusement du monde que:

La litote a la forme du gland et le sens du chêne

Une autre, ne portant qu'un string de lexicographe, pancartait une publicité vantant les mérites litotiques d'un dictionnaire:

Dictionnaire-litote: le «petit» *Robert*, parce que c'est un «GRAND» dictionnaire

devant un géant déguisé en nain[23], qui n'avait guère besoin d'ouvrir la bouche: rien qu'à le voir, on comprenait qu'il s'agissait de la litote de «David pour Goliath» et non plus de «David contre Goliath».

Suivait, enfin, un bringuebalant char terminal, sur lequel trônait une polysémique et douairière litote-conclusion, proche de l'apoplexie et de la catachrèse, qui marquait à la fois iconiquement et symboliquement que c'était la fin du défilé et qu'il ne fallait pas exagérer – litote oblige –, surtout avec les tropes, car:

Point trope n'en faut[24]!

Un feu d'artifice illumina alors le ciel pour clore avec éclat cette «nuit des litotes» et traça sur la voûte céleste une spirituelle anagramme définissant de façon évocativement appropriée, c'est-à-dire explosive, l'effet de la litote:

La litote, c'est de la tolite[25]

22 Le lecteur peut légitimement se dire que là, la ligne jaune est franchie. Je rappellerai simplement pour ma défense que Victor Hugo avait déjà caché des «tropes effarés» «sous les jupons» de l'aïeule académie.

23 Où l'on voit qu'il n'est pas toujours facile de produire une litote!

24 Si le lecteur accepte de poursuivre la route avec cet autre «à-peu-près» consternant, il peut à nouveau voir dans ce semi-proverbe détourné un refus de faire de la litote un trope.

25 Pour saisir ce que la définition a de piquant, de juste et surtout d'explosif, il faut savoir que la tolite est un puissant explosif, peut-être plus connu sous le sigle *T.N.T.* Pour les spécialistes, il s'agit tout simplement du… *trinitrotoluène*.

C'est à ce moment-là que le réveil a sonné, brutalement[26], me ramenant à la prosaïque réalité du quotidien. Je me suis redressé, péniblement, pour m'entendre dire aussitôt par mon épouse:

> Mais quelle tête tu as?[27]

J'avais envie de lui répondre:

> Une tête de litote!

Mais je n'en ai pas eu le temps, car elle a enchaîné immédiatement avec un reproche:

> T'as oublié qu'on allait en montagne! Tu as mis le réveil trop tard!

reproche qu'elle a ponctué d'une exclamation qui, vu la nuit passée, m'a laissé sans voix:

> T'es une vraie tête de linotte[28]!

mais qui a été l'*Euréka* pour résoudre mon problème de présentation. Ça sera une histoire de «tête» et de «tête de litote»! Tout allait dans ce sens: non seulement bien sûr le défilé des litotiques têtes nocturnes et le calembour qu'appelle immanquablement le reproche d'étourderie «linottique», mais aussi le fait qu'une présentation est bien en tête de l'ouvrage qu'elle présente et, si l'ouvrage traite de la litote, la présentation ne pourra évidemment être qu'une «tête de litote»[29]. A quoi s'ajoute qu'une litote étant une figure de style plus complexe qu'elle en a l'air, on a bien le droit de – et il le faut d'ailleurs – se demander ce qu'il en est exactement et donc se poser directement la question:

> Mais quelle tête elle a, cette… figure[30]?

26 Un informateur suisse m'a signalé qu'il existait depuis un bon moment déjà des montres-réveils litotiques, à la sonnerie atténuée qui permet de tirer doucement le dormeur hors des bras de Morphée. Je le remercie pour sa… précision!

27 Il s'agit, bien sûr, de la 3e justification du titre.

28 Justification supplémentaire (la 4e)!

29 Inutile de souligner qu'il s'agit là de la 5e justification!

30 Promis: cette 6e justification est aussi la dernière.

C'est à cette question que je ne répondrai évidemment pas dans ma litotique présentation[31], puisque la réponse est donnée de façon claire et stimulante dans les articles qui suivent, par des approches, des sensibilités, des méthodologies diverses et sous des angles et sur des plans différents. A vous, cher lecteur, de les découvrir à présent. En avant la litote!

31 Précisons pour terminer qu'une présentation est en quelque sorte toujours une litote, puisqu'elle consiste à présenter en peu de mots le contenu de tout un ouvrage.

Litotes chez les grammairiens latins

Fernand DELARUE, Université de Poitiers

1. Introduction

Dans un article de *Langue française* consacré aux figures de rhétorique et à leur actualité en linguistique, Douay-Soublin (1994: 15) invitait «très classiquement» à bien distinguer, dans le rapport actuel à la rhétorique antique, deux attitudes «qui ne peuvent fonctionner qu'en alliance alternée: la *reconstruction* aussi objective que possible du domaine ancien, sans visée récupératrice; et le *remploi* hardi et clairvoyant, dans nos constructions, sous nos hypothèses, de certains beaux concepts anciens, qui dans ce déplacement ne manqueront pas de se trouver transformés». Soit d'un côté un «travail historique», de l'autre un «travail théorique». L'ouvrage de Hoffmann (1987) sur la litote en latin, *Negatio Contrarii: a Study of Latin Litotes*, relève clairement de la seconde attitude[1], de même que le très ancien article de Weyman, «Studien über die Figur der Litotes», qui date de 1887. Notre projet, lui, est ici purement historique: il vise à apporter de la clarté dans un domaine souvent méconnu et où il n'est pas toujours aisé de s'orienter.

Nul n'ignore (il suffit de consulter un dictionnaire des noms communs) que le nom de la litote vient du grec λίτοτης. On rappelle aussi fréquemment la formule du grammairien latin Donat, selon qui la litote *minus dicit quam significat*, «dit moins qu'elle ne signifie» (*Hec.*, 775). Peut-on pour autant affirmer que le mot désigne toujours, pour les anciens, la même chose que pour nous? Un point de départ sera fourni par la définition moderne de Fontanier (1968: 133) selon qui la litote, «au lieu d'affirmer positivement une chose, nie absolument la chose contraire ou la diminue plus ou moins, dans la vue même de donner plus d'énergie et de poids à l'affirmation

1 La partie historique, sur laquelle nous exprimerons parfois des réserves, constitue une part mineure de cet ouvrage important.

positive qu'elle déguise»[2]. On s'intéressera ici aux 27 occurrences antiques certaines de *litotes* désignant une figure de style et aux expressions auxquelles le terme s'applique: jusqu'à quel point celles-ci s'accordent-elles avec la définition de Fontanier?

2. Les sources

Λίτοτης est un nom abstrait correspondant à l'adjectif λιτός, «simple, sans apprêts». Cet adjectif, qui n'apparaît pas avant le IVe siècle av. J.-C., a été parfois appliqué au style. Un emploi isolé dans la *Rhétorique* d'Aristote concerne la disposition: dans l'éloge, un plan «par rubriques», κατὰ μέρος, c'est-à-dire regroupant les données selon les vertus correspondantes, est préférable à un plan chronologique, ce dernier étant qualifié de ποικιλος καὶ οὐ λιτός, «confus au lieu d'être tout uni» (Wartelle), ou mieux «disparate et compliqué» (Chiron)[3]. Denys d'Halicarnasse, lui, sous Auguste, emploie λιτός à propos de l'élocution: c'est une des épithètes servant à désigner le style «simple» (*Dem.* 2, 1; 8, 2; 34, 4; *Thuc.* 23, 2)[4].

L'abstrait λίτοτης est assez fréquent au sens de «simplicité», et particulièrement «frugalité». Il n'est jamais utilisé à propos du style chez Denys lui-même, mais seulement une fois, chez l'abréviateur de son traité perdu *De l'imitation* (5, 2), à propos du style d'Isocrate: «tempérant la gravité par la simplicité (λιτοτήτι) et élevant le simple (τὸ λιτόν) <jusqu'au grave>». Cet abrégé, qui date sans doute du Ve siècle, «transforme les constructions, modifie le vocabulaire, introduit des idées personnelles étrangères à l'auteur du traité. Bien des termes qu'il emploie ne se trouvent nulle part ailleurs dans les *Opuscules rhétoriques*» (Aujac, *in* Denys d'Halicarnasse, 1992: 14)[5].

2 *Cf.* Aquien & Molinié (1996: 241): «la litote consiste à dire moins pour faire entendre plus, c'est-à-dire à choisir une expression atténuée de manière à renforcer l'affirmation». On reviendra sur la définition réduite que tendent à donner au terme, depuis Vossius, les grammairiens modernes.

3 3, 1416 b 25.

4 *Comp.* 3, 7 (πραγμάτα λιτά: «événements quotidiens») ne concerne pas le style.

5 Le vocabulaire propre à l'abréviateur ne figure pas dans l'index qui clôt ce volume.

Emploi unique et isolé, lié à la recherche de la symétrie, chez un auteur mineur, de l'abstrait pour désigner, dans le domaine de la rhétorique, autre chose qu'une figure.

Quant à celle-ci, on associe généralement son nom à la formule de Donat: quand on «dit moins», on procède à une sorte de «restriction» de l'expression. Il faut cependant renoncer à l'assimilation que propose Weyman entre λίτοτης et ce que le pseudo-Aristide, au IIe siècle ap. J.-C., appellerait ἀφελὴς λόγος. Weyman (1887: 457-458) souligne en effet l'équivalence entre λιτός et ἀφελής «simple»[6]. Il ne s'agit pas chez le pseudo-Aristide d'une figure: son second traité est tout entier consacré au «discours simple», formant un diptyque avec le premier, qui traite du πολιτικὸς λόγος. Les exemples de Xénophon allégués (2, 43 et 46) sont là pour montrer comment on peut exprimer des reproches de façon simple et naturelle, sans offenser.

De fait, c'est uniquement chez des grammairiens latins, et plus précisément chez les scoliastes de poètes latins, que la litote est mentionnée: son nom n'apparaît jamais ailleurs au nombre des figures. Les éditions de ces ouvrages qui font encore autorité datent de la fin du XIXe siècle ou du tout début du XXe. Après une longue période de négligence, les œuvres des grammairiens sont l'objet d'un regain d'intérêt depuis deux décennies, de même que les traités de rhétorique. Il ne paraît cependant pas inutile de fournir à leur sujet quelques informations, afin de mieux les situer.

On s'accorde à dater de la première moitié du IIIe siècle ap. J.-C. le plus ancien, Porphyrion, scoliaste d'Horace. De sa vie, on ne sait rien[7]. L'œuvre a été éditée par Holder en 1894. Dans ce commentaire «très riche en termes rhétoriques, en explications lexicales et grammaticales» (Kalinina, 2007: 21), le mot λίτοτης, en caractères grecs, apparaît deux fois. Weyman (1887: 466-469), qui écrit avant l'édition de Holder, n'ose se prononcer sur l'authenticité de ces mentions, en raison du grand nombre d'interpolations introduites tardivement dans les scolies[8]. On admet aujourd'hui que les termes grecs eux-mêmes remontent bien à Porphyrion. Certaines explications, sans

6 Approuvé: Hoffmann (1981: 27).
7 *Cf.* Diederich (1999: 2-5), Kalinina (2007: 15-16): *testimonia.*
8 *Cf.* Hoffmann (1987: 27-28).

doute plus tardives, ont pourtant droit à nous intéresser, puisqu'elles remontent de toute façon à l'antiquité.

Donat, c'est-à-dire Aelius Donatus, est, lui, plus qu'une ombre. On possède à son sujet une donnée sûre: c'était un *grammaticus* renommé et saint Jérôme nous apprend, à propos d'honneurs qu'il reçut en 354, que Donat avait été son professeur. Holtz (1981: 19) situe sa naissance aux alentours de 310. Il est l'auteur d'une *Ars grammatica* dont l'autorité fut considérable, d'un commentaire de Virgile, aujourd'hui perdu, et d'un commentaire de Térence. Une équipe de chercheurs travaille actuellement à Lyon sur une nouvelle édition en ligne de l'œuvre dans son ensemble[9]. Ce sont ici les scolies de Térence (éditées par P. Wessner en deux volumes, 1902 et 1910) qui nous intéressent. Le terme λίτοτης apparaît quatre fois dans le commentaire de l'*Hécyre*, trois fois en caractères grecs, la quatrième fois translitteré. On ne retiendra pas les trois cas où le terme figure dans le texte de Wessner mais non dans les manuscrits[10].

Le commentaire de Virgile par Maurus Servius Honoratus n'a pas joui d'une moindre renommée, même si, sur lui aussi, les informations sont maigres[11]. La chronologie interdit de supposer que Servius a connu Donat: né sans doute vers 370, il commence à enseigner au début du V^e^ siècle. Mais «tous les ouvrages grammaticaux de Servius s'inscrivent largement dans le sillage de ceux de Donat» (Holtz, 1981: 223), qu'il loue hautement et cite fréquemment. Au prix d'une distorsion chronologique, il apparaît dans les *Saturnales* de Macrobe, encore jeune et timide (sa *uerecundia* fournit l'occasion d'un chapitre sur la rougeur, 7, 11), mais déjà réputé pour son érudition. Son œuvre a été éditée en 3 volumes par Thilo et Hagen (1878-1887)[12]. Une édition plus récente, initiée par E. Rand et poursuivie par des chercheurs de Harvard, reste inachevée au-delà du livre 5 de l'*Enéide*, ce-

9 On ne peut que renvoyer à leur site (http://hyperdonat.ens-lyon.fr). Les demandes d'informations adressées à un des responsables, B. Bureau, n'ont pas obtenu de réponse.

10 Soit *Adelphes* 241 (conjecture de Wessner), 242 (Gestenberg), 247 (Wessner): voir *infra*, note 20.

11 «La figura di Servio è, dal punto di vista storico, del tutto evanescente» (Pellizzari, 2003: 5).

12 Comme dans le commentaire de Servius, l'*Enéide* (t. I et II) précède *Bucoliques* et *Géorgiques* (t. III). Un quatrième volume a réuni, en 1902, d'autres scolies.

pendant que G. Ramires a édité les livres 7 (en 2003) et 9 (en 1996). On travaille activement aujourd'hui sur Servius. C'est chez ce grammairien que la moisson est la plus abondante, avec 17 occurrences de *litotes*, toujours en caractères latins. D'autre part toutes les éditions de Servius adjoignent à l'œuvre proprement dite des commentaires ajoutés plus tardivement: on parle à leur sujet de *Deuteroservius* ou de Servius de Daniel[13]. Une partie de ces précieuses adjonctions pourrait remonter au commentaire perdu de Donat sur Virgile. Deux emplois peu significatifs de *litotes* y figurent.

Reste un ouvrage dont ne sont connus ni l'auteur ni la date, des scolies d'Horace attribuées abusivement, au Moyen Age, à Acron. L'œuvre du véritable Acron, mentionné par Porphyrion, est perdue. Le recueil du pseudo-Acron, édité par Keller en 2 volumes (1902-1904), semble s'être constitué à des époques diverses et à partir de notes disparates[14]. Λίτοτης y apparaît deux fois, dont une fois dans un seul manuscrit: on se félicitera que ces emplois d'origine obscure ne posent pas de problèmes particuliers.

Il est frappant de constater que tous ces emplois proviennent du même milieu. C'est chez des *grammatici* que figure le terme *litotes*, d'abord en grec, puis en latin. On ne doit pas oublier le sens précis de *grammaticus*, emprunté au grec γραμματικός. Dans les *Saturnales*, Servius est hautement prisé pour sa connaissance intime de Virgile, acquise *cotidie* […] *enarrando eumdem uatem*, «en expliquant jour après jour le même poète» (6, 6, 1). L'*enarratio* est l'ancêtre direct de notre explication de texte et c'est un reflet de cet enseignement que fournissent nos *grammatici*[15]. Dans ce qui correspond approximativement à notre enseignement secondaire, ils scrutent vers après vers, souvent mot après mot, les textes des poètes: avant tout Virgile, puis

13 Toutes les éditions distinguent plus ou moins clairement (italiques chez Thilo et Hagen, place dans la page dans l'édition de Harvard) Servius et Deutéroservius: ces distinctions sont fâcheusement effacées dans l'édition en ligne du projet Perseus.

14 En dernier lieu, Noske (1969): fusion de deux recueils de scolies différents, dont l'un serait une simple compilation.

15 La *grammatice*, dit Quintilien, comporte deux parties, «correction de l'expression *(recte loquendi scientiam)* et explication des poètes» (1, 4, 2), mais, à l'école du *grammaticus*, «l'objet principal de son enseignement, sa matière principale […], c'est l'étude approfondie des poètes et des autres écrivains classiques: c'est là son objet propre» (Marrou, 1965: 244) – même si l'aspect théorique a pris ensuite plus d'importance qu'au temps de Quintilien (Marrou, 1965: 402-404).

Térence et Horace – ceux précisément qu'on a rencontrés ici[16]. L'étude des tropes et des figures joue un rôle important dans cette étude, comme le souligne Quintilien: que le *grammaticus* «enseigne avec plus de soin encore tous les tropes qui servent à orner non seulement la poésie, mais aussi la prose, et les deux sortes de σχήματα, c'est-à-dire de figures, aussi bien celles de mots (λεξέως) que celles de pensée (διανοίας)» (1, 8, 15). Ce sont précisément quelques figures remarquables de Virgile que Servius est chargé, chez Macrobe, de relever d'abord. On ne s'étonne pas que, dans ce qui est censé être une conversation de bon ton entre des personnages en vue, cultivés et curieux, pédantisme et vocabulaire technique soient exclus. C'est dans l'enseignement quotidien qu'un terme comme *litotes* trouve en revanche sa place – une place qu'on tentera, après l'étude des exemples, de mieux préciser.

3. Les emplois

Dans la majorité des cas la litote, pour s'exprimer comme Fontanier, «nie absolument la chose contraire». Il n'y a pas lieu sur ce point de distinguer sa conception de celle des anciens. La plus grande part des expressions qualifiées de litotes par les scoliastes relèvent en effet de ce que Hoffmann (1987) désigne commodément par le sigle NC, pour *Negatio Contrarii*, que nous reprendrons. On ne suivra pas pour autant cet auteur quand, comme la majorité des grammairiens modernes, suivant la définition proposée en 1643 par l'humaniste hollandais Vossius, elle assimile litote et NC[17] – non sans reprocher parfois aux anciens de ne pas suivre son usage[18].

16 Sur l'*enarratio* et les œuvres étudiées, Marrou (1965: 406-408); Bonner (1977: 227-237) fournit des indications plus détaillées, en portant une attention particulière à Servius.

17 Différentes définitions de la litote chez les modernes: Hoffmann (1987: 33-42). Pour la citation de Vossius, voir p. 39 (*cf.* p. 2).

18 «Servius' idea of litotes is not wholly consistent. Some instances that are called ‹litotes› by Servius do not contain any negation particle at all» (Hoffmann, 1987: 29). C'est là précisément tomber dans la confusion contre laquelle Douay-Soublin met en garde.

Aux 27 emplois du terme correspondent, du fait de citations, 30 exemples[19], nombre qu'on pourrait ramener à 29, les deux exemples de Porphyrion étant équivalents. Ceux qui relèvent de la NC sont au nombre de 24. On s'arrêtera sur eux avant d'en venir à ceux qui revêtent une forme différente et qui présentent plus d'intérêt pour notre projet: l'exemple double de Porphyrion, un exemple de Donat, 3 de Servius.

Dans le commentaire de Donat à l'*Hécyre*, 3 exemples sur 4 relèvent de la NC[20]. Le plus fameux est celui, abondamment cité, du vers 775: *quod si perficio, non paenitet me famae*, «si je réussis, je ne me plaindrais pas de ma réputation», avec la scolie: *haec figura litotes dicitur: minus enim dicit quam significat*. L'expression, ajoute Donat, équivaut à *magnam famam cupide acquieserim*, «j'aurais fort envie d'acquérir une grande réputation». De même au vers 424, *haud clam me est:* λίτοτης *pro: ego maxime intellego quam odiosum sit*, «cela ne m'échappe pas: litote pour ‹je comprends très bien combien c'est terrible». Au vers 482 enfin, *haud inuito*, «non sans plaisir»: *est figura* λίτοτης.

Pour Servius, il convient d'abord de déblayer le terrain. A 17 emplois de *litotes* (ainsi qu'aux 2 de Deutéroservius[21]) correspondent des expressions relevant de la NC. Servius fournit toujours une explication, c'est-à-dire l'équivalent positif. Ainsi 7, 261: *munera nec sperno: est litotes, id est libenter accipio*, «je ne dédaigne pas ces cadeaux: litote; c'est-à-dire ‹je les accepte volontiers»[22]. Il renvoie fréquemment à d'autres exemples (7 fois en particulier à celui qu'on vient de citer).

Le premier emploi paraît fournir une définition complète de la litote, correspondant à celle de Donat: *figura est litotes, quae fit quotiescumque minus dicimus et plus significamus, per contrarium intellegentes*, «la figure est une litote qui se trouve chaque fois que nous disons moins et voulons dire plus, en comprenant par le contraire» (*Aen.* 1, 77). Mais c'est ici qu'il faut demeurer, comme le dit Douay-Soublin, «sans visée récupératrice»: le passage correspondant ne comporte aucune négation. On le réservera donc pour un examen postérieur, au même titre que 12, 143, comparable à la fois pour la

19 Citation non mentionnée *infra*: Verg., *Georg.* 2, 225 (Servius *ad Aen.* 1, 479).

20 Il en est de même dans les trois exemples écartés (*supra*, note 10).

21 *Aen.* 5, 39 *(non immemor)* et 8, 627 *(haud uatum ignarus)*.

22 *Cf. Aen.* 1, 479 (citant *Georg.* 2, 225: non repris *ad loc.*); 5, 809; 7, 9; 10, 907; 11, 725; *Buc.* 3, 74; *Georg.* 1, 83; 2, 125 et 129; 3, 56 et 404.

formulation et pour l'absence de négation. Ceci n'empêche pas de reconnaître que la formule s'applique aussi parfaitement aux cas de NC dont nous nous occupons pour le moment. Aussi bien en retrouve-t-on les deux éléments ailleurs:

(1) *Haud credo inuisus caelestibus* (*Aen.* 1, 187): *litotes figura per contrarium significans, id est credo te esse carisimum, ut supra mihi iussa capessere fas est* (1, 77).

«Ce n'est pas, je pense, du fait de l'hostilité des dieux <que tu débarques à Carthage>: figure litote, signifiant au moyen du contraire; c'est-à-dire ‹je crois que tu leur es très cher›, comme plus haut *supra mihi iussa capessere fas est*»[23].

(2) *Non te rationis egentem* (8, 299): *litotes figura, nam minus dixit et plus intellegimus; hoc enim dicit: prudentissimum te non circumuenit Lernaeus anguis* […] *et est talis figura qualis munera non sperno* (7, 261).

[Dans un hymne en l'honneur d'Hercule] «Sans que ta raison défaillît: figure litote, car il dit moins et nous comprenons plus; il veut dire en effet ceci: grâce à ta très grande sagesse, l'hydre de Lerne ne t'a pas étouffé; figure telle que ‹je ne dédaigne pas ces présents›».

(3) *Haud inscius* (10, 907): *litotes figura; non enim dicit non ignarus, sed exspectans omnibus uotis, ut munera non sperno* (7, 261), *id est libenter accipio. In hac figura plus cogitatur quam dicitur.*

«Non sans en être conscient (10, 907): figure litote; il ne veut pas dire non sans savoir <qu'il va mourir>, mais en attendant la mort de tous ses vœux, de même que ‹je ne dédaigne pas ces présents›, c'est-à-dire je les accepte volontiers. Dans cette figure la pensée est plus forte que l'expression».

Relativement au petit nombre d'emplois du terme, l'apport du scoliaste de Virgile paraît massif. Aussi n'attache-t-on pas une trop grande importance aux deux exemples trouvés chez le pseudo-Acron, peut-être très postérieurs et certainement influencés par Donat et Servius. Il s'agit les deux fois de NC. <*Munuscula*> *non inuisa* d'Horace (*Ep.* 1, 7, 17) est glosé: *litotes, id est cara* («<de petits cadeaux> pas désagréables: litote, c'est-à-dire appréciés»). Il faut aller chercher dans les suppléments de l'édition Keller le second exemple[24]. *Non leni* <*ruina*> (*Od.* 2, 19, 15): *litotes, scilicet praecipiti*, «<en s'effondrant> sans douceur: litote; c'est-à-dire avec grande violence».

23 Renvoi à un exemple ne relevant pas de la NC *(cf. infra)*.

24 Keller (1902-1904, t. II: 382); sur le manuscrit γ, t. I, pp. VII-VIII.

On ne suivra pas, pour les exemples ne relevant pas de la NC, comme on l'a fait jusqu'ici, l'ordre chronologique: il est plus satisfaisant d'aller du plus simple ou du moins surprenant au plus complexe. Le plus prévisible figure chez Donat à propos de *parum mihi prosit* («<quelqu'un qui se disculperait après offense faite> ne me servirait guère», *Hec.* 742) même si on peut juger que la scolie, comme souvent, majore quelque peu l'expression: λίτοτης *est, et ita intelligendum quasi dixerit: multum mihi nocuerit, immo me laeserit, immo me euerterit*, «c'est une litote et à comprendre comme s'il avait dit: m'aurait beaucoup nui, ou même m'aurait blessé, ou même m'aurait anéanti». Il s'agit, pour reprendre les termes de Fontanier, non de nier, mais de diminuer plus ou moins, ainsi que dans le français littéraire (Mme Bordin déclare à Bouvard et Pécuchet: «Ah! vous n'êtes guère aimables aujourd'hui!»[25]) ou familier (les gendarmes auxquels on refuse l'équipement en *tasers* sont «moyennement satisfaits»; entendu sur France-Inter).

Déconcertant en revanche, par sa simplicité même, l'exemple qui apparaît deux fois dans les scolies d'Horace par Porphyrion. A *olentem Maeuium*, «Mévius qui sent» (*Epod.* 10, 2): «comprenez ‹qui sent› comme ‹puant›: figure litote (σχῆμα λίτοτης)». Le commentateur se montre plus disert, tout en reprenant la même explication à propos d'*Od.* 1, 17, 7, *olentis uxores mariti*: «il appelle élégamment ‹épouses d'un mari qui sent› les chèvres, parce que les boucs dont elles sont les épouses sentent mauvais *(male olent)*, c'est-à-dire puent. ‹Qui sent› ne doit donc pas être pris littéralement, mais pour qui sent fort *(grauiter olentis)*, comme dans «elle broie de l'ail et du serpolet, herbes qui sentent› (Verg., *Buc.* 2, 11). C'est la figure litote (λίτοτης σχῆμα)». Ni contraire, ni négation ou «diminution» ici. Ne négligeons pas la suite, même si elle est due, comme cela paraît certain[26], à un «Deuteroporphyrion» postérieur: «[…] lorsqu'on dit moins et qu'on comprend plus *(minus dicitur, plus intelligitur)*, comme si on parle d'un homme non dépourvu d'instruction *(non indoctum)* pour faire comprendre qu'il est très instruit *(doctissimum)*»: l'assimilation explicite à la NC a son équivalent chez Servius[27]. L'emploi absolu de *olere* est en cause, qui contribue de fait à un renforcement du sens: de même en français, «ce poisson sent» est plus fort sans adverbe ou autre

25 Flaubert, G. (1936): *Œuvres*. T. II, Paris, Gallimard, 824.

26 *Cf.*, après Holder (1894), Kalinina (2007), en particulier p. 105.

27 Voir *supra*, note 23.

complément, donc avec une «économie» de moyens qui renvoie au sens habituel de λίτοτης. Le *grammaticus* voyait-il une litote dans ces infinitifs de Salluste: *ibi primum insueuit exercitus populi Romani amare, potare*, «c'est là pour la première fois que l'armée du peuple romain apprit à faire l'amour, à boire» (*Cat.* 11, 6; traduction Ernout)? Il ne paraît pas illégitime de le penser: sans souci de délimitation formelle stricte, c'est proprement la *significatio*, forte par rapport à la faiblesse apparente de l'expression, qui permet ici au grammairien de distinguer la litote.

Le premier exemple virgilien réservé, le premier aussi à être noté chez Servius, paraît comparable. Junon va demander au dieu des vents, Eole, de susciter une tempête contre la flotte d'Enée. Réponse du dieu: *Tuus, o regina, quid optes / explorare labor* («à toi, ô reine, la charge de reconnaître ce que tu souhaites»; traduction Perret): *mihi iussa capessere fas est*, (*Aen.* 1, 76-77). La scolie de Servius porte sur ces cinq derniers mots, après la définition déjà citée de la litote: «ici le poète ne veut pas dire ‹il m'est permis *(licet)* d'accomplir ce que tu ordonnes›, mais ‹ce serait un *nefas* de ne pas exécuter tes ordres». *Fas*, qui signifie habituellement «conforme à la loi divine», est donc ici, selon Servius, l'équivalent, plus fort, de *nefas* + *non*: il serait contraire à la loi divine de ne pas… Weyman (1887: 470) se montre ici radical, affirmant que Servius n'a pas compris le texte de Virgile et que l'expression signifie «pour moi, c'est un devoir *(ist es Pflicht)* d'accomplir tes ordres». Même si on l'admet[28], ce n'est pas Virgile qu'il s'agit de comprendre, mais Servius. Le sens habituel de *fas est* (toujours chez Virgile) est bien «il est permis», et c'est contre cette interprétation que Servius met en garde. Ce sens serait de fait absurde dans le contexte. Avec Eole, Jupiter a donné aux vents un roi «qui, lié par des lois certaines *(foedere certo)*, saurait d'après ses ordres *(iussus)* leur serrer ou leur lâcher les rênes» (1, 62-63). Or Eole va aller contre la volonté de Jupiter et s'opposer au destin (*fatum*, rapproché de *fas, Aen.* 1, 205-206)[29]. La déclaration d'allégeance est une façon de laisser à Junon toute la responsabilité (il faut donner toute sa force à *mihi*: «pour moi, prendre tes ordres, c'est la loi divine»). Comme chez Porphyrion,

28 Le seul exemple que fournit Weyman de ce sens est chez Properce: *fas est praeteritos semper amare uiros*, «c'est une sainte loi de chérir toujours l'amant des jours passés» (2, 13, 52; traduction Boyancé). On peut penser que, pour Servius, il s'agit là aussi d'une litote.

29 Servius pense sans doute au refus fortement motivé qu'oppose d'abord le Sommeil à Héra dans la scène correspondante de l'*Iliade* (14, 242-262).

l'«économie» paraît consister dans l'emploi d'un mot unique, plus fort: mais celui-ci évoque ici son contraire, *nefas*.

Le dernier exemple de l'*Enéide* réserve une surprise. Junon s'adresse à la nymphe Juturne pour l'exhorter à tenter de sauver son frère Turnus, champion des Latins dont la cause est désormais condamnée par Jupiter: «Nymphe, honneur des fleuves, tu sais comme je t'ai mise plus haut, toi seule, que toutes les femmes *(ut te cunctis unam* […] *praetulerim)* du Latium qui montèrent un jour dans la couche ingrate de Jupiter» (12, 142-145). La glose porte sur *cunctis praetulerim*: «figure litote par le contraire *(per contrarium)*: elle dit plus et signifie moins *(plus enim dicit et minus significat)*; en effet elle a poursuivi toutes les autres et c'est envers celle-ci seule qu'elle a montré volontiers de l'indulgence; or elle déclare qu'elle la met plus haut que toutes, comme si elle honorait aussi les autres». On assiste cette fois à une présentation inversée, comme symétrique, de notre litote. Ce n'est pas sans une apparence d'agacement que Weyman (1887: 471) relève brièvement cet exemple, préférant le laisser de côté «als nicht in unser Gebiet gehörig». De fait le lien paraît rompu avec le sens courant de λίτοτης et avec l'idée d'«économie» (peut-être à partir du moment où le mot a été transcrit en caractères latins?). La suite de la scolie permet pourtant de rattacher fermement la notion aux conceptions grammaticales antiques.

Servius fournit en effet un autre exemple qu'il juge comparable: «telle est cette expression de Salluste, ‹la mer pontique, plus douce que toutes les autres› (*mare Ponticum dulcius quam cetera, Hist.* 3, 65, M.), alors qu'aucune n'est douce». Cette citation apparaît chez les grammairiens, certainement avant Donat[30], chez celui-ci (GLK[31], IV: 474), chez ses commentateurs[32], et plus tard encore. Elle figure toujours dans un développement sur les degrés de comparaison, reposant sur un calcul quantitatif, qu'on présentera ici de façon globale, car il importe seulement d'en montrer l'esprit. Le comparatif dit en général moins que le superlatif, mais il dit plus dans *maior maximo* ou *stultior stultissimo*, «plus stupide que le plus stupide»; il dit habituellement plus que le positif, mais peut dire moins, comme lorsque, chez Virgile, Vénus se présente à Jupiter *tristior*, «toute triste» traduit finement Perret (1, 228)[33], ou

30 Holtz (1981), en particulier pp. 87-88.

31 ***G****rammatici* ***L****atini ex recensione Henrici* ***K****eilii.*

32 Dont fait partie Servius (GLK, IV: 431).

33 Deutéroservius cite à cette occasion l'expression de Salluste.

Charon est qualifié de *senior* (6, 304). Ainsi en va-t-il chez Salluste: «plus douce» signifie ici moins que «douce», car la Mer Noire est sans nul doute salée. Figure *per contrarium*: c'est pour évoquer la salinité que Salluste parle de douceur. De même dire comme Junon qu'on préfère une personne à celles qu'on déteste, c'est, nous dit Servius, signifier moins que dire qu'on l'aime. Les grammairiens usent ici de critères qui nous surprennent. Mais leurs analyses ne laissent aucun doute sur ce que montrait déjà le rattachement à la litote de l'emploi absolu du verbe: pour les anciens, ce ne sont pas des caractères formels, mais les notions quantitatives du plus et du moins elles-mêmes, qui sont prises en compte pour distinguer et définir la litote.

4. Conclusion

Que Macrobe dans ses *Saturnales* (ou peut-être même Aulu-Gelle, près de trois siècles plus tôt, dans ses *Nuits Attiques*) n'a-t-il consacré un chapitre érudit à la menue question de la λιτοτής, éclairant une bonne fois ce terme antique! Mais peut-être en fait n'était-ce pas possible, l'enseignant découvrant et nommant dans la suite des textes, quel que fût leur aspect formel, ces cas singuliers où s'inversent le plus et le moins. Et sans doute peut-on comprendre pourquoi ce sont les *grammatici* qui ont voulu leur appliquer un nom.

Quintilien dit que, parmi les figures, les unes intéressent davantage les grammairiens, d'autres les rhéteurs. Parmi les premières, les singularités des poètes, dont celles qui seraient des fautes, si elles n'étaient volontairement recherchées (9, 3, 2)[34]. La litote ne fait pas précisément partie de celles-ci et elle constitue une figure que l'on ne rencontre pas seulement dans les poètes: mais il est d'autant moins utile de l'enseigner au futur orateur qu'elle peut prendre des formes diverses. Cette diversité est aussi la raison pour laquelle elle n'apparaît pas dans les traités de grammaire de ceux-là mêmes, Donat et Servius, qui lui font une place dans leurs scolies.

Pourquoi dès lors donner un nom à cette figure polymorphe? Il est au moins une situation où l'on en aperçoit concrètement l'utilité. C'est à une

34 Sur ce passage, Holtz (1981: 183-184).

date relativement récente, à la faveur de la traduction de textes passionnants, qu'on a pris pleine conscience de l'importance des *progymnasmata*, de la part la plus active du travail du *grammaticus*. C'est ainsi que très tôt l'élève est amené à paraphraser les textes: «Prenons par exemple les fables d'Esope, qui se placent tout naturellement après les contes des nourrices: que les élèves apprennent à les raconter en un style correct et qui ne sorte jamais du naturel, puis à les reproduire par écrit, en conservant le même caractère de simplicité. Ils auront d'abord à rompre le rythme du vers *(uersus* […] *soluere)*, puis à remplacer les mots par des équivalents *(mutatis uerbis interpretari)*, ensuite à les modifier avec plus d'audace en une paraphrase *(paraphrasi audacius uertere)* où il leur est permis ici d'abréger, là d'embellir, pourvu que soit respectée la pensée du poète. L'élève qui réussira bien dans cet exercice, difficile même pour des maîtres consommés, apprendra tout ce qu'il voudra» (Quint. 1, 9, 2-3). Il est indispensable pour un pareil exercice de s'arrêter sur ces expressions paradoxales, non pour relever leurs caractéristiques formelles, mais parce qu'elles posent des problèmes particuliers pour une transposition qui en préserve la signification[35].

Le terme ne fut-il qu'un modeste outil de l'enseignant dans son travail quotidien? C'est ce que suggèrent le faible nombre d'occurrences aussi bien que le caractère peu systématique des relevés. Germes fragiles d'où devait surgir une belle floraison: rien ne pouvait laisser espérer que quelques judicieuses analyses des *grammatici* nourriraient en d'autres temps une riche réflexion.

Bibliographie

Aquien, M. & Molinié, G. (1996): *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*. Paris, Le Livre de Poche.

Bonner, S. F. (1977): *Education in Ancient Rome*. London, Methuen.

Denys d'Halicarnasse (1992): *Opuscules rhétoriques*. T. V, Paris, Les Belles Lettres.

35 Peut-être est-ce dans un souci pédagogique que, comme on a pu souvent le constater, l'équivalent fourni tend à majorer la signification.

Diederich, S. (1999): *Der Horazkommentar des Porphyrio im Rahmen der kaiserzeitlichen Schul- und Bildungstradition*. Berlin, Walter de Gruyter.

Douay-Soublin, F. (1994): «Les figures de rhétorique: actualité, reconstruction, remploi», *Langue française* 101, 13-25.

Fontanier, P. (1968): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Hoffmann, M. (1987): Negatio Contrarii: *a Study of Latin Litotes*. Assen, Van Gorcum.

Holder, A. (1894): *Pomponi Porfyrionis Commentum in Horatium Flaccum*. Innsbruck, Wagner.

Holtz, L. (1981): *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical: étude sur l'*Ars Donati *et sa diffusion (IV^e^-IX^e^ siècle) et édition critique*. Paris, CNRS.

Kalinina, A. (2007): *Der Horazkommentar des Pomponius Porphyrio. Untersuchungen zu seiner Terminologie und Textgeschichte*. Stuttgart, Franz Steiner.

Keller, O. (1902-1904): *Pseudacronis scholia in Horatium vetustiora*. Leipzig, B. G. Teubner.

Marrou, H. I. (1965): *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*. Paris, Editions du Seuil.

Mountford, J. F. & Schultz, J. T. (1930): *Index rerum et nominum in scholiis Servi et Aelii Donati tractatorum*. Ithaca, Cornell University.

Noske, G. (1969): *Quaestiones pseudacroneae*. München, Thèse de doctorat.

Pellizzari, A. (2003): *Servio: storia, cultura e istituzioni nell'opera di un grammatico tardoantico*. Firenze, Leo S. Olschki.

Rand, E. K. (1946-1965): *Servianorum in Vergilii carmina commentariorum*. Lancaster, The Lancaster Press.

Thilo, G. & Hagen, H. (1878-1887): *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*. Leipzig, B. G. Teubner.

Wessner, P. (1902-1908): *Aeli Donati quod fertur commentum Terenti. Accedunt Eugraphi Commentum et Scholia Bembina*. Leipzig, B. G. Teubner.

Weyman, C. (1887): «Studien über die Figur der Litotes», *Jahrbücher für classische Philologie*, Suppl. 15, 451-556.

Nicolas Beauzée, «Litote»

Michel LE GUERN, Lyon

Nicolas Beauzée a fourni deux contributions importantes à la réflexion sur la litote. Un premier article «Litote», rédigé aux alentours de 1760 pour l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des lettres*, consiste pour l'essentiel en une revue critique des théories antérieures. Une vingtaine d'années plus tard, il compose pour l'*Encyclopédie méthodique* un nouvel article «Litote» où il présente de manière développée sa propre théorie, qui bouleverse les points de vue traditionnels.

On présente habituellement Nicolas Beauzée comme un disciple de Du Marsais, à qui il succède en 1756 en tant que grammairien de l'*Encyclopédie*. Certes, il manifeste à l'égard de son prédécesseur une grande déférence, mais cela ne l'empêche pas d'avoir une pensée originale, souvent en rupture avec les idées de Du Marsais[1]. Les divergences sont nettes dans la manière d'aborder les figures, et particulièrement sur la question de la litote.

Du Marsais, dans son traité *Des tropes* (II, 7), définit ainsi la litote[2]:

> La litote ou diminution, est un trope par lequel on se sert de mots, qui, à la lettre, paroissent afoiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force: on dit le moins par modestie ou par égard; mais on sait bien que ce moins réveillera du plus.
>
> Quand Chimène dit à Rodrigue, *va, je ne te hais point* <Corn. le Cid, act. III, sc. 4>, elle lui fait entendre bien plus que ces mots-là ne signifient dans leur sens propre.
>
> Il en est de même de ces façons de parler, *je ne puis vous louer*, c'est-à-dire, je blâme votre conduite: *je ne méprise pas vos présens*, signifie que j'en fais beaucoup de cas: *il n'est pas sot*, veut dire, qu'il a plus d'esprit que vous ne croyez: *il n'est pas poltron*, fait entendre qu'il a du courage: *Pythagore n'est pas un auteur méprisable* <Non sordidus autor naturae verique, *Hor.* l. I, od. 28>, c'est-à-dire que Pythagore est un auteur qui

1 Voir Le Guern (2009).

2 On a inséré entre crochets obliques les notes que Du Marsais met en marge ou en bas de page; Beauzée les a utilisées.

> mérite d'être estimé. *Je ne suis pas diforme* <Nec sum adeo informis. *Virg.* Ecl. 2, v. 25>, veut dire modestement qu'on est bien fait, ou du moins qu'on le croit ainsi.
>
> On apèle aussi cette figure exténuation: elle est oposée à l'hyperbole.

Dans l'article «Litote» de l'*Encyclopédie*, Beauzée citait Du Marsais, avant de présenter une série d'objections qui constitue en fait une réfutation: il veut établir que la litote n'est pas un trope, mais une figure de pensée. Dans l'*Encyclopédie méthodique*, dont le tome II est publié en 1784, la citation a disparu; il ne reste que la réfutation. Encore cette réfutation n'est-elle plus qu'un aspect secondaire. L'article nouveau «Litote» de l'*Encyclopédie méthodique* sert d'abord à renforcer et à illustrer la théorie des figures élaborée par Beauzée.

A l'entrée «Figure», l'*Encyclopédie méthodique* commence par reproduire les deux articles de l'*Encyclopédie*, l'article du chevalier de Jaucourt («FIGURE *(Logiq. Métaphys.)*») et celui de Du Marsais («FIGURE *(terme de rhétorique, de logique et de grammaire)*»). Puis Beauzée enchaîne par son propre article, où il reprend toute la question: «Qu'est-ce qu'on entend précisément par *Figure*?». La rupture est nette.

Pour la litote, toute la contestation de Beauzée est fondée sur le refus d'y voir un trope, à partir de la définition que Du Marsais donne lui-même du trope:

> Si les tropes, selon M. du Marsais même *(part. I, art. iv)*, sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot; je ne vois pas qu'il y ait aucun trope dans les exemples que l'on donne de cette figure: chaque mot y conserve sa signification propre et primordiale […]

C'est sur l'ensemble de la question des tropes que Beauzée adopte une attitude très critique par rapport à Du Marsais. Dans l'article «Figure» de l'*Encyclopédie méthodique*, il n'y a pas de confrontation des deux théories, mais une simple juxtaposition: Beauzée reproduit l'article de Du Marsais dans l'*Encyclopédie*, en le faisant suivre d'une addition de cinq colonnes où il présente son propre système. En revanche, l'article «Trope» se présente comme un dialogue où les citations de Du Marsais, extraites de son livre *Des tropes*, alternent avec les observations de Beauzée, qui critique sévèrement les affirmations de son aîné. De la longue liste des tropes que donnait Du Marsais, aussi bien dans l'article «Figure» de l'*Encyclopédie* que dans le

traité *Des tropes*, Beauzée n'en garde que trois: la métaphore, la synecdoque, la métonymie. Il considère comme superflue la catégorie de la métalepse[3], où il ne voit qu'un cas particulier de la métonymie. Il met à part la catachrèse: «la catachrèse est moins un trope particulier, qu'un aspect sous lequel tout autre trope peut être envisagé». Il écarte l'allégorie, l'allusion, l'ironie, le sarcasme, l'hyperbole, l'euphémisme, l'hypotypose, la périphrase et la litote.

Dans le classement que Beauzée présente dans l'article «Figure», les figures de style sont réparties suivant qu'elles concernent l'euphonie, l'énergie, l'imagination, l'harmonie et le sentiment. Les tropes, c'est-à-dire la métaphore, la synecdoque, la métonymie et la métalepse, relèvent de l'imagination. Quant aux figures de sentiment, Beauzée les répartit en cinq sous-classes, qu'il appelle des «tours»:

> Tour par développement:
> Expolition, métabole ou synonymie, conglobation ou énumération, périphrase, antonomase, suspension, description (chronographie, topographie, prosopographie, éthopée, portrait, hypotypose, définition, image, parallèle)
>
> Tour par raisonnement:
> Exagération, exténuation, communication, concession, prolepse, subjection, épiphonème
>
> Tour par combinaison:
> Comparaison, similitude, allégorie, dissimilitude, antithèse, hystérologie, antimétalepse, paradoxisme, allusion, gradation, paradiastole
>
> Tour par fiction:
> Hyperbole, litote, interrogation, dubitation, prétérition, réticence, interruption, dialogisme, épanorthose, épitrope, ironie (mimèse, chleuasme ou persifflage, astéisme, charientisme, diasirme, sarcasme)
>
> Tour par mouvement:
> Commination, déprécation, exclamation, optation, imprécation, serment, apostrophe, prosopopée

Pour comprendre ce que Beauzée entend par «tour par fiction», il faut remarquer qu'il y réunit la litote et l'ironie. Pour Du Marsais, ces deux figures faisaient partie des tropes. C'est par le même raisonnement que Beauzée en exclut l'une et l'autre. Dans l'article «Litote», il écrit: «ce que j'ai remarqué

3 Encore présente dans la liste des tropes de l'article «Figure» de l'*Encyclopédie méthodique*, la métalepse disparaît dans l'article «Trope».

sur l'ironie me paroît encore vrai ici». Beauzée renvoie à l'article «Ironie»: il convient donc de s'y reporter. Beauzée commence la réfutation de Du Marsais par le rappel de sa définition des tropes:

> «Les tropes, dit-il *(Part. I, art. iv)*, sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot». Or il me semble que dans l'Ironie il est essenciel que chaque mot soit pris dans sa signification propre; autrement, l'Ironie ne seroit plus une Ironie, une moquerie, une plaisanterie, *illusio*, comme le dit Quintilien, en traduisant littéralement le nom grec ειρωνεια. Par exemple, lorsque Boileau dit, *Quinault est un Virgile*; il faut 1°, qu'il ait pris d'abord le nom individuel de *Virgile* dans un sens appellatif, pour signifier, par Antonomase, *excellent poète*; 2°, qu'il ait conservé à ce mot ce sens appellatif, que l'on peut regarder en quelque sorte comme propre, relativement à l'Ironie; sans quoi, l'auteur auroit eu tort de dire,
>
> Puisque vous le voulez, je vais changer de style;
>
> il avoit assez dit autre fois que Quinault étoit un *mauvais poète*, pour faire entendre que cette fois-ci, changeant de style, il alloit le qualifier de *poète excellent*. Ainsi, le nom de *Virgile* est pris ici dans la signification que l'Antonomase lui a assignée; et l'Ironie n'y fait aucun changement. C'est la proposition entière, c'est la pensée qui ne doit pas être prise pour ce qu'elle paroît être; en un mot, c'est dans la pensée qu'est la figure.

Ce qui permet à Beauzée de rapprocher la litote de l'ironie, c'est l'idée d'un déguisement, qu'il exprime dès le début de l'article «Litote», dans la définition même:

> LITOTE, s. f. Figure de pensée par fiction, qui consiste à déguiser une affirmation positive par la simple négation du contraire, et dont l'effet est de donner à l'affirmation ainsi déguisée plus d'énergie et de poids.

Parler de déguisement, c'est en quelque sorte introduire l'idée d'une voix autre: le locuteur donne la parole à son double fictif. Beauzée a déjà l'intuition de ce qu'on appellera plus tard la polyphonie. Il est significatif qu'il introduit dans cette même catégorie des figures par fiction le dialogisme.

Beauzée assigne au concept de litote une extension beaucoup plus réduite que ne le faisaient ses prédécesseurs et que ne le feront ses successeurs. Pour lui, il n'y a litote que dans le cas de la négation du contraire de ce qu'on aurait pu tout simplement affirmer. Tous les exemples que donnait Du Marsais correspondent à ce critère, et Beauzée reprend la plupart d'entre eux:

Quand Chimène dit à Rodrigue (*Cid*, III, 4) *Va, je ne te hais point*[4]; elle lui fait entendre bien plus que ces mots-là ne signifient littéralement.

Horace (I *Od.*, xxix, 14) dit que Pythagore est un interprête de la nature et de la vérité, qui n'est point à dédaigner, *Non sordidus auctor naturae verique*; Virgile (*Eclog.*, ii, 25) fait dire à Corydon, *Nec sum adeò informis* (je ne suis pas si difforme): ce sont deux exemples de Litote; le premier fait entendre clairement que Pythagore est un philosophe de la plus grande autorité; et le second, que c'est par une espèce de honte que Corydon ne dit pas positivement qu'il est bien fait, mais qu'on doit l'en croire.

S. Paul (I *Cor.*, xi, 22) dit aux Corinthiens qu'il ne les loue pas sur les indiscrétions qui se commettent dans leurs agapes; *Quid dicam vobis? laudo vos? In hoc non laudo*[5]: c'est pour leur faire entendre, avec d'autant plus d'énergie que son expression est plus modeste, qu'il les blâme fortement de souffrir de pareils désordres.

* *
*

Le dernier paragraphe de l'article «Litote» dans l'*Encyclopédie méthodique* reproduit sans changement la fin de l'article «Litote» de la grande *Encyclopédie*. Beauzée y relève avec modération une erreur flagrante de Bernard Lamy:

Le P. Lami, de l'Oratoire, dit dans sa *Rhétorique* (liv. II, chap. iii), que l'on peut raporter à cette figure les manières extraordinaires de représenter la bassesse d'une chose, comme quand on lit dans Isaïe (xl, 12): *Quis mensus est pugillo aquas, et cœlos palma ponderavit? Quis appendit tribus digitis molem terrae, et libravit in pondere montes, et colles in statera?* Et plus bas, lorsqu'il parle de la grandeur de Dieu (22): *Qui sedet super gyrum terrae, et habitatores ejus sunt quasi locustae; qui extendit velut nihilum cœlos, et expandit eos sicut tabernaculum ad inhabitandum*. J'avoue que je ne vois rien ici qui indique une pensée mise de propos délibéré au dessous de sa valeur, soit par modestie, soit par égard, soit par énergie; si elle est au dessous de la vérité, c'est que la vérité, dans cette matière, est d'une hauteur inaccessible à nos foibles regards.

4 C'est vraiment l'exemple canonique; c'est d'ailleurs le seul exemple de l'article «Litote», qui entre pour la première fois dans le *Dictionnaire de l'Académie* pour la quatrième édition (1762).

5 Beauzée remet ainsi dans son contexte l'exemple de Du Marsais: «Je ne puis vous louer», comme le faisait déjà Jean-Baptiste-Louis Crevier dans sa *Rhétorique françoise* de 1765 (t. II: 209): «S. Paul dit aux Corinthiens, qu'il ne les loue pas sur les indiscrétions qui se commettent dans leurs Agapes. Il veut faire entendre qu'il les blâme fortement». Puisque saint Paul ne mentionne pas explicitement des indiscrétions, il est évident que Crevier est ici la source de Beauzée. Il faut signaler aussi que Crevier ne considère pas la litote comme un trope, mais comme une figure de pensée. Il traite de même l'hyperbole, mais non l'ironie.

Bernard Lamy citait Isaïe dans une traduction française: *«Qui est celui,* dit-il, *qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main, et qui la tenant étenduë, a pesé les cieux? Qui soûtient de trois doigts toute la masse de la terre, qui pese les montagnes, et met les collines dans la balance?* Et dans le même Chapitre ce Prophete parlant encore de la grandeur de Dieu: *C'est lui, dit-il, qui s'assied sur le globe de la terre, et qui voit tous les hommes qu'elle renferme comme des sauterelles; qui a suspendu les cieux comme une toile, et qui les étend comme un pavillon qu'on dresse pour s'y retirer».* Si Beauzée remplace la traduction française par le texte latin, c'est parce qu'il cherche à comprendre ce que Lamy a voulu dire, en espérant que l'examen du texte de la Vulgate lui permettrait de retrouver une cohérence. Mais la tentative reste vaine. Lamy a ajouté l'exemple d'Isaïe dans l'édition de 1688. Les éditions précédentes (*De l'art de parler*, 1675, et *L'Art de parler*, 1676) ne consacraient à la litote qu'une très brève notice:

> Litote ou *diminution* est un Trope par lequel on dit moins qu'on ne pense, comme quand on dit: *je ne puis vous louer*: laquelle expression est la marque d'un reproche secret. *Je ne méprise pas vos presens*: au lieu de dire, je les reçois volontiers.

On peut sans doute parler de diminution à propos du texte d'Isaïe: il faut même y voir une hyperbole de la diminution. La diminution ainsi conçue ne peut pas être ramenée à la figure de style qu'on appelle exténuation.

Pour Du Marsais, il n'y avait pas de différence entre la litote et l'exténuation: il ne voyait là que deux noms pour la même figure. Beauzée, au contraire, distingue nettement la litote de l'exténuation.

La figure opposée à l'exténuation est l'exagération. Beauzée («Exagération») signale que «l'une et l'autre ont de l'affinité avec l'*Hyperbole*». Puisqu'il classe l'exagération et l'atténuation dans les figures de pensée par raisonnement, et l'hyperbole et la litote dans les figures de pensée par fiction, on s'attendrait à ce qu'il oppose la litote à l'hyperbole de la même manière qu'il oppose l'exténuation à l'exagération. Il n'en est rien. Du Marsais concluait sa notice sur la litote en écrivant: «On apèle aussi cette figure exténuation: elle est oposée à l'hyperbole». Beauzée suit Du Marsais en opposant l'exténuation à l'hyperbole, mais il se refuse à considérer la litote comme le contraire de l'hyperbole. Pour lui, l'hyperbole est une espèce de mensonge:

> HYPERBOLE, s. f. Figure de pensée par fiction, qui consiste à présenter des idées qui surpassent même la vraisemblance; non dans l'intention d'en imposer, mais dans la vûe, comme le dit Sénèque (*de Benef.*, vii, 23), d'amener l'esprit à la vérité par cette

> sorte de mensonge, et de fixer ce qu'il doit croire en lui présentant des choses incroyables.

Contrairement à l'hyperbole, la litote n'est pas un mensonge: ce qu'elle dit n'est pas contraire à la vérité, c'est une partie de la vérité. Elle présente la vérité d'une manière floue, en introduisant une certaine indétermination. On peut éclairer le point de vue de Beauzée en recourant au modèle des échelles argumentatives élaboré par Oswald Ducrot (1980). L'exténuation s'arrête sur l'échelle argumentative à un point inférieur à celui qui est attendu. L'hyperbole, tout comme l'exagération, fixe un point supérieur au point attendu. Quant à la litote, elle ne fixe pas un point particulier, mais elle laisse à l'interprétation le choix de se déterminer sur l'axe dont seule l'orientation est donnée.

Le lien entre la litote et l'indétermination est bien illustré par le dernier exemple que donne Beauzée:

> Lorsqu'Hippolyte, après avoir déclaré à Aricie la résolution où il est d'aller soutenir à Athènes les intérêts de cette princesse, et lui avoir appris l'amour dont il brûle pour elle, se voit obligé de la quitter; il lui marque la crainte où il est de l'avoir offensée: et Aricie lui répond par une Litote un peu différente des précédentes, mais également belle et fine; elle consiste à faire entendre qu'elle agrée son amour, sans l'indiquer expressément. (*Phèdre*, II, 3)
>
> Partez, Prince, et suivez vos généreux desseins;
> Rendez de mon pouvoir Athènes tributaire:
> J'accepte tous les dons que vous me voulez faire;
> Mais cet Empire enfin, si grand, si glorieux,
> N'est pas de vos présents le plus cher à mes yeux.

Elle ne dit pas quel est le présent qu'elle apprécie le plus. C'est le contexte qui permet de deviner que c'est l'amour d'Hippolyte.

La litote ne dit pas, elle suggère, et c'est le contexte ou la situation qui permet de lever l'indétermination, en fournissant les idées accessoires. L'effort qui est ainsi demandé au destinataire augmente la force persuasive du propos. Comme Beauzée le dit dès la définition de la figure, «l'effet est de donner à l'affirmation ainsi déguisée plus d'énergie et de poids».

Bibliographie

Académie française (1762[4]): *Dictionnaire de l'Académie Françoise*. Paris, La Veuve de B. Brunet.

Beauzée, N., Du Marsais, C. C., Marmontel, J.-F. & Voltaire (1782-1786): *Encyclopédie Méthodique. Grammaire et littérature*. Paris, Panckoucke.

Crevier, J.-B.-L. (1765): *Rhétorique françoise*. Paris, Saillant et Desaint.

Diderot, D. & Alembert, J. Le Rond d' (1751-1765): *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand/Neuchâtel, Samuel Faulche.

Ducrot, O. (1980): *Les Echelles argumentatives*. Paris, Minuit.

Du Marsais, C. C. (1730): *Des tropes, ou des différens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une langue*. Paris, La Veuve de J.-B. Brocas.

Lamy, B. (1675): *De l'art de parler*. Paris, Pralard.

–, (1676): *L'Art de parler*. Paris, Pralard.

–, (1688): *La Rhétorique ou l'art de parler*. Paris, Pralard.

Le Guern, M. (2009): *Nicolas Beauzée, grammairien philosophe*. Paris, Champion.

C'est une litote

Georges MOLINIÉ, Université Paris-Sorbonne

Marc Bonhomme ayant beaucoup travaillé sur les figures[1] et m'étant moi-même beaucoup occupé de rhétorique, il est normal que nous nous rencontrions aussi dans cette instance, alors que nos façons d'envisager ce domaine, ou ces parties de domaines, ne sont ni identiques ni contradictoires. S'agissant particulièrement de la litote, je ne m'insérerai que dans un des axes indiqués pour cet hommage, celui du point de vue essentiellement et globalement pragmatique.

Il est clair que, négligeant les perspectives historiques, nomenclaturales et morphosyntaxiques, je démarre à partir de ma propre théorisation générale des figures[2]. Dans ce cadre, la litote est analysable comme figure macrostructurale: indépendante de la matérialité lexico-syntaxique de l'énoncé, relevable de nulle automaticité de détection et d'interprétation, compréhensible uniquement en fonction du contexte large.

C'est-à-dire que la litote est susceptible de deux types de réflexions gnoséologiques, dont l'un est même herméneutique.

L'un, en tant que l'on pose qu'il s'agit d'une figure macrostructurale, fait poser la question, commune à toutes les figures macrostructurales, de son existence. Y a-t-il ou n'y a-t-il pas figure? Doit-on, peut-on se poser la question? Par rapport à quel segment de discours? Pourquoi? Dans quelles conditions? Pour qui? Ce qui veut dire *à la suite de quel processus cognitif relativement à quelle configuration discursive peut/doit se déclencher le soupçon de ce genre d'interrogation?* Où l'on voit au moins que le macrostructural est totalement dépendant de l'opération de réception, de ses déterminations actantielles et situationnelles, qui en dessinent et en recomposent à loisir toute la structuration. A s'arrêter un peu à ce stade du questionnement général, ou

1 Depuis son grand livre fondateur sur la métonymie jusqu'à ses travaux sur la publicité et sur l'argumentation. Je me contente de rappeler *Pragmatique des figures du discours* (Bonhomme, 2005).

2 *Dictionnaire de Rhétorique* (Molinié, 1992).

générique, on sera, me semble-t-il, sensible à une sorte d'effet-vertige, dû au caractère instabilisable de la figure, dans la mesure où l'on peut toujours imaginer des conditions de réception bloquant toute figuralité, c'est-à-dire toute posture de réception figurale, sans que le discours offre la moindre prise à quelque déclenchement interprétatif non obvie. On sort plus ou moins alors, je le reconnais, du cadre ici proposé, pour rejoindre les parages d'autres continents, forcément connexes à l'intérieur de l'empire rhétorique, ceux du doxique et des acceptabilités[3]. Ce vertige, à mon avis, doit être pris au sérieux: il constitue l'une des composantes sémio-cognitives fondamentales du figural (en tout cas d'un figural), désessentialisant et la textualité discursive, et la figuralité et l'interprétation. On serait là en présence d'une gradualité de second niveau, qu'il faudra bien un jour tenter de considérer plus sérieusement.

Et en l'espèce, avec la litote, l'interrogation, ou le doute, engagent beaucoup. Je me contente de renvoyer à mon analyse désormais presque classique[4] de la fameuse scène du *Cid* pour la réplique de Chimène à Rodrigue *Va, je ne te hais point*. Toute la tradition critique française y lit et y entend une litote, traduisible en *Je t'adore*, conformément à la très large macrostructure interprétative du fantasme inconscient du classicisme français et de l'*effet* spitzérien *de sourdine*, confondant Corneille et Racine, 1637 et 1660, alors que l'esthétique baroque n'impose rien de tel, présentant une jeune fille murmurant, avec déjà beaucoup de force et de scandale, à son amant stagnant devant elle, tout dégoulinant du sang de son père (à elle) qu'il vient d'assassiner, *Va-t-en, je n'ai pas de haine pour toi*. Mais quel échafaudage encyclopédique de constructions culturelles à réception, se superposant ou s'annulant, pour cadrer l'une ou l'autre interprétation!

Quant au second type de réflexions appelé par le cas de l'éventuelle litote, on l'appréhendera d'un point de vue plus précisément pragmatique[5]. On va en profiter pour clarifier un peu les fonctionnements. Car il est vrai qu'à force d'insister sur le rôle co-constructeur, co-énonciateur du pôle de la réception, sur quoi d'ailleurs on n'ira jamais trop loin, on favorise le

3 Voir par exemple, dans «Discours et sens commun» (*Langages* 170), mon article «Doxa et légitimité» (Molinié, 2008).

4 Voir mes *Eléments de stylistique française* (Molinié, 1997).

5 Encore qu'on ne nie pas la dimension pragmatique de ce qui est induit par l'analyse précédente.

risque paradoxal de minimiser une spécificité fondamentale du pôle producteur, c'est-à-dire d'en effacer la structure actantielle même, quels que soient les phénomènes de partageabilité actantielle et de réversibilité actoriale. C'est toute la question de l'efficace en rhétorique, qui dépend elle-même de la visée de l'acte de la parole discursive, sous forme textuelle ou non; on ne peut faire l'impasse sur la dimension de l'intentionnalité. Que celle-ci se mesure à la seule réception ne saurait oblitérer qu'il y a d'abord une finalité à l'acte langagier. Celle-ci est rattachable à ma théorie de la position, selon quoi tout comportement sémiotique est marqué par la position de l'actant producteur, du sujet, vis-à-vis de son extériorité relative, au premier rang de laquelle figure l'altérité constituante des diverses configurations actoriales de l'actant récepteur.

Il est assez rare que ce mécanisme soit aussi maximalisé, et tout simplement aussi dirimant, que dans le système sémio-pragmatique de la litote.

A la programmation de la production, la position de l'actant émetteur patent[6] vise à réaliser un effet noético-pathético-éthique sur le pôle récepteur: on cherche à faire penser, désirer ou juger telle ou telle situation dans tel ou tel sens. Avec la litote, la portée de l'acte de parole consiste à renforcer le contenu du message ou du geste communicationnel en jeu: à le souligner, à l'emphatiser, à le marquer d'une valeur de caractérisation du haut degré. Cette force connotative est parfaitement illustrée dans l'interprétation supposée de la prétendue litote construite dans l'imagination de la réception classique du *Cid*, que nous évoquions précédemment. La macrostructure esthético-idéologique d'une réception litotique présuppose une telle détermination intentionnelle de la visée de l'acte langagier mise en scène[7].

Or, avec l'idée de la litote, on joue sur un double axe oppositionnel: celui de la compréhension figurale ou non figurale, dont on vient de parler, et qui est propre à toutes les figures macrostructurales; et celui de deux orientations opposées, voire symétriquement inverses, de la présupposition de la

6 Mettons l'actant émetteur In *(grand un / petit n)*, pour reprendre ma théorisation actantielle, qui subsume différents niveaux actantiels possibles de ce poste structural, comme ses divers investissements actoriaux (voir *Sémiostylistique. L'effet de l'art*; Molinié, 1998).

7 C'est le cas de le dire. La complexité structurale du discours textuel théâtral devait conduire, en raison de l'empilement des niveaux énonciatifs, à beaucoup de prudence dans l'interprétation.

valeur sémantico-sémiotique de la structuration concernée à production, une fois posée, ou seulement soupçonnée, l'interprétation figurale.

En effet, par rapport au calcul de la portée de l'acte de production discursive, on a affaire, dans cette constellation de réception figurale, à l'analyse selon laquelle le discours occurrent, patent, manifeste, fonctionne comme une atténuation de la visée *réelle* de l'actant producteur, saisissable à l'un ou à plusieurs de ses niveaux actantiels, corrélativement aux niveaux actantiels de réception, homologues ou non. L'analyse de cette atténuation est solidaire d'une analyse cognitivement seconde, suivant ce second axe, selon quoi l'atténuation vise à renforcer la teneur de la portée communicationnelle *(ce n'est pas très bon = c'est mauvais = c'est nul)*.

Mais on est *a priori* aussi autorisé à déconnecter les deux opérations cognitives (dans le cadre du déclenchement de l'univers interprétatif figuré): la seconde pourrait aussi bien, selon les contextes macrostructuraux occasionnels (occurrents) à la réception et supposés ainsi à la production, envisager plutôt une orientation au *gazage*, à la diminution: une atténuation qui, comme telle, ne serait pas l'objet d'un authentique second calcul interprétatif, ou qui impliquerait un second calcul interprétatif égal à zéro. On aura reconnu là la configuration macrostructurale de l'euphémisme, qui est donc, d'une certaine façon, plus compliquée à spécifier que celle de la litote, à cause de la délicatesse du poste, vide ou non, de la seconde opération cognitive[8].

D'un point de vue générique, qui ne saurait embrasser la totalité du panorama des discours occurrents, on notera évidemment que les cas les plus doxiquement répertoriés d'euphémisme concernent l'expression des grands tabous qui relèvent d'une sorte de doxa quasi universelle, la scatologie, la sexualité et la mort. L'interprétation en est la plupart du temps guidée selon des schémas communicationnels stéréotypés, ce qui n'empêche nullement des réactivations humoristiques ou dramatiques pervertissant les prédictibilités.

Je rappellerai l'espèce de stylème de littérarité générique que constitue ce que j'ai appelé *l'euphémisme de la fraternité* dans les romans baroques[9]. On lit souvent, dans cette vaste production littéraire, la présentation de deux

8 On se reportera à la fine analyse d'Anna Jaubert (2008) sur ce sujet dans «Figures et point de vue» (*Langue française* 160).

9 Voir *Du roman grec au roman baroque. Un art majeur du genre narratif en France sous Louis XIII* (Molinié, 1995).

jeunes gens comme unis par un lien de fraternité (sœur et frère), alors que, selon les niveaux actantiels de la relation énonciative, des personnages interlocuteurs ou lecteurs, ou les lectrices occurrentes de niveau I, ou prennent cette indication pour ce qu'elle affiche, ou la soupçonnent, ou l'interprètent, ensemble ou différentiellement, à l'étape chrono-topique synchrone de lecture ou à d'autres étapes du développement du narré, simultanément ou différemment, comme l'expression gazée (atténuée) d'une relation à la fois d'un tout autre ordre et d'une bien plus délicate qualité: celle d'amants.

Une fois accroché à ce couple, on rencontre un troisième nœud. L'inverse simple de la portée communicationnelle de cette même figure macrostructurale, exagérant l'expression dans l'interprétation figurée, sans la moindre idée de l'obligation d'un calcul second, purement inverse de l'orientation pragmatique de l'euphémisme: c'est le mécanisme de l'hyperbole.

Et l'on pourrait jeter un œil, de ce point de vue, sur un quatrième mécanisme, lui aussi réduit à un seul poste de calcul interprétatif éventuel, en situation communicationnelle induisant à réception l'idée d'une manipulation à production impliquant une quantité sémantico-sémiotique radicalement différente entre le système expressif et la valeur de portée de l'acte de langage, sans nulle autre spécification de cette orientation que la seule et en effet radicale différenciation, comme variation oppositive maximale et simple sur l'axe affirmation/négation: c'est l'ironie, que l'on pourrait approcher aussi, parmi bien d'autres cheminements, de cette façon.

On pourrait ainsi construire un beau carré sémiotique sur ces quatre pôles sémantico-sémiotiques. Cela aurait l'avantage de permettre de proposer un schéma explicatif profond, intégré et intégrateur, de toute une constellation figurale, quitte à en géométriser et à en algébriser les principaux paramètres structuraux homologues; ce qui constitue effectivement un horizon fort de toute épistémologie rhétorique. Cependant, il convient de rester conscient qu'une telle approche, outre qu'elle n'en exclut nulle autre, implique une théorisation particulière, voire partielle, de chacune de ces constellations[10].

Mais resterait également, même selon cette perspective, ce qui apparaît comme une spécificité irréductible de la litote, dans tous les degrés des

10 Où l'on voit la nécessité d'enquêtes sérielles sur les réalités manifestées des objets de discours concernables.

manifestations éventuelles, entre réception et production, de sa consistance figurale: le principe d'un double mécanisme, ou d'un mécanisme à double détente, par-delà le déclenchement du possible processus figural. L'atmosphère litotique implique ou entraîne à la fois participation plus active, encyclopédie plus partagée, impression pathétique plus vive[11].

Bibliographie

Bonhomme, M. (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.

Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.

Molinié, G. (1992): *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, Le Livre de Poche.

–, (1995²): *Du roman grec au roman baroque. Un art majeur du genre narratif en France sous Louis XIII*. Toulouse, PUM.

–, (1997³): *Eléments de stylistique française*. Paris, PUF.

–, (1998): *Sémiostylistique. L'effet de l'art*. Paris, PUF.

–, (2008): «Doxa et légitimité», *Langages* 170, 69-78.

11 Il ne faut pas oublier non plus les possibilités de combinaisons à l'intérieur de cette quadri-constellation, qui favorisent la complexification de très subtils feuilletés actantiels, jusqu'au vertige.

Quand dire moins, c'est faire plus: une approche pragmatique de la litote

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, Université Lumière Lyon 2, ICAR

1. Introduction

> Quand Chimène dit à Rodrigue, *va, je ne te hais point* (Corneille, *Le Cid* Act. III sc. 4), elle lui fait entendre bien plus que ces mots-là ne signifient dans leur sens propre. (Dumarsais, 1988: 131)

> Lorsque Chimène, toute en larmes, dit à Rodrigue:
> … Va, je ne te hais point,
> pense-t-on qu'elle se contente de *ne pas le haïr*; et Rodrigue doit-il être moins satisfait que si elle eût dit: *Va, sois sûr que je t'aime*? (Fontanier, 1968: 134)

Dès le début de la réflexion, en France, sur cette figure particulière qu'est la litote[1], on admet que l'exemple *par excellence* qui peut en être donné est l'illustrissime «déclaration» de Chimène à Rodrigue (et c'est d'ailleurs à ce titre surtout qu'elle s'est inscrite dans les mémoires) – ou du moins, on admettait, car cette idée reçue est depuis quelque temps remise en cause, en particulier par Bonhomme (2002: 16) qui la cite en exemple d'«ambiguïté figurale», ou par Jaubert (2008: 111) qui montre que «la plus célèbre des litotes se révèle à l'analyse une litote discutable», mentionnant en note un certain nombre d'auteurs ayant récemment apporté de l'eau à ce moulin.

La litote n'a donc pas fini de nous narguer, tout comme l'euphémisme, son très proche cousin si l'on en croit ces définitions du *Petit Robert* (1974):

> LITOTE. Figure de rhétorique qui consiste à atténuer l'expression de sa pensée pour faire entendre le plus en disant le moins.
>
> EUPHÉMISME. Expression atténuée d'une notion dont l'expression directe aurait qqch. de déplaisant.

1 Du moins depuis la parution des *Tropes* de Dumarsais (soit tout de même un siècle après celle du *Cid*), auteur qui semble d'après M. Le Guern (communication personnelle) être à l'origine de cette exploitation du vers de Corneille.

Ces deux définitions se ressemblent fort (la litote comme l'euphémisme font également partie de la grande famille des figures d'«atténuation»). On remarque toutefois que la litote est plutôt définie en termes *sémantiques* (par rapport à ce qu'elle *dit*) alors que l'euphémisme l'est plutôt en termes *pragmatiques* (par rapport à ce qu'il *fait*: rendre la formulation moins «déplaisante»); si l'euphémisme a une fonction générale constante mais des réalisations fort variées (le dictionnaire mentionne les «euphémismes par litote» mais la figure peut aussi emprunter bien d'autres formes, comme la métonymie ou la métaphore, l'antiphrase ou la périphrase, l'ellipse ou la siglaison, etc.[2]), la litote a des fonctions interactionnelles variées mais des propriétés sémantiques relativement stables.

Il n'en reste pas moins que la litote se prête elle aussi à une approche de type pragmatique (ou sémantico-pragmatique: on sait que la frontière n'est pas claire – et c'est une litote! – entre les deux types de valeurs), non parce qu'elle constituerait en elle-même un acte de langage (aucune force illocutoire spécifique ne vient s'attacher aux formulations litotiques), mais pour les raisons suivantes:

– Le phénomène de la litote ne peut être défini sans que soient convoqués certains outils traditionnellement admis comme relevant de la pragmatique, ainsi la notion d'«orientation argumentative» (Ducrot, 1980) ou les «maximes conversationnelles» (Grice, 1979).
– Les mécanismes de son identification et de son décodage mettent généralement en jeu un faisceau d'indices dont certains sont de nature contextuelle.
– Les particularités sémantiques de la litote entraînent certains effets discursifs et interactionnels spécifiques, sur lesquels nous nous interrogerons en fin de parcours (la litote, pour quoi faire?).

Nous envisagerons successivement ces trois points, à partir d'exemples relevés dans des productions aussi bien écrites qu'orales.

2 Pour un inventaire des procédés linguistiques de l'euphémisme, voir Jamet (2010) et Horak (2010: chap. 4).

2. Problèmes de définition

2.1 La litote comme trope

Parler de litote à propos de «je ne te hais point» (que ce soit, dans l'exemple du *Cid*, légitime ou non), c'est *ipso facto* admettre ce phénomène de *substitution* qui caractérise tous les tropes[3] (ce qui ne veut évidemment pas dire que la formulation tropique et la formulation littérale soient totalement équivalentes, ni qu'elles soient mutuellement traduisibles sans dommage). Cette substitution peut être envisagée dans une perspective onomasiologique (un mot pour un autre: «je ne te hais point» pour «je t'aime») ou sémasiologique (un sens pour un autre: /je n'ai pas de haine pour toi/ pour /j'ai de l'amour pour toi/), ce que l'on représentera de la façon suivante:

Soit un énoncé E dont le sens littéral (en vertu de certaines conventions linguistiques partagées par la communauté parlante[4]) est S. S'il s'agit d'une litote, il reçoit en contexte un sens dérivé X tel que X est plus fort que S (toutes choses étant égales par ailleurs), et serait exprimé de façon non litotique par (E).

– A l'encodage, E («je ne te hais point») vient se substituer à (E) («je t'aime»).
– Au décodage, il s'agit de reconstituer X, ce qui ne peut jamais se faire qu'en pointillés, comme on le verra.

Ce fonctionnement s'applique à tous les tropes, mais la spécificité de chacun tient à la nature particulière de l'écart entre S et X. Dans le cas de la

3 A la suite de Dumarsais, lequel s'inspire lui-même de Bernard Lamy, la litote est en effet admise par la plupart des rhétoriciens dans la liste des tropes («en plusieurs mots»). Pour l'exception que constitue Nicolas Beauzée, voir dans ce volume la contribution de M. Le Guern.

4 On a tout à fait le droit de rejeter la notion de sens «propre» (s'agissant d'un mot) ou «littéral» (s'agissant d'un énoncé), mais on s'interdit alors absolument de parler de litote, de métaphore ou de quelque trope que ce soit. Quant à l'attitude consistant à admettre la notion d'écart («heuristiquement incontournable») tout en récusant le «cadre substitutif» de traitement du trope (Rabatel, 2008: 6), il semble difficile de ne pas y voir une certaine contradiction – sauf à entendre par «substitution» une expulsion totale du sens littéral, ce qui n'est effectivement pas le cas, comme on le verra.

litote, il s'agit d'une différence de degré d'intensité d'un contenu par ailleurs inchangé (S étant plus faible que X et X plus fort que S). La litote s'oppose donc à cet égard:

– à l'hyperbole, figure exactement inverse dans laquelle S est au contraire plus fort que X («je t'adore» pour «je t'aime»);
– à l'antiphrase (forme extrême de l'ironie), dans laquelle S est le contraire de X («je t'adore» pour «je te déteste»).

Notons que la litote (portant sur le contenu «posé» de l'énoncé) peut fort bien se combiner avec une antiphrase[5] (portant sur son contenu présupposé ou sous-entendu), le cas le mieux représenté, et qui semble même relativement fréquent dans la langue quotidienne[6], de ces «litotes ironiques» (à présupposé antiphrastique) étant celui où une expression faible, orientée négativement, renvoie non seulement à un état plus faible encore mais même à un état zéro: «y a pas tellement de monde» alors qu'il n'y a absolument personne, «ça arrive rarement» quand ça ne risque en aucun cas d'arriver (ou bien encore «femme de petite vertu», expression dans laquelle une connotation ironique vient se greffer sur la litote). Exemples relevés dans la presse:

> Le nombre d'adhésions *ne progresse guère*: 125 en 1997, 85 en 1998, 35 en 1999. (*Le Monde*, 12-02-2000)

> «Les voleurs à la tire *laissent rarement leur carte de visite*, il faut bien les identifier par leur apparence», *ironise Bauer*. (*Libération*, 08-10-2010)

énoncés qui présupposent «ironiquement», comme le souligne le commentaire dans le deuxième exemple, que le nombre des adhésions progresse tout de même (alors qu'en fait il régresse) et que les voleurs à la tire laissent parfois leur carte de visite (ce qui n'est guère vraisemblable).

Par ailleurs, on sait que la litote peut se réaliser, soit à l'aide d'un énoncé comportant une négation syntaxique («je ne suis pas mécontent de ce résultat»), soit par un énoncé n'en comportant pas («je suis assez content de ce résultat»). La «litote par négation» est généralement considérée comme cor-

5 Plus paradoxalement, certains énoncés (comme «C'est tout sauf un imbécile») semblent combiner les deux procédés inverses de la litote et de l'hyperbole.

6 C'est aussi une figure caractéristique de l'ironie voltairienne (pour des exemples, voir Kerbrat-Orecchioni, 1986: 155).

respondant à la réalisation prototypique de la figure: tous les exemples fournis par Dumarsais sont de ce type (outre «je ne te hais point»: «je ne puis vous louer», «il n'est pas sot», «Pythagore n'est pas un auteur méprisable», «je ne suis pas si difforme»…). Fontanier (1968: 133) mentionne timidement, à côté d'exemples similaires, des énoncés tels que «Vous êtes bien peu patient, bien peu sage», «Vous connaissez bien peu les hommes»; mais outre que tous ces énoncés sont formés à partir du syntagme adverbial «bien peu», Fontanier ajoute: «Ce sont là autant de *Litotes*, et les dernières prouvent assez que cette figure peut être sans négation; cependant la négation s'y trouve le plus souvent».

Depuis, bien d'autres cas sont venus enrichir la liste des «litotes sans négation», dont certains sont d'ailleurs proches de la «litote par négation», par exemple lorsque l'idée négative s'exprime à l'aide d'un morphème tel qu'un préfixe[7], une préposition ou un adverbe:

> C'est inintéressant
> C'est sans intérêt
> C'est peu intéressant

tournures que l'on peut contraster avec

> C'est un peu ennuyeux

ou même

> C'est ennuyeux

qui peut aussi dans certaines circonstances fonctionner comme une litote.

En tout état de cause, afin de canaliser le phénomène et d'en limiter l'extension, nous réserverons ici le terme de litote à certains types de syntagmes prédicatifs (à caractère graduable), à l'exclusion de toutes sortes d'autres procédés d'atténuation, comme le «passé de politesse», parfois traité comme une «litote syntaxique», de même que l'«imparfait d'euphémisation» ou le «conditionnel de mitigation».

7 On peut se demander si dans certains exemples au moins (comme «C'est pas bête»), le morphème «pas» employé sans «ne» (ce qui est, on le sait, très fréquent à l'oral) n'est pas lui aussi à considérer comme une sorte de préfixe (négation de mot et non de phrase). Cela dit, la différence de sens n'est pas pour nous claire entre «Ce n'est pas bête» et «C'est pas-bête».

Quel que soit le mode de réalisation de la litote, son identification se fait à deux conditions, qui ne vont pas toujours de soi:

– que l'on puisse identifier S (ce que l'énoncé veut dire littéralement);
– que l'on ait de bonnes raisons de penser que le sens X actualisé en contexte est différent de S, et que c'est «le même en plus fort».

2.2 La détermination du sens littéral S

Lorsque l'on a affaire à une litote sans négation grammaticale, le problème se ramène à la question générale de savoir si le sens des mots (et en particulier cette composante qu'est, pour certains d'entre eux, le degré d'intensité) est déterminable. On admettra que oui, et que par exemple «un peu» ou «assez» expriment un degré plus faible que «très», et «content» un degré plus faible que «au septième ciel», moyennant quoi lorsqu'un énoncé tel que «je suis assez content» est manifestement utilisé pour dire qu'on est très content, ou «je suis content» pour signifier qu'on est au comble du bonheur, il s'agit sans conteste d'une litote (la valeur graduelle des termes n'étant évidemment pas absolue mais relative au sein d'un paradigme lexical).

S'agissant des litotes avec négation comme «je ne suis pas mécontent», le problème est plus délicat de savoir ce que signifie «proprement» une telle structure. Dans le cas de prédicats non graduables, on peut admettre qu'un énoncé tel que «Pierre n'est pas parti» est plus ou moins équivalent à «Pierre est resté» même si Martin (1976), qui consacre une étude détaillée au fonctionnement de la négation dans ce genre d'énoncés, préfère parler à ce propos de «paraphrase» plutôt que de «synonymie». Mais lorsqu'il s'agit de prédicats graduables, le fait de ne pas éprouver de mécontentement n'implique en principe nullement que l'on éprouve du contentement. Plus généralement, la négation d'un prédicat n'implique pas l'affirmation du prédicat inverse: «Pierre n'est pas intelligent» ne signifie pas (sauf justement en cas de litote) qu'il soit bête, pas plus qu'«avis non favorable» n'est équivalent à «avis défavorable», ainsi que le prouvent des enchaînements tels que:

> Je ne suis pas mécontent du résultat, j'en suis *même* content
> Pierre n'est pas intelligent, il est *même* carrément bête
> Cet avis n'est pas favorable, il est *même* défavorable

Voilà pour le principe. Nous avons pourtant relevé récemment sur les ondes un échange dans lequel l'interviewé ayant déclaré qu'il n'était «pas optimiste» sur la situation en question, l'intervieweur peut un peu plus tard reformuler cette déclaration de la façon suivante:

> Revenons sur votre pessimisme, *puisque vous avez prononcé le mot*

sans que cela ne déclenche la moindre protestation ni rectification de la part de l'interviewé. Cet exemple illustre parfaitement une «tendance» si générale que Ducrot va jusqu'à parler à ce sujet de «loi de litote» (1991: 138):

> Ce qui rend le problème délicat, c'est qu'il y a une tendance assez générale à comprendre la négation d'un verbe ou d'un adjectif comme l'affirmation du verbe ou de l'adjectif contraires: *Je ne veux pas = Je refuse, Tu n'es pas gentil = Tu es méchant, Ce n'est pas beau = C'est laid.*

Ducrot ajoutant que cette tendance s'applique davantage aux prédicats comportant un terme positif («non marqué») qu'à ceux qui comportent un terme négatif («marqué»):

> S'il est vrai que *pas gentil* est peu discernable de *méchant*, et *pas beau*, de *laid*, il reste en revanche que *pas laid* et *pas méchant* sont très rarement équivalents à *beau* et à *gentil* […]

Le précédent exemple où «pas optimiste» est immédiatement interprété comme «pessimiste» entre en effet dans cette catégorie. De la même manière – en dehors de tout contexte particulier, par exemple lorsque l'énoncé a clairement une valeur réfutative (voir *infra*) –, il semble intuitivement peu douteux que «Les critiques ne sont pas bonnes» a plus tendance à suggérer qu'elles sont mauvaises que «Les critiques ne sont pas mauvaises» n'a tendance à suggérer qu'elles sont bonnes; «Ce n'est pas (vraiment) une réussite» a plus tendance à suggérer que c'est un échec que «Ce n'est pas (vraiment) un échec» n'a tendance à suggérer que c'est une réussite (même chose pour «On ne peut pas dire que la situation s'améliore» *vs* «empire»); «Je ne l'aime pas» a plus tendance à suggérer que je le déteste que «Je ne le déteste pas» n'a tendance à suggérer que je l'aime; ce qui peut encore se vérifier avec «Ce n'est pas sympathique» *vs* «antipathique», «intéressant» *vs* «inintéressant», «possible» *vs* «impossible», etc.

Mais en tout état de cause, il ne s'agit là que d'une «tendance»: si cette interprétation était véritablement systématique dans les énoncés négatifs comportant un terme à orientation positive, on ne pourrait plus parler de

litote, puisque X coïnciderait avec S. Il découle toutefois de cette tendance (hors contexte) que lorsqu'elle se confirme (en contexte), l'effet produit par la figure sera relativement faible, par opposition au cas où elle investit un énoncé négatif comportant un terme à orientation négative, dans lequel X est en principe plus nettement distinct de S.

2.3 La nature du sens dérivé X

Par définition, pour qu'un énoncé puisse être considéré comme une litote il faut que le sens dérivé soit de même nature que le sens littéral, mais en plus fort. Pour traiter de ce problème, le recours s'impose à la théorie des *échelles argumentatives* (Ducrot, 1980), dont l'objectif est précisément de décrire le fonctionnement des prédicats graduables (ou «scalaires»)[8]: on dira qu'en cas de litote, X doit appartenir à la même échelle que S, mais se localiser à un échelon plus élevé sur cette échelle – la litote est une «hypo-assertion» *(understatement)*, l'interprétation doit donc en «rajouter» –, alors que X se situe à un échelon plus bas que S dans le cas de l'hyperbole. En ce qui concerne par exemple le paradigme des adjectifs permettant d'évaluer un livre ou un spectacle, on trouvera sur l'échelle des évaluatifs positifs la série des termes, ordonnés du plus faible au plus fort: «pas mal / bien / excellent / génial» et sur celle des évaluatifs négatifs: «pas bien / mauvais / nul / nullissime». En vertu de ce qui a été dit précédemment, «pas mal» est plus éloigné de «bien» que «pas bien» ne l'est de «mauvais», mais dans les deux cas la substitution du premier terme au second constitue une litote. Notons que l'adjectif «moyen», en dépit de l'étymologie, est généralement orienté vers le négatif: «Ce spectacle est très moyen», «On a eu affaire à un match moyen, pour ne pas dire plus».

On peut aussi reprendre les exemples préférés de Ducrot:

– les adjectifs marquant la température (Ducrot, 1980: 22-23 & 31-35): «Il fait frais / froid / glacial» relevant de la même échelle, celle du froid, «Il fait frais» (tout comme «Il ne fait pas chaud») peut être utilisé litotiquement pour signifier qu'il fait froid, voire glacial, et l'on pourrait faire le

8 La graduabilité d'une notion étant elle-même un phénomène graduable (Stati, 1979: chap. 4).

même raisonnement pour ce qui est du chaud. Quant à l'adjectif «tiède», il est (comme son dérivé verbal «tiédir») ambivalent quant à son orientation argumentative, puisqu'on peut dire aussi bien «Cette bière est tiède, même chaude» que «Ce café est tiède, même froid» (Ducrot, 1980: 69-70), le dictionnaire lui attribuant d'ailleurs comme antonymes aussi bien «froid» que «brûlant». Toutefois, c'est l'orientation vers le chaud qui fonde l'expression familière «Quelle tiède!» (litote lexicalisée);

– les adverbes *peu* et *un peu*: Ducrot (1980: 24-25 & 1991: 190-220) a bien montré que «peu» était orienté négativement alors que «un peu» était orienté positivement (on va ainsi s'excuser d'être «un peu» en retard, mais pas de l'être «peu»). Par voie de conséquence, «Ce livre est peu intéressant» va par litote signifier qu'il est ennuyeux, alors que «Ce livre est un peu ennuyeux» n'est souvent «qu'une façon polie de dire que le livre est ennuyeux» (Ducrot, 1991: 199). Sans entrer dans le détail du fonctionnement de ces deux adverbes, on rappellera que les seuls exemples de litotes sans négation fournies par Fontanier sont du type «Vous êtes *bien peu* patient, *bien peu* sage», «Vous connaissez *bien peu* les hommes»: c'est sans doute parce que ces exemples sont proches des énoncés de type «Vous n'êtes pas patient», cela d'autant plus que dans tous ces exemples l'adverbe «peu» est renforcé par «bien». Il semble en effet que «peu» ne se prête aisément à un emploi litotique qu'accompagné d'un intensifieur, ou dans un énoncé à négation grammaticale («Je ne suis pas peu fier de ce résultat»), alors que «un peu» se rencontre surtout dans des énoncés grammaticalement affirmatifs, où il manifeste une nette tendance à glisser vers la valeur de «beaucoup» («C'est un peu bien!»), voire «trop» («C'est un peu court comme argument»)[9].

Une petite mise au point au passage, concernant les termes «positif/négatif» auxquels on est amené à recourir mais qui peuvent renvoyer à des phénomènes linguistiques bien différents, ce qui n'est pas fait pour faciliter la description des faits qui nous intéressent ici; à savoir:

– l'absence ou la présence dans l'énoncé d'une négation grammaticale;

9 Dans les énoncés négatifs «un peu» s'emploie surtout en contexte réfutatif, avec sa valeur propre («Ce n'est pas un peu bien, c'est très bien»).

– la nature «positive» ou «négative» du prédicat, lorsqu'il est de nature évaluative (axiologique ou non), le terme positif étant généralement «non marqué» et le terme négatif «marqué» (qu'il le soit ou non morphologiquement: «inintéressant» et «ennuyeux» s'opposent à cet égard au même titre à «intéressant»)[10];
– la présence éventuelle d'un «orientateur argumentatif» comme «un peu» ou «peu».

Ces différents types de faits peuvent se combiner diversement dans l'énoncé, par exemple:

– dans «Ce livre n'est pas peu ennuyeux», les trois types de négations se trouvent réunis, le résultat global est donc négatif;
– dans «Ce livre est un peu ennuyeux», seul l'adjectif a un contenu négatif, l'énoncé est donc en gros équivalent au précédent;
– en revanche dans «Ce livre n'est pas peu intéressant» ou «Ce livre est peu ennuyeux», le bilan est globalement positif (deux négations qui s'annulent)[11].

Pour en revenir à la nature du sens dérivé, soulignons les points suivants:

– A la différence de l'antiphrase ironique qui fonctionne dans un seul sens (elle consiste toujours à exprimer en termes positifs un contenu négatif: «c'est malin!» pour «c'est idiot», mais non «c'est idiot!» pour «c'est malin»), la litote peut fonctionner dans les deux sens («c'est pas malin» pour «c'est idiot» aussi bien que «c'est pas idiot» pour «c'est malin»), avec toutefois la «tendance» à la dissymétrie entre termes positifs et négatifs signalée plus haut.
– La question de la litote doit être traitée en rapport avec l'orientation argumentative de l'énoncé, indépendamment de l'ampleur objective du référent auquel il renvoie. Dans un énoncé tel que «Il n'y a pas beaucoup de monde» ou «Il y a peu de monde» signifiant qu'il y en a très peu, il s'agit bien d'une litote car si du point de vue de son contenu informationnel l'énoncé en «rajoute» par rapport à la réalité, du point de vue de son orientation argumentative (vers le pôle négatif) le sens littéral est

10 Voir sur ces notions Kerbrat-Orecchioni (1980).

11 Quant à «Ce livre n'est pas un peu intéressant», on ne le rencontre guère que suivi d'une expansion rectificative telle que «il l'est beaucoup» (voir note 9).

plus faible que le sens dérivé (*cf.* «Il y a peu de monde, il y en a *même* très peu»). Exactement à l'inverse, «Il n'y a absolument personne» pour dire la même chose doit être considéré comme une hyperbole (l'énoncé «exagère») bien qu'il renvoie à un référent objectivement moins étendu que la formulation littérale qu'il remplace, et il en est de même pour des expressions telles que «C'est à deux pas», «J'en ai pour une seconde», etc. Toutefois, il apparaît que l'intuition est mise en déroute dans de tels cas de conflit entre le critère du contenu informationnel et celui de l'orientation argumentative, les informateurs ne sachant plus clairement s'il convient de parler de litote ou d'hyperbole.

– Dans la litote comme dans l'hyperbole, X et S doivent appartenir à la même classe sémantique. Par exemple, on sait qu'en réaction à un compliment la personne complimentée opère souvent une «dégradation» de l'éloge *(down-grading)*[12], mais qui peut se faire de deux façons différentes:

Quelle belle robe! – Oui elle est *assez jolie* je trouve.
– Elle est *bien confortable* en tout cas.

On ne peut parler véritablement de litote que dans le premier cas, car dans le second l'enchaînement effectue un changement d'échelle. Cela dit, le découpage des classes sémantiques n'étant jamais net, les frontières de la litote ne peuvent pas l'être non plus: lorsqu'un enseignant dit d'un élève qu'il est «malin», «futé» ou «astucieux» pour dire (ou plutôt ne pas dire) qu'il est intelligent, on peut admettre qu'on reste dans la même classe définie au sens large. Mais lorsqu'un énoncé tel que «J'ai été surpris, pour ne pas dire plus, de vous entendre prétendre que…» sous-entend manifestement que le locuteur a été choqué ou scandalisé, la figure glisse vers la catégorie plus accueillante de l'euphémisme – mais la frontière est labile entre les deux figures, comme on peut le voir dans l'extrait suivant d'un article du *Monde* (12-05-1979) où seul le premier segment souligné relève incontestablement de la catégorie de la litote, malgré le commentaire métadiscursif réitéré:

> Les juges ont cogné à partir de *réalités incertaines* pour plusieurs des dossiers examinés. *C'est une litote de le dire.* […] Au bénéfice de qui, cet exorcisme? De l'opinion, mais aussi de la police. Pour faire perdre de vue son comportement *plus qu'étrange* lors de

12 Voir Kerbrat-Orecchioni (1994: 231-238).

> la manifestation du 23 mars, qui avait *étonné (encore une litote)* à peu près tout le monde.

– Dans la litote comme dans l'hyperbole, S et X doivent en outre appartenir à la même échelle (ils doivent être co-orientés argumentativement), alors qu'ils appartiennent à des échelles opposées dans le cas de l'antiphrase; mais S se localise sur cette échelle plus bas que X dans le cas de la litote alors qu'il se situe plus haut dans le cas de l'hyperbole.
Soit cet exemple extrait d'un questionnaire soumis par un organisme de rencontre à ses postulants:

> Charme physique
> – irrésistible
> – puissant
> – discret
> – très discret

Si l'on peut craindre que les mentions «charme irrésistible» et «charme puissant» soient le plus souvent utilisées par hyperbole, on peut aussi se demander si à partir de «discret» ne s'opère pas subrepticement une sorte d'inversion d'orientation: il s'agit certes toujours de se mettre en valeur en exagérant son charme (comme en publicité, le produit doit être systématiquement valorisé), l'orientation positive est donc en principe maintenue; mais en même temps, par contraste avec «puissant» l'adjectif «discret» a tendance à recevoir un contenu plutôt négatif (il oriente vers l'idée d'une absence de charme), «charme (très) discret» apparaissant alors plutôt comme une litote à fonction euphémistique (le/la postulant(e) manque de charme… mais il/elle est évidemment pourvu(e) de qualités d'un autre ordre).

– Etant donné que dans la litote X doit dominer S sur l'échelle argumentative, la figure peut difficilement investir des énoncés comportant une expression déjà forte en elle-même. Nous avons pourtant relevé des exemples tels que «Je suis bouleversée, et c'est une litote», et même ce savoureux:

> C'est ce qui me fait tenir votre thèse pour exceptionnelle, *et c'est presque une litote*.

L'interprétation litotique est en principe exclue lorsque le sens littéral correspond à un degré d'intensité maximal, que ce soit sur l'échelle du positif ou du négatif. Elle est par exemple plus difficilement concevable

dans «Ce n'est pas surprenant du tout» que dans «Ce n'est pas/guère surprenant»; de même, dans «Pierre n'est pas intelligent du tout» la qualité de non-intelligence, étant poussée à son degré ultime, rejoint celle de bêtise sans qu'il y ait pour cela besoin de supposer un décalage tropique. En revanche, dans les exemples de Fontanier formés avec «bien peu» l'adverbe négatif, bien qu'il soit renforcé par «bien», ne correspond pas au degré maximal sur cette échelle, il autorise donc une interprétation litotique; mais la distance entre «Vous êtes bien peu patient» et «Vous êtes impatient» étant minime (elle serait plus grande avec «Vous êtes peu patient»), il n'est pas étonnant que ce soit avec ce type de structure que les litotes sans négation (grammaticale) fassent timidement mais officiellement leur entrée dans l'univers des litotes.

– Des tournures telles que «La situation est *loin d'*être idéale», ou «Je suis fier, *et pas qu'un peu*, de ce résultat», dont le contenu littéral est quasiment équivalent à «La situation n'est pas du tout idéale» et «Je suis très fier de ce résultat», produisent pourtant l'effet d'une litote: *on est ici à la limite du trope, mais non de la figure*, du fait du caractère non «détourné» mais «contourné» de la formulation (elle implique un «surcoût» par rapport à la façon la plus simple et naturelle de dire les choses): la litote constitue une infraction, non seulement à la maxime de quantité «Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis», mais aussi à la maxime de modalité *(manner)* «Soyez clair et bref» (Grice, 1979: 61-62).
– Il ressort enfin des considérations précédentes que l'identification et l'interprétation d'un énoncé comme litote pose toutes sortes de problèmes (y a-t-il litote ou pas? peut-on identifier précisément la nature et le degré de X?), ce qui nous renvoie au problème de ses marqueurs.

3. Problèmes d'interprétation

Comprendre un énoncé comme un trope exige toujours un surcroît de «travail interprétatif». Il y faut donc de bonnes raisons, lesquelles se présentent d'abord sous la forme de marqueurs ou indices qui vont orienter le récepteur vers une interprétation tropique.

3.1 Marqueurs et indices

Pour Fontanier (1968: 134), les principaux indices de la litote sont le «ton» et les «circonstances du discours». Nous laisserons de côté les indices prosodiques (et éventuellement mimiques), qui jouent pourtant à l'oral un rôle parfois décisif[13], mais dont nous serions bien incapable de préciser la nature exacte. Avant d'envisager le rôle des «circonstances», nous mentionnerons deux autres types d'indices, de nature linguistique.

3.1.1 Indices linguistiques intra-énoncifs

D'après Fontanier (1968: 135), rien dans «la forme grammaticale et le tour de phrase» ne peut signaler une litote. Dans certains cas pourtant, la nature même de l'énoncé peut orienter de façon plus ou moins discrète ou insistante vers une interprétation litotique; par exemple dans les cas suivants:

– Expressions qui peuvent être considérées comme des «clichés litotiques» (litotes semi-lexicalisées):

> C'est pas gai / sympa / terrible / génial / évident / fameux
> C'est pas la joie / de la tarte / le Pérou / un cadeau / C'est pas donné
> Ça ne s'arrange pas / Ça ne s'améliore pas / Ça ne nous rajeunit pas
> Ça ne saute pas aux yeux / Ça ne fait pas que des heureux
> Ce n'est pas trop tôt / C'est pas demain la veille / C'est pas pour demain
> C'est pas la modestie qui l'étouffe / Il n'a jamais brillé par sa modestie

On constate que la plupart de ces expressions correspondent à des énoncés à négation grammaticale comportant un terme positif (énoncés à orientation globale négative donc: «C'est pas trop tôt» est généralement une litote, mais pas «C'est pas trop tard»), expressions dans lesquelles se trouve en quelque sorte cristallisée la «tendance» générale signalée précédemment. Quelques cas inverses peuvent toutefois être signalés, comme:

> C'est pas bête / idiot / con / dégueulasse / inintéressant
> Ce n'est pas une petite / mince affaire

ainsi que des expressions sans négation grammaticale et à orientation variable:

13 A l'écrit ce peut être au point d'exclamation qu'il revient de marquer (pauvrement) l'emploi litotique d'un énoncé («C'est pas mal!» *vs* «C'est pas mal.»).

Ça commence à bien faire / J'aimerais autant que… (= mieux) / J'en ai assez (exprimant l'excès)
C'est un peu bien! / Elle est un peu là!

– Formulations comportant un intensifieur souvent associé à une litote:

Il n'est pas vraiment[14] / franchement / spécialement / précisément / particulièrement bavard

– Enoncés dont l'interprétation littérale est pour telle ou telle raison difficilement acceptable, ce qui suscite la quête d'un sens dérivé. Comparons ainsi (i) et (ii) d'une part, (iii) et (iv) d'autre part:

(i) Tu viendras demain? – *Ça m'étonnerait.*
(ii) Pierre viendra demain? – *Ça m'étonnerait.*

Dans le premier cas l'interprétation de type «sûrement pas» est plus vraisemblable que dans le deuxième du fait que l'on peut plus difficilement admettre que le locuteur soit étonné de son propre comportement que de celui d'un tiers.

(iii) On n'est pas parti *à mon avis*
(iv) On n'est pas en retard *à mon avis*

En (iii) le modalisateur est difficilement compatible avec le sens littéral de l'énoncé, dont on va normaliser le fonctionnement sémantique en recourant à une interprétation litotique («On n'est pas près d'être partis»), alors qu'en (iv) la litote, si litote il y a, a besoin d'indices supplémentaires pour s'actualiser.

– Enfin, c'est le caractère peu «naturel» de la formulation (elle a quelque chose de «louche» ou d'excessivement alambiqué) qui va en quelque sorte nous mettre la puce à l'oreille et nous inciter à poursuivre le parcours interprétatif:

Ça *ne se lit pas vraiment comme une BD*
Il avait un physique *qui ne plaidait pas en sa faveur*
Elle avait une jolie peau blanche et de grands yeux, superbes si l'on veut, mais *qui ne donnaient pas l'idée d'une intense activité cérébrale.*[15]

14 On peut à cet égard contraster «Il n'est *pas vraiment* bavard» et «Il n'est *vraiment pas* bavard».

15 Marceau, F. (1992): *Les Ingénus*. Paris, Gallimard, 53.

On voit que si la litote transgresse à la fois la maxime de quantité (loi d'exhaustivité de Ducrot) et la maxime de modalité, ces deux transgressions ne jouent pas exactement le même rôle du point de vue de l'interprétation: la seconde, étant immédiatement visible, va déclencher la quête du sens dérivé, alors que c'est seulement au terme du processus interprétatif que la première est identifiable.

3.1.2 Le rôle du cotexte

Le cotexte à cet égard pertinent peut être étroit ou large, antérieur ou postérieur, émanant de la même voix énonciative ou d'une autre voix que l'énoncé problématique. Il peut favoriser ou bloquer l'interprétation litotique, entre autres dans les cas suivants:

– Cotexte antérieur à fonction de blocage: l'interprétation littérale s'impose par exemple lorsque l'énoncé négatif vient contester un énoncé antérieur, réel ou supposé, émanant d'une autre source énonciative – la négation est alors, pour reprendre l'opposition de Ducrot, «polémique» (ou «polyphonique») et non simplement «descriptive» (elle sert à réfuter un prédicat positif plutôt qu'à affirmer un prédicat négatif). Le «je ne te hais point» de Chimène relève, on le verra, de ce cas de figure, mais aussi le «c'est pas un luxe» de Nicolas Sarkozy (qui sous-entend «comme certains le prétendent») dans ce passage du débat l'opposant à Ségolène Royal le 3 mai 2007 (on peut d'ailleurs constater qu'il n'utilise pas ici le cliché litotique «c'est pas du luxe»):

> […] la question du remboursement des prothèses dentaires (.) *c'est pas un luxe* (.) et du remboursement des lunettes (.) *c'est pas un luxe*

– Insertions ou expansions favorisant au contraire, voire imposant, l'interprétation litotique:

> il se montre *plus que* réservé / c'est *pour le moins* étrange[16]
> au bas mot / pour ne pas dire plus / c'est le moins qu'on puisse dire / et non des moindres

16 L'exemple suivant est assez bizarre car il fait porter l'expression adverbiale «pour le moins» sur le mot «litote» lui-même (c'est une litote de parler de litote): «Dire que l'église est riche *est, pour le moins, une litote*: c'est l'une des principales puissances financières du monde occidental» (*Libération*, 29-08-1978).

Autant de procédés qui dénoncent la litote comme telle (sans pour autant lui faire perdre sa valeur de trope). L'expansion peut aussi servir à expliciter une formulation ambiguë en restituant l'expression «juste»:

> L'homme qui s'était présenté sous le nom de George Stone n'était pas bavard. *Il ne disait rien du tout, en fait.*[17]

– Ce peut être également au cotexte, étroit ou large, qu'il revient de construire un environnement discursif permettant d'interpréter correctement l'énoncé problématique, que l'énoncé litotique et son entour soient le fait du même locuteur (par exemple lorsqu'une carte postale décrivant des vacances de rêve se conclut par un «J'ai connu de plus mauvais moments»), ou qu'ils proviennent de sources énonciatives différentes, comme dans cet exemple où la déclaration du «pouvoir russe» (incarné par le président Dimitri Medvedev) se trouve enchâssée entre une description brutale des faits et un commentaire métalinguistique traduisant en langage «vrai» la déclaration en question (laquelle relève d'après le journaliste de la langue de bois locale):

> Il a fallu des dizaines de morts, des centaines de villages réduits en cendres, des milliers de kilomètres carrés de forêts carbonisés, des millions d'hectares de champs de blé desséchés, une base aérienne anéantie et une centrale nucléaire en danger pour que le pouvoir russe commence, du bout des lèvres, à admettre que «la situation est sous contrôle, même si une évolution négative n'est pas à exclure». *En dialecte kremlinois, cet euphémisme signifie: on est dans la merde.* (*Libération*, 07-08-2010)

Soit encore cet extrait de *La Carte et le territoire* de Michel Houellebecq, dans lequel c'est le commentaire du narrateur, rétablissant la vérité des faits, qui permet d'identifier comme une litote l'expression «un peu en désordre» utilisée par le personnage:

> Au moment où le taxi s'engageait dans l'avenue des Gobelins, il fut quand même envahi par une gêne.
> «J'ai peur que l'appartement ne soit un peu en désordre», dit-il.
> Evidemment elle répondit que ce n'était pas grave, mais en montant l'escalier son malaise s'accrut, et en ouvrant la porte il lui jeta un bref regard: elle avait quand même un peu tiqué. *«En désordre» était vraiment un euphémisme.*
> Autour de la table à tréteaux sur laquelle il avait installé sa chambre Linhof, l'ensemble du sol était recouvert de tirages, parfois sur plusieurs couches, il y en

17 Hoyt, R. (1983): *Trotski se fait la paire*. Paris, Gallimard, 242.

> avait probablement des milliers. […] Et *non seulement l'appartement était en désordre mais il était sale*, les draps étaient presque bruns, et maculés de taches organiques.[18]

Par ailleurs, ce passage illustre clairement la différence entre litote et euphémisme: si le début de la description fait apparaître l'expression «un peu en désordre» utilisée par le personnage comme étant à la fois une litote et un euphémisme (même si le narrateur n'utilise que le second métaterme), avec la fin de cette description et la qualification de l'appartement comme *sale* (l'adjectif est en italique dans le texte d'origine), l'euphémisme se confirme mais on sort du strict cas de la litote puisqu'on assiste à un glissement d'une catégorie sémantique (celle du «désordre») à une autre (celle de la «crasse»).

3.1.3 Le rôle du contexte

Lorsque le récepteur a accès à «l'état de choses» décrit par l'énoncé problématique, c'est en confrontant, d'une part, le sens littéral de cet énoncé et d'autre part, ce qu'il sait de ce référent et de ce qu'en pense le locuteur, que ce récepteur va être en mesure d'éventer la litote, sur la base d'un raisonnement tel que: «Il me dit que ce roman ‹n'a pas été un gros succès de librairie› alors que je sais qu'il sait qu'il a fait un bide complet, ou que tel événement est ‹regrettable› alors que je sais qu'il estime qu'il est proprement scandaleux; il veut sûrement signifier que ce roman a été un gros échec et que cet événement est scandaleux, mais pour telle ou telle raison il préfère recourir à une formulation atténuée».

En effet la mobilisation par le récepteur de certains éléments de son savoir «encyclopédique» s'accompagne généralement d'hypothèses faites sur les raisons que peut avoir le locuteur de ne pas s'exprimer directement:

> Il y a au moins une condition nécessaire à l'apparition de l'interprétation litotique, c'est que certaines raisons (peut-être des conventions sociales) s'opposent, dans la situation de discours donnée, à l'emploi d'un énoncé plus fort. (Ducrot, 1991: 137)

Ces raisons seront envisagées dans la section suivante. Pour le moment, insistons sur le fait que *les différents types d'indices interviennent généralement conjointement pour solliciter l'interprétation litotique, qui peut être plus ou moins évidente ou*

18 Houellebecq, M. (2010): *La Carte et le territoire*. Paris, Flammarion, 69-70.

incertaine. Et revenons pour conclure sur ce point au cas du fameux «je ne te hais point» de Chimène.

Il s'agit d'un énoncé grammaticalement négatif comportant un terme lui-même négatif, dont le sens littéral est donc loin d'être équivalent à celui d'un «je t'aime». La litote, si litote il y a, ne peut s'actualiser qu'à la faveur d'indices cotextuels et/ou contextuels.

Si l'on regarde le cotexte antérieur immédiat, on constate tout d'abord que cet énoncé constitue en fait une réfutation (renforcée par l'interjection «va») du présupposé inscrit dans la fin de la réplique de Rodrigue (III, 4, v. 972):

DON RODRIGUE

[…] Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main, qu'à vivre avec *ta haine*.

CHIMÈNE

Va, je ne te hais point.

DON RODRIGUE

Tu le dois.

CHIMÈNE

Je ne puis.

Quant aux raisons qui empêcheraient Chimène de s'exprimer directement, elles sont ici douteuses: son amour n'est un secret pour personne, ni pour la confidente de Chimène (donc pour le spectateur, *cf.* III, 3, v. 820: «C'est peu de dire aimer, Elvire, je l'adore» – «Je t'aime» serait donc en l'occurrence une litote!), ni pour Rodrigue lui-même auprès de qui Chimène s'est précédemment clairement «déclarée», en particulier peu avant l'hémistiche controversé («notre amour», v. 939, repris en écho par Rodrigue, v. 955). Même après le meurtre de Don Gomès par Rodrigue, cet amour ne semble pas être devenu inavouable (Elvire, v. 847-849: «Madame, croyez-moi, *vous serez excusable* / De conserver pour vous un homme incomparable, / Un amant si chéri»; Don Diègue, v. 1767: «Enfin, elle aime, Sire, et ne croit plus un crime / D'avouer par sa bouche une amour légitime»). Ce dont il s'agit en fait dans cette scène d'affrontement entre Rodrigue et Chimène, c'est d'un conflit entre deux représentations divergentes de la situation et des devoirs qu'elle implique,

– celle de Rodrigue: tu dois me haïr et me faire mourir – la haine dont parle Rodrigue est donc celle que Chimène *devrait* avoir, mais dont il sait qu'elle ne l'a pas (on peut donc suspecter sa déclaration de viser surtout à entraîner une dénégation, qui advient en effet);
– et celle de Chimène: mais non ça n'a rien à voir, je veux continuer à t'adorer, mais aussi te poursuivre en justice pour venger mon père (tout en espérant secrètement échouer).

L'énoncé doit donc d'abord être pris littéralement: «Il est faux que j'aie pour toi de la haine». Mais en même temps, le cotexte large ne peut pas ne pas venir contaminer le sens qui vient s'attacher à cet hémistiche. On admettra donc, réconciliant ainsi l'interprétation «imposée par la tradition scolaire» (Ducrot, 1991: 321[19]) et celle de ceux et celles qui se sont employé-e-s à critiquer cette tradition (voir Jaubert, 2008: 111-112), que l'énoncé de Chimène veut dire *à la fois* «Il est faux que je te haïsse» (réfutation de l'énoncé précédent) et «Je t'aime», voire «Je t'adore» (rappel de «déclarations d'amour» antérieures). Rodrigue d'ailleurs ne s'y trompe pas, puisqu'il commente aussitôt la réplique de Chimène en ces termes: «Quand on saura mon crime *et que ta flamme dure*», Chimène n'hésitant pas à confirmer que oui, sa flamme dure en effet, et la scène s'achève en un véritable duo d'amour.

3.2 Incertitudes interprétatives et enchaînement

D'une manière générale, comment B peut-il réagir à un énoncé de A susceptible de se prêter à une interprétation litotique? Il nous reste à envisager ce type de cotexte, qui sans fournir la clef de ce que «veut dire» E (*i.e.*, ce que A veut dire par son énoncé), permet de clarifier la position de B par rapport à A.

B peut indiquer à A:

– qu'il est entièrement d'accord avec son énoncé, mais sans préciser s'il le prend à la lettre ou comme une litote:

19 Ducrot (1991) envisage lui aussi la possibilité d'une interprétation autre que l'interprétation traditionnelle en terme de litote, en recourant à la notion de «polyphonie», mais sans appuyer l'analyse sur le détail du texte de Corneille.

Pierre n'est pas bête – C'est sûr![20]

– que quelle que soit l'intention communicative de A, il considère que son énoncé doit être pris à la lettre:

Les nouvelles ne sont pas mauvaises – Elles ne sont pas bonnes non plus.
Les nouvelles ne sont pas bonnes – Elles ne sont pas mauvaises non plus.

– ou au contraire, que l'énoncé n'est approprié qu'à condition d'être interprété comme une litote:

Il n'est pas antipathique – Il est même sympathique.
Ce n'est pas un héros positif – C'est une litote! / C'est le moins qu'on puisse dire!
C'est un peu cher – Un peu beaucoup!

Comme B reste évasif sur la façon dont il interprète l'énoncé de A, on ne peut pas parler de malentendu dans de tels cas. Il y a malentendu dès lors que B prend «au pied de la lettre» un énoncé manifestement fait pour être interprété comme une litote – deux exemples, le premier authentique (relevé au cours d'un oral d'examen) et le second humoristique:

Mademoiselle je ne vois pas où il y a une relative ici – Moi aussi je m'y perds!
Elle est pas donnée cette voiture – Non elle est vendue!

Plus qu'à des malentendus avérés, la litote se prête, étant donné la subtilité des indices sur lesquels repose son identification, à certaines incertitudes interprétatives, en ce qui concerne la nature exacte de X et en particulier son degré de force (supérieur à celui de S, mais de combien de crans?):

Il était certain que la litote diplomatique avait repris ici droit de cité, et que *«étonné» devait se traduire par «furieux», ou pour le moins, «irrité».*[21]

Ces incertitudes ne sont d'ailleurs pas gravement dommageables à la communication (comme elles peuvent l'être dans le cas de l'antiphrase, qui peut carrément prêter à «contresens»), étant donné la proximité de S et X qui peuvent même ne pas être, comme on vient de le voir, exclusifs l'un de

20 En cas d'expression d'un désaccord, il semble que les formulations ne soient pas exactement les mêmes en cas d'interprétation littérale («Pierre n'est pas bête. – *Mais si* il est bête!») et litotique («Pierre n'est pas bête! – *Quoi? / T'es folle!* Il est complètement stupide.»).

21 Récanati, J. (1980): *Un gentil stalinien*. Paris, Mazarine, 197.

l'autre: l'interprétation peut se localiser en un lieu flottant entre le sens littéral et un sens «plus fort», qui ne peut jamais être reconstitué qu'en pointillés.

C'est évidemment en cela que consiste l'un des principaux intérêts du trope, qui en présente bien d'autres.

4. La litote, pour quoi faire?

La litote vise à «faire entendre le plus en disant le moins» et à donner «plus d'énergie et plus de poids à l'affirmation positive qu'elle déguise» (Fontanier, 1968: 133) – mais que faut-il exactement entendre par ces formules? S'il est exact que pour identifier une litote il faut que l'on ait quelque raison de penser que le sens «déguisé» est plus fort que le sens affiché, il est moins évident qu'en exprimant X par le biais d'une litote on lui donne plus de «poids», sauf à admettre qu'en exigeant du récepteur un surcroît de vigilance et de travail interprétatif, la formulation litotique accroît du même coup la «saillance» du sens dérivé, et l'inscrit plus fortement dans la mémoire discursive. Mais cette formulation tire surtout bénéfice du fait qu'elle permet *la coexistence, mais avec des statuts différents, du sens littéral et du sens dérivé.*

- Si le sens dérivé correspond bien au «vrai» sens, il n'est jamais reconstituable, on l'a dit, qu'en pointillés (avec un degré d'évidence variable), la formulation litotique laisse donc au récepteur une plus grande liberté interprétative que son équivalent exprimé en des termes directs et explicites.
- La litote présente aussi moins de risque pour l'émetteur, lequel peut toujours se réfugier derrière le sens littéral qui étant plus faible, est aussi plus facilement acceptable et plus difficilement réfutable:

 C'est pas génial – C'est sûr!
 (*vs* C'est complètement nul – Faut pas exagérer!)

Se maintenant en filigrane dans l'énoncé, le sens littéral va en outre être responsable, comme dans tous les tropes, d'effets discursifs et interactionnels spécifiques. Dans le cas de la litote, ces effets sont essentiellement de deux types.

4.1 La litote comme procédé de la «figuration»

Le terme ne renvoie pas ici à la notion rhétorique de «figure» mais il sert à traduire celle de *face-work*, à partir de laquelle s'est édifiée depuis quelques décennies, dans la lignée des travaux de Brown et Levinson (1978 & 1987)[22], une théorie de la politesse ramenée à l'ensemble des procédés susceptibles de venir adoucir la réalisation des «FTA» (actes menaçants pour la face d'autrui); procédés appelés *softeners* ou *mitigators*, dont l'inventaire est riche et diversifié, et parmi lesquels figure justement la litote (exemple prototypique: «Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous»). Mais s'il convient de ne pas trop dévaloriser la face d'autrui (et même à l'occasion de la valoriser), il convient complémentairement de ne pas trop valoriser sa propre face («loi de modestie»)[23]. Ménagement de la face d'autrui, rabaissement de la sienne: telles sont précisément les deux fonctions reconnues à la litote par Fontanier ou Dumarsais (1988: 131: «On dit le moins par modestie ou par égard»). Et ce sont aussi les fonctions les mieux attestées de ce trope dans notre univers quotidien.

– Litote au service du tact, de la «gentillesse» et de l'«amabilité»:

> Votre passage à la réalisation, à l'âge de 42 ans, est finalement plutôt tardif.
> – *Vous êtes très aimable*, c'est un euphémisme… (Entretien avec Jacques Audiard, *Le Monde*, 31-07-2009)

> La distribution était, *comme on dit quand on veut être gentil*, pour le moins inégale.

Mentionnons ici un procédé de la litote particulièrement productif en français, à savoir le recours à l'adjectif «petit», remarquablement fréquent dans les FTA en tous genres (et en particulier les requêtes: «Tu peux me rendre un *petit* service?», «J'ai une *petite* question à vous poser», etc.), comme nous avons pu le constater à l'occasion d'une étude sur les commerces et les services:

22 Cette théorie permet d'ailleurs à Brown et Levinson (1987: 268-269) d'ajouter à l'explication de Ducrot mentionnée précédemment une autre explication, en relation avec le *face-work*, de la dissymétrie observable dans le fonctionnement des termes positifs et négatifs en structure négative.

23 Pour une présentation détaillée du fonctionnement de la politesse envisagée en termes de «travail des faces», voir Kerbrat-Orecchioni (1992, deuxième partie; et 2005, chap. 3, pp. 262-274, pour le cas particulier des minimisateurs «petit» et «un peu»).

> Une *petite* baguette s'il vous plaît / Il me faudrait une *petite* signature
>
> C'est *juste* une *petite* enquête, est-ce que vous avez quelques *petites* minutes à nous accorder […] faut remplir la *petite* fiche-là vous avez un *petit* coin de table ça serait plus confortable

où il alterne avec l'adverbe «un peu»:

> Je vais vous faire attendre *un peu* / vous avez le coup de pied *un peu* fort / c'est *un petit peu* cher / je suis *un peu* serrée dedans

– Litote au service de la modestie (Dumarsais reprenant Lamy reprenant Virgile: «Je ne suis pas si difforme»): les exemples que l'on peut en récolter sont légion, en particulier dans les échanges en milieu académique:

> Je vais maintenant présenter *ma petite théorie*
> *Moi qui bricole un peu* dans le domaine de la terminologie…
> J'ai fait des évaluations pour sa revue et je crois *qu'il n'a pas trop eu à se plaindre* de mon *petit* boulot…

4.2 La litote au service de l'ironie et de l'humour

A la suite de tant d'autres, Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976: 393) se sont eux aussi penchés sur le cas de «je ne te hais point», qu'ils analysent de façon contestable faute de revenir au texte («Chimène affirme qu'elle aurait dû haïr, qu'il eût été normal de haïr»), mais en rappelant un principe général juste, à savoir que dans les litotes par négation, l'énoncé a tendance à évoquer, pour la rejeter, la situation dont il nie l'existence – cela vaut d'ailleurs pour tous les énoncés négatifs (Martin, 1976: 104: «Constater que *la porte n'est pas fermée*, c'est présupposer qu'elle pouvait être fermée, c'est-à-dire qu'on pensait, qu'on prévoyait ou qu'on espérait qu'elle le serait»), mais le producteur d'une litote peut tirer parti de cette propriété pour produire divers effets incongrus ou comiques, qui naissent de la confrontation de ce que l'on sait de l'état de choses réel avec la représentation mentale de l'état de choses correspondant au contenu nié. Pour peu que l'énoncé comporte un présupposé carrément antiphrastique (voir *supra*, 2.1) ou qu'il vise simplement à disqualifier une «cible» (la personne sur laquelle porte le prédicat litotique, ou un énonciateur réel ou supposé auquel on pourrait attribuer la

représentation invraisemblable[24]), l'effet humoristique se double d'un effet ironique:

> Dans ce secrétariat *où on ne travaille pas de façon stakhanoviste*…
> La banque Rothschild, *qui n'est pas spécialement un repaire de gauchistes*…
> Patrick Le Lay, *qui n'est pourtant pas un anti-sarkozyste fanatique*…
> Cet éditeur, *dont la préoccupation première n'est pas de dénicher un nouveau Proust*…

Le procédé semble être particulièrement apprécié de certains humoristes, comme Didier Porte:

> Philippe Val, *dont le visage n'est naturellement pas spécialement avenant*, m'accueille avec la tête du gars qui voudrait m'apprendre que sa gonzesse s'est tirée avec Tariq Ramadan. […]
> Depuis que [Sarkozy] est aux affaires, *on n'a pas eu l'impression que l'affaiblissement du service public au profit du secteur privé constituait pour lui une perspective spécialement anxiogène.*

Pour conclure sur les différentes fonctions de la litote, reprenons rapidement dans cette perspective un corpus que nous avons eu l'occasion d'aborder sous d'autres angles: le débat Royal-Sarkozy du 3 mai 2007. Sans entrer dans le détail des différents exemples de litotes relevés dans ce corpus, voici comment ils se répartissent:

– Litotes dues aux animateurs: elles servent à adoucir une interruption ou une intervention en rupture par rapport à ce qui précède (PPDA: «on va faire *juste* une *petite* pause»), ou une question «personnelle» (PPDA: «une *petite* question personnelle *quand même un petit peu euh*»).
– Litotes dues aux débatteurs: elles sont presque toutes le fait de Sarkozy[25], avec les valeurs suivantes:
 • Modestie: «l'affaire de génération oui hm *je crois qu'il faut rester un petit peu calme là-dessus* (.) euh nous sommes des quinquagénaires (.) dans l'entreprise c'est pas les tout jeunes» / «*c'est pas très intelligent de dire ça*[26] mais c'est ce qu'ont fait tous les pays qui ont le plein emploi».

24 Où l'on croise de nouveau la notion de polyphonie…

25 Voir toutefois cet exemple de litote ironique dans la bouche de Royal: *«il est temps (.) il est temps»* (au sens de «il est grand temps, et même trop tard…»).

26 La phrase signifie bien que Sarkozy ne s'impute pas le mérite d'une idée géniale et originale.

- Ménagement de l'adversaire: *«ce n'est pas exact»* (8 occurrences[27]) / «vous avez une approche *très approximative* (.) sur un sujet quand même extrêmement (.) technique» / «madame *je ne pense pas que vous élevez la dignité du débat* en m'accusant d'être menteur».
 Mais ce qui est le plus remarquable dans l'usage que fait Sarkozy de la litote c'est qu'elle est presque toujours teintée d'ironie, ce qui va transformer en «pseudo-politesse» les prétentions adoucissantes de cette figure:
- (Pseudo-)modestie ironique: «je connais peut-être pas les dossiers madame mais *je suis assez cohérent*» / «ça fait tout de même un million de victimes en moins (.) *c'est me semble-t-il suffisant pour que je ne parte pas en courant* quand on évoque le mot bilan sur la sécurité».
- (Pseudo-)ménagement ironique: «*c'est pas gentil* de dire des choses comme ça» / «*c'est pas gentil* pour monsieur Jospin» / «vous avez une capacité à ne pas répondre aux questions qui est *tout à fait remarquable*» / «madame Royal si vous permettez *la précision n'est pas inutile dans le débat public*» / «*il est pas anormal* que le président de la République ait une idée de comment on finance les retraites» / «en 1992 époque où François Mitterrand était président de la République (.) *je ne sache pas qu'à l'époque (.) la France était (.) sous-administrée*».

5. Conclusion

Revenons *in fine* sur la différence entre la litote et l'euphémisme, dont les définitions sont proches – le *Petit Robert* (voir notre Introduction) parle dans les deux cas d'expression «atténuée», la litote comme l'euphémisme sont souvent utilisés comme «adoucisseurs» (dans le cas de l'euphémisme l'adjectif «doux» est même une sorte d'«épithète de nature»)… Sans doute la catégorie de l'euphémisme est-elle plus extensive que celle de la litote, par

27 Contre 6 occurrences de «c'est faux» (8 si l'on tient compte des formes répétées). Royal n'utilise quant à elle ni «c'est faux» ni «ce n'est pas exact», mais par trois fois «ce n'est pas vrai».

les formes qu'elle peut prendre comme par les fonctions qu'elle peut assurer (selon que l'euphémisme s'applique à une réalité déplaisante, dysphorique ou inconvenante, il jouera un rôle enjolivant, dédramatisant, aseptisant…): même si toutes les litotes ne sont pas des euphémismes (la relation entre ces deux figures est d'intersection et non d'inclusion), la plupart d'entre elles ont bien une fonction euphémistique, alors que nombre d'euphémismes ne s'apparentent en rien à des litotes (ex.: «Côte d'Armor» se substituant à «Côte du Nord» ou «Loire-Atlantique» à «Loire-Inférieure»). Il n'est donc pas étonnant que dans la langue ordinaire, ou du moins celle des médias, le terme d'euphémisme soit plus usuel que celui de litote (qui relève d'un registre nettement plus «savant»), pour qualifier métadiscursivement aussi bien[28]:

– des cas qui relèvent plus de l'euphémisme que de la litote, lorsqu'il y a changement manifeste de classe sémantique, ou que le terme utilisé est déjà très fort:

> *Virulente – c'est un euphémisme* – l'écriture de Liddell n'est pas pamphlétaire. (*Libération*, 16-07-2010)

– des cas qui constituent des litotes caractérisées, mais ayant en même temps la valeur d'un euphémisme:

> Ce gouvernement *ne devrait pas nous porter à l'hilarité*. Il est *plutôt étrange. Pour rester dans les euphémismes*, je dirai plutôt *qu'il aurait peut-être tendance à nous agacer*. (*Le Monde*, 30-05-1974)
>
> Madame Woerth elle-même, *en un élégant euphémisme*, a reconnu «*avoir sous-estimé* les risques de conflit d'intérêt». Effectivement. (*Libération*, 14-07-2010)
>
> Que Simone Veil inspire ou cautionne ce registre *ne lui fait pas honneur, et cette proposition constitue un euphémisme*. (*Libération*, 09-07-2010)
>
> «Les années 60-70 *ne sont pas la meilleure période urbanistique* que Lyon ait connue», rappelait récemment Gérard Collomb. *C'est un euphémisme*. (*Lyon people*, juin 2010)
>
> A priori, *rien de bien sexy* dans «Des hommes et des dieux», *c'est un euphémisme*. (*Les Inrockuptibles*, 08-09-2010)

28 Pour l'analyse de nombreux exemples de «jugements d'euphémisation» dans le discours politico-médiatique, voir Krieg-Planque (2004).

– et même des cas d'énoncés qui relèvent nettement plus de la litote que de l'euphémisme, comme dans «Dire que j'étais émue est un euphémisme», et plus nettement encore, dans cet exemple:

> Reste le phénomène Nathalie Baye. *«L'actrice qui monte»*, dixit certaine revue spécialisée. *Euphémisme*. Il y a quand même un bon moment qu'elle se tient au sommet. (*Libération*, 17-02-1983)

Gérard Genette (2006: 242) raillant dans son abécédaire *Bardadrac* ces emplois impropres du terme «euphémisme»:

> EUPHÉMISME
> *Je n'aime pas les salsifis, et c'est un euphémisme.*

Pas étonnant non plus que l'euphémisme ait eu ces derniers temps plus de succès que la litote auprès des chercheurs en analyse du discours[29]: c'est que cette figure touche à la sphère du politique – en tant qu'un des principaux vecteurs de la «langue de bois», du «novlangue» et du «politiquement correct», son étude débouche souvent sur une dénonciation de certains dévoiements du discours voire de la langue, dévoiements qui culminent dramatiquement sous les régimes totalitaires, mais qui peuvent aussi sévir de façon non anodine dans nos démocraties (même si, comme le montre bien Krieg-Planque [2004], le «jugement d'euphémisation» ne se formule pas toujours en termes de condamnation).

De son côté, la litote est un objet qui relève plutôt de la rhétorique. On l'associe à un registre délicat, raffiné, «urbain»:

> Il a plu toute la journée sur tout le territoire. *En langage des villes*, on pourrait dire qu'il n'a guère fait beau. (Bulletin météo, France Inter, 12-10-2006)

Ses enjeux et ses implications sont de nature plus socioculturelle que politique, comme l'illustre à merveille le théâtre de Marivaux. Opposons, par exemple, cet extrait du *Jeu de l'amour et du hasard* (III, 2):

29 Voir entre autres sur cette figure: le chapitre 8 de Bonhomme (2005); Paissa et Druetta (2009); Horak (2010), dont la perspective est essentiellement diachronique (l'ouvrage offre une synthèse critique des différents traitements de l'euphémisme de l'Antiquité gréco-latine à nos jours); ou l'ouvrage publié sous la direction de Jamet et Jobert (2010), qui regroupe des contributions relevant d'approches linguistiques aussi bien que discursives, socio-pragmatiques ou littéraires.

> DORANTE. – […] Supposez que Lisette *eût du goût pour moi*…
> MARIO. – Du goût pour lui! où prenez-vous vos termes? *Vous avez le langage bien précieux pour un garçon de votre espèce.*
> DORANTE. – Monsieur, je ne saurais parler autrement.
> MARIO. – C'est apparemment avec *ces petites délicatesses-là* que vous attaquez Lisette? *Cela imite l'homme de condition.*
> DORANTE. – Je vous assure, Monsieur, que je n'imite personne.

à ce passage d'*Arlequin poli par l'amour* (sc. 11):

> SILVIA. – […] Mais écoutez, n'allez pas me demander combien je vous aime, car je vous en dirais toujours la moitié moins qu'il n'y en a […]
> ARLEQUIN. – […] M'aimez-vous beaucoup?
> SILVIA. – Pas beaucoup.

Le Dorante du *Jeu de l'amour et du hasard* est un homme de condition travesti en homme du peuple, mais il est trahi par la «préciosité» de ses litotes. Silvia, la bergère d'*Arlequin poli par l'amour*, s'exerce à la pratique d'un langage retenu, conformément aux recommandations de sa cousine, mais elle s'y prend bien maladroitement – c'est que l'art de la litote est un art extrêmement subtil!

Délicate à pratiquer, la litote est encore plus difficile à analyser car les problèmes qu'elle pose sont nombreux et divers, relevant tout à la fois de la syntaxe, en ce qui concerne en particulier le fonctionnement de la négation et l'identification de sa «portée»[30]; de la sémantique – ce n'est rien moins que la question, tapie au cœur de la réflexion sur le sens, du parler «juste» et de l'adéquation des mots aux choses que soulève la litote (ainsi d'ailleurs que son cousin l'euphémisme): étant donné que l'on peut toujours, et c'est heureux, appeler un chat bien autrement que par le mot «chat», à partir de quand se rend-on coupable de «dérapage» et de «manipulation»? sur ce point les avis peuvent évidemment diverger[31]; de la pragmatique enfin, avec toutes sortes de questions dont celle-ci, qui ne se rabat pas exactement sur la précédente: dans quel cas le recours à la litote est-il approprié au contexte

30 Sur cette notion opposée à l'«incidence» et au «foyer», voir Larrivée (2001) et Touratier (2002).

31 Voir par exemple Krieg-Planque (2003) sur le cas de l'expression «purification ethnique».

d'énonciation, ou au contraire déplacé et inconvenant[32]? Car il y a des situations où c'est la formulation adoucie qui a quelque chose d'«obscène»:

> Il est des cas où *les mots doivent suivre l'inflation de l'épouvante*. User de la litote et d'un ton feutré sur ce qui se passe au «Kampuchéa démocratique»? Autant accrocher un Hieronymus Bosch dans un boudoir! (*Le Monde*, 15-10-1978)

Nous ne prétendons nullement avoir fait ici le tour des nombreux problèmes que pose cette figure, et encore moins de les avoir résolus: au carrefour de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, la litote est encore loin d'avoir livré tous ses secrets.

Bibliographie

Bonhomme, M. (2002): «Figures du discours et ambiguïté», *Semen* 15, 11-24.
–, (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.
Brown, P. & Levinson, S. (1978): «Universals in language usage: Politeness phenomena». *In* Goody, E. (éd.), *Questions and Politeness. Strategies in Social Interaction*. Cambridge, CUP, 56-289.
–, (1987): *Politeness. Some Universals in Language Usage*. Cambridge, CUP.
Ducrot, O. (1980): *Les Echelles argumentatives*. Paris, Minuit.
–, (1991): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.
Dumarsais, C. C. (1988): *Des tropes ou des différents sens*. Paris, Flammarion.
Fontanier, P. (1968): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.
Genette, G. (2006): *Bardadrac*. Paris, Editions du Seuil.
Grice, H. P. (1979): «Logique et conversation», *Communications* 30, 57-72.
Horak, A. (2010): *L'Euphémisme. Entre tradition rhétorique et perspectives nouvelles*. München, Lincom Europa.
Jamet, D. (2010): «Historique et procédés linguistiques de l'euphémisme». *In* Jamet, D. & Jobert, M. (éds), *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours*. Paris, L'Harmattan, 31-49.
Jamet, D. & Jobert, M. (éds), (2010): *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours*. Paris, L'Harmattan.
Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.
Kerbrat-Orecchioni, C. (1980): *L'Enonciation*. Paris, Armand Colin.
–, (1986): *L'Implicite*. Paris, Armand Colin.

32 Voir dans l'*Examen du Cid* (Paris, Flammarion, 2002, pp. 201-202) le passage où Corneille doit se justifier d'avoir prêté à ses personnages des pensées «quelquefois trop spirituelles pour des personnes fort affligées».

–, (1992 & 1994): *Les Interactions verbales*. T. II & III, Paris, Armand Colin.
–, (2005): *Le Discours en interaction*. Paris, Armand Colin.
Krieg-Planque, A. (2003): *«Purification ethnique». Une formule et son histoire*. Paris, CNRS Editions.
–, (2004): «Souligner l'euphémisme: opération savante ou acte d'engagement? Analyse du ‹jugement d'euphémisation› dans le discours politique», *Semen* 17, 59-79 (http://semen.revues.org/2351).
Larrivée, P. (2001): *L'Interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*. Bruxelles, Duculot.
Martin, R. (1976): *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris, Klincksieck.
Paissa, P. & Druetta, R. (éds), (2009): «Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire», *Synergies Italie* n° spécial (http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Italie-special/italiespecial.html).
Perelman, Ch. & Olbrechts-Tyteca, L. (1976): *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
Rabatel, A. (2008): «Figures et points de vue en confrontation», *Langue française* 160, 3-19.
Stati, S. (1979): *Le Système sémantique des adjectifs dans les langues romanes*. Paris, Jean Fayard.
Touratier, C. (2002): «La négation (essai de définition et portée)», *Infothèque francophone* (http://www.up.univ-mrs.fr/wclaix).

Litote et négation[1]

Montserrat LÓPEZ DÍAZ, Université de Saint-Jacques-de-Compostelle

1. Introduction: litote, rhétorique et pragmatique

Nous interrogerons la figure rhétorique de la litote dans une optique sémantico-pragmatique, notamment à travers les énoncés négatifs. Ces réalisations ont lieu accompagnées soit de termes marqués comme les doubles négations, soit de termes positifs constituant des négations simples.

On dit que la litote est une figure de rhétorique qui dit moins afin de faire entendre plus en essayant d'affaiblir par l'expression une pensée qui garde toute sa force. Figure de la diminution dont l'effet est la majoration, la litote, «au lieu d'affirmer positivement une chose, nie absolument la chose contraire, ou la diminue plus ou moins, dans la vue même de donner plus d'énergie et de poids à l'affirmation positive qu'elle déguise» (Fontanier, 1968: 133). On reconnaît habituellement à cette figure deux types de constructions:

(i) au moyen d'adverbes et d'adjectifs de restriction et d'atténuation, voire de noms limitatifs:

> Elle est plutôt ennuyée (= très ennuyée)
> Il a peu d'amis (= il n'a pas d'amis du tout)
> Il lui a un peu manqué (= beaucoup manqué)
> Vous êtes légèrement en retard (= très en retard)
> Il a fait une petite erreur (= il s'est lourdement trompé)
> Elle a de l'affection pour toi (= elle t'aime)

(ii) par la négation grammaticale et/ou lexicale du contraire:

> Ce n'est pas mal (= c'est très bien)
> Ils ne sont pas mécontents de la visite (= ils sont très contents)
> Son geste manque de tendresse (= est chargé de haine)

1 Travail réalisé dans le cadre du projet de recherche INCITE09 204 116PR.

> Leconte a été battu par un Suédois connu surtout de sa famille[2] (= totalement inconnu du public)
> Il ne fait pas grand-chose (= rien du tout)
> Il n'est pas fier de ce qu'il a fait (= il est honteux)

La litote est particulièrement utilisée pour suggérer le haut degré, dit-on, et ne se définit pas par un procédé technique propre, mais par l'effet produit en fonction d'un contexte discursif ou d'une situation de communication qui va fournir les pistes nécessaires au destinataire pour qu'il ne prenne pas l'énoncé littéralement:

> […] c'est au ton et aux circonstances du discours qu'est due particulièrement cette force et cette énergie de sens qui fait la *litote*: la forme grammaticale et le tour de phrase seul n'offriraient qu'une expression ordinaire, et qu'il faudrait prendre à la lettre. (Fontanier, 1968: 134-135)

En faisant comprendre plus qu'on ne dit, l'atténuation présumée de l'hypo-assertion ou assertion faible s'avère fausse, et la litote apparaît comme une figure complexe: «elle combine la forme ‹en deçà› de l'euphémisme et le rendement ‹par-delà› de l'hyperbole» (Bonhomme, 1998: 79). Mais si la litote dit les choses discrètement pour signifier davantage, elle doit s'opposer à l'hyperbole en ce que celle-ci constitue une expression superlative et emphatique afin d'impressionner par l'exagération[3], et à l'euphémisme car celui-ci dit de manière mesurée dans le but d'éviter la brutalité des mots et de cacher la réalité[4]:

> La litote consiste à dire moins pour faire entendre davantage, c'est-à-dire à choisir une expression atténuée de manière à renforcer l'information. Elle a donc une orien-

2 Exemple emprunté à Bacry (1992: 16).

3 A moins que toutes les deux se combinent, comme dans l'exemple «C'est tout sauf un imbécile», proposé par Kerbrat-Orecchioni (2002: 347), où le segment *c'est tout sauf* signifie hyperboliquement «ce n'est pas», alors que l'ensemble de l'énoncé signifie de façon litotique «Il est intelligent». Mais normalement, elles se différencient: ainsi, pour signifier que l'on est très fatigué, l'énoncé litotique dira «je suis un peu las» et l'hyperbolique «je suis mort».

4 Dupriez (1984: 205) note que si l'euphémisme est trop clairement perçu, il ne cache plus la réalité, et son effet adoucissant s'inverse pour devenir une litote.

> tation inverse à celle de l'euphémisme, qui cherche à amoindrir l'information. (Molinié, 1992: 207)[5]

On associe également de façon étroite la litote à la périphrase et à l'ironie. Et, en effet, la litote peut être périphrastique lorsqu'elle constitue une expression plus étendue que les termes qu'elle remplace. Elle a été rapprochée aussi de l'ironie antiphrastique, qui dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre. Mais il s'agit dans ce cas d'une énonciation absurde, invalidée par le propre locuteur disant par exemple *Quelle belle journée!* lorsqu'il pleut à verse. Ce faisant, le locuteur ironique dit A pour laisser entendre non-A et opère alors une inversion totale, ce qui fait la différence avec la litote, qui pratique la diminution en vue de produire une amplification (Ducrot, 1984: 210). Il dira alors à propos d'une journée grise et pluvieuse qu'*Elle n'est pas très belle*, voulant donner à entendre qu'elle est complètement maussade[6].

La fausse atténuation exige par ailleurs la participation active du destinataire, qui doit imaginer ce qui n'est pas strictement dit. Or le locuteur peut lui aussi mettre en vue son stratagème et rendre évidente la litote grâce à l'enchaînement discursif: *Elle n'est pas mécontente de votre travail, tant s'en faut; Ils ne se détestent pas, loin de là.* Autrement, la fonction de la litote est d'orienter le récepteur vers une interprétation sans la lui imposer (Fromilhague, 1995: 114).

Ducrot (1972: 137) fait de la litote une loi rhétorique du discours, loi «qui amène à interpréter un énoncé comme disant *plus* que sa signification littérale». De ce fait, des exemples comme *Il a peu d'amis* ou *Il n'est pas mécontent de la visite* peuvent véhiculer deux interprétations, l'une litotique, selon laquelle on veut exprimer respectivement «Il n'a pas d'amis du tout» et «Il est très content de la visite», et l'autre littérale, qui ne fait pas apparaître de surinterprétation, où *peu d'amis* renvoie à un nombre réduit et *pas mécontent* à un état d'âme qui n'est pas exactement content car on dit autre chose.

5 La divergence entre les deux figures dans leur intentionnalité est encore pointée par Jaubert (2008: 108) et Horak (2010).

6 Selon Kerbrat-Orecchioni (1986: 154-155), on peut toutefois parler de «litote antiphrastique lorsqu'une expression faible, orientée négativement, renvoie non seulement à un état plus faible encore, mais même à un état zéro». Elle donne comme exemples: *une femme de petite vertu* (= de vertu nulle) ou *il n'y a pas tellement de monde* (= il n'y a personne), énoncés qui comportent les présupposés antiphrastiques *il y a vertu* et *il y a du monde* (Kerbrat-Orecchioni, 2002: 346-347).

C'est là reconnaître deux énonciations, l'une littérale disant moins et l'autre litotique qui dit plus. Cette loi n'a pas l'intention de tromper, elle ne contrevient pas à la loi de sincérité, même si elle ne respecte pas la loi d'exhaustivité: aussi l'énoncé *Va, je ne te hais point*, que Chimène émet à l'intention de Rodrigue, constitue-t-il une déclaration d'amour dans le contexte précis du *Cid*, car la protagoniste ne pourrait pas parler autrement. Or, les sous-entendus changent non seulement en passant d'une interprétation à l'autre, mais encore dans le flou de l'interprétation litotique, qui en réalité peut impliquer ou non le haut degré. Nous y reviendrons.

Le cadre de l'énoncé litotique est essentiel pour son interprétation, que ce soit le contexte de l'interaction ou le contexte de l'énoncé.

2. Les trois négations

On reconnaît à la négation trois valeurs essentielles selon l'usage qui en est fait dans les échanges linguistiques. Reprenons les trois exemples célèbres dus à Ducrot et repris par Nølke[7] et bien d'autres:

(1) Il n'y a pas un nuage au ciel.
(2) Ce mur n'est pas blanc.
(3) Paul n'a pas cessé de fumer, en fait il n'a jamais fumé.

Nølke, à l'instar de Ducrot, considère qu'ils relèvent respectivement de la négation descriptive, polémique et métalinguistique. Leurs valeurs pragmatiques sont donc différentes.

On considère que (1) est un cas de négation dite descriptive, qui porte uniquement sur le contenu de l'énoncé, car «elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire» (Nølke, 1993: 235). En conséquence, cette négation constitue un jugement d'un locuteur qui décrit un état du monde assertant qu'un contenu ne correspond pas à la réalité. Autrement dit, *Il n'y a pas un nuage au ciel* se limite à décrire le ciel, à dire com-

7 Ces exemples sont analysés en détail par Ducrot (1972: 38 et surtout 1984: 216-219) et ensuite commentés par Nølke (1993: 215-232).

ment il est, suite par exemple à une question comme *Quel temps fait-il aujourd'hui?*.

Selon Ducrot, l'énoncé (2) est très rarement utilisé pour décrire un mur. Correspondant à la négation polémique, il est de ce fait utilisé pour contrer une assertion précédemment avancée, explicite ou implicite, c'est-à-dire formulée effectivement par le destinataire ou par un tiers ou seulement prêtée à ceux-ci par le locuteur. On réfuterait ainsi l'affirmation précédente réelle ou supposée de l'énoncé positif *Ce mur est blanc*, le locuteur de l'énoncé négatif *Ce mur n'est pas blanc* n'étant pas d'accord, s'il est sale, dégradé ou qu'il a une couleur beige par exemple. La négation polémique affecte la réalité entre interlocuteurs et illustre le phénomène très général de la reprise du discours d'autrui par un locuteur qui superpose à l'affirmation de l'autre sa propre négation.

La négation métalinguistique en (3) suppose la présence d'un énonciateur qui dirait que *Paul a cessé de fumer* et d'un locuteur qui conteste alors ces mots tout en les reprenant et les corrigeant dans *Paul n'a pas cessé de fumer, en fait il n'a jamais fumé*. La réfutation ne concerne pas le contenu comme dans la négation polémique; elle reste au niveau de la forme – c'est seulement l'expression *cesser de fumer* qui est concernée par la négation.

Toutefois, Nølke (1993: 218) finit par admettre que (1) pourrait aussi être polémique dans un contexte approprié, par exemple comme une réaction à un commentaire disant que le temps va vers la pluie; et que (2) indirectement est aussi une description du mur. Il reconnaît également que toute négation est descriptive, ne fût-ce qu'accessoirement, mais qu'on réserve cette étiquette pour les énoncés négatifs dont l'emploi met en relief la valeur descriptive.

Dans ces conditions, Nølke, toujours sous la bannière de Ducrot, propose une analyse polyphonique selon laquelle l'emploi fondamental de *ne … pas* est polémique. La polyphonie de la négation réside dans l'assemblage de deux voix, deux énonciations distinctes qu'elle concentre[8], de telle sorte que les négations métalinguistique et descriptive dériveraient de cette valeur polémique primaire. Pour ce qui est de la négation métalinguistique, on l'a

8 Pour Ducrot (1984: 215), un énoncé déclaratif négatif est porteur de deux points de vue: une assertion positive due à un personnage différent du locuteur (l'énonciateur E1) et un refus de cette assertion fait par le locuteur, qui est d'ailleurs le responsable de l'énoncé négatif (l'énonciateur E2).

vu, la polyphonie est facile à détecter, et dans la négation descriptive s'opère un effacement du point de vue de l'énonciateur, celui qui aurait pu proférer l'énoncé affirmatif correspondant[9]:

> Seul restera le point de vue du locuteur qui s'appuiera directement sur le contenu négatif dont on aura ainsi une affirmation simple. Selon cette analyse, la négation polémique est primaire […] La forme d'un énoncé peut rendre la lecture descriptive la plus plausible, mais elle ne peut jamais exclure totalement une lecture polémique. (Nølke, 1993: 223)

Selon la forme de l'énoncé, il y aura des lectures plus plausibles que d'autres. La négation descriptive sert tout simplement à décrire un état du monde, sans impliquer aucune idée de l'existence d'une présomption contraire[10]. Il s'agit là de l'affirmation d'un contenu propositionnel sous forme négative, sans allusion à d'autres contenus.

Larrivée (2005: 313-322) met en cause l'hypothèse de la primauté du polyphonique et conteste le point de vue généralisant de la négation primitivement polémique. Il est certes d'accord sur le fait que la négation polémique de *Paul n'a pas proposé cette idée, voyons!* est bel et bien polyphonique, tout comme la correction amenée dans l'emploi métalinguistique *Paul n'a pas proposé la question, il l'a imposée*. Mais il critique le fait que la valeur descriptive de la négation serait dérivée par l'effacement des traces des autres énonciateurs, comme dans *Paul n'a pas proposé cette idée*[11] (Larrivée, 2005: 314). Il refuse ladite proposition:

> La notion de dérivation du descriptif pose des difficultés méthodologiques considérables: à ma connaissance aucun diagnostic n'existe pour identifier la mise en place

9 La structure polyphonique de la négation descriptive dans l'exemple (1), *Il n'y a pas un nuage au ciel*, donne selon Nølke (1993: 222-223) un énonciateur E1 disant *Il y a des nuages au ciel*; et un énonciateur E2 qui affirme que ce que dit E1 est faux. Ainsi, l'énonciateur 2 ou locuteur efface le point de vue de l'énonciateur 1 par le truchement de l'énoncé négatif *Il n'y a pas un nuage au ciel.*

10 Nølke (1993: 241) fait encore noter à propos de la négation descriptive: «Je propose de concevoir la lecture descriptive comme le résultat d'une *dérivation descriptive*. Il s'agit d'une dérivation qui a lieu au moment de l'interprétation et qui consiste en une sorte d'effacement du point de vue pdv1. Seul restera donc le point de vue pdv2 (par défaut associé au locuteur) qui s'appuiera directement sur le contenu négatif dont on aura de cette manière une affirmation simple».

11 Le problème est que l'énoncé décontextualisé est un artefact du linguiste, et on ne peut pas savoir dans quelles conditions cette séquence a été réellement prononcée.

> et les degrés d'effacement, et le mécanisme semble donc au moins potentiellement surpuissant. (Larrivée, 2005: 319)

Tout énoncé négatif peut ainsi être compris à deux niveaux: simple négation du contenu ou réfutation de l'affirmation d'autrui. Ce sont le contexte et la situation qui doivent permettre de choisir l'interprétation la plus acceptable.

Notre propos ici n'est pas de trancher, mais de réfléchir sur les énoncés négatifs litotiques. On associe d'ordinaire la litote à la négation descriptive et non pas à la négation polémique. Or à notre avis, la figure se loge de toute évidence aussi bien dans les énoncés négatifs étant à l'origine descriptifs que dans ceux qui sont polémiques. Nous y reviendrons.

3. Les énoncés négatifs litotiques

3.1 Litote, double négation et négation cumulée

La négation d'un terme marqué correspond à ce qu'on appelle la double négation. Bien que l'on rattache en général l'interprétation litotique aux termes marqués ou négatifs comme *haïr, idiot, mal*, qui se définissent par rapport à leurs antonymes non marqués ou positifs, *aimer, intelligent, bien*, il y a également des termes non marqués qui sont susceptibles de véhiculer une litote dans une expression négative. Pour preuve les exemples suivants:

> Je ne puis vous louer (= je vous blâme)
> Il n'est pas fier de ce qu'il a fait[12] (= il est honteux)
> Ce n'est pas l'idéal[13] (= c'est affligeant)
> Il n'a pas beaucoup de moyens (= aucun moyen)

où *louer, fier, idéal, beaucoup* constituent bel et bien des termes non marqués par rapport à leurs opposés inférés qui eux sont marqués, *blâmer, honteux, affligeant* et *aucun*[14].

12 Exemples de Dumarsais cités par Kerbrat-Orecchioni (2002: 346-348).

13 Exemple pris chez Dupriez (1984: 278).

14 C'est assurément en raison de l'idée de réserve, de tempérance que transmet l'énoncé litotique et d'une lecture bien au-delà de ce qui est dit littéralement que l'on comprend

Le terme positif apparaît comme le pôle de référence auquel est assignée la définition naturelle du concept, l'étalon par rapport auquel se mesure et s'analyse le négatif, qui s'avère dès lors sémantiquement second[15]. Aussi dans les couples d'antonymes *intéressant* vs *inintéressant, vitesse* vs *lenteur, vrai* vs *faux*, demande-t-on si un livre est intéressant, et non s'il est inintéressant, à quelle vitesse se déplace un vélo, non à quelle lenteur, ou encore si une information est vraie et non si elle est fausse, à moins d'avoir des raisons pour le faire (Muller, 1991: 62). Dans le même sens, on a pour modèle dans les couples *grand* vs *petit, haut* vs *bas* les termes génériques grandeur et hauteur, non petitesse et bassesse[16].

Ducrot (1972: 138) va jusqu'à prétendre que la négation d'un terme marqué serait différente du point de vue de la signification de celle d'un terme non marqué:

> S'il est vrai que *pas gentil* est peu discernable de *méchant*, et *pas beau*, de *laid*, il reste en revanche que *pas laid* et *pas méchant* sont très rarement équivalents à *beau* et à *gentil* […] Plus généralement, si la négation d'un terme positif (ou «non marqué») équivaut à peu près au négatif («marqué») correspondant, la négation de ce négatif est loin de ramener au positif […]

Il faut tenir compte du fait que l'effet litotique éventuel d'une construction négative est «plus net» lorsque le terme nié est lui-même négatif ou marqué (Kerbrat-Orecchioni, 1986: 114). Aussi *pas méchant* pour signifier «gentil» sera-t-il perçu comme plus fortement litotique que *pas gentil* signifiant «méchant». La litote fonctionne dans les deux sens, pourvu que le contexte s'y prête, et dire *Jean n'est pas petit!* peut signifier qu'il est «très grand», tout comme *Jean n'est pas grand!* peut être interprété comme «il est très petit». Et on a une lecture litotique dans les deux cas. Mais, en réalité, *pas grand* peut

a priori comme une litote l'énoncé *Elle n'est pas moche* plutôt que *Elle n'est pas jolie*, ce qui pourrait amener à songer dans une interprétation un peu trop sommaire que seuls les termes marqués dans les énoncés négatifs peuvent être susceptibles de litote.

15 «On supposera qu'il existe, dans la plupart des domaines lexicaux où il y a opposition lexicale de termes ne différant l'un de l'autre que par la négation, une polarisation du lexique qui privilégie comme terme neutre l'un des deux termes, que l'on peut décrire comme *pôle de référence*. Si X est pôle de référence, il sera défini par ses propriétés. Par contre, son opposé Y sera défini par rapport à X» (Muller, 1991: 57).

16 On demandera ainsi *quelle est la hauteur d'une tour*, le mot *bassesse* n'apparaissant pas dans un tel contexte, ou encore on voudra savoir si *Avatar est un bon film*, car si l'on pose la question *C'est un mauvais film?* on présuppose sans nul doute qu'il est mauvais.

signifier soit «assez petit», soit «très petit», et *pas petit*, «moyennement grand» ou «très grand». On aura ainsi le degré maximal opposé ou non, ce qui rend floue[17] le cas échéant l'interprétation litotique.

Du reste, tout porte à croire que lorsqu'on interprète les énoncés négatifs il semble qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des paraphrases affirmatives:

> L'interprétation des énoncés négatifs n'est à mon avis possible que parce que, du point de vue de la référence précisément, ils sont tels qu'ils équivalent à des énoncés positifs. […] Cette parité référentielle avec des énoncés positifs reconstituables est définitoire, du point de vue du sens, des procédures négatives existant dans les langues naturelles. (Forest, 1992: 36)

Cela est ainsi, peu importe que la négation soit à l'origine faite à l'aide de termes marqués ou non, ses équivalents sont toujours affirmatifs, même si hors contexte et situation il est souvent difficile de savoir quelle est la négation exacte d'un énoncé affirmatif ou de quel énoncé affirmatif un énoncé négatif est la négation. C'est pourquoi, comme on l'a vu *supra*, les énoncés affirmatifs équivalents de litotes résultant d'une négation peuvent varier.

Quant à la considération de la litote comme rattachée à certains emplois de la négation dite descriptive, il faut remarquer que c'est encore une fois le contexte qui décide. Ainsi, l'exemple archiconnu, prototype de la litote, *Va, je ne te hais point*, est un énoncé négatif polémique, car Rodrigue a des raisons de penser que Chimène peut le haïr, et elle réfute alors ses propos tout en lui faisant savoir qu'elle l'aime[18]: outre son utilisation illocutoire comme acte de rejet d'un énoncé positif précédent[19], cette assertion négative véhicule une lecture litotique descriptive de déclaration d'amour sur la toile de fond d'une énonciation réservée, celle-ci évitant le compromis inévitable d'une affirmation péremptoire, qui serait d'ailleurs reprochable. Dans ce contexte polyphonique, l'exemple illustre bien de ce fait la saisie d'une litote là où un énoncé plus fort aurait quelque chose de déplacé, de répréhensible:

> […] le déclenchement de l'interprétation litotique est étroitement lié au contexte d'énonciation. […] Il y a au moins une condition nécessaire à l'apparition de l'interprétation litotique, c'est que certaines raisons (peut-être des conventions

17 Le flou est un problème de signification ayant lieu lorsqu'une forme linguistique connaît une marge sémantique variable aux frontières imprécises (López Díaz, 2003: 425).

18 «*Rodrigue* – Ton malheureux amant aura bien moins de peine / A mourir par ta main, qu'à vivre avec ta haine. / *Chimène* – Va, je ne te hais point» (Corneille, *Le Cid*, III, 4).

19 C'est pourquoi Molinié (1992: 207) estime qu'il s'agit d'une fausse litote.

> sociales) s'opposent, dans la situation de discours donnée, à l'emploi d'un énoncé plus fort. (Ducrot, 1972: 137)

Dans la même optique de la négation polémique à l'origine, on peut expliquer la litote que B produit dans l'échange suivant[20], puisqu'il réfute les propos précédents tenus par A:

> A Laetitia n'est pas terrible. Elle est autoritaire. En toute vérité, elle ne me plaît pas beaucoup.
> B Bah, elle n'est pas moche, et puis surtout elle est intelligente.

L'énoncé possède ce que Muller (1991: 22) appelle une «adéquation descriptive», c'est-à-dire une adéquation du message vis-à-vis du référent[21]. On voit bien que B rejette les propos de A tout en faisant une description tempérée de l'objet référentiel, c'est-à-dire en disant quelque chose à propos des caractéristiques du personnage.

En revanche, quand on s'exclame devant un buffet copieux *On ne mourra pas de faim aujourd'hui!*[22], la négation apparaît d'emblée comme descriptive, puisque personne ne penserait le contraire. Ce serait encore la même chose pour la constatation *Ces deux-là ne se détestent pas*, pour asserter qu'ils s'aiment en toute réciprocité, le destinataire le sachant à l'évidence. C'est justement en raison de leur caractère inattendu que ces énoncés s'avèrent humoristiques (López Díaz, 2006: 122). Et la litote semble être dans ce cas précis une question de pur artifice: on n'utilise pas l'énoncé affirmatif *On va beaucoup manger aujourd'hui!* ou *Ces deux-là s'aiment passionnément* parce que l'expression semblerait trop forte ou autre. Par ailleurs, c'est seulement le

20 Les différents échanges proposés dorénavant sont des extraits de propos entendus lors de conversations à plusieurs participants.

21 Notre raisonnement est proche de celui de Muller (1991: 45): «En disant: *ce foulard n'est pas vert*, je puis vouloir rejeter l'énoncé: *ce foulard est vert*, mais ce faisant je transmets tout de même une information, celle que véhicule l'assertion négative, et qui revient à dire: *ce foulard est d'une autre couleur que le vert*, en utilisant la négation du prédicat pour signifier une valeur complémentaire de ce dernier». Il explique aussi la négation de la légende *Ceci n'est pas une pipe* du fameux tableau de Magritte représentant justement une pipe, qu'il tient pour une négation à valeur de rejet du présupposé attribué au spectateur regardant le tableau. De surcroît, il affirme que ladite négation est descriptive en ceci que l'observateur est conduit à interpréter la légende sur la voie de la fausse réalité de l'objet pictural, car il ne s'agit en aucun cas d'une vraie pipe (Muller, 1991: 49-50).

22 Exemple dû à Dupriez (1984: 278).

mode d'assertion qui est en cause, car le référent reste parfaitement circonscrit.

De type descriptif serait également l'exemple proposé par Ducrot (1984: 17-18): *Jacques ne déteste pas le vin*, qui aurait comme équivalent «Jacques aime beaucoup le vin», et qui serait le fruit de la réserve du locuteur afin d'éviter le risque de médisance. C'est pourquoi, selon Ducrot, l'expression indirecte choisie compromet moins le locuteur, car l'effet d'atténuation possible à travers l'interprétation littérale n'est pas totalement oblitéré, polyphonie oblige.

Par ailleurs, dans les échanges, on trouve aisément des énoncés négatifs ne signalant aucun rejet, qui sont strictement descriptifs et qui servent à asserter négativement une réalité conçue positivement, comme dans la réponse à la question: *Comment réagit le suspect? – Il n'a pas parlé*[23] (= il réagit mal). Il s'agit d'une réponse à une interrogation partielle pour laquelle la réponse inférée serait celle qui est attendue, et ensuite on pourrait enchaîner par exemple «Il n'a pas parlé». Certes, «Il réagit mal, il n'a pas parlé» serait plus naturel, même si le locuteur se penche seulement sur un détail, celui de rester coi, au lieu de faire un choix plus ciblé qui reste aussi évidemment inféré: «Il s'abstient de coopérer».

En résumé, plutôt que le fait que la négation est descriptive ou polémique à l'origine, c'est le contexte d'utilisation qui semble loger la lecture la plus plausible à effectuer, y compris la perception de la présence ou l'absence de litote.

Très proche de la double négation litotique est la négation cumulée (Riegel, Pellat & Rioul, 1994: 422-423), où deux négations s'annulent:

> Vous n'êtes pas sans savoir que l'entraîneur a dévoilé la liste (= vous savez)
> Elle ne dit pas non (= elle accepte)
> Je ne pouvais pas ne pas le voir (= je le voyais)
> Les brunes ne comptent pas pour des prunes (= les brunes comptent)

En outre, on pourrait en rajouter à ces paraphrases dans le sens de la majoration de la lecture litotique: «vous savez sans doute», «elle accepte avec plaisir», «je le voyais parfaitement», «les brunes comptent beaucoup». Par là même, comme litote est aussi synonyme de sous-information ou *meiosis*, car le sujet utilise une terminologie plus faible qu'il ne pourrait sans violer la

23 Exemple emprunté à Riegel, Pellat et Rioul (1994: 424).

vérité et que le destinataire en est conscient, on peut aussi finalement tenir la stratégie de certaines négations cumulées pour litotique.

A partir des différents exemples proposés, on voit à l'œuvre deux motivations divergentes de la litote: soit la précaution oratoire qui commande une énonciation réservée disant en réalité bien plus, soit le soulignement de la circonlocution inattendue – et par conséquent humoristique – qui prête au dire moins également l'effet de la majoration.

3.2 Litote, haut degré et flou

Bien que l'on associe un peu trop hâtivement l'interprétation litotique au haut degré, en réalité il s'agit là d'une généralisation, et on doit réclamer plutôt son caractère variable, voire vague ou incertain, car l'énoncé litotique peut signifier tout autant la majoration absolue que relative. Des cas concrets le prouvent: ainsi, l'énoncé vu ci-dessus *Elle n'est pas moche* (qui apparaît dans le contexte discursif: *Bah, elle n'est pas moche, et puis surtout elle est intelligente*) serait à interpréter de manière tant soit peu vague comme «elle est plutôt belle» ou «elle est assez belle». Il ne saurait certes être lu comme «elle est très belle», qui semble tout à fait improbable du fait que la seconde proposition vient rabattre la valeur de l'assertion négative en raison de l'adverbe *surtout* mettant l'accent sur l'intelligence du personnage au détriment de la beauté.

Dans l'échange suivant, qui est une demande de confirmation positive, on peut se demander s'il peut y avoir litote ou non. A et B dégustent une pizza:

A Elle est bonne, cette pizza, n'est-ce pas?
B Oui, elle n'est pas mauvaise.
A Comment? Tu n'es pas du même avis?

La réponse tempérée de B laisse sur sa faim A, même si celle-là est d'emblée affirmative en raison de la présence de l'adverbe *oui*. En effet, A réclame plus de précision, assailli qu'il est par le doute provoqué par une réponse négative indécidable qu'il ne sait pas trop comment interpréter. On le voit, *elle n'est pas mauvaise* marque une distance par rapport à l'assertion positive équivalente, «elle est bonne», car le sens littéral reste en quelque sorte et crée un certain effet d'atténuation; en tout cas il rend l'énoncé néga-

tif littéral plus faible que l'affirmatif (Van der Wouden, 1996: 146-147; Cabedo Nebot, 2009: 35). Mais qu'a voulu dire B au juste sous son air de désengagement? La réponse, d'apparence modérée, se voit accompagnée d'une intonation et d'un geste qui ne sont pas tout à fait enthousiastes. Or, si ceux-ci avaient été plus convaincants, ils feraient la lumière sur l'acquiescement de B.

L'éventuel vague de la lecture litotique se manifeste de ce fait assez souvent dans le discours par les doutes que les interlocuteurs manifestent concernant l'orientation de leur interprétation. Un exemple peut l'illustrer:

A J'ai remarqué cet article, il n'est pas mal.
B Vous le trouvez bien alors?
A Ah oui, absolument, il est très bien.

L'effet de litote est un effet de réserve, et *il n'est pas mal* devient suite à la précision supplémentaire requise *il est très bien*. Cette réserve pousse B à interpréter et à interroger en même temps car les contours du réel sont estompés. On admettra que le locuteur qui utilise une litote a une motivation pour ce faire, elle-même guidée par une intention et par un but à atteindre. Il pourrait paraître à A excessif de dire que l'article est «bien» ou «très bien», assertions plus fortes véhiculant l'éloge facile, qu'il ne souhaite pas rendre manifestes. Il se peut aussi qu'il veuille influencer le moins possible son interlocuteur et lui laisser de son côté la possibilité de juger lui-même en toute indépendance.

Dans le dialogue qui suit, *Il n'est pas pauvre celui-là* renvoie sans aucun doute à «il est très riche», voire «richissime», connaissance du référent oblige:

A Bill Gates, comme vous le savez, donne de l'argent un peu partout.
B Il n'est pas pauvre celui-là.

Là on retrouve la lecture litotique bien connue majorant jusqu'au haut degré la valeur des propos tenus.

Concernant la syntaxe, Lilti (2004: 102-104) fait remarquer la difficulté de certains enchaînements tenant compte de l'effet de litote dans un premier segment du discours. On peut ainsi prendre *Cet appartement n'est pas mal* comme une litote et l'interpréter comme «Cet appartement est superbe», mais il s'agit là inévitablement, comme dans toutes les litotes, d'un sous-entendu. Et les différentes manières de prendre celui-ci en considération

dans le discours peuvent s'avérer assez surprenantes: alors que la phrase *Il est superbe, je l'achète tout de suite* est parfaitement valable, une autre combinaison comme *?Cet appartement n'est pas mal, je l'achète tout de suite* semble improbable. Ce qui veut dire que l'énoncé *Il est superbe*, étant plus fort[24], n'a pas la même valeur que *Il n'est pas mal*. Par ailleurs, l'enchaînement *Cet appartement n'est pas mal, il est même superbe, je l'achète tout de suite* est acceptable et montre que la deuxième proposition est plus forte que la première, ce qui rend tout à fait acceptable la troisième, proposition accolée à la deuxième. Mais la combinaison **Cet appartement n'est pas mal, donc il est superbe* ne peut pas être acceptée, car il est impossible de faire apparaître la première proposition comme impliquant la deuxième dans le discours, quoique celle-ci soit inférée lors de la lecture litotique.

La litote est avant tout un effet de sens basé sur une atténuation simulée qui implique la possibilité de signifier plus, voire beaucoup plus. Bref, les énoncés litotiques apparaissent comme des sous-informations délibérées avec une intention subtile d'emphase.

4. Conclusion

On peut se demander pourquoi la négation peut être plus ou moins acceptable selon les circonstances. Ainsi, Muller (1991: 36-37) fait signaler que l'énoncé négatif *Pierre n'est pas le cousin de Marie* n'est pas pertinent si personne n'a prétendu ou laissé croire qu'il l'était, ou encore que dire *Le train n'est pas en retard ce matin* ne l'est pas non plus si personne ne s'attendait à ce

24 Lilti (2004: 105) fait un jugement en contradiction avec ce qu'elle asserte: «S'il est vrai que la signification litotique d'un énoncé *[Cet appartement n'est pas mal = il est superbe]* est plus forte que sa signification littérale *[Cet appartement n'est pas mal]*, elle n'est pas pour autant aussi forte que la signification de l'assertion positive équivalente *[Cet appartement est bien]*. Celle-ci, toujours sous-jacente, est mise à distance par la négation qui, du fait même de l'existence d'une signification littérale moins forte, en atténue la portée». Or la signification litotique ne saurait être moins forte que l'assertion positive équivalente, qu'elle soit interprétée en termes de moyenne *[Cet appartement n'est pas mal = il est moyennement bien]* ou de haut degré *[Cet appartement n'est pas mal = il est très bien]*.

qu'il le soit. Et qu'en est-il de la litote alors? Pourquoi emploie-t-on un tour négatif? En quoi l'assertion négative est-elle plus adaptée dans certaines circonstances que l'énoncé positif? Il semble qu'en français les termes négatifs aient une fréquence élevée (Riegel, Pellat & Rioul, 1994: 411). Dans la litote, d'après Cressot et James (1991: 62), «l'esprit, en quelque sorte sur la défensive, refusant de se compromettre par une affirmation, usera de tours négatifs qui ne l'engagent en aucune façon».

C'est par conséquent la tempérance et l'attitude de bonne compagnie qui ont fait dire à Churchill:

> Ma vie n'a pas été entièrement dépourvue d'aventures.[25]

Alors qu'on sait très bien qu'il a été acteur d'événements exceptionnels et qu'il en a vécu. Mais, par sa façon de dire, il témoigne d'un ethos de modération, et par là même d'un souci évident de politesse, car la litote en est une stratégie (Kerbrat-Orecchioni, 2002: 347). En effet, la modestie empêche le locuteur de «se lancer des fleurs». Et si par hasard il est amené à faire son auto-éloge, il doit le minimiser, ne serait-ce qu'en apparence, dans la mesure du possible.

On peut éviter également d'être péremptoire ou tranchant au profit de la prudence lorsqu'on parle d'autrui, comme dans l'exemple suivant[26]:

> Même si les sarkozystes rêvent de voir Obama et le chef de l'Etat français sauver le monde en chœur, tout sépare les deux hommes. Et ce n'est pas à l'avantage du second.

La négation émet une sorte de réserve face à une formule affirmative qui serait beaucoup plus directe, mais qu'on a voulu omettre, restant seulement lisible entre les lignes. On préfère le biais de la négation avec un terme positif ou non marqué, pour obtenir une lecture litotique sous-entendue: «et c'est bien au désavantage du second». La litote au moyen de la négation contribue ainsi à renforcer tout le jeu d'antonymes qui étayent une argumentation favorable à Obama et défavorable à Sarkozy.

Bref, la négation réveille l'idée du plus tout en mettant à distance l'affirmation, marge dans laquelle se niche la litote.

25 Exemple emprunté à Buffon (2002: 233).

26 Sous-titre de l'article «Une étoile noire est née, un astre blanc pâlit» signé par Nicolas Domenach, paru dans le magazine *Marianne* (08-11-2008).

Bibliographie

Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983): *L'Argumentation dans la langue*. Liège, Mardaga.

Bacry, P. (1992): *Les Figures de style*. Paris, Belin.

Bonhomme, M. (1998): *Les Figures clés du discours*. Paris, Editions du Seuil.

–, (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.

Buffon, M. (2002): *La Parole persuasive*. Paris, PUF.

Cabedo Nebot, A. (2009): «Análisis y revisión del sarcasmo y de la lítote: propuesta desde la Teoría de la Relevancia», *Boletín de Filología* XLIV-2, 11-38.

Cressot, M. & James, L. (1991): *Le Style et ses techniques*. Paris, PUF.

Ducrot, O. (1972): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.

–, (1984): *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.

Dupriez, B. (1984): *Gradus. Les procédés littéraires*. Paris, Union Générale d'Editions.

Fontanier, P. (1968): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Forest, R. (1992): «L'interprétation des énoncés négatifs», *Langue française* 94, 35-47.

Fromilhague, C. (1995): *Les Figures de style*. Paris, Armand Colin.

Gaatone, D. (1971): *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève, Droz.

Horak, A. (2010): «Un moyen euphémique erroné: la litote», *Cahiers de recherche de l'Ecole Doctorale en Linguistique française* 4, 58-67.

Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1986): *L'Implicite*. Paris, Armand Colin.

–, (2002): «Litote». *In* Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Editions du Seuil, 346-348.

Larrivée, P. (2005): «Les voix de la polyphonie négative». *In* Brès, J., Haillet, P. P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (dirs), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, 313-322.

Lilti, A.-M. (2004): «Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation», *Langue française* 142, 100-111.

López Díaz, M. (2003): «La parole approximative», *Verba* 30, 411-430.

–, (2006): «Des *humours* du discours publicitaire», *Questions de communication* 10, 119-134.

Molinié, G. (1992): *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, Le Livre de Poche.

Muller, C. (1991): *La Négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève, Droz.

Nølke, H. (1993): *Le Regard du locuteur*. Paris, Kimé.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994): *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.

Van der Wouden, T. (1996): «Litotes and downward monotonicity». *In* Wansing, H. (éd.), *Negation. A Notion in Focus*. Berlin, Walter de Gruyter, 145-168.

La litote est-elle «trahie» par le sens de sa négation?*

Corinne ROSSARI, Université de Fribourg (Suisse)

> Dans mon meilleur train d'aller et de chanter, j'entends quelqu'un derrière moi, je me retourne, je vois un Antonin qui me suivait et qui paraissait m'écouter avec plaisir. Il m'accoste, me salue, me demande si je sais la musique. Je réponds, *un peu*, pour faire entendre *beaucoup*. (Rousseau, *Les Confessions*, Partie I, Livre IV)

1. Introduction

La litote, comme l'euphémisme ou la métaphore, est une figure qui fait partie des compétences discursives des locuteurs. Il est d'ailleurs courant de gloser les litotes produites par *c'est une litote*.

(1) Mais quand ce qui est en jeu est important, il n'est pas inutile, c'est une litote, de prendre des décisions un peu réfléchies avant d'agir.
(http://knol.google.com/k/prise-de-d%C3%A9cision-en-situation-d-incertitude#, consulté le 23-10-2010)

Même si la figure est aussi aisément produite que décodée, le rappel de ce en quoi elle consiste n'est pas inutile. L'extrait suivant de *La Ville dont le prince est un enfant* (II, 2) de Montherlant est parfaitement éclairant.

(2) SEVRAIS. – […] Le théâtre classique n'est bien que dans la litote.
HENRIET. – La litote? Qu'est-ce que c'est que ça?
SEVRAIS. – C'est quand on dit moins que ce qui est. Quand Suréna et Eurydice se sont quittés en s'aimant du fond de leur cœur, mais Eurydice dit seulement: notre adieu ne fut point un adieu d'ennemis.

Le personnage de Sevrais donne en effet la caractéristique que l'on trouve dans tout bon manuel de rhétorique: dire moins que ce que l'on souhaite

* Je remercie chaleureusement André Horak pour les nombreuses informations qu'il m'a fournies et qui m'ont éclairée sur bien des points concernant cette figure.

communiquer en réalité. Si l'identification d'une telle figure ne semble pas soulever de grandes questions, les marques qui permettent de la déclencher n'ont en revanche rien de systématique. Comme le souligne Fontanier (1977: 133), la litote ne suppose pas l'usage d'une marque particulière: «cette figure peut être sans négation; cependant la négation s'y trouve le plus souvent». Et même quand il y a la négation au moyen de la forme *ne … pas*, il n'y a évidemment pas forcément litote. Sur les trois énoncés négatifs suivants seul le dernier déclenche une telle figure. Pourquoi?

(3) Ceci n'est pas une pipe. [Légende du célèbre tableau *La Trahison des images* de Magritte]

(4) L'argent ne fait pas le bonheur.

(5) Carla [Bruni Sarkozy]: «Pour être honnête, je ne déteste pas la pression médiatique». (*Le Figaro Magazine*, 29-05-2009)

L'énoncé de Carla Bruni Sarkozy signifie en effet sans ambiguïté: *J'adore l'exposition aux médias*. En quoi la négation de cet énoncé se différencie-t-elle de celle des deux autres qui ne véhiculent aucune litote? On ne serait en aucun cas tenté de leur attribuer le sens de «Ceci est tout le contraire d'une pipe» ou de «L'argent rend malheureux».

Mon propos sera de voir si cette figure, quand elle est formée au moyen de la locution *ne … pas*, est repérable par une interprétation particulière de la négation. Je commencerai par un bref survol de quelques descriptions de la litote proposées dans des manuels de rhétorique et en linguistique avant de passer à l'analyse de la négation dans les litotes. Je me fonderai sur la différence que Ducrot (1984) fait entre négation polémique et négation descriptive. Nous verrons que la locution *ne … pas* dans une litote correspond à une interprétation descriptive de la négation.

2. Survol de la notion dans les traités de rhétorique

La notion de litote est le plus souvent associée à deux dimensions apparemment antagonistes dans les traités de rhétorique: l'affaiblissement et le renforcement. Ce tour de passe-passe s'obtient formellement par une for-

mulation qui nie le contraire. La rhétorique antique met l'accent sur la *deminutio* (*Rhétorique à Herennius*, 2003: 194):

> La litote *[deminutio]* consiste à dire qu'il y a chez ceux que nous défendons – ou en nous-même – quelque avantage dû à la nature, au hasard ou au travail, en le minimisant et en l'atténuant par nos propos pour éviter d'afficher un air prétentieux.

La rhétorique classique met l'accent sur l'emphase. Beauzée explique en outre très précisément en quoi consiste formellement la figure:

> Figure de pensée par fiction, qui consiste à déguiser une affirmation positive par la simple négation du contraire, & dont l'effet est de donner à l'affirmation ainsi déguisée plus d'énergie & de poids. (Beauzée *et al.*, 1784: 477)

Le troisième extrait que j'ai retenu est issu du manuel de rhétorique littéraire de Lausberg. L'extrait sélectionné propose une analyse d'un exemple canonique de litote: la réplique tirée du *Cid* «Va, je ne te hais point» (III, 4). Lausberg examine soigneusement les conditions qui ont conduit la protagoniste à produire cet énoncé.

> Das Beispiel Cid […] zeigt die zwischen der *proprietas* und der Ironie liegende *aptum*-Funktion der Litotes. In der Situation wäre die *proprietas* >*je t'aime*< unziemlich: sie würde dem *aptum* nicht entsprechen. Die Ironie >*je te hais*< würde in der gespannten Gefährdungssituation nicht als Ironie, sondern als *proprietas* – als Ausdruck des wirklichen, da nach der Situation als wahrscheinlich anzunehmenden Gefühls – verstanden. Die einzige Äußerungsmöglichkeit besteht in der entschiedenen Negierung des von vornherein wahrscheinlichen >*je te hais*< durch die Formulierung >*je ne te hais point*<, die als verhüllte, dem *aptum* entsprechende seelische Interpretationshilfe für den Angesprochenen gemeint ist *(voluntas)*: die Litotes wird in ihrer gemeinten Bedeutung *(voluntas: je t'aime)* verstanden auf Grund der zwischen dem Sprechenden und dem Angesprochenen bestehenden prästabilierten Sympathie. (Lausberg, 2008: 304-305)

Pour synthétiser la pensée de Lausberg, on peut dire que la forme litotique est la seule qui s'offre à la locutrice pour exprimer son amour tout en produisant un énoncé conforme à la bienséance.

(i) La formulation *je t'aime* est inadaptée à la situation.
(ii) La formulation *je te hais* ne pourrait être interprétée comme ironique vu la situation.
(iii) Reste la négation délibérée de *je te hais* qui rend le sens voulu, étant donné la relation amoureuse passée entre la locutrice et son destinataire.

On retient de ce bref aperçu dans les traités de rhétorique que la litote est une figure très complexe. Elle permet à celui qui la produit de conjuguer à la fois le moins et le plus dans une même forme en convoquant une signification cachée, voilée, qui consiste en l'affirmation du contraire. L'enjeu de mon analyse sera de comprendre comment une négation va déclencher une interprétation dans laquelle l'expression de la propriété niée équivaut à affirmer plus fortement la propriété contraire.

3. Le décodage de la litote dans la littérature linguistique

La litote est vue comme une figure éminemment pragmatique. Marc Bonhomme (2005), dans son ouvrage de référence sur la *Pragmatique des figures du discours*, détaille les processus inférentiels mis en place pour décoder les figures. A propos de la litote, il détaille le processus inférentiel suivant dont je cite la première étape:

> «L'invention de ces machines, capables d'effectuer automatiquement les opérations arithmétiques de base, n'est pas de médiocre portée.» [Andler, *Introduction aux sciences cognitives*] […] Les lecteurs doivent restituer l'opération locutoire effectuée par Andler sur la tension de son énoncé. Andler semble, par une assertion seulement réactive, se borner à refuser l'évaluation à la baisse qu'on pourrait faire sur l'invention des machines en question. Mais en excluant cette alternative abaissante et en niant le terme marqué du couple antonymique Important-Médiocre, il suggère aux lecteurs, dans une assertion finalement renforcée et davantage informative, sa propre évaluation à la hausse: /*Je laisse entendre que l'invention de ces machines est d'une portée considérable*/. (Bonhomme, 2005: 105-106)

Bonhomme envisage un principe pragmatique que l'on pourrait fonder sur les maximes de Grice (1979), en l'occurrence la maxime de quantité, pour expliquer la façon dont on passe de l'interprétation littérale (réfutation de l'évaluation péjorative) à l'inférence déclenchée par la figure (évaluation fortement méliorative). Cette maxime prévoit qu'un énoncé ne doit être ni trop ni trop peu informatif. L'analyse de Bonhomme revient à dire que «ne pas être de médiocre portée» est trop peu informatif. L'interprétant récupère alors un contenu non littéral «être de portée considérable» qui est plus riche et donc qui permet de respecter la maxime de quantité. Le sous-

entendu déclenché par la litote correspond dans le cadre gricéen à une implicitation conversationnelle.

L'approche rhétorique et l'approche linguistique abordent la litote par deux biais différents: la rhétorique propose une analyse de ses conditions de production et la pragmatique de ses conditions d'interprétation. De mon côté, je vais me situer clairement du côté interprétatif, en analysant les propriétés des négations qui déclenchent des litotes.

4. La négation

Comme annoncé dans l'introduction, je vais me fonder sur la description de la négation que propose Ducrot (1984) dans le cadre de sa théorie de la polyphonie, pour voir s'il est possible de singulariser la négation d'un énoncé qui déclenche une litote.

Pour Ducrot, un seul et même énoncé est polyphonique si, sans qu'il ne véhicule une forme ou une autre de discours rapporté, il fait entendre une autre voix que celle du locuteur (dite voix de l'énonciateur). Ducrot (1984: 153) illustre ce cas au moyen de l'exemple suivant: «Puisque tu sais tout, tu peux me donner le tiercé dans l'ordre». Cet énoncé s'inscrit dans le contexte où X (le locuteur) se moque des prétentions de son ami Y.

> Dans ce cas, X (qui est à la fois sujet parlant et locuteur) fait entendre, dans une énonciation qu'il revendique comme la sienne, la voix de Y assertant qu'il sait tout. J'exprimerai cela en disant que l'énoncé, tout en donnant X comme auteur de l'énonciation (= locuteur), attribue cependant à Y (= énonciateur de l'assertion d'omniscience) une assertion que X ne prend pas à son compte, mais qui est censée s'effectuer pourtant dans l'énonciation même dont X est le responsable. (Ducrot, 1984: 153)

La notion d'énonciateur est particulièrement pertinente pour la description des énoncés négatifs. Ducrot (1984: 216) relève en effet «une dissymétrie entre les énoncés affirmatifs et négatifs». Selon lui, «l'affirmation est présente dans la négation d'une façon plus fondamentale que ne l'est la négation dans l'affirmation».

Il définit ainsi une classe d'énoncés négatifs dits polémiques qui ont la propriété de faire entendre le point de vue positif qu'il peut y avoir derrière une négation.

> […] [l']énoncé négatif (par exemple, «Je ne viendrai pas») présente son énonciation comme l'accomplissement de deux actes, respectivement l'assertion que la personne qui parle viendra, et le refus de cette assertion. Or il est clair que ces deux actes ne sont pas attribués au même être. Certes, le refus est attribué au locuteur (personne à laquelle renvoie le *je*), mais l'assertion refusée est attribuée à quelqu'un qui peut être l'allocutaire, ou un tiers déterminé, ou la voix publique: l'énonciation du locuteur est donc pour ainsi dire partiellement prêtée à un personnage différent de lui, et qui est seulement un énonciateur […] (Ducrot, 1984: 152-153)

Pour faire ressortir ce point de vue positif, Ducrot prend le cas du connecteur *au contraire* qui, dans un énoncé négatif comme le suivant, va récupérer la propriété en cause mais sans la négation.

(6) Paul n'est pas gentil, au contraire il est détestable.

Ducrot (1984: 216) relève que le segment qui suit *au contraire* n'est pas «contraire» au premier segment pris dans sa totalité (celui comprenant la négation), «mais au point de vue positif que celui-ci […] nie et véhicule à la fois».

Si l'on revient à la litote du *Cid*, on remarque que le test de l'enchaînement au moyen de *au contraire* la fait disparaître *ipso facto*:

(7) Va, je ne te hais point, au contraire je t'aime de tout mon cœur.

En effet si Chimène avait enfreint les règles de la bienséance que Lausberg envisage et avait produit ce dernier énoncé, aucun critique n'aurait jamais vu une litote dans le premier segment et Corneille ne serait pas ce qu'il est! Le premier segment est compris comme purement réfutatif: Chimène y fait entendre la voix de Rodrigue qui soutient le point de vue selon lequel elle le hait. Elle le réfute et ajoute à cette réfutation le vrai sentiment qui l'anime. L'énoncé qui suit *au contraire* coïncide ainsi avec le sous-entendu de la litote et son explicitation annule, par là même, la figure.

Si nous revenons maintenant à l'énoncé effectivement produit par Chimène, nous pouvons également le comprendre comme purement réfutatif (interprétation envisagée notamment par Bonhomme et Jaubert dont je prends les propos ci-dessous).

> Soit la déclaration de Chimène à Rodrigue dans *Le Cid* de Corneille, tenue pour un cas exemplaire de litote par plusieurs manuels: «Va, je ne te hais point». Sans doute, on est libre de voir dans cette occurrence une assertion en-deçà à effet renforçant (pour signifier: *je t'aime beaucoup*), et donc une énonciation litotique de la part de Chimène, désireuse de suggérer son amour à Rodrigue, tout en préservant les bienséances. Mais on peut également penser que Chimène a simplement voulu déclarer son absence de ressentiment envers Rodrigue après le meurtre de son père, «je ne te hais point» étant alors lu comme une énonciation littérale. (Bonhomme, 2005: 106)

> Alors la plus célèbre des litotes se révèle à l'analyse une litote discutable. Lorsque Chimène dit à Rodrigue (*Le Cid*, III, 4) «Va, je ne te hais point», elle répond en fait littéralement à la plainte de Rodrigue: «Ton malheureux amant aura bien moins de peine / A mourir de ta main qu'à *vivre avec ta haine*». (Jaubert, 2008: 111)

Bien avant, Thibaudet (1938: 133) avait également refusé de voir une litote dans cet énoncé:

> Mais en poésie la litote est souvent une invention de grammairien qui projette en Corneille ou en Racine sa propre pauvreté. Ni chez Corneille qui l'a dit, ni à plus forte raison chez Racine qui ne l'a pas dit, *Je ne te hais point* ne signifie *Je t'aime*. Il porte bien précisément et à plein sur l'idée de haine, il répond à ce mot de Rodrigue: *vivre avec ta haine*. Chimène ne peut pas ressentir pour Rodrigue la haine qu'elle doit au meurtrier de son père, et elle le dit.

Mais, même si l'énoncé se situe dans un contexte où Chimène s'oppose au point de vue de Rodrigue qui soutient qu'elle ne peut que le haïr: «Ton malheureux amant aura bien moins de peine / A mourir de ta main qu'à vivre avec ta haine», Rodrigue retient clairement la déclaration d'amour qui s'y cache, puisqu'il répond à cela «Quand on saura mon crime et que *ta flamme dure* […]».

L'énoncé produit par Chimène autorise donc deux lectures: la lecture accentuant la réfutation et une lecture où la réfutation est au second plan et où l'énoncé est compris comme une façon d'affirmer son amour en émettant un acte qui n'est qu'apparemment réfutatif.

Ces deux interprétations coïncident avec deux types de négations que Ducrot distingue: la négation polémique et la négation descriptive. Il y a en effet des négations qui ne font pas entendre le point de vue adverse. Ces négations sont incompatibles avec un enchaînement au moyen de *au contraire*, car le point de vue positif inhérent à la négation n'est pas disponible. Par exemple, si à la question d'un enseignant sur l'inattention d'un élève un médecin dit:

(8) Paul n'entend pas.

il n'y a aucune possibilité de faire suivre cet énoncé d'un segment préfacé par *au contraire*:

(9) ??Paul n'entend pas, au contraire il est sourd.

Dans ce cas, la négation est descriptive et le point de vue «positif» *(Paul entend)* même s'il est toujours présent syntaxiquement ne l'est plus sémantiquement. Ducrot (1984: 218) fait dériver ce type de négation de la négation polémique: «Comme troisième forme de négation, je reprends mon ancienne idée de négation descriptive, en lui conservant d'ailleurs son appellation. J'ajouterai simplement que je la tiens pour un dérivé délocutif de la négation polémique».

Les formes négatives peuvent s'éroder au point de ne plus faire entendre le point de vue positif auquel elles s'opposent. Par exemple, la négation morphologique d'un adjectif ne permet pas de récupérer la propriété positive sous-jacente à l'adjectif, alors que le même adjectif nié au moyen de *ne … pas* rend cette propriété accessible:

(10) Paul n'est pas discipliné, au contraire il est très désobéissant.

(11) *Paul est indiscipliné, au contraire il est très désobéissant.

La négation morphologique ne permet pas de faire référence au point de vue positif qu'elle réfuterait. Elle est devenue l'affirmation d'une qualité. Les énoncés comprenant une négation au moyen de la locution *ne … pas* mais qui résistent au test de *au contraire* – *cf.* (8) – ont les mêmes propriétés. Ils ne permettent pas de faire entendre le point de vue auquel l'énonciateur réagirait. Les énoncés compris comme litotiques sont de ce type. Ils peuvent être considérés comme des énoncés négatifs dont le point de vue adverse n'est plus récupérable (car *cristallisé* dans la terminologie de Ducrot) ou comme des énoncés pour lesquels il n'est pas pertinent de récupérer ce point de vue. Prenons l'exemple d'une litote presque conventionnelle comme *pas idiot* pour *très intelligent*. Dans un contexte où un locuteur est impressionné par la remarque pertinente d'un enfant, il pourra produire:

(12) Eh bien, en voilà une réflexion pas idiote!

Dans cet énoncé, il n'y a pas lieu de voir une réfutation d'un point de vue selon lequel la remarque est idiote, car ce dernier n'est pas pertinent. Certes,

la négation peut toujours être réinterprétée comme une négation polémique, mais alors le sens litotique disparaît et l'enchaînement avec *au contraire* est concevable:

(13) Paul n'est pas idiot, au contraire il est particulièrement doué.

Mais dans la tournure envisagée précédemment, l'enchaînement au moyen de *au contraire* reste difficile à concevoir:

(14) ??En voilà une réflexion pas idiote, au contraire c'est une réflexion très intelligente.

Le syntagme *pas idiot* compris «littéralement» ne permet pas de pointer le fait que la remarque est très pertinente. Il n'est donc pas suffisamment informatif. Se déclenche alors, par respect de la maxime de quantité, le sous-entendu *très intelligent*, qui, lui, assure à l'énoncé un potentiel informatif suffisant dans la situation envisagée.

En résumé, un énoncé négatif, comme celui qui suit, peut prendre au moins trois interprétations, dont une seule est litotique:

(15) Paul n'est pas un génie.

(i) Si l'énoncé est le bilan tiré d'un test concernant le quotient intellectuel de Paul, la négation est descriptive. Elle est suffisamment informative et elle ne déclenche pas de litote. C'est le cas de (8).

(ii) Si l'énoncé répond à une idée qui circule sur Paul, à savoir qu'il a la réputation d'être un génie, la négation est polémique et l'énoncé ne déclenche pas de litote non plus.

(iii) Enfin si l'énoncé est compris comme une description des capacités intellectuelles de Paul – le locuteur répond à une question du type: «Penses-tu que Paul soit capable de rédiger une thèse?» –, alors il est interprété comme une litote, car il est clairement sous-informatif pour cerner l'opinion que le locuteur a de Paul. Il déclenche un sous-entendu qui consiste en le contraire de la propriété niée, à savoir *Paul est stupide, idiot, etc.* Cette interprétation correspond à une implicitation conversationnelle déclenchée par le non-respect apparent de la maxime de quantité. Notre exemple est en effet calqué sur celui que prend Grice (1979: 66-67) pour illustrer le non-respect de la première règle de cette maxime.

> *Dérision de la première règle de Quantité.* [Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis]
> A rédige une recommandation pour un de ses élèves qui postule un poste en philosophie, et voici le contenu de la lettre: «Monsieur, M. X a une maîtrise remarquable de l'anglais, et il a été assidu à mes cours. Je vous prie d'agréer, etc.» (Glose: A ne refuse pas de jouer le jeu, puisque, s'il ne voulait pas coopérer, il pourrait fort bien ne pas écrire du tout. Il a parfaitement la possibilité d'en dire plus, puisque celui qu'il recommande est un de ses étudiants; par ailleurs, il n'ignore pas qu'on lui demande plus d'informations que cela. Il faut donc qu'il soit supposé vouloir transmettre une information qu'il répugne à exprimer noir sur blanc. Cette supposition ne tient que si l'on présume qu'il pense que M. X ne vaut rien en philosophie. C'est donc cela qu'il implicite.)

5. Conclusion

En conclusion, on peut retenir que la négation qui déclenche une litote a essentiellement deux propriétés:

(a) Il s'agit d'une négation qui est plus proche du pôle descriptif que du pôle polémique, ou pour dire les choses autrement, plus on a accès à une négation polémique, moins on a accès à une interprétation litotique. Si nous revenons à l'énoncé de Carla: «Pour être honnête, je ne déteste pas la pression médiatique», on peut en proposer une interprétation polémique. Il est possible de faire dire à notre protagoniste qu'elle s'insurge en faux face à ceux qui estiment qu'elle déteste la pression médiatique. Mais à qui aurait-elle pu faire porter la responsabilité de ce point de vue? Sachant que Carla Bruni Sarkozy est une ex-top model, on imagine mal un énonciateur assumant un tel point de vue. Elle ne s'oppose donc à personne en disant qu'elle ne déteste pas la pression médiatique et produit ainsi *ipso facto* une litote.

(b) L'interprétation descriptive de la négation doit être sous-informative. Comme on vient de le voir, se contenter d'exclure Paul de la catégorie des génies est nettement sous-informatif dans un contexte où l'on se renseigne sur ses capacités intellectuelles.

Revenons à présent aux énoncés (3) et (4). On a vu que leurs négations ne déclenchent pas de litote. On sait maintenant pourquoi. Elles sont clairement du côté du pôle polémique. La négation de «Ceci n'est pas une pipe» est paradoxale dans la mesure où le point de vue nié est aussi légitime que sa réfutation. Celle de «L'argent ne fait pas le bonheur» est conforme aux standards de la négation polémique. Ce qui vaut à cet énoncé son statut d'adage, c'est justement de s'opposer au lieu commun selon lequel l'argent fait le bonheur. Le caractère incontestablement réfutatif de ces deux négations bloque la litote: comme relevé initialement, on ne saurait entendre dans ces deux énoncés des sous-entendus comme *Ceci est tout le contraire d'une pipe* ou *L'argent fait le malheur*.

Bibliographie

Beauzée, N., Du Marsais, C. C., Marmontel, J.-F. & Voltaire (1784): *Encyclopédie Méthodique. Grammaire et littérature*. T. II, Paris, Panckoucke.

Bonhomme, M. (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.

Ducrot, O. (1984): *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.

Fontanier, P. (1977): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Grice, H. P. (1979): «Logique et conversation», *Communications* 30, 57-72.

Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.

Lausberg, H. (2008): *Handbuch der literarischen Rhetorik. Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*. Stuttgart, Franz Steiner.

Rhétorique à Herennius (2003): Paris, Les Belles Lettres.

Thibaudet, A. (1938): *Réflexions sur la littérature*. Paris, Gallimard.

Négativité et double jeu énonciatif

Alain BERRENDONNER, Université de Fribourg (Suisse)

> Ich bin der Geist, der stets verneint. (Goethe, *Faust*)

La litote? Vous ouvrez *Les Figures clés du discours* (Bonhomme, 1998), et vous constatez que tout ce que vous aviez à en dire s'y trouve déjà, et mieux formulé en quelques mots que vous ne sauriez le faire en cent. Je n'espère donc pas apporter ici quelque chose de nouveau, mais seulement annexer aux analyses du spécialiste quelques réflexions subsidiaires, ou transversales, inspirées par un point de vue extérieur à la rhétorique.

Le terme de litote, comme bon nombre de ceux que nous avons hérités de la tradition, recouvre une notion confuse. Ses définitions oscillent classiquement entre une saisie en tant que procédé ou en tant qu'effet interprétatif, d'où une place fluctuante dans la taxinomie des figures, et une délimitation indécise par rapport à certaines voisines, comme la métalepse[1] ou l'euphémisme[2]. Pour échapper à ce flou extensionnel, je fermerai le champ sur une sous-espèce particulière, qui tient lieu de prototype depuis l'origine des temps: il s'agit des énoncés négatifs qui suscitent une interprétation particulière, communément caractérisée comme une façon de «dire moins pour suggérer plus». Tous les exemples de litote cités par Du Marsais (1977: 107) sont de ce type:

(1) Je ne te hais point, Je ne puis vous louer, Je ne méprise pas vos présents, Il n'est pas sot, Il n'est pas poltron, Pythagore n'est pas un auteur méprisable, Je ne suis pas si difforme…

1 Fontanier (1968: 134).

2 *Cf.* par exemple Fromilhague (1995: 115): «L'euphémisme: malgré les apparences, on peut l'opposer à la litote dans sa valeur argumentative» *vs* Kerbrat-Orecchioni (1994: 67): «L'euphémisme […] peut exploiter divers procédés sémantiques [dont] la litote elle-même. […] Tout comme la litote, l'euphémisme est par excellence un *softener*».

C'est cet usage suggestif de la négation que je voudrais étudier ici. Je laisserai donc de côté les autres spécimens que l'on voit souvent rangés dans la même rubrique, en particulier les simples «exténuations» du type *Je suis un peu déçu* pour *Je le suis beaucoup* (qui me semblent d'ailleurs relever d'une manœuvre pragmatique différente). Mon objet, ainsi délimité, soulève au moins trois questions:

(a) Quelle est la valeur de base de la négation, à partir de laquelle doivent s'expliquer ses interprétations litotiques?
(b) En quoi consiste précisément l'effet de sens particulier perçu en (1)? Comment le représenter dans une théorie des significations implicites?
(c) Quelles sont les conditions, linguistiques et pragmatiques, qui doivent être réunies pour que cet effet de sens se produise?

1. Négation: valeur de base

1.1 La négation comme quantifieur

Pour caractériser le contenu sémantique de la négation, il importe de partir de son statut morpho-syntaxique. En français contemporain, c'est le morphème /*pas*/ qui exprime de façon constante la négation[3]. Au vu de sa distribution, ce morphème appartient à la classe des adverbes de quantité Q^t = {*pas, peu, beaucoup, assez, trop, plus, moins, autant, davantage*…}. Ce type d'unité s'emploie principalement dans deux positions:

3 Dans la grammaire du français standard (= écrit normatif), il y a cumul de /*pas*/ et d'une particule préverbale clitique /*ne*/. Mais il est bien connu qu'il existe une variante de grammaire concurrente, favorite à l'oral (80 à 90% des occurrences), dans laquelle /*ne*/ est absent. C'est donc bien /*pas*/ qui est actuellement la marque de négation commune à toutes les variétés. La grammaire du «standard» se singularise en outre par une règle spécifique «d'accord en négation»: si un argument du verbe comprend une négation, celle-ci est répliquée sur le verbe par le morphème /*ne*/, qui fonctionne ainsi comme une marque de flexion verbale négative.

(i) à l'intérieur d'un syntagme verbal, immédiatement après le verbe conjugué:

(2) (a) il (ne) pleut pas

(b) on peut pas parler (oral, CFPP2000)

(ii) à l'intérieur d'un syntagme nominal de forme [Q^t de N]. Dans cette position, /*pas*/ commute en outre avec des quantifieurs nominaux {*plein, bon nombre, un tas, une flopée, une quantité, une once, une larme, une minute*…}:

(3) (a) On nous a emmenés au milieu du camp, où nous attendaient deux messieurs. L'un avec *pas de cheveux*, l'autre avec des lunettes. (Goscinny)

(b) Nous payons 29,99 € tous les mois pour *pas de service*. (web)

(c) *Pas d'argent, pas de Suisses*. (Racine revu par le web)

La conception traditionnelle, logiciste, de la négation comme opérateur applicable à une proposition *p* pour former sa contradictoire *~p* ne permet pas de rendre compte des emplois du type (ii). Ceux-ci incitent plutôt à concevoir /*pas*/ comme un opérateur de quantification exprimant une quantité nulle. En (3), cet opérateur porte, classiquement, sur une place d'argument, qu'il value à zéro. Ce que l'on peut figurer par exemple, en aménageant le calcul des prédicats[4]:

(3a) Il a *pas de cheveux*: $Ø_x$ (cheveux (x) & avoir (lui, x))

Quant aux emplois du type (2), ils montrent que la langue naturelle permet aussi de quantifier les propositions. De fait, celles-ci ne sont autres que des noms d'états-de-choses, dont l'étendue dans la réalité, comme celle de tous les objets, peut être mesurée: dire *Il ne pleut pas*, c'est tout simplement évaluer à zéro l'extension du fait qu'il pleut. On peut exprimer formellement cela en figurant le contenu d'un énoncé verbal comme une proposition complexe *m(p)*, où *p* est un dictum (au sens de Bally [1965: 36], = prédicat + arguments) et où le rôle de modus est joué par une variable de modalité ontique *m*. La négation, en (2), peut alors être décrite comme un quantifieur liant la variable *m*, et lui assignant une valeur nulle:

(2a) Il ne pleut pas: $Ø_m$ (m (pleuvoir))

4 $Ø_x$ note un opérateur de quantification nulle, contradictoire de $\exists_x$.

(J'admettrai par ailleurs que lorsque *m* n'est pas liée, cette absence d'instanciation s'interprète par défaut comme une quantité moyenne, prototypique. Dire *Il pleut*, sans autre, c'est conférer au fait qu'il pleut son extension courante, celle qui est présupposée normale pour de la pluie.)

Bref, selon cette analyse, la négation du français ne sert pas à exprimer la fausseté d'une proposition, mais l'extension vide de l'état-de-choses qu'elle dénote[5].

1.2 La négation comme opérateur de réfutation

Une seconde propriété, bien connue, de la négation est sa fonction réfutative. On ne dit pas de but en blanc *Ma voiture n'est pas rouge*; un tel énoncé n'est pertinent que s'il vient démentir une croyance préétablie. Pour rendre compte de cette contrainte, on recourt généralement à la notion de polyphonie: le signifié d'un énoncé négatif représenterait deux énonciateurs, l'un qui soutient le point de vue positif, et l'autre qui le contredit (Ducrot, 1980: 50; 1984: 215; *et multi alii*). Mais on peut, me semble-t-il, faire l'économie de ce petit théâtre sémantique, en partant de l'idée que l'activité de langage met en relation trois éléments: un locuteur, un allocutaire, et un ensemble évolutif de représentations partagées, ou *mémoire discursive* (M), qui leur tient lieu de référent commun, et auquel ils font subir des transformations successives au moyen de leurs énonciations[6]. Les plus élémentaires de ces transformations consistent à ajouter à M un nouvel objet-de-discours O (individu, classe, événement, état-de-choses, etc.), ou inversement, à en retirer un

5 La plupart des états-de-choses sont quantifiables. Il en existe cependant quelques-uns qui ne le sont pas. Cela se traduit par le fait que les énoncés qui les nomment n'admettent pas d'être niés, ni modifiés par un quantifieur. *Cf. Voilà le printemps / *Ne voilà pas le printemps / *Voilà beaucoup le printemps.* Quant aux faits quantifiables, on sait qu'il en est de deux sortes: les uns sont graduables, *i.e.* admettent toutes les valeurs de quantification *(Je t'aime un peu, beaucoup, trop, pas du tout…).* Les autres sont non graduables, ils sont conçus comme des fonctions discrètes à deux valeurs seulement *(Mon train est arrivé / n'est pas arrivé / *est peu, beaucoup, trop arrivé).*

6 Voir Berrendonner (2002b & 2005).

objet qui s'y trouvait déjà[7]. Ces deux opérations référentielles de base, *assertion* et *réfutation*, seront notées respectivement +O et -O:

Déf. +O: $O \notin M \rightarrow O \in M$
Déf. -O: $O \in M \rightarrow O \notin M$

Réfuter un objet-de-discours implique donc son appartenance préalable à M. Celle-ci peut résulter d'une assertion accomplie antérieurement (par l'interlocuteur, en général):

(4) – Je suis sûr que c'est le prophète Elie.
– Mais non, ce n'est pas le prophète Elie. (Wilde, *Salomé*)

ou bien elle peut être présupposée à titre d'évidence qui «va sans dire». L'énonciateur, en réfutant O, montre alors qu'il tenait celui-ci pour un savoir tacitement partagé, bien qu'il n'ait pas été explicitement asserté. Exemple:

(5) A l'arrière ne se trouve pas une banquette, mais deux sièges séparés par un accoudoir. (presse)

Le journaliste auteur de cette chronique automobile traite le fait O = <*à l'arrière de la voiture, il y a une banquette*> comme un savoir partagé établi, parce qu'il s'agit là de l'état-de-choses normal, prototypique, à quoi chacun est censé s'attendre.

D'une manière générale, le seul moyen de réfuter un objet-de-discours O, c'est de le périmer, c'est-à-dire d'asserter un nouvel objet O' incompatible avec lui[8]. En somme, le principe qui règle l'évolution de la mémoire discursive et garantit le maintien de sa consistance est: «C'est le dernier objet asserté qui est valide». N'importe quel énoncé peut donc avoir un effet réfutatif. Il suffit pour cela qu'il contredise un savoir partagé en vigueur (par exemple, dire *Ma voiture est bleue*, si la croyance établie est qu'elle

7 Réfuter un objet-de-discours ne consiste pas à l'annihiler, mais seulement à l'exclure du savoir publiquement partagé. La mémoire discursive conserve par ailleurs, sous forme de métafaits valides, la trace de toutes les opérations qui ont été exécutées sur lui. Il s'ensuit qu'une fois créé, tout objet-de-discours devient proprement indestructible: on ne peut pas faire qu'il n'ait jamais existé.

8 Deux objets-de-discours sont incompatibles s'ils ne peuvent pas appartenir simultanément à M. Cette incompatibilité a le plus souvent le statut d'un lieu commun encyclopédique qui est lui-même un savoir partagé élément de M.

est rouge). Mais les énoncés négatifs ont à cet égard un statut particulier: ils ne se réduisent pas à l'affirmation d'une quantité nulle, qui pourrait occasionnellement servir à réfuter. Il s'y ajoute à titre de trait constant l'indication que cette affirmation est réfutative, *i.e.* a pour but de recouvrir et de périmer une quantité positive antérieurement valide. En d'autres termes, les énoncés négatifs, à la différence des autres, sont intrinsèquement marqués en tant qu'outils de réfutation. C'est pourquoi ils sont le moyen le plus couramment employé pour accomplir cette opération référentielle.

A la suite de Ducrot, on distingue communément deux emplois de la négation, dits *réfutatif* (ou polémique) vs *descriptif*; et l'on considère généralement que le second est issu du premier par dérivation délocutive (Ducrot, 1984: 218) ou par réduction de la polyphonie au seul point de vue négatif (Nølke, 1992). Mon idée est plutôt, comme on voit, que les deux aspects sont présents conjointement dans la valeur de base de la négation: celle-ci allie fondamentalement un trait descriptif (la quantification nulle) et un trait réfutatif (le présupposé que M contient une représentation contraire[9]). Partant, toutes ses occurrences en contexte sont à la fois, indissolublement, polémiques et descriptives, et la distinction des deux emplois n'a pas vraiment lieu d'être[10].

1.3 Négativité

Je suivrai en revanche Ducrot (2005: 116), lorsqu'il range la négation dans un vaste paradigme sémantique d'*opérateurs de négativité*, dont elle n'est que l'élément le plus en vue:

> La négativité, catégorie très générale, […] peut certes être marquée par l'insertion du verbe à l'intérieur de *ne … pas*, mais aussi en lui donnant comme sujet ou complé-

9 Définition: Un signifié linguistique S présuppose l'objet-de-discours O si l'énonciation de S implique, à titre de condition de pertinence, la présence de O en mémoire discursive.

10 Aussi bien Ducrot que Nølke soulignent d'ailleurs qu'il est très difficile de trouver des occurrences de négation purement descriptives. Celles qui s'en rapprochent le plus sont des emplois lexicalisés (*pas là* = «absent», *pas aidé* = «godiche», *pas sale* = «appréciable», *pas possible* = «exorbitant», etc.), qui ne relèvent plus de la combinatoire syntaxique ordinaire.

> ment le mot *peu* ou un syntagme en *peu de*, ou encore en faisant précéder une proposition d'un préfixe comme *je doute que* – énumération qui n'a pas la moindre prétention à l'exhaustivité, mais vise seulement à montrer l'étendue de la notion.

Une bonne illustration de cette thèse est le fait que les Q^t /*peu*/ et /*pas*/ sont souvent coordonnés, comme des quantifications alternatives qui emportent les mêmes conséquences[11]:

(6) (a) Il existe des groupes de phrases consécutives au sein desquelles les sujets n'introduisent *peu ou pas* de rupture. (copie d'étudiant)

(b) Les [tiques] mâles n'ingurgitent que *peu ou pas* de sang. (CERF)

Cette conception large de la négativité offre des perspectives de généralisation intéressantes pour le traitement des litotes. Elle permet en effet de ramener à l'unité celles qui reposent sur l'usage de /*pas*/ et celles qui recourent à un quantifieur non nul comme /*peu*/ ou /*guère*/. En somme, Fontanier (1968: 133) n'a pas tout à fait raison lorsqu'il déclare:

> *Vous êtes bien peu patient, bien peu sage* […] Ce sont là autant de *Litotes*, et les dernières prouvent assez que cette figure peut être sans négation […]

Car si ces exemples sont bien dépourvus de négation morpho-syntaxique, ils n'en contiennent pas moins un marqueur explicite de négativité.

Poursuivant l'inventaire, on doit aussi classer parmi les marqueurs de négativité des prédicats lexicaux, comme *être loin de* ou *manquer de*:

(7) (a) L'offre est loin de satisfaire la demande. (web)

(b) La France manque de volonté politique. (web)

ainsi que, d'une manière générale, tous les adjectifs évaluatifs de degré faible *(petit, étroit, mince, mauvais…)*. Ces derniers ont la particularité bien connue d'exprimer une évaluation relative à une norme[12]: ils présupposent l'existence d'un degré ou d'une quantité moyenne à hauteur de laquelle tel type d'objet possède normalement telle propriété, et prédiquent que cette quantité n'est pas réalisée. Ainsi, *un esprit étroit* est un esprit dont la largeur de vues se situe au-dessous de la moyenne. De même, une thèse qui *manque d'intérêt* est une thèse dont l'intérêt est inférieur à la norme, et si *x est loin de y*, c'est qu'il ne

11 On remarquera incidemment, en (6a), la cooccurrence de *peu* avec la particule préverbale *ne*.

12 Kerbrat-Orecchioni (1980), Giermak-Zielińska (1988).

possède pas le degré de proximité normalement attendu. Tous ces prédicats sont par nature des instruments de réfutation, en raison de leur sémantisme même: les attribuer, c'est toujours démentir une norme, autrement dit invalider un état-de-choses moyen qui est considéré comme réalisé par défaut. D'une façon générale, la négativité peut donc se définir comme le fait d'exprimer une quantification Q_2 inférieure à une quantification Q_1 présupposée[13].

1.4 Pertinence oppositive faible

Enfin, d'un point de vue pragmatique, les énoncés négatifs se caractérisent par une pertinence informationnelle plus faible que les énoncés positifs concurrents. La plupart des dictums, en effet, entrent dans des paradigmes à l'intérieur desquels ils font l'objet de choix oppositifs. Quantifier à zéro l'un des termes du paradigme ne dit rien des autres, et notamment, ne dit pas lequel d'entre eux peut recevoir une quantification normale ou maximale. Exemple trivial: annoncer *Ma voiture n'est pas rouge* renseigne fort peu sur la couleur du véhicule, et peut donner à penser que l'énonciateur ne fournit pas toute l'information pertinente qu'on est en droit d'en attendre[14].

C'est en raison de cette faible pertinence relative que les énoncés négatifs sont souvent suivis d'un second énoncé qui value positivement un contenu concurrent, et satisfait ainsi à l'exigence d'informativité maximale:

(8) (a) mais le problème c'est pas qu'ils habitent dans notre quartier # le problème c'est leur activité (oral, CFPP2000)

13 Ce qui distingue *peu* et *un peu*, qui expriment tous deux une quantification faible, c'est que seul le premier comporte un trait de négativité, c'est-à-dire fonctionne comme un opérateur intrinsèquement réfutatif (*cf.* les analyses de Ducrot). *Un peu*, en revanche, ne peut guère être employé pour réfuter à la baisse une quantité supérieure présupposée. *Cf. Il a bu, mais peu* vs *?Il a bu, mais un peu.*

14 On peut formuler les choses autrement: dans certains paradigmes oppositifs, comme celui des noms de couleur ou des prédicats évaluatifs, la quantification positive d'un élément implique la quantification nulle de tous les autres. Une proposition négative *p* = *elle n'est pas rouge* constitue donc une information plus faible qu'une proposition positive *q* = *elle est bleue*, puisque celle-ci implique celle-là *(q* ⊃ *p).*

(b) un jour j'ai dit le munster où ça se fabrique – on m'a dit *le munster ne se fabrique pas à Munster, il se fabrique à Metzeral* (oral, Sabio)

Des enchaînements comme (9-10), où les deux énoncés successifs sont liés par un marqueur explicite de gradation, attestent, s'il est besoin, que le premier revêt un degré de pertinence informationnelle moindre que le second:

(9) Il n'était pas corpulent, *voire* maigre, et il semblait mou, abattu. (Doa)

(10) Il n'était pas loin – il était *même* bien près – de penser qu'il venait de tuer un homme. (Simenon)

(11) Il n'était pas désagréable de penser que l'on éveillait l'intérêt de ce genre de personne, c'était *même* valorisant, estimait-il… (Djian)

2. L'interprétation litotique

2.1. Nous pouvons maintenant en venir à la litote. En quoi l'usage qui est fait de la négation en (12) s'écarte-t-il de son emploi «ordinaire», tel qu'on l'observe en (13)?

(12) Ce garçon-ci *n'est pas sot*, et *je ne plains pas* la soubrette qui l'aura. (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, I, 8)

(13) Certains vont dire ou écrire que Nicolas Sarkozy est un irresponsable. Pas du tout, il ne faut pas l'excuser et lui octroyer cette faiblesse qu'il n'a pas. *Il n'est pas dingue, il n'est pas sot*, il est tout simplement aux commandes d'un état dont il est le chef suprême. Cette fonction lui donne la possibilité de faire ce qu'il veut et il le fait. (blog)

En (13), la négation ne signifie rien de plus que sa valeur réfutative de base: le locuteur, se plaçant dans une situation où «certains» auraient asserté le fait O = <*Sarkozy est irresponsable*>, use de la négation pour asserter le contraire, et ainsi périmer O[15]. Les propositions négatives de (12), en revanche, ne s'interprètent pas comme de simples réfutations, mais comme des assertions positives déguisées. En assertant l'extension nulle d'un fait F, donc en

15 On m'accordera, je pense, qu'être *dingue* ou *sot* sont deux façons d'être *irresponsable*.

faisant mine de le réfuter, la locutrice donne à inférer un autre fait F', d'extension non nulle. Grossièrement:

(12') <il n'est pas sot> ↦
<il est plutôt / assez / très / extrêmement… futé / fin / spirituel / intelligent…>

On voit combien la paraphrase est malaisée. C'est que les inférences de ce type sont des abductions non déterministes. Elles ne permettent de conclure ni à une identité ni à une quantification univoques de F'. Tout ce que l'on peut inférer, c'est (i) que F' est un fait dont la présence en mémoire discursive implique la nullité de F (en d'autres termes, F' constitue une information plus forte que la simple non-sottise); et donc (ii) que F' est vraisemblablement un fait positif, sans qu'on sache à quel degré[16]. L'interprétation suscitée ne peut donc se définir mieux que comme l'abduction suivante:

(14) -F ↦ +F', tel que (F'∈ M) ⊃ (F∉ M)

2.2. Dans le fond, la définition de la litote qu'on se repasse depuis Donat, *Minus dicit quam significat*, «dire moins pour signifier plus», apparaît donc plutôt malencontreuse. Car l'interprétation selon (14) ne consiste pas à réévaluer à la hausse une quantification nulle (*pas sot* n'infère pas un degré supérieur de sottise), mais à convertir implicitement l'assertion d'un fait négatif en assertion d'un fait positif, plus informatif. La définition traditionnelle n'est donc recevable qu'à condition d'entendre par *moins* et *plus* non des quantités dénotées, mais des taux de pertinence informationnelle.

3. Conditions d'occurrence

3.1. Comme le montrent (12) *vs* (13), le même énoncé peut recevoir tantôt une interprétation réfutative ordinaire, tantôt une interprétation litotique. Cette dernière n'est donc pas liée à des caractéristiques linguistiques intrinsèques. En particulier, il n'est pas nécessaire, pour qu'il y ait litote, que le

16 Selon Klinkenberg (2000), le propre de toute figure est de communiquer une information sous-déterminée. On voit que la litote n'échappe pas à la règle.

prédicat nié soit un évaluatif. D'autres prédicats peuvent aussi bien faire l'affaire:

(15) [A propos de restrictions budgétaires:]
La culture n'est décidément *pas à l'abri* (et c'est une litote). (web)

Et s'il est vrai que la plupart des énoncés qui nient un contenu négatif sont des litotes, cela n'a rien d'une règle. Ex.

(16) Ton groupe n'est *pas peu connu* en France, il est carrément pas connu du tout! J'en ai jamais entendu parler! (web)

(17) L'amour parfait n'est *pas rare*. Il n'existe pas! (web)

(Ici, le contexte droit montre clairement que *pas peu connu* et *pas rare* ne sont pas des assertions positives déguisées, mais doivent être entendus «au propre» comme de simples réfutations d'une réfutation préalable.)

3.2. Comme l'ont souligné tous les commentateurs, ce n'est donc pas dans l'énoncé lui-même que se trouvent les indices déclencheurs d'interprétation litotique, mais dans son contexte. De fait, celui-ci contient généralement quelque propos, geste ou indice qui fait apparaître l'occurrence d'une énonciation réfutative comme un comportement *déplacé*. La réplique citée en (12), par exemple, fait suite à un échange montrant que <*Ce garçon a de l'esprit*> est déjà un présupposé partagé par les interlocuteurs:

(12) MARIO. – Monsieur Bourguignon, vous avez pillé cette galanterie-là quelque part.
BOURGUIGNON. – Vous avez raison, Monsieur; c'est dans ses yeux que je l'ai prise.
MARIO. – Tais-toi, c'est encore pis: je te défends d'avoir tant d'esprit.
SYLVIA. – Il ne l'a pas à vos dépens; et, s'il en trouve dans mes yeux, il n'a qu'à prendre.
[…]
SYLVIA, *à part*. – Ce garçon-ci n'est pas sot, et je ne plains pas la soubrette qui l'aura.

Autres exemples similaires: (10-11) *supra*, ou encore:

(18) Moi, lorsque je n'ai rien à dire, je veux qu'on le sache! Je veux en faire profiter les autres! Et si, vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, vous n'avez rien à dire, eh bien, *on en parle, on en discute*! Je ne suis *pas ennemi du colloque*. (R. Devos)

(19) On est *pas mal*, ici. C'est *super-sympa*, comme bled! (Varoux)

(20) Le verre fut vidé d'un trait, et cette fulgurante absorption fut suivie d'un *soupir très intense de satisfaction*. «Il est *pas sale*», commenta Globule. (Varoux[17])

Un sujet parlant qui exécute de telles suites d'actions exhibe un comportement communicatif non cohérent, à double titre.

3.3. D'une part, il affiche ouvertement une attitude réfutative, alors qu'il n'y a pas lieu. La locutrice de (12) assume le présupposé qu'au nombre des éléments de M, il y a le fait F = <*ce garçon est sot*>, et elle agit en vue de l'éliminer. Mais en réalité, le contexte antérieur ne contient rien qui permette de tenir F pour un savoir partagé mutuellement manifeste. Loin d'avoir été asserté antérieurement ou d'être une évidence notoire, F se trouve au contraire déjà exclu de l'état courant de la mémoire discursive. Son élimination apparaît donc comme une conduite intempestive, inappropriée aux circonstances. Il en va de même pour les réfutations contenues dans (18-20): pourquoi le locuteur se donne-t-il la peine de réfuter, puisqu'il montre juste à côté, par paroles ou par gestes, qu'il n'hésite pas à s'engager dans l'assertion d'une valeur positive?

3.4. D'autre part, au lieu d'exécuter ces réfutations, il aurait été possible d'apporter plus d'information pertinente en usant d'un énoncé positif. Sylvia aurait tout aussi bien pu dire *Ce garçon est assez / bien / très / extrêmement… spirituel*, ce qui aurait eu l'avantage d'asserter un fait déterminé et plus précisément quantifié. En préférant (12), elle actualise donc un énoncé faiblement informatif, qui ne satisfait manifestement pas à l'exigence de pertinence optimale.

17 *Pas sale* est une litote très catachrétique, mais néanmoins encore perçue comme telle, je pense. J'ai retenu cet exemple parce qu'il montre que l'indice contextuel dénonciateur n'est pas forcément de nature verbale. Ici, c'est un geste. Ailleurs, ce peut être simplement une série d'indices argumentatifs épars dans l'isotopie ambiante.

4. Litote et double jeu énonciatif

4.1. Ainsi, ce qui caractérise une énonciation litotique, c'est qu'elle entre en contradiction pratique avec l'état courant de l'information partagée et avec les actions communicatives avoisinantes qui l'ont produit. Or, d'une manière générale, lorsqu'un interprète se trouve confronté à une contradiction de ce genre, il la résout en faisant l'hypothèse que l'énonciation discordante doit être entendue au second degré, comme la *simulation* par le locuteur d'un acte de parole qu'il ne prend pas sincèrement en charge (Berrendonner, 2002a & 2011).

4.2. C'est ce qui se passe dans le cas des litotes. S'attaquer délibérément à un savoir partagé fictif, et l'abroger alors qu'il l'est manifestement déjà, ne peut être perçu que comme une conduite feinte, c'est-à-dire non comme une réfutation, mais comme le mime (= le signe iconique) d'une réfutation. Une telle opération communicative factice a surtout une portée interactionnelle. Elle peut entrer dans la mise en scène de deux scénarios:

– Ou bien l'énonciation litotique consiste simplement à nier un dictum positif. Elle simule alors la réaction à une assertion ou à une évidence tacite antérieure:

 (21) Il faisait encore frais mais la plupart avaient déjà ressorti les minijupes, et Annie *n'avait pas choisi la plus longue*. (Djian)

 (22) Cette campagne [publicitaire] n'est apparemment pas signée, ce qui *ne conforte pas* (et c'est une litote) la confiance que ce secteur nécessite. (web)

– Ou bien le dictum nié contient déjà lui-même une marque de négativité (quantifieur ou prédicat). L'énonciation se donne alors comme le troisième acte d'un débat: elle fait mine de répliquer à une réfutation antérieure, pour la contredire et en annuler l'effet:

 (23) Dans ces jours déplorables, une industrie nouvelle se produisit, qui *ne contribua pas peu* à confirmer la sottise dans sa foi, que l'art est et ne peut être que la reproduction exacte de la nature. (Baudelaire, à propos de la photographie)

 (24) Le village valaisan *n'est pas peu fier* de son champion du monde. (web)

 (25) C'est pas rare / pas idiot / pas nul / pas inutile / pas négligeable…

Dans les deux cas, le locuteur simule l'existence d'une controverse: il impute à l'allocutaire une croyance contraire à celle que celui-ci partage en réalité, et fait mine de la combattre. Cela revient à prêcher un converti, et cela permet en outre de s'en tenir en apparence à un geste purement réactif, et non initiateur. A agir de la sorte, on cumule donc facilité et prudence argumentatives[18].

4.3. En résumé, l'usage litotique de la négation consiste à mettre en scène une double simulation: d'une part, celle d'un locuteur qui serait affronté à un savoir partagé appelant un démenti; d'autre part, celle d'un locuteur qui serait optimalement pertinent en se contentant de démentir, sans rien mettre à la place. L'énonciation litotique est avant tout un *faire semblant* identifiable comme tel, et s'apparente en cela aux énonciations ironiques et autres figures de polyphonie. C'est ce qu'a bien vu Beauzée, qui les range ensemble parmi les figures de pensée «par fiction»:

> LITOTE, s. f. Figure de pensée par fiction, qui consiste à déguiser une affirmation positive par la simple négation du contraire […] (Beauzée *et al.*, 1784: 477)

De fait, litote et ironie partagent plusieurs propriétés communes.

4.4. D'une part, toutes deux ont dans l'argumentation un rendement essentiellement défensif. Comme les doubles jeux ironiques, les pseudo-réfutations litotiques sont avant tout un moyen d'éviter de se compromettre. Elles permettent d'atteindre un but assertif, tout en éludant les risques que ferait encourir une assertion positive explicite.

Parmi les énonciations les plus exposées à des réactions de rejet, il y a notamment celles qui assertent des quantifications explicites, aisément attaquables comme inexactes. L'intérêt qu'on trouve à leur substituer une litote, c'est que celle-ci, comme on l'a vu, laisse planer une indétermination sur la quantification signifiée (cruelle incertitude des calculs abductifs). Grâce à elle, le locuteur peut donc obtenir l'effet argumentatif d'une assertion positive, tout en restant dans une prudente imprécision, qui le met à l'abri d'une

18 Il arrive aussi que l'allocutaire coïncide avec le locuteur. Le débat mis en scène prend alors l'allure d'une sorte de soliloque délibératif. C'est le cas de (12), qui est un *a parte*, où Sylvia fait mine de se réfuter elle-même (≅ <*Contrairement à ce que je croyais / aurais pu croire*>, *ce garçon n'est pas sot*).

éventuelle bataille de chiffres[19]. C'est ce rendement qui, me semble-t-il, motive bon nombre de litotes rituelles en usage dans les écrits scientifiques:

(26) Comportements pacificateurs chez le macaque:
Chez les primates, *il n'est pas rare* qu'un individu vienne en aide à un partenaire impliqué dans un conflit en attaquant son opposant. (CERF)

L'auteur de ce texte joue sur deux tableaux. Tout en suggérant une fréquence significative, la litote lui évite d'avoir à avancer un chiffre précis.

Les actes illocutoires directifs, comme on sait, sont aussi une source potentielle de conflit, en raison des menaces qu'ils font peser sur les «faces» des interlocuteurs. Les accomplir indirectement *via* une pseudo-réfutation peut être un moyen de minimiser ces dernières. Comparer par exemple ce qui était affiché jadis à l'entrée des communes peu hospitalières (27), et ce qu'on y lit maintenant (28):

(27) Interdit aux nomades.

(28) Le stationnement des gens du voyage n'est pas autorisé sur le territoire de la commune.

La formulation (28), en réfutant le présupposé <*vous êtes autorisés à stationner*>, se présente comme une façon de détromper les intéressés, donc quasiment de leur rendre service. C'est évidemment moins offensant pour eux, et plus valorisant pour les mœurs oratoires du maire. (Décidément, on n'arrête pas le progrès social…)

4.5. Une autre propriété que la litote partage avec l'ironie, c'est qu'elle est de nature à susciter un doute interprétatif. Il est souvent difficile de décider si telle énonciation négative doit être entendue au premier degré, comme une réfutation-sans-plus, ou au second degré, comme une réfutation simulée, déguisant une assertion implicite. A preuve, le fameux «Je ne te hais point» de Chimène, autour duquel les rhétoriciens disputent depuis des siècles, les uns y voyant une litote, les autres plaidant pour une absence de figure

19 En outre, plus une quantité est élevée, plus son assertion risque d'être récusée comme abusive, et plus l'usage de la litote est opportun. C'est pourquoi on a tendance à considérer les litotes comme déguisant des quantifications positives maximales. Je ne suis pas sûr, cependant, que cette description soit justifiée dans la plupart des cas. Je crois plutôt que l'effet habituellement visé est simplement de suggérer une quantification vague.

(Jaubert, 2008). A preuve, aussi, le fait que les litotes donnent souvent lieu à des méprises: l'allocutaire ne se rend pas compte qu'il a affaire à une réfutation fictive, il la prend au pied de la lettre, et y réagit en dénonçant le présupposé indu sur lequel elle se fonde:

(29) – Il n'a pas l'air méchant.
– J'ai dit qu'il l'était? Bon Dieu, je sais qu'il est pas méchant, mais il me casse les nerfs. (roman policier)

(30) – Ça n'a pas l'air sale, vu d'ici.
– Ben pourquoi ce serait sale? (oral)

4.6. Pour se prémunir contre ce risque inhérent d'équivoque, certains locuteurs ont recours à l'insertion d'un commentaire métadiscursif. Dans le discours quotidien, un nombre étonnamment élevé de litotes apparaissent en effet accompagnées d'une parenthèse qui précise qu'elles en sont bien[20]:

(31) Mais je ne suis pas certain, *et c'est une litote*, que le Hamas souhaite un Etat palestinien. (web)

(32) L'état général de la ville ne nous inspire rien de très agréable *(et c'est une litote).* (web)

(33) Le Do It Yourself, je le snobe… pour la bonne raison que je n'y excelle pas *et c'est une litote.* (web)

Au cas où l'allocutaire hésiterait à le faire, la parenthèse lui confirme qu'il y a bien lieu, à partir de la réfutation -F, d'inférer l'assertion d'un fait positif +F'. Elle porte ainsi à son maximum le degré de confiance attribuable à une abduction qui, sans cela, risquerait de demeurer douteuse. Il est intéressant de constater que les ironies, elles aussi, sont parfois accompagnées de ce genre de parenthèse à fonction confirmative:

(34) Super, la niche fiscale (j'ironise).
Un grand bravo aux médias (c'est ironique).
Quelle mannequin!! (c'est de l'ironie, bien sûr) (web)

20 On recense de cette parenthèse environ 33000 occurrences sur l'internet (*dixit* Google), mais à peu près aucune dans Frantext depuis 1800. On peut en conclure que son usage est dédaigné des écrivains et autres scripteurs professionnels. Il semble être plutôt le fait de locuteurs moyennement instruits, qui, pour avoir fréquenté Chimène durant leurs études, savent *grosso modo* ce qu'est une litote. Quittes, d'ailleurs, à la confondre avec l'euphémisme: «Que Simone Weil inspire ou cautionne ce registre ne lui fait pas honneur, et cette proposition constitue un euphémisme» (courrier de presse).

Et il en va de même des polyphonies: lorsque le mime d'un discours exogène risque de ne pas être reconnu comme tel, l'insertion d'une parenthèse métaénonciative est un moyen usuel de prévenir son interprétation au premier degré:

(35) Au reste, le domaine de la poésie est illimité. Sous le monde réel, il existe un monde idéal, qui se montre resplendissant à l'œil de ceux que des méditations graves ont accoutumés à voir dans les choses plus que les choses. *Là, ce n'est pas moi qui parle, c'est Victor Hugo.* Sinon, côté technique, pas grand-chose à dire… (blog sur les charmes de la randonnée pédestre en Bretagne)

(36) Notre Président va, *je cite*, «réenchanter» la médecine générale… (?!) (web)

5. Conclusion

Ces analogies font de la litote et de l'ironie deux manœuvres discursives étroitement apparentées. Toutes deux reposent fondamentalement sur le même procédé: un faire-semblant énonciatif. Et toutes deux produisent le même effet: éluder la responsabilité d'une assertion et la mettre à la charge de l'allocutaire, qui doit l'inférer à ses risques et périls. Le diable, comme on sait, n'affirme jamais. Il se contente de nier, et d'attendre que les âmes assertives tombent d'elles-mêmes dans sa marmite.

Bibliographie

Bally, C. (1965): *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Francke.

Beauzée, N., Du Marsais, C. C., Marmontel, J.-F. & Voltaire (1784): *Encyclopédie Méthodique. Grammaire et littérature*. T. II, Paris, Panckoucke.

Berrendonner, A. (2002a): «Portrait de l'énonciateur en faux naïf», *Semen* 15, 113-126.

–, (2002b): «Les deux syntaxes», *Verbum* XXIV/1-2, 23-35.

–, (2005): «Question et mémoire discursive». *In* Rossari, C., Beaulieu-Masson, A., Cojocariu, C. & Razgouliaeva, A. (éds), *Les Etats de la question*. Québec, Nota Bene, 147-172.

–, (2011, à paraître): «Polyphonie I: énonciation et mimesis». *In* Berrendonner, A. (éd.), *Essais de néo-rhétorique*. Berne, Peter Lang.

Bonhomme, M. (1998): *Les Figures clés du discours*. Paris, Editions du Seuil.

Ducrot, O. (1980): *Les Mots du discours*. Paris, Minuit.

–, (1984): *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.

–, (2005): «La valeur négative de l'interrogation totale: son influence sur l'interprétation des interrogatives portant sur des concessives et sur des conditionnelles». *In* Rossari, C., Beaulieu-Masson, A., Cojocariu, C. & Razgouliaeva, A. (éds), *Les Etats de la question*. Québec, Nota Bene, 111-128.

Du Marsais, C. C. (1977): *Traité des tropes*. Paris, Le Nouveau Commerce.

Fontanier, P. (1968): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Fromilhague, C. (1995): *Les Figures de style*. Paris, Nathan.

Giermak-Zielińska, T. (1988): «Les adjectifs antonymes: statut logique et interprétation sémantique», *Langages* 89, 109-124.

Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980): *L'Enonciation*. Paris, Armand Colin.

–, (1994): «Rhétorique et pragmatique: les figures revisitées», *Langue française* 101, 57-71.

Klinkenberg, J.-M. (2000): «L'argumentation dans la figure», *Cahiers de praxématique* 35, 59-86.

Nølke, H. (1992): «*Ne … pas*: négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation», *Langue française* 94, 48-67.

La litote est-elle un contre-euphémisme? Négation, clivage énonciatif et lecture inversée

Anna JAUBERT, Université de Nice Sophia Antipolis, BCL, MSH

La litote est-elle un contre-euphémisme? La confrontation de ces deux figures apparentées sémantiquement, et néanmoins fausses sœurs, devait trouver un large écho dans ce volume d'Hommage[1]. Elle s'inscrit dans le renouvellement de la réflexion sur le langage figuré illustré par l'approche pragmatique de Marc Bonhomme[2]. A mon tour, emboîtant le pas au récipiendaire de cet ouvrage, je tenterai de cerner la figuralité instable du «discours en deçà» (Bonhomme, 1998). En effet on a souvent constaté qu'un même énoncé, reconnaissable comme un moins-disant, suscitait une réception euphémique *ou* litotique, ce qui revient à dire deux effets perlocutoires diamétralement opposés, sans présumer du fait qu'il pouvait être parfois plus pertinent de le rendre à une lecture littérale[3].

Pour analyser ces intermittences de la figuralité, je reviendrai sur ce qui fait la spécificité de la litote par rapport à l'euphémisme en approfondissant une approche pragmatique récemment développée (Jaubert, 2008). J'interrogerai ensuite la hiérarchie des procédures et l'instruction linguistique qui oriente le choix du récepteur.

1. Deux postures énonciatives

Depuis l'Antiquité, les philosophes s'intéressent à la rhétorique, conscients du rôle de l'*ars dicendi* dans les affaires de la cité. Aujourd'hui la même conception socialisée du langage inspire de nouvelles réflexions sur les figures.

1 Elle est visible dès certains titres: «Euphémismes et hyperboles dans les *Liaisons dangereuses*» (M.-J. Béguelin); «Y a-t-il des litotes euphémiques?» (A. Horak).

2 Voir notamment Bonhomme (2005).

3 Jaubert (2008).

La notion d'écart peut encore hanter leur représentation, pour autant celles-ci ne sont plus considérées comme des motifs ornementaux du langage, une collection de «procédés annexes d'expression»[4]: les figures posent la question cruciale du lien entre façons de dire, vérité du dire, et soubassement argumentatif, ou du moins relationnel, de notre énonciation. Le fait est qu'elles représentent un gain d'épaisseur énonciative qui problématise le dit. Sur fond de repères socioculturels associés à des marques linguistiques, la traversée énonciative devient visible, accompagnant la saillance figurale. Mais cette saillance reste aléatoire, sujette à éclipses ou à surinterprétation: qu'en est-il des conditions d'émergence de la litote?

Entre codification linguistique et ajustement aux intérêts du discours, notre approche articule posture énonciative et visée pragmatique des figures. La notion de points de vue en confrontation[5] constitue son cadre théorique. Les formes et le degré d'actualisation d'une co-présence de points de vue sont aussi divers que les figures elles-mêmes, où ils font clignoter la composante dialogique de notre parole[6]. En interrogeant le jeu inscrit de l'énonciation on remonte à la source de la bifurcation entre convergence sémantique et divergence pragmatique qui, traditionnellement, a défini l'opposition entre euphémisme et litote.

1.1 Dire moins, ou affecter de moins dire?

Lorsqu'on s'attache à la valeur argumentative des figures, on a coutume de rappeler leur incidence éthique. On ne saurait en effet convaincre sans être crédible; au-delà de l'ethos préalable, le discours projette un «ethos construit», l'image de soi que l'on donne en parlant d'une certaine façon[7]. Parler en deçà de la réalité est un comportement verbal accordé à certains codes sociaux, ceux de la politesse ou de la diplomatie qui stipulent un pacte de

4 Titre d'un manuel de H. Bonnard (Paris, Magnard, 1981) qui illustre cette tradition.

5 Une réflexion développée chez Rabatel (2008).

6 En pratique ces notions s'inscrivent dans la problématique englobante de «l'énonciation clivée» qui m'a permis d'ordonner les faits d'hétérogénéité énonciative (voir notamment Jaubert, 2000 & 2002).

7 On se reportera aux travaux de D. Maingueneau et de R. Amossy, voir notamment Amossy (1999).

non-agression; mais l'acte de langage adoucisseur peut s'arrêter à son premier impact, ou bien engager un calcul interprétatif.

De l'euphémisme à la litote, l'effet réputé différent tient à cette différence de parcours. Depuis Du Marsais, les traités répètent à l'envi l'orientation opposée de ces deux figures:

> *La litote ou diminution*, est un trope par lequel on se sert de mots qui, à la lettre, paraissent affaiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force: on dit le moins par modestie ou par égard; mais on sait bien que ce moins réveillera l'idée du plus. […] [Du Marsais donne ici l'exemple de la réplique de Chimène qui fera école.] On appelle aussi cette figure exténuation. Elle est opposée à l'hyperbole. *Elle est opposée aussi à l'euphémisme*[8] qui est une espèce d'allusion, avec cette différence, qu'on cherche à éviter les mots qui pourraient exciter quelque idée triste […] (Du Marsais, 1776: 145-146)

L'opposition est claire: l'euphémisme projette une atténuation supposée parvenir à son terme, alors que la litote, elle, ne fait qu'affecter l'atténuation, en laissant voir la feinte, ce qui revient non seulement à enrayer le processus minorant, mais à l'inverser, d'où la définition bien connue: dire moins pour faire entendre plus.

Mais pourquoi le locuteur, dans une duplicité énonciative qui, par le biais de l'antiphrase, n'est pas sans rappeler l'ironie, feint-il de revoir à la baisse l'intensité de son propos? La litote n'est pas rare dans nos discours, et nous venons, coup sur coup, d'en produire deux. C'est que sa formule enchaîne les bénéfices éthique et pragmatique. Le mouvement d'atténuation *engrangé* montre un locuteur capable de brider son expression, il gagne là une image de maîtrise discursive et de retenue de bon aloi; mais ce mouvement, aussitôt *dépassé* en vertu des «idées accessoires», suscite la réflexion et embarque l'allocutaire dans un calcul conversationnel complice de nature à *motiver* le détour de l'expression. La perte de la transparence immédiate a pour corollaire la mise à distance critique de l'énoncé. Prenons un exemple banal: dire que l'on n'est pas mécontent, c'est en effet dire moins que de se déclarer content, puisque dans l'échelle des sentiments il existe des paliers, et que l'on est en droit d'exprimer un sentiment moyen: la lecture littérale est possible et il est important qu'elle le soit (voir *infra* 2.1). Cependant, comme le

8 C'est moi qui souligne.

contexte et l'intonation démentent le plus souvent cette option, *un tel énoncé fait apparaître une non-coïncidence énonciative qui ne peut gagner sa pertinence qu'en se revalorisant*. Revalorisation communément avouée par les gloses: «il n'est pas mécontent, *je dirais même* qu'il est ravi», ou «il n'est pas mécontent, *je dirais même mieux*, il est ravi».

L'action de l'euphémisme est pour sa part beaucoup plus simple, Beauzée insiste sur son caractère direct:

> […] c'est une figure par laquelle on déguise à l'imagination des idées qui sont ou peu honnêtes, ou désagréables, ou tristes, ou dures; et pour cela on ne se sert point des expressions propres qui exciteraient directement ces idées. On substitue d'autres termes qui réveillent *directement* des idées plus honnêtes ou moins dures […] (Beauzée *et al.*, 1784: 39)

Certes, selon notre formule, l'atténuation n'est que «supposée» parvenir à son terme, puisque le récepteur n'est pas dupe de la formule édulcorée, et qu'il ne se trompe pas davantage que le récepteur de la litote sur la réalité du référent[9]. Pour autant, c'est un code qui est adopté, les termes sont acclimatés, ils appartiennent à un interdiscours lénifiant sur lequel, *a priori*, aucune distance critique ne s'invite. Au contraire, Bonhomme (2005 & 2010[10]) a bien observé que si l'intention euphémique est reconnue, l'euphémisme est raté (voir aussi Jaubert, 2010[11]). Il y a au fond de la figure le souvenir d'un esprit magique qui prête aux mots le pouvoir de refaçonner les choses désagréables en les voilant sous des signifiants plus doux; avouer l'euphémisme c'est alors en détruire la magie[12]. En tant qu'actes de langage l'euphémisme et la litote ont des conditions de félicité inverses.

9 Beauzée poursuivait d'ailleurs: «mais par les adjoints et les circonstances, l'esprit entend bien ce qu'on a dessein de lui faire entendre», si bien que pour Quintilien l'euphémisme ne suffisait pas à garantir la «pudeur romaine», et qu'il ne fallait pas selon lui seulement s'abstenir des paroles obscènes mais de la pensée que ces mots signifient (Beauzée *et al.*, 1784: 39).

10 «La réception de l'euphémisme. Entre réussite et échec interactif», Colloque *L'euphémisme revisité. Nouvelles perspectives pragmatico-discursives*, Berne, 2-3 septembre 2010.

11 «Un précieux moins-disant. La pragmatique de l'euphémisme conversationnel», Colloque *L'euphémisme revisité. Nouvelles perspectives pragmatico-discursives*, Berne, 2-3 septembre 2010.

12 Ce qui pose la question de l'euphémisme sui-réflexif (voir Krieg-Planque, 2004). On y verra en fait deux actes de langage consécutifs, le second modifiant inévitablement la portée initiale du premier.

1.2 La litote, un parangon de la «mise en sourdine»?

En dépit de cette opposition claire en principe, ces figures sont parfois brouillées par une apparente hybridation. En réalité plutôt un empilage où les traits figuraux sont hiérarchisés.

La litote, contrairement à l'euphémisme, réussit lorsque l'adoucissement est reconnu comme une feinte programmée. Considérée elle aussi comme un adoucisseur par les théoriciens de la politesse, elle vise cependant moins à adoucir qu'à exhiber une posture qui montre qu'on sait le faire, et que, bien appris, on sait aussi qu'il est de bon ton, ou drôle parfois, d'avoir l'air modeste. Beauzée la classait à ce titre, non dans les tropes, mais dans *les figures de pensée par fiction*. Cette distinction est-elle compromise dans le cas des figures combinées? Il devient plus indispensable que jamais de démêler ressemblances formelles et visée pragmatique: *la litote euphémique* produit avant tout un effet détensif: par là elle rejoint le jeu poli de l'euphémisme; inversement *l'euphémisme litotique* agit comme une litote en suscitant un re-calcul du sens.

Voyons sur pièces. Lorsqu'on énonce «Vous n'ignorez pas que…», ou «Vous n'êtes pas sans savoir que…», la négation du terme marqué, ou la double négation, affichent la forme canonique de la litote, mais ces énoncés très lexicalisés, et qui se substituent au trop vif «Vous savez pertinemment», atténuent la mise en cause de l'interlocuteur, ils fonctionnent donc comme des euphémismes: on les appellera *litotes euphémiques*[13]. Inversement, dans le propos de Tartuffe qui suit, Marc Bonhomme pointe à juste titre un *euphémisme litotique*:

> Le Ciel défend, de vrai, *certains contentements*;
> Mais on trouve avec lui des accommodements […]
> (Molière, *Le Tartuffe*, IV, 5)

puisque «certains contentements» dérobe sous une désignation vague les avances malhonnêtes du faux dévot. Mais le voile ne fait que souligner la sensualité cauteleuse du personnage. On relève (Jaubert, 2008) une dérive analogue pour l'euphémisme par antinomie de Figaro qui déguise sous la

13 P. Paissa parle dans ce cas de para-litotes («L'‹Algérie algérienne›: euphémismes et atténuations du dire à la fin de la guerre d'Algérie (*Le Figaro*, février-juillet 1962)», Colloque *L'euphémisme revisité. Nouvelles perspectives pragmatico-discursives*, Berne, 2-3 septembre 2010).

dénomination «petits moyens innocents» son intention de droguer toute la domesticité de Bartholo:

> Je cherche dans ma tête si la pharmacie ne fournirait pas quelques petits moyens innocents…
> (Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, I, 4)

mais qui surtout affiche dans une telle formulation son joyeux cynisme. A la faveur du contexte et de la diction de l'acteur, l'euphémisme peut donc basculer très vite dans une réception litotique. Au niveau de notre ressenti, l'orientation énonciative l'emporte sur la forme, avec de possibles hésitations. Ainsi s'expliquent les querelles d'étiquetage souvent déclenchées par les exemples. Soulignons le rôle de l'intonation pour guider les choix interprétatifs: si ce rôle est à ce point congruent c'est bien que la figure repose sur un clivage énonciatif. Nous y reviendrons, mais d'ores et déjà nous voyons se dessiner le lien entre la réinterprétation de l'énoncé et l'énonciation clivée. De ce fait on rangera sous la bannière des euphémismes litotiques, donc au final des litotes, *toutes les énonciations qui, en quelque lieu que ce soit, montrent la faille où perce la feinte de la formulation adoucie*.

Si l'adoucissement vient à être renforcé, sous l'effet conjugué du choix d'un nom *et* de son déterminant, l'idée de feinte monte en puissance pour déclencher une lecture ironique:

> Oh! oh! si brusquement! Quels chagrins sont les vôtres?
> Serait-il point, compère, à votre passion
> Arrivé *quelque peu de tribulation*?
> (Molière, *L'Ecole des femmes*, IV, 8)[14]

Cette lecture ironique indiscrimine pragmatiquement l'euphémisme et la litote en inversant l'orientation de l'un, et en accentuant celle de l'autre.

Un jugement célèbre mérite alors d'être interrogé. Pourquoi le classicisme, si nous en croyons Gide, tend-il «tout entier vers la litote»[15]? Pourquoi pas vers l'euphémisme, pourtant en affinité plus directe avec les impératifs de l'honnêteté?

14 Cité par Bonhomme (2005: 110).

15 A. Gide (*Incidences*, Paris, Gallimard, 1924, p. 40): «Le classicisme – et par là j'entends: le classicisme français – tend tout entier vers la litote. C'est l'art d'exprimer le plus en disant le moins».

En réalité l'euphémisme n'est pas exclu de la formule qui renvoie au sentiment commun, finement analysé par Leo Spitzer (1970), d'un «art de la sourdine», tel que selon lui l'illustre la tragédie de Racine. Un tel art englobe de fait plusieurs stratégies discursives d'atténuation, figurales ou non, où l'on citera pêle-mêle prétérition et laconisme, aposiopèse et ellipse, floutage de la référenciation par l'article indéfini, systématisation des verbes modaux, et toute une phraséologie de l'euphémisation métaphorique ou métonymique qui semble n'imputer l'ardeur amoureuse qu'aux «yeux»:

PYRRHUS

Me refuserez-vous un regard moins sévère? […]

ANDROMAQUE

[…] Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés
Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnés? […]

PYRRHUS

[…] Mais que vos yeux sur moi se sont bien exercés!
Qu'ils m'ont vendu bien cher les pleurs qu'ils ont versés!
(Racine, *Andromaque*, I, 4)

Le feu couve sous un discours très contrôlé: l'*ethos* se substitue au *pathos* mais n'en dit pas moins la passion ravageuse; dans la tragédie racinienne éthique et esthétique se fondent en faisant vibrer la voix assourdie.

Il faudra d'ailleurs prendre «voix assourdie» au sens propre également. On sait que Racine accordait la plus grande importance à la diction de ses vers: pour le rôle de Monime, dans *Mithridate*, il avait pris soin d'enseigner à La Champmeslé certaines formes de variation vocale, et, parmi elles, ce que j'appellerai une «litote intonative». Il s'agissait de prononcer sur un ton particulièrement bas les vers 1109-1112:

Si le sort ne m'eût donnée à vous,
Mon bonheur dépendait de l'avoir pour époux.
Avant que votre amour m'eût envoyé ce gage,
Nous nous aimions…
(Racine, *Mithridate*, III, 5)

L'émotion de la prise de conscience qui suit immédiatement, prononcée à l'octave au-dessus:

Seigneur, vous changez de visage!

bénéficie de ce violent contraste qui, à lui seul, traduit toute l'épouvante de l'héroïne devant les conséquences de son aveu, arraché par ruse.

La mouvance esthético-culturelle, que la postérité a perçu comme notre classicisme, semble en effet cristalliser cet habitus discursif. D'autres exemples sont célèbres, on pense au style épistolaire de la Marquise de Sévigné, notamment dans sa correspondance avec Mme de Grignan. Une «écriture de la tendresse» dit la force du sentiment maternel, tout en imposant un frein au débordement affectif[16]. On appréciera de même la souriante concision de La Fontaine, laissant filtrer çà et là une plainte ou un aveu. «Ai-je passé le temps d'aimer?»[17], ou «Et moi-même si *Peau d'âne* m'était conté / J'y prendrais un plaisir extrême»[18], disent sobrement la mélancolie de la vieillesse, ou la fascination pour les féeries. Dans cette mouvance, l'éthique qui épargne au récepteur l'impudeur d'une affectivité invasive s'est muée en esthétique: le terme de «litote» employé par Gide y fait office d'hyperonyme de toute formulation bémolisée. Modifiant la hiérarchie suggérée par Kerbrat-Orecchioni (1994) qui accordait à l'euphémisme le statut de figure englobante des «adoucisseurs»[19], c'est ici la litote qui occupe ce rang.

Une telle gratification terminologique n'est pas fortuite. Elle nous renvoie précisément à la fusion évoquée entre éthique et esthétique. La litote qui repose sur un artifice énonciatif *marque son affinité avec l'art verbal*. Elle est à cet égard plus indiscutablement rhétorique que l'euphémisme dont le statut figural, comme on sait, a été contesté. C'est que l'euphémisme, ancré dans la stéréotypie langagière, relève du prêt-à-penser et entretient le prêt-à-penser; il participe des routines discursives, quand la litote, de son côté, *ouvertement stratégique*, exhibe une sophistication du dire et met en pleine lumière le jeu possible du langage.

16 Voir C. Lignereux, *Une écriture de la tendresse au XVII^e siècle. Pour une étude stylistique des* Lettres *de Mme de Sévigné*, Thèse à paraître.

17 *Fables*, Livre IX, 2, «Les deux Pigeons».

18 *Fables*, Livre VIII, 4, «Le Pouvoir des fables».

19 «Proche de la litote: l'*euphémisme*, qui peut exploiter divers procédés sémantiques (la litote elle-même, mais aussi la périphrase, ou d'autres formes de substitution lexicale […]), […] les différents types d'euphémismes ayant pour fonction commune d'adoucir ou d'embellir […]» (Kerbrat-Orecchioni, 1994: 67).

2. Dans le jeu du langage, une figure de réflexion

Fontanier (1977) classait la litote dans les «figures par réflexion». Ce faisant il s'inscrivait à sa manière dans le sillage de Du Marsais et de Beauzée[20]. Ce dernier, pour ordonner «la sylve des figures de style», avait défini cinq familles; la litote y trouvait place dans les «figures de pensée» (opposées aux «figures de mots»), et plus précisément dans la famille des figures par «fiction ou mensonge calculé» (Beauzée *et al.*, 1782-1786). Au-delà de leur charme désuet, les deux formules sont justes. Le défaut de franchise est reconnu par réflexion, c'est la conséquence du clivage énonciatif sur lequel nous insistions, cet effet de non-coïncidence du dire qui entraîne la réinterprétation de l'énoncé. Mais comment se présentent au juste les déclencheurs de cette réinterprétation qui donnent à la litote sa physionomie spécifique? Nous envisagerons successivement l'ancrage contextuel et les instructions linguistiques de son émergence.

2.1 Contexte large et cotexte immédiat

Formellement l'énoncé litotique affiche une modalisation qui paraît affaiblir son contenu. Dire «cet homme ne m'est pas inconnu» est une façon modeste d'affirmer «je le connais bien», tout comme «il ne déteste pas l'argent» est moins accusateur que «il est facile à corrompre», etc. Mais la modalisation qui fait dire moins ne constitue pas en soi une figure, et il est des circonstances où la négation d'un terme marqué est à prendre au pied de la lettre, sans devoir réveiller l'idée d'un plus. J'ai analysé ce cas[21] pour l'énoncé «cet homme ne m'est pas inconnu» dans *Le Barbier de Séville*. A ce moment de la scène, le Comte parle seul (donc normalement sans prendre de pose), il aperçoit alors Figaro qu'il hésite encore à reconnaître:

> Cet homme ne m'est pas inconnu. […]
> *Je crois* que c'est ce coquin de Figaro.
> (Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, I, 2)

20 Lui-même inspiré par Quintilien.

21 Voir Jaubert (2008), ainsi que pour l'analyse du cas suivant: «Va, je ne te hais point».

Le cotexte aval immédiat («je crois») confirme qu'il n'y avait pas infraction à la maxime de quantité, et donc aucune raison de réinterpréter à la hausse l'énoncé modalisé.

De même, c'est l'environnement de l'énoncé qui plaide pour la lecture littérale de la réplique de Chimène «Va, je ne te hais point», litote célèbre et qui pourtant n'en est pas une. Sans revenir sur le détail de la démonstration (Jaubert, 2008), j'en rappelle les principaux points. Nous sommes dans une interaction verbale où Chimène réfute les arguments de Rodrigue: l'énoncé «Va, *je ne te hais point*» se présente comme un enchaînement avec une hétéro-reformulation:

> RODRIGUE
>
> Ton malheureux amant aura bien moins de peine
> A mourir par ta main, qu'à *vivre avec ta haine*.
>
> CHIMÈNE
>
> Va, je ne te hais point.
> (Corneille, *Le Cid*, III, 4)

l'héroïne s'efforçant, comme elle fait depuis le début de la scène, de modérer dans l'urgence, *au coup par coup*, la dangereuse exaltation de son amant[22]. La réplique dit ce qu'elle dit, elle ne voile pas l'aveu d'un amour qu'elle n'a jamais caché et qu'elle revendique même, puisqu'il fait tout le mérite de sa ligne de conduite:

> […] je veux que la voix de la plus noire envie
> Elève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis,
> *Sachant que je t'adore et que je te poursuis.*
> (Corneille, *Le Cid*, III, 4)

Introduire ici la duplicité énonciative de la litote est décalé, voire déplacé dans une pièce où les héros, loin de rougir de leurs sentiments, les proclament hautement pour faire valoir la «générosité» de leurs choix. Comment s'explique alors la surinterprétation litotique, soupçonnée quelquefois[23] mais encore très prégnante? On peut l'imputer au risque banal de la déco-

22 On avait quelques vers plus haut: «*Rodrigue* – Je mourrai trop heureux, mourant d'un coup si beau. / *Chimène* – Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau».

23 Elle a été remise en question par Marquèze-Pouey (1973) et par Forestier (1993). Molinié (1992: 207) la présente comme une «vraisemblablement fausse litote» et Bonhomme (2002: 16 & 2005: 106) signale son ambiguïté.

textualisation des exemples. Une formule sortie de son environnement discursif immédiat devient problématique; reversée alors dans un contexte plus large, elle se voit prêter une autre pertinence. Pour «Va, je ne te hais point», on a oublié le cotexte de la scène, de l'œuvre, et même de la psychologie des héros cornéliens, pour mobiliser une motivation socioculturelle plus diffuse où la pudeur imposée aux femmes, en convergence avec une phraséologie galante, ferait pressentir un «je t'aime» masqué.

Une telle méprise est absolument impossible dans les quelques lignes du testament spirituel de Voltaire; «Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis, en détestant la superstition»[24] ne laisse aucune place pour une interprétation majorante de «en ne haïssant pas». Outre que l'exagération «en aimant» serait peu crédible, notre lecture littérale est soutenue par une cohérence discursive qui actualise la gamme des verbes de sentiments de «adorer» à «détester»: «ne pas haïr» y figure à sa place comme un palier, tout aussi justifié que «aimer» qui le précède, et que «détester» qui le suit. *L'étirement abusif du champ du contraire* qui ordinairement permet la litote (où «ne pas haïr» n'exclut pas une saisie plus haute) *se heurte ici à un bornage explicite*.

2.2 Le lit de la litote. Une instruction linguistique

La figure est un lieu du discours qui crée une tension entre la signification conventionnelle et le vouloir-dire qu'on lui reconnaît. Quel lien pourrons-nous établir ici entre orientation pragmatique et support linguistique? Certes l'effet de sourdine, comme on l'a noté, est polymorphe, mais «l'assiette» des figures n'est pas indifférente, et nous tenterons d'esquisser une linguistique de l'énoncé réinterprétable à la hausse[25].

24 Ces quelques lignes en forme de profession de foi philosophique ont été écrites le 18 février 1778, trois mois avant sa mort.

25 L'idée que le discours ne produit aucun effet qui ne soit rendu possible par une disposition du système linguistique est un des grands postulats de la pensée guillaumienne. Il a été récemment éprouvé à propos du phénomène dialogique (phénomène discursif s'il en est!) dans *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*, publication dirigée par Bres & Mellet (2009).

Si nous revenons aux exemples précédents qui nous ont paru récuser la lecture litotique, pour promouvoir au contraire l'interprétation littérale, nous observons un paradoxe du processus. En effet, contrairement à ce qu'on attendrait, c'est la lecture littérale qui s'avère la plus exigeante en matière d'appuis co(n)textuels. L'environnement discursif fournit les appuis en question pour *déprogrammer* la lecture litotique, *plus spontanée*, et qui justement revient au galop lorsque l'énoncé est sorti de son cadre communicationnel (voir *supra*, l'aventure de «Va, je ne te hais point»). Un tel phénomène est révélateur: l'instruction linguistique peut avoir un rôle clé en matière de production figurale. La litote, fruit d'une orientation énonciative inversée, est prédisposée en langue par la négation d'un terme marqué.

L'instruction inversante issue de la négation d'un terme marqué est forte. On a vu que la lecture littérale était plus coûteuse que la lecture litotique: c'est en fait une opération seconde qui impose la désactivation de la figure sous la pression expresse du cotexte. Il faut analyser de plus près ce processus, en se demandant comment opère l'instruction si la négation standard de l'énoncé litotique vient à s'affaiblir en modalisation moyenne?

Loi du discours et instruction linguistique sont étroitement intriquées. On a souvent fait observer la forme négative de la litote. Or la négation n'est jamais purement descriptive, elle rend présent, de façon plus ou moins polémique, l'autre point de vue sous-jacent. Comme la litote nie un terme marqué, elle use en réalité d'une double négation, l'une syntaxique, l'autre sémantique; c'est par là qu'elle engage son retour vers le positif, et *dispose linguistiquement le «réveil de l'idée du plus»*. Mais on comprend simultanément que l'adoucissement obtenu passe par un détour. Le surcoût énonciatif requiert une motivation: la requalification accentue alors la relance du positif; mais elle le fait plus ou moins, en harmonie avec la situation de communication. D'où la frontière si aisément franchie entre politesse et ironie. Les énoncés avec des négations restreintes comme «il est peu bavard», «il n'est guère courageux» illustrent cette ligne de crête où la bascule pragmatique intervient à un seuil de négativité précoce qui affecte de modérer… la litote elle-même! C'est alors justement que la litote est verrouillée: «il est peu courageux» ne peut rien signifier d'autre que «il est timoré/poltron», contrairement à «il n'est pas courageux» qui cotextuellement permet d'activer une lecture littérale: «il n'est pas courageux, il est seulement lucide». On ne peut

ici faire abstraction du principe de pertinence mobilisé dans la foulée du processus linguistique.

Allons plus loin. Lorsque la litote ne bénéficie pas de l'impulsion donnée par le tour négatif, une autre forme de modalisation, mi-figue, mi-raisin, peut encore en tenir lieu, mais alors le déficit de l'instruction linguistique est compensé significativement par le poids accru du principe de pertinence. Un énoncé comme «j'aimerais autant que vous ne fumiez pas» ne rime à rien: si entre deux situations on aime «autant»… autant se taire! Pour réparer l'impertinence énonciative, on revoit implicitement la modalisation à la hausse: «j'aimerais autant» = «je préférerais».

On constate que l'instruction peut être élastique mais que l'interprétation, elle, doit toujours répondre à la même exigence: éprouver la cohérence d'un énoncé dans sa dynamique communicationnelle.

Des études récentes ont envisagé la confrontation des points de vue, ou si l'on veut le dialogisme, à l'œuvre dans les figures. Opposant le processus de la litote à celui de l'euphémisme nous avions situé l'hétérogénéité des points de vue qu'ils manifestent à des niveaux différents de la construction discursive (Jaubert, 2008). L'euphémisme fait écho à un interdiscours dominant, où l'image de la modération est préconstruite, figée dans un lexique, et donc où la tension entre convention et vouloir-dire du locuteur est dépassée, ce qui n'empêche pas une possible réactivation contextuelle (voir *supra*, l'euphémisme litotique); la litote affiche pour sa part un dialogisme interlocutif qui maintient une tension entre les points de vue en présence. Nous venons de voir ce qu'une telle tension doit à l'esquisse linguistique d'une proposition contrefactuelle. On prolongera cette réflexion en considérant le potentiel litotique des interrogations oratoires: l'instrumentalisation de la contrefactualité dans le discours est éminemment rhétorique. Elle fera l'objet d'une prochaine étude, mais le chemin de la litote que nous venons de dessiner découvre la part du conditionnement linguistique dans la naissance d'une figure du discours, fût-elle une «figure de pensée». Il répond également à la question du titre: indiscutablement la visée pragmatique de la litote est contre-euphémistique, cependant *la figure est d'un autre ordre que celui de la nomination truquée*, il s'agit d'une figure qui exprime un jugement à partir d'une procédure de fictionnalisation dans le langage.

Bibliographie

Amossy, R. (dir.), (1999): *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.

Beauzée, N., Du Marsais, C. C., Marmontel, J.-F. & Voltaire (1782-1784-1786): *Encyclopédie Méthodique. Grammaire et littérature*. T. I, II, III, Paris, Panckoucke.

Bonhomme, M. (1998): *Les Figures clés du discours*. Paris, Editions du Seuil.

–, (2002): «De l'ambiguïté figurale», *Semen* 15, 11-24.

–, (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.

Bres, J. & Mellet, S. (dirs), (2009): «Dialogisme et marqueurs grammaticaux», *Langue française* 163.

Du Bos, J.-B. (1770): *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*. Paris, Pissot.

Du Marsais, C. C. (1776[3]): *Des tropes ou des diférens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*. Paris, Paschal Prault.

Fontanier, P. (1977): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Forestier, G. (1993): *Introduction à l'analyse des textes classiques*. Paris, Nathan.

Jaubert, A. (1990): *La Lecture pragmatique*. Paris, Hachette.

–, (2000): «Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage», *Scolia* 13, 83-97.

–, (2002): «Enonciation clivée et discours littéraire. La pragmatique à large spectre des vrais et faux reports de voix». *In* Amossy, R. (dir.), *Pragmatique et analyse des textes*. Tel-Aviv, Presses de l'Université, 61-94.

–, (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.

–, (2010): «Un précieux moins-disant. La pragmatique de l'euphémisme conversationnel». Colloque International *L'euphémisme revisité. Nouvelles perspectives pragmatico-discursives*. Berne, 2-3 septembre.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994): «Rhétorique et pragmatique: les figures revisitées», *Langue française* 101, 57-71.

Krieg-Planque, A. (2004): «Souligner l'euphémisme: opération savante ou acte d'engagement? Analyse du ‹jugement d'euphémisation› dans le discours politique», *Semen* 17, 59-79.

Landheer, R. (éd.), (1994): «Les Figures de rhétorique et leur actualité en linguistique», *Langue française* 101.

Lilti, A.-M. (2004): «Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation», *Langue française* 142, 100-111.

Marquèze-Pouey, L. (1973): «Va, je ne te hais point», *Grammatica* II, 3-15.

Molinié, G. (1992): *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, Le Livre de Poche.

Quintilien (2003): *Institution oratoire*. T. II, III, V, VI, Paris, Les Belles Lettres.

Rabatel, A. (dir.), (2008): «Figures et point de vue», *Langue française* 160.

Spitzer, L. (1970): «L'effet de sourdine dans le style classique: Racine». *In* Spitzer, L., *Etudes de style*. Paris, Gallimard, 208-335.

Y a-t-il des litotes euphémiques?

André HORAK, Université de Berne

1. Introduction

Se situant dans la continuité d'un récent article (Horak, 2010), le présent travail doit son existence à deux observations initiales. Nous avons constaté, d'une part, que la litote est généralement classée parmi les moyens discursifs à travers lesquels peut s'actualiser l'euphémisme. D'autre part, nous savons que les deux figures répondent, selon les définitions qu'en donnent les linguistes, à des objectifs fondamentalement différents. De fait, on dit que l'euphémisme vise à atténuer. La litote, suivant l'opinion commune, ne veut pas atténuer – même si elle feint de le faire –, mais intensifier, mettre en relief. Le problème théorique est évident. Il ne se résout, à notre avis, que par un réexamen pragmatique d'une question clé: y a-t-il effectivement des litotes euphémiques?

Cette interrogation nous invitera d'abord à revisiter, en les précisant, les définitions de l'euphémisme et de la litote. Nous verrons ensuite que l'expression «litote euphémique» se justifie dans un cadre bien délimité, mais que son emploi est le plus souvent erroné. Enfin, nous montrerons qu'un énoncé dont la forme permet tant une interprétation littérale qu'une réception litotique ou euphémique entraîne une ambiguïté qui réaffirme, à l'instar de Bonhomme (2005), la dépendance contextuelle des figures.

2. L'euphémisme et la litote: une approche comparative

L'euphémisme et la litote ont été maintes fois définis et redéfinis, en particulier à partir du XVIII^{e} siècle. Pour commencer, relisons deux définitions de l'euphémisme. Molinié (1992: 143-144) associe à celui-ci une

«atténuation de l'expression par rapport à l'information véhiculée». La définition d'Aquien (2001: 172) va dans le même sens: «Figure qui consiste à adoucir par l'expression la crudité ou la brutalité d'une idée ou d'un fait». Plus globalement, l'euphémisme peut être vu comme un procédé discursif figuré et positivant. Afin d'être à même de donner une réponse satisfaisante à l'interrogation qui intitule cet article, nous sommes toutefois contraint d'en proposer une description davantage nuancée. Ainsi, nous distinguons quatre démarches euphémiques de base, dont les trois premières sont mises en évidence par Bonhomme (2005: 244) ainsi que Bonhomme et Horak (2010).

En premier lieu, l'euphémisme *atténue* en transformant le *négatif* en *moins négatif*. Soit, à titre d'illustration, cet extrait de *La Liberté* (21-12-2006):

(1) Lorsque Eisenhower succède à Truman en 1953, sur les cendres encore fumantes du conflit coréen, il est déterminé à faire reculer l'extension communiste en Asie du Sud-Est, quitte à devoir recourir à l'arme nucléaire.

En l'occurrence, le journaliste déguise la guerre de Corée – hautement négative, pour ne pas dire désastreuse – en «conflit», qui est toujours négatif, mais à un moindre degré.

En second lieu, l'euphémisme *neutralise* lorsqu'il convertit, en particulier par hyperonymie, le *négatif* en *neutre* ou en *non marqué*. C'est le cas dans le passage suivant, tiré du quotidien genevois *Le Temps* (13-11-2006), où les attaques armées deviennent des «actions»; terme qui, chez le lecteur, ne provoque *a priori* ni euphorie ni dysphorie, ni consentement ni opposition:

(2) Israël mène un combat contre le terrorisme et s'efforce au maximum d'éviter les victimes civiles. Dans de nombreux cas la population a été informée à l'avance des actions militaires, dans l'objectif d'épargner des vies.

En troisième lieu, le discours euphémique *améliore* s'il remplace le *négatif* par le *positif*. Considérons, pour en voir un exemple, une autre citation du *Temps* (16-11-2006):

(3) Les Etats-Unis […] ont retiré en 1995 de Somalie les dernières troupes qui étaient venues avec l'ONU pour tenter de pacifier le pays déchiré depuis la chute du dictateur Siyad Barre.

La force méliorative réside ici dans la substitution du verbe philanthropique «pacifier» à l'expression dénotant la réalité politiquement délicate – déjà historique – en Somalie, à savoir «envahir au moyen d'armes»[1].

A ces trois procédés euphémisants s'ajoute un quatrième, *élogieux*, qui métamorphose le *positif* en *plus positif*. Imaginons, par exemple, un étudiant qui vient de terminer ses études avec une bonne moyenne, c'est-à-dire avec une moyenne ni mauvaise ni excellente. Apprenant l'agréable nouvelle, le meilleur ami du jeune diplômé s'appuiera probablement sur l'euphémisme élogieux pour proférer un énoncé de ce type:

(4) Je te félicite de ton excellent résultat!

Certes, l'appartenance d'une telle transfiguration de la vérité (le *bon* devient *excellent*) à l'euphémisme est discutable. Mais la démarche qu'adopte le locuteur de (4) s'inscrit parfaitement dans le schème positivant qui constitue le principal trait définitoire de la figure.

En guise de premier bilan, on peut dire qu'une opération euphémique est par définition unidirectionnelle dans la mesure où elle ne peut apporter qu'une modification vers le mieux (ou, pour employer une métaphore, vers le haut). Il n'en va pas de même pour la litote. Par ce terme bien connu, on entend, en règle générale, une figure qui feint d'atténuer pour affirmer avec une expressivité accrue. Cette caractérisation est approuvée par Bonhomme (1998: 78), pour qui «[l]a litote feint d'atténuer l'expression d'une réalité pour lui donner plus d'énergie». Similairement, on lit chez Fromilhague (2005: 113): «On feint d'atténuer une vérité que l'on affirme implicitement avec force […]». Or il existe deux classes litotiques, dont l'une est bienveillante, l'autre malveillante.

Premièrement, la litote peut être qualifiée de *méliorative* quand elle *amplifie la positivité* d'une réalité, tout en feignant de ne pas le faire. Reprenons le contexte de l'énoncé (4). L'ami du bon étudiant peut tout aussi bien exprimer sa félicitation au moyen d'une structure typiquement litotique comme la négation du contraire:

(5) J'avoue que ton résultat n'est pas mauvais, bravo!

1 Cette substitution euphémique est d'ailleurs loin d'être originale ou récente. D'après Wölfflin (1888), le premier à se servir du verbe «pacifier» *(pacare)* est Jules César.

La stratégie du locuteur est manifeste. Il fait semblant de réduire ou d'atténuer le mérite de l'étudiant. En réalité, cependant, il l'augmente.

Deuxièmement, la litote est *péjorative* au moment où elle *amplifie la négativité* d'un fait. A la fin d'une mauvaise représentation de *La Fille du régiment*, par exemple, un connaisseur d'opéra peut s'exprimer en ces termes:

(6) Ce spectacle n'était pas bon du tout!

Nous comprenons aisément que la qualité terrifiante de l'événement n'est dissimulée qu'en apparence, car le spectateur critique cherche sans doute à la mettre en relief, à la souligner.

Par sa capacité d'opérer tantôt vers le mieux (ou le haut), tantôt vers le pire (ou le bas), la litote se présente, en bref, et contrairement à l'euphémisme, comme une figure bidirectionnelle. Elle se double toujours d'un jugement de valeur, sans jamais être neutralisante.

Ces quelques approches de l'euphémisme et de la litote fournissent la base théorique pour notre réponse – nuancée – à la question qui est au cœur de la présente étude: y a-t-il des litotes euphémiques? D'un côté, oui. En effet, il est fondé de reconnaître dans la litote méliorative un moyen de l'euphémisme élogieux[2]. Même si le locuteur de l'énoncé (5) feint d'amoindrir le succès de son ami, il ne fait rien d'autre, au bout du compte, que l'agrandir. Autrement dit, il transforme le positif en davantage positif, en respectant parfaitement à la fois le principe positivant de l'euphémisme et celui du renforcement déguisé qui est propre à la litote. D'un autre côté, la réponse à notre interrogation centrale doit être négative. Evidemment, la litote péjorative n'est – comme l'indique l'adjectif qui la qualifie – en aucun cas euphémisante. Pour en avoir une preuve, il suffit de penser à une conférence particulièrement médiocre. Un auditeur mécontent fera peut-être remarquer, par litote, que l'exposé «n'a été aucunement enrichissant», en suggérant, de la sorte, qu'il a été une fâcheuse perte de temps. On saisit sans difficulté la visée anti-euphémique d'une telle critique.

En somme, il semble *a priori* peu instructif de rappeler les définitions de l'euphémisme et de la litote pour ensuite souligner que la litote méliorative est euphémique, tandis que la litote péjorative ne l'est pas. Dans la pratique, malgré tout, ces fondements théoriques ne sont pas suffisamment pris en

2 Nous avons négligé cette possibilité dans notre travail antérieur sur le sujet (Horak, 2010).

considération. De fait, on croit souvent repérer une litote là où il ne peut pas y en avoir selon la définition – généralement incontestée – de la figure.

3. Le piège de la forme

Dans les travaux scientifiques comme dans la littérature vulgarisante, la litote est fréquemment rapprochée de l'euphémisme. Ainsi, elle est comptée parmi les moyens euphémiques chez Montero (1981), Casas Gómez (1986) et Uría Varela (1997). Dans la perspective pragmatique de Jaubert (2008: 115), elle se présente «comme une ramification particulière de l'euphémisme», auquel elle «s'apparente» d'après Kerbrat-Orecchioni (2002: 241). Nous avons vu qu'un locuteur peut effectivement recourir à la litote pour mettre en œuvre un euphémisme. Le rôle de cette dernière consiste alors – nous le répétons – à simuler l'atténuation d'une valeur positive afin d'en multiplier l'importance. De façon claire et nette, les définitions aujourd'hui courantes de la litote signalent qu'il ne peut pas être question d'une «vraie» atténuation[3]. Pour Lilti (2004: 111), néanmoins, un énoncé litotique a tout le potentiel de produire un «effet d'atténuation», et Moral (2004: 168) de même que Suhamy (2006: 98) traitent les termes *litote* et *atténuation* de synonymes. Ce faisant, ils assument le point de vue de grammairiens aussi illustres que le père Lamy (1998: 201), qui, dans *La Rhétorique ou l'art de parler*, définit:

> *Litote* ou *diminution*, est un trope par lequel on dit moins qu'on ne pense, comme quand on dit: *Je ne puis vous louer*, laquelle expression marque un reproche secret. *Je ne méprise pas vos présents*: au lieu de dire: *Je les reçois volontiers*.

A nos yeux, la litote n'est pas une diminution. Mais Lamy ne commet aucune erreur, car le trope tel qu'il le définit est incontestablement capable de produire toute une série d'effets bien variés, dont celui d'une diminution

3 Selon Hofmann (1972: 777), la litote est encore considérée comme une figure d'atténuation par les Anciens. C'est ce qu'insinue également la signification de l'étymon grec λιτότης, «petitesse, faiblesse, pauvreté» (Morier, 1989: 638).

«authentique»[4]. Autrement dit, on ne peut pas reprocher à Lamy ou aux auteurs modernes de placer la litote et la diminution sur un même plan conceptuel *si leurs définitions de celle-là, à l'encontre de la définition «standard», le permettent*.

Le sous-chapitre «La litote» que Dumarsais (1988: 131) rédige pour son traité *Des tropes* est visiblement plus problématique. Citons-en le début:

> La *litote* ou diminution […] est un Trope par lequel on se sert de mots qui, à la lettre, paraissent affaiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force: on dit le moins par modestie ou par égard; mais on sait bien que ce moins réveillera l'idée de plus.

Si l'on comprend *diminution* comme synonyme d'*atténuation* ou d'*affaiblissement*, ces dernières lignes sont contradictoires. Il est évident qu'une figure qui, suivant la définition de Dumarsais (qui correspond d'ailleurs essentiellement à la nôtre), *paraît* affaiblir n'affaiblit pas en vérité. Dans le cas présent, en conséquence, le nom de *diminution* se révèle trompeur, voire faux.

Le même problème se retrouve dans *Les Figures du discours* de Fontanier[5]. Il se manifeste tout autant dans l'article «Diminution» de l'*Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert. L'auteur de cet article, l'abbé Mallet (1966: 1010), en propose toutefois une explication surprenante:

4 L'oratorien français est certes trop vague en faisant observer que la litote est un stratagème «par lequel on dit moins qu'on ne pense», cette description étant également valable pour d'autres figures telles que l'allégorie implicite (*cf.* Bonhomme, 1998: 73) ou l'ellipse.

5 «La *Litote*, qu'on appelle autrement *Diminution*, et qui n'est guère, au fond, qu'une espèce particulière de *Métalepse, au lieu d'affirmer positivement une chose, nie absolument la chose contraire, ou la* diminue *plus ou moins, dans la vue même de donner plus d'énergie et de poids à l'affirmation positive qu'elle déguise*. C'est, comme le dit Laharpe, l'art de paraître affaiblir par l'expression, une pensée qu'on veut laisser dans toute sa force. On dit moins qu'on ne pense; mais on sait bien qu'on ne sera pas pris à la lettre; et qu'on fera entendre plus qu'on ne dit. […] [Q]ue l'on vous dise: *Vous êtes bien peu patient, bien peu sage: Vous avez bien peu d'égard pour vos amis: Vous connaissez bien peu les hommes*; vous entendrez tout de suite: Vous manquez tout-à-fait de sagesse, de patience; ou Vous êtes tout l'opposé d'un homme sage, d'un homme patient: Vous n'avez aucun égard pour vos amis: Vous ne connaissez pas du tout les hommes. Ce sont là autant de *Litotes*, et les dernières prouvent assez que cette figure peut être sans négation; cependant la négation s'y trouve le plus souvent» (Fontanier, 1977: 133).

> DIMINUTION, s. f. *figure de Rhétorique*, ainsi nommée par antiphrase; c'est une exagération ou augmentation de ce que l'on veut dire, en se servant néanmoins d'expressions qui semblent l'affoiblir & le diminuer, comme, par exemple, lorsqu'on dit d'une femme ou d'une étoffe, *qu'elle n'est pas laide*, pour faire entendre *qu'elle est belle*, ou d'un homme, *qu'il n'est pas petit ou léger*, pour marquer *qu'il est grand ou pesant*. Quelques auteurs employent *diminution* dans un sens propre & plus strict, pour exprimer quelque chose de moins que ce qu'on dit; par exemple, dire à un militaire, *vous n'êtes point propre au commandement*, c'est sous-entendre un reproche encore plus grand, & le soupçonner ou d'ignorance dans son métier ou de lâcheté.

Au commencement de son article, l'homme d'église définit clairement ce que nous appelons «litote»[6]. Mais notre attention est davantage attirée par la remarque selon laquelle la diminution est baptisée par antiphrase. Ainsi s'explique facilement tout le paradoxe d'une figure qui promet, par son nom, un affaiblissement, alors qu'elle effectue, au contraire, un renforcement. Indubitablement, Mallet met en évidence un flou lexicographique déplorable. D'une part, la dénomination antiphrastique s'oppose à la clarté et à la pertinence que l'on attend de toute terminologie scientifique. D'autre part, elle crée une polysémie qui va de pair avec une ambiguïté déconcertante, car, comme le signale l'abbé, la diminution est parallèlement saisie comme une figure qui provoque l'effet même que son appellation annonce.

Cependant, en dépit de Mallet, le terme de *diminution* est, semble-t-il, souvent pris au sens propre, et non pas antiphrastique, par les chercheurs qui y voient un nom alternatif de la litote théoriquement *pseudo*-atténuante. Mais pourquoi est-ce ainsi? Afin d'illustrer notre réponse hypothétique, évoquons le cas d'un professeur de violon qui se sent obligé de communiquer à un couple, à travers l'énoncé ci-après, que leur fils n'a aucun talent musical:

> (7) Jean-Baptiste n'est peut-être pas un musicien talentueux, mais il aime beaucoup jouer du violon.

Dans cet énoncé, la faiblesse de Jean-Baptiste est dédramatisée par trois moyens. Premièrement, elle apparaît secondaire devant le fait que le garçon est motivé. Deuxièmement, elle est présentée non pas comme une réalité incontestable, mais comme une incertitude par l'adverbe «peut-être», qui maintient l'espoir que le talent n'a simplement pas encore été découvert.

6 Notre conception de la litote est beaucoup mieux verbalisée par Mallet que par Diderot (1966), auteur de l'article «Litote» de l'*Encyclopédie*.

Troisièmement, et surtout, elle est minimisée par la négation de son contraire approximatif: au lieu de dire que l'élève est mauvais, le professeur se limite à lui dénier tout talent. Or la négation du contraire constitue une structure typique de la litote, à côté de marqueurs comme *peu* et *un peu*[7]. On a donc volontiers tendance à conclure – en tombant dans le piège de la forme – que toutes les diminutions et, plus généralement, tous les énoncés qui se construisent sur cette même structure sont litotiques. Cependant, une telle conclusion est erronée. En de très nombreux cas, l'effet d'atténuation émane certes d'une négation d'un contraire. Mais il ne peut pas être issu d'une litote, qui, par nature, n'atténue jamais. L'erreur que l'on commet en voyant la litote dans un énoncé comme (7) consiste notamment à réduire celle-ci à sa forme[8]. Pourtant, on a affaire à une figure qui ne se définit pas par des aspects formels ou structuraux. Par ailleurs, la négation du contraire ne représente pas une stratégie qui n'est nécessairement associable qu'à des occurrences litotiques.

Enfin, répondons plus explicitement, par une hypothèse, à la question qui reste encore ouverte. D'abord, certains chercheurs approuvent la définition courante de la litote, tout en illustrant cette dernière par des exemples qui ne sont pas litotiques, mais qui relèvent de l'euphémisme atténuant. Ils remarquent ensuite l'écart entre la théorie et leurs exemples, et ils croient résoudre le problème en donnant à la litote – peut-être sous l'influence de la tradition rhétorique – un deuxième nom qui est pertinent uniquement s'il est compris au sens propre: celui de *diminution*. Il va sans dire que cette solution n'est pas satisfaisante.

7 La valeur litotique de ces marqueurs est soulignée par Ducrot (1991). Rappelons toutefois qu'elle est repérée dans l'adverbe *peu* déjà par Fontanier (*cf.* note 5).

8 On risque de se laisser entraîner à une telle réduction si l'on présente *negatio contrarii* comme autre nom de la litote, ainsi que le fait Neuber (2001: 376).

4. L'ambiguïté de l'interprétation

En théorie, nous l'avons vu, la litote et l'euphémisme sont caractérisés de manière claire. Dans la pratique, néanmoins, les figures sont parfois relativement difficiles à identifier avec certitude, d'autant plus qu'elles ne se définissent par aucun trait matériel. En effet, leur repérage ne peut s'appuyer que sur des indices. Lisons, par exemple, cette assertion:

(8) Bon, Pierre n'est pas très intelligent, mais il est gentil.

Au prime abord, le récepteur s'aperçoit de la négation du contraire, qui signale le plus souvent – mais pas obligatoirement, comme nous le verrons – la présence d'une figure. Il se met alors à la recherche d'indices susceptibles de confirmer la figuralité présumée et d'identifier la figure. En (8), ces «indices spécifiants» sont au nombre de trois. On note, en premier lieu, le «bon» relativisateur. En second lieu, l'adverbe «très» est à la base d'une ambiguïté «positive». Le récepteur comprend, selon toute vraisemblance, que Pierre est bête. Mais rien n'interdit une interprétation optimiste de l'énoncé: si Pierre n'est pas *très* intelligent, il peut toujours être intelligent. En troisième lieu, on distingue la valorisation compensatrice introduite par la conjonction adversative «mais». A l'oral, bien sûr, il peut s'y ajouter un paralangage «doux». En un mot, l'ensemble de ces indices permet de dire que l'énoncé en question met en scène, avec un haut degré de probabilité, un euphémisme atténuant.

Concentrons-nous, à présent, sur l'exemple suivant:

(9) Alors lui, il n'est vraiment pas intelligent.

A nouveau, on se trouve devant une négation d'une caractéristique valorisante, à savoir l'intelligence. Cependant, l'intensificateur «vraiment» donne une forte raison de croire que l'énoncé est cette fois-ci litotique, sous-entendant que le référent est remarquablement bête.

En l'absence d'une quantité suffisante d'indices spécifiants, par contre, une interprétation inambiguë d'une séquence verbale qui repose sur l'une des structures dont se sert typiquement la litote n'est guère possible. Pour preuve, rapportons le cas authentique d'une conversation qui se déroule entre quatre linguistes dans un restaurant du Quartier Latin de Paris. Le

débat métalinguistique est déclenché par une remarque très concise sur un plat, adressée au cuisinier après le repas:

(10) J'ai pas aimé.

Selon sa propre déclaration, l'énonciatrice a voulu dire exactement ce qu'elle a explicitement dit, ni plus ni moins. Pour elle, en d'autres termes, l'énoncé est à comprendre au sens littéral, et exclusivement en ce sens: elle *n'a pas aimé* son plat. Ses interlocuteurs, en revanche, comprennent cette expression de mécontentement au sens litotique, argumentant qu'elle est «quand même dure». Par ailleurs, la formulation de (10) peut, dans un autre contexte, être ressentie comme euphémique si elle est prononcée calmement.

Cette diversité de réceptions nous rappelle qu'un énoncé n'est jamais figuré *per se*. Effectivement, le discours n'est «figuralisé» que par les sujets parlants et écoutants. Pour insister sur ce point, nous recourons régulièrement à une observation de Krieg-Planque (2004: 62) à propos de l'euphémisme: «un euphémisme est un euphémisme pour quelqu'un, à un moment donné, dans une situation donnée […]».

5. Conclusion

Résumons brièvement les trois conclusions principales qui se dégagent de cette étude, en appliquant la terminologie que nous venons d'introduire. Premièrement, l'euphémisme élogieux peut se produire par l'intermédiaire de la litote méliorative. Deuxièmement, la présence de certaines constructions – en particulier la négation du contraire – implique fréquemment celle d'une litote et/ou d'un euphémisme. Mais il faut se méfier de voir dans la forme une garantie de la figuralité, qui doit toujours être confirmée par la sensibilité linguistique et pragmatique du récepteur. Troisièmement, l'existence de la litote et de l'euphémisme n'est jamais absolue. Elle est relative et, par conséquent, ambiguë, car elle dépend de la perception – variable – des humains.

Bibliographie

Aquien, M. (2001): «Euphémisme». *In* Jarrety, M. (éd.), *Lexique des termes littéraires*. Paris, Le Livre de Poche, 172.

Bonhomme, M. (1998): *Les Figures clés du discours*. Paris, Editions du Seuil.

–, (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.

Bonhomme, M. & Horak, A. (2010): «La desdramatización de las emociones en la prensa escrita. El eufemismo político-administrativo», *Versión* 24, 71-91.

Casas Gómez, M. (1986): *La interdicción lingüística. Mecanismos del eufemismo y disfemismo*. Cádiz, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz.

Diderot, D. (1966): «Litote». *In* Diderot, D. & Alembert, J. Le Rond d' (dirs), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. T. IX, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann, 593-594.

Ducrot, O. (1991): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.

Dumarsais, C. C. (1988): *Des tropes ou des différents sens*. Paris, Flammarion.

Fontanier, P. (1977): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Fromilhague, C. (2005): *Les Figures de style*. Paris, Armand Colin.

Hofmann, J. B. (1972): *Lateinische Syntax und Stilistik. Mit dem allgemeinen Teil der lateinischen Grammatik*. München, C. H. Beck.

Horak, A. (2010): «Un moyen euphémique erroné: la litote», *Cahiers de recherche de l'Ecole Doctorale en Linguistique française* 4, 58-67.

Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2002): «Euphémisme». *In* Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Editions du Seuil, 241-242.

Krieg-Planque, A. (2004): «Souligner l'euphémisme: opération savante ou acte d'engagement? Analyse du ‹jugement d'euphémisation› dans le discours politique», *Semen* 17, 59-79.

Lamy, B. (1998): *La Rhétorique ou l'art de parler*. Paris, Champion.

Lilti, A.-M. (2004): «Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation», *Langue française* 142, 100-111.

Mallet, E.-F. (1966): «Diminution». *In* Diderot, D. & Alembert, J. Le Rond d' (dirs), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. T. IV, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann, 1010.

Molinié, G. (1992): *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, Le Livre de Poche.

Montero, E. (1981): *El eufemismo en Galicia. (Su comparación con otras áreas romances)*. Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela.

Moral, R. del (2004): *Diccionario práctico del comentario de textos literarios*. Madrid, Verbum.

Morier, H. (1989): *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris, PUF.

Neuber, W. (2001): «Litotes». *In* Ueding, G. (éd.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*. T. V, Tübingen, Max Niemeyer, 376-378.

Suhamy, H. (2006): *Les Figures de style*. Paris, PUF, coll. «Que sais-je?».

Uría Varela, J. (1997): *Tabú y eufemismo en latín*. Amsterdam, A. M. Hakkert.
Wölfflin, E. (1888): «Der euphemistische Gebrauch von pacare». *In* Wölfflin, E. (éd.), *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik mit Einschluss des älteren Mittellateins*. T. V, Leipzig, B. G. Teubner, 581.

Ça va sans dire ou ça va mieux en le disant? Balisage et absence de balisage de la litote à l'oral

Ruggero DRUETTA, Université de Turin

La litote, de par sa nature de figure à pivot énonciatif (Bonhomme, 2005), est intrinsèquement soumise au risque d'ambiguïté, notamment en ce qui concerne sa force argumentative:

> La force argumentative des figures s'avère plus instable quand elle dépend de leur réception. Ce qui se passe avec la litote qui paraît atténuante à première vue, mais qui voit ses effets persuasifs s'accroître lors de l'interprétation à la hausse de ses récepteurs. […] [P]ar sa dépendance du contexte, la litote montre les difficultés à évaluer la force des figures, laquelle tient en outre aux modalités de leur énonciation et à la teneur de leur entourage textuel. (Bonhomme, 2009)

Ainsi, par exemple, les enchaînements argumentatifs dans deux tours de parole successifs d'un énoncé comme «il n'est pas idiot» peuvent manifester que l'allocutaire a interprété cet énoncé comme litotique ou pas:

(1) L1 il n'est pas idiot
L2 je sais, il vient de réussir son concours d'admission à Normale Sup

(1') L2 peut-être, mais ce n'est pas à lui que je confierais la gestion de mon argent

(1") L2 peut-être, mais il se conduit bizarrement

Il est évident que, dans l'hypothèse d'une intention litotique chez L1 (ex. 1), la bonne interprétation de cet énoncé par le colocuteur donne lieu à une interaction co-orientée non conflictuelle, alors que dans l'autre cas l'interaction peut prendre une allure polémique (ex. 1' et 1"), illustrant les cas d'ambiguïté heureuse et malheureuse (Bonhomme, 2002).

L'importance du récepteur dans l'activation de cette figure l'exposant sérieusement au risque de non-reconnaissance de la part de l'allocutaire, on pourrait donc imaginer que l'utilisation de litotes lors de l'interaction verbale s'accompagne d'un balisage plus ou moins explicite du segment textuel intéressé par le fonctionnement litotique, que ce soit pour désigner la saillance discursive en tant que telle (indices métadiscursifs et/ou autonymiques) ou

simplement pour focaliser l'attention sur cette saillance (indices prosodiques ou gestuels, amorces ou répétition du segment, autres phénomènes liés à la gestion des disfluences; *cf.* Druetta, 2009).

Nous avons donc vérifié cette hypothèse de départ dans un corpus d'entretiens publics de personnalités politiques[1], selon l'approche que nous avons explicitée dans nos articles précédents, consacrés à l'euphémisme et aux procédés d'atténuation (Druetta, 2009 & à paraître).

Or, le résultat de cette recherche est manifestement en contradiction avec l'hypothèse de départ, car la litote se manifeste le plus souvent sans marques prosodiques ou gestuelles et sans déterminer non plus de disfluence au niveau verbal. Dans les cas où l'on relève une trace verbale ou coverbale de la recherche lexicale ou de la volonté de signaler la saillance figurale, on peut remarquer qu'il s'agit généralement de souligner l'hybridation de deux figures, le plus souvent la greffe de l'ironie sur une construction litotique qui n'est pas marquée en tant que telle.

Après un bref rappel de nos options descriptives, nous allons analyser quelques exemples de notre corpus et fournir une interprétation de cette divergence entre comportements attendus et attestés, ce qui nous donnera l'occasion de revenir sur le rapport entre euphémisme et litote.

1 Il s'agit d'enregistrements audiovisuels de l'émission *L'invité de RTL*, animée par le journaliste Jean-Michel Aphatie. Le format prévoit un entretien quotidien de huit minutes environ avec une personnalité politique. Nous donnons entre parenthèses, après chaque exemple, le nom de l'invité et, le cas échéant, du journaliste qui remplace l'animateur, ainsi que la date de l'émission. La transcription pour les exemples du § 2 qui comportent une analyse prosodique suit les conventions du GARS-DELIC (transcription orthographique, pas de ponctuation; indication conventionnelle des pauses et des amorces de mots). Dans les autres cas, nous avons rétabli un minimum de ponctuation, ce qui va faciliter la lecture des exemples. Conventionnellement, L1 désigne le journaliste et L2 la personnalité politique invitée, sauf dans les exemples fabriqués de la série (1).

1. Evénements énonciatifs et balisages verbaux et coverbaux

Notre hypothèse concernant l'utilisation de figures dans l'oral spontané est que la production d'une figure, qui comporte le plus souvent un fonctionnement non routinier de la langue, constitue un événement énonciatif source potentielle de disfluence verbale: la recherche lexicale destinée à la mise en place d'une figure est en effet susceptible d'entraîner des hésitations, des pauses silencieuses ou remplies, des amorces et des répétitions, des allongements vocaliques, etc., ainsi que des modifications de la norme gestuelle et/ou prosodique du locuteur (gesticulation plus ou moins abondante, mouvement des yeux, baisse du regard, variations de débit, d'intensité et de fréquence fondamentale, etc.). Dès lors, il est possible de caractériser tout énoncé figural par rapport à un schéma théorique de la disfluence verbale comprenant les deux paramètres de l'entassement paradigmatique (EP) et de la présence de marqueurs de reformulation (MR). Les énoncés non marqués du point de vue syntagmatique, majoritaires dans notre corpus de litotes, ne constituent pas une exception par rapport à ce schéma et correspondent au cas de figure EP- MR-, alors qu'un énoncé comportant des répétitions ou des amorces de mots mais sans commentaire métalinguistique sera classé EP+ MR- et ainsi de suite (Druetta, 2009: 98-101). L'ensemble de ces marques verbales, auxquelles s'ajoutent les facteurs prosodiques et gestuels, constituent le balisage verbal et coverbal de la saillance figurale; balisage volontaire[2] ou involontaire, mais qui a toujours pour effet, lorsqu'il est présent, de faciliter la reconnaissance du caractère figural de la séquence phrastique produite.

En ce qui concerne les facteurs prosodiques et gestuels liés à la gestion coverbale, nous avons renoncé à les intégrer dans le même schéma que les marques verbales, et ce pour deux raisons: d'une part, à cause de leur caractère généralement sous-codé, ce qui interdit de leur assigner une interprétation univoque et demande souvent, au contraire, une interprétation ponctuelle, en liaison avec la «norme» prosodique et gestuelle du locuteur

2 On peut reconnaître, dans ce cas, plusieurs degrés de conscience, et distinguer entre un balisage rationnel et un balisage empathique, modalités caractérisant également les attitudes de décodage (*cf.* Bonhomme, 2005: 76 *sqq.*).

au cours de la performance analysée; d'autre part, parce que ces éléments ne répondent pas au même type d'organisation sémiotique, segmentale et analytique (la «double articulation»), qui caractérise la composante verbale. Leur organisation est suprasegmentale (prosodie) voire «para-segmentale» (gestes) et l'analyse ne permet pas d'identifier des unités élémentaires douées d'un sens univoque et conventionnel dans toutes leurs occurrences et combinaisons (principe d'articulation); leur régime sémiotique est plutôt de type synthétique, voire holistique. Cependant, nous croyons que cela ne constitue pas une bonne raison pour exclure ces composantes de l'analyse de l'interaction, d'une part parce qu'elles sont concomitantes à la production de la parole et qu'elles font partie intégrante de l'acte de parole (*cf.* Bouvet & Morel, 2002); d'autre part parce que, par-delà les caractéristiques individuelles des locuteurs, on peut observer un certain nombre de régularités et de configurations préférentielles, ce qui leur assigne un caractère explicatif et désambiguïsateur certain, comme nous le verrons aussi lors de l'interprétation de certains des exemples que nous avons choisis.

2. Typologie de la litote à l'oral: analyse du corpus

L'analyse des litotes dans notre corpus d'entretiens politiques présente immédiatement trois différences majeures entre le traitement des euphémismes et celui des litotes:

(i) D'un point de vue quantitatif, d'abord, la litote est légèrement moins fréquente que l'euphémisme. On peut s'interroger sur les raisons de cette différence, ce qui n'est pas toutefois notre but ici; nous remarquons simplement que du point de vue des enjeux discursifs, le recours aux euphémismes correspond davantage à la construction d'un ethos bienveillant et modéré au service du consensus que le politique vise lors de son passage à l'antenne, alors que la litote, qui combine formulation prudente et insinuations féroces et qui de surcroît est toujours soumise au risque d'ambiguïté, ne semble pas correspondre à ce type d'enjeux et à une communication compréhensible au plus grand nombre.

(ii) D'un point de vue de la conscience de la figure, on remarque que les locuteurs maîtrisent bien l'effet rhétorique, mais n'en ont pas une connaissance rationnelle très précise: le jugement de litote est très rare à la radio et notamment dans la bouche des invités (une seule attestation). Plus souvent, c'est un journaliste qui formule ce jugement *a posteriori* sur les mots de la personnalité politique, mais de manière générale on remarque une confusion entre litote et euphémisme, comme dans le cas suivant, où la journaliste demande si la formule – en fait euphémique – utilisée par L2 relève bien de la litote:

(2) L2 ce ne sont pas des mesures de relance par la consommation ce sont des mesures de justice
L1 *est-ce que ça c'est ce qu'on appelle une litote?* (Alba Ventura de RTL, François Fillon, 19-02-2009)

(iii) La production d'une litote est moins souvent balisée par des indications de type coverbal ou verbal (traces de disfluence) que celle de l'euphémisme. Lors de notre recherche sur les formes d'atténuation, le nombre d'euphémismes EP- MR- était environ de 40%, alors que pour les litotes on est autour de 70%. En outre, le balisage de la litote est le plus souvent volontaire et correspond généralement à l'intention d'utiliser la litote à des fins ironiques, alors que dans le cas de l'euphémisme la proportion entre balisages volontaires et involontaires (disfluence issue de la recherche lexicale) était à peu près égale. Une telle différence de fréquence dans un corpus assez homogène ne peut pas dépendre d'une simple coïncidence et constitue la base pour approfondir la différence entre ces deux figures pourtant décrites comme proches, y compris par bon nombre de théoriciens.

Nous allons maintenant présenter quelques-unes des attestations relevées dans notre corpus, ce qui nous permettra d'illustrer les particularités de la mise en discours des litotes à l'oral que nous venons brièvement d'esquisser.

2.1 Litotes dépourvues de balisage

Dans le corpus d'entretiens que nous avons analysé, les litotes ne présentent le plus souvent pas de marques explicites au niveau verbal (commentaire métalinguistique contenant un jugement de litote ou structure de disfluence avec EP et/ou MR) ou paraverbal, sans pour autant que cela puisse être imputé à l'adoption d'une stratégie de «lissage»[3]. La production d'une litote se présente comme un phénomène énonciatif banal, l'un des nombreux moyens de construction de la signification, quelle que soit par ailleurs la forme de litote produite: négation d'un terme marqué (3), locution à polarité négative (4) ou quantification restrictive (5-6), deux de ces procédés pouvant apparaître simultanément à l'intérieur d'un même énoncé (7); la litote peut en outre être surmodalisée par une interrogative rhétorique (8).

(3) L2 c'est une responsabilité effrayante vis-à-vis de nos enfants de nos petits enfants *il n'est pas inutile* de se poser la question des priorités (Gérard Longuet, 30-03-2010)

(4) L2 nous sommes en train d'affronter + une crise: extrêmement grave + qui d'ailleurs dépasse: la superficie de notre seul pays vous l'avez bien compris + et pour lequel *le moins qu'on puisse dire* c'est que + depuis septembre on a un Président de la République *qui ne ménage pas sa peine* de très nombreuses décisions ont été prises + rejoint d'ailleurs par de très nombreux autres pays (Jean-François Copé, 29-01-2009)

(5) L2 moi je dois dire que tous ceux qui avaient été criti:ques en disant: il n'y arrivera pas: et cætera et cætera se retrouvent aujourd'hui *un peu le bec dans l'eau* (Dominique Strauss-Kahn, 04-02-2010)

(6) L1 alors il y a une chose qui marche bien c'est le parti socialiste après Ségolène Royal et Bertrand Delanoé c'est désormais
L2 (rire) *je sens un peu d'ironie* dans votre propos là (Jean-Marc Ayrault, 03-06-2008)

(7) L2 non mais quand M. Besson dit + je m'en fiche de ce qu'elle dit et de ce qu'elle pense + ça démarre quand même *assez mal* pour un débat vous l'admettrez + *c'est pas très démocratique* tout de même comme + comme façon de parler (Marine Le Pen, 13-01-2010)

(8) L2 est-ce que vous pensez Jean-Michel Aphatie: qu'*on (n')est pas un petit peu en période électorale* (Dominique Bussereau, 19-01-2010)

3 *Cf.* Druetta (2009 & à paraître).

Parfois, la litote est réalisée après coup de manière interactionnelle, à travers un commentaire métalinguistique invitant à interpréter à la hausse un énoncé de forme négative qui n'est pas intrinsèquement litotique, car le terme nié n'est pas lui-même un terme marqué:

(9) L1 il me semble que *vous n'êtes pas d'accord* avec cette définition
L2 *c'est le moins qu'on puisse dire* + donc *je dirai même exactement l'inverse* (Marine Le Pen, 13-01-2010)

Les deux commentaires produits par L2 reprennent et autonymisent la proposition de L1, à travers le démonstratif *ce (c'est le moins qu'on puisse dire)* et l'anaphorique *l'inverse (je dirai même exactement l'inverse)*. Le premier commentaire métalinguistique invite à appliquer la loi de litote à la proposition précédente: ce qui a été dit, c'est un «moins-disant» qu'on invite à remplacer par d'autres expressions situées à un degré plus élevé de l'échelle argumentative. Dans la deuxième partie de son énoncé, en revanche, L2 abandonne le plan litotique et assume une énonciation ouvertement à la hausse, ce qui explicite, au bénéfice des récepteurs, les étapes de l'interprétation litotique que L2 veut susciter chez eux.

2.2 Formes de balisage

2.2.1 Composante gestuelle

Très souvent, le locuteur ne modifie pas la prosodie de son énoncé, mais donne des instructions gestuelles destinées à attirer l'attention du récepteur sur un élément saillant de son discours, qui correspond ici à la réalisation d'une figure[4].

(10) L2 et sur ce point-là on acte + euh que: (il) n'y a pas de compromis + euh avéré autre que le fait de relancer des études complémentaires *ce qui (n')est pas inintéressant* + parce que ça veut dire justement (Cécile Duflot, 16-03-2010)

4 Le tracé prosodique de ces exemples a d'abord été réalisé avec le logiciel *Praat* de Paul Boersma et David Weenink (http://www.fon.hum.uva.nl/praat/) et ensuite stylisé, en ce qui concerne la fréquence fondamentale, par le script *Prosogram* de Piet Mertens (http://bach.arts.kuleuven.be/pmertens/prosogram/), ce qui permet d'avoir une représentation fiable de la perception acoustique moyenne des récepteurs.

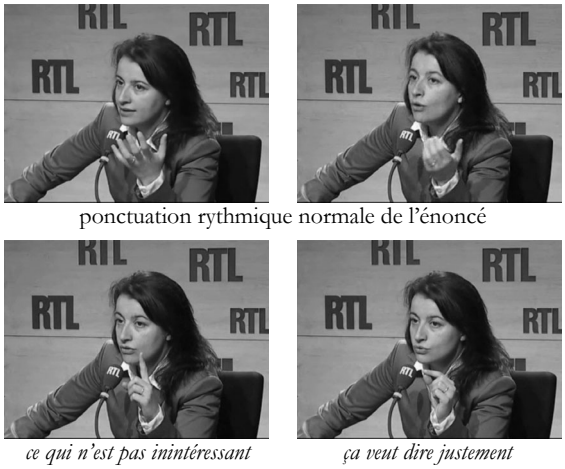


Figure 1.1. Gestes accompagnant l'énonciation de (10)

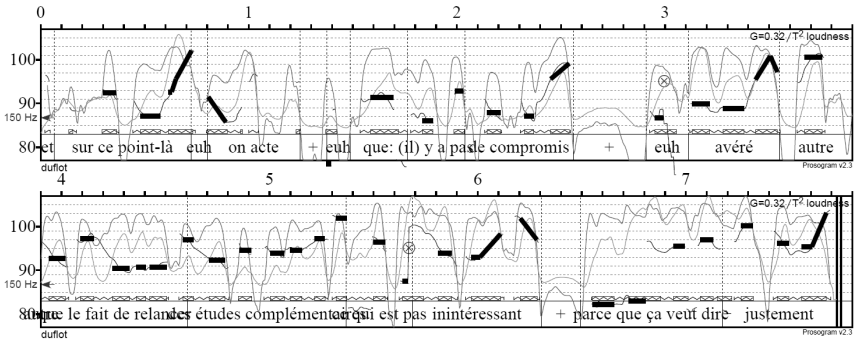


Figure 1.2. Tracé prosodique de l'exemple (10)

L'exemple (10) illustre à la fois le contraste entre la forme «littérale» de la litote et sa valeur sémantique, ainsi que la parfaite maîtrise de cette figure de la part de la locutrice. C'est ici l'élément gestuel qui vient corroborer la saillance déterminée, au niveau verbal, par la négation du terme marqué *inintéressant*: en effet, tout le tour de parole de L2 est ponctué, au niveau des signes cinétiques rapides, par le mouvement rythmique de la main gauche ouverte. Ce geste joue un rôle important, non seulement parce qu'il est coextensif à l'énonciation, mais parce que L2 garde sa main à la hauteur de sa tête, complètement dans le champ visuel de L1, ce qui confère à cette

gestualité un rôle iconique et métadiscursif par rapport au dire de L2. Or, au moment de prononcer la litote *ce qui n'est pas inintéressant*, L2 abandonne la modalité de ponctuation rythmique au profit d'un geste indiquant conventionnellement un passage important, remarquable, *intéressant*: l'index levé et immobilisé; après la litote, la main accomplit encore un geste iconique: L2 regroupe le pouce et l'index au moment d'énoncer *justement*, puis retrouve la modalité de ponctuation. Au niveau prosodique, on ne relève pas de disfluences: les différents groupes prosodiques sont caractérisés par des intonèmes de continuation majeure, alors que la litote se trouve quant à elle dans une incise. Celle-ci réunit les caractéristiques typiques des incidentes: F0 très modulée, surtout dans la partie finale, et accélération du débit, qui passe de 15,4 cs/syll dans la partie précédant la litote à 10,2 cs/syll sur la litote elle-même[5]. On remarque en outre une intensité plus forte par rapport à la partie d'énoncé précédente, marque évidente d'un conflit pour garder la parole (L1 accomplit en effet à ce moment-là des tentatives pour prendre la parole, mais sans succès), mais aussi de l'importance que L2 attache à l'évaluation contenue dans cette parenthèse d'un point de vue argumentatif.

Comme c'est souvent le cas pour les marques prosodiques, les caractéristiques que nous avons relevées peuvent être associées à plusieurs fonctions: la gestion de la colocution[6] (conflit avec L1 pour le maintien de la parole, à travers les variations de débit et d'intensité) et du programme praxéologique d'énoncé (signalement du statut parenthétique de la litote, à travers le débit et la F0). Le signalement de la saillance litotique (gestion de la coénonciation) n'apparaît pas comme central dans les instructions fournies par le niveau prosodique; cependant, la modulation de F0 contribue à donner du relief à l'axiologique marqué *inintéressant*. La saillance, en revanche, fait l'objet d'un signalement spécifique et non ambigu seulement au niveau gestuel, ce qui signifie que l'émission radiophonique, canal médiatique de cet entretien, coupe pour la quasi-totalité des destinataires l'instruction explicite de l'interprétation à la surenchère typique de la litote et ne laisse subsister que l'instruction prosodique qui, comme nous l'avons montré, a un statut

5 *Cf.* Delomier et Morel (1986); Gachet et Avanzi (2008).

6 Nous utilisons ici les termes *colocution* et *coénonciation* conformément à Morel et Danon-Boileau (1998).

fortement ambigu à cause de la plurivocité de ses marques, parmi lesquelles le signalement de la saillance figurale n'apparaît pas comme central.

2.2.2 La reformulation et le rire

(11) L2 non il e- il (ne) m'aime pas il est plutôt + il (n')est pas de ma paroisse c'est le moins qu'on puisse dire +++[7] (Jean-Marie Le Pen, 24-02-2009)



c'est le moins qu'on puisse dire (rire)

Figure 2.1. Gestes accompagnant l'énonciation de (11)

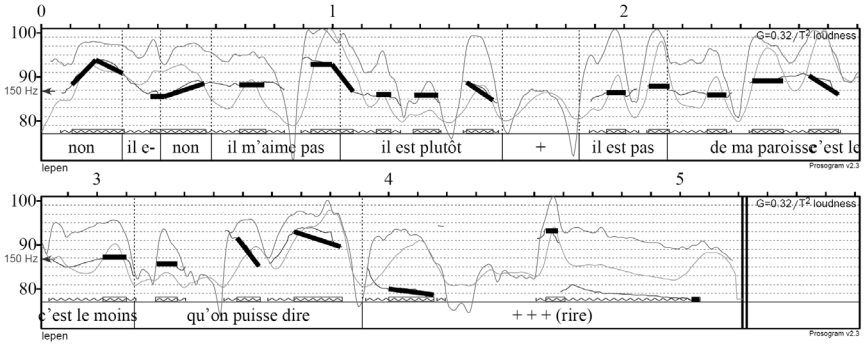


Figure 2.2. Tracé prosodique de l'exemple (11)

L'exemple (11) est l'un des rares cas où la production d'une litote s'accompagne d'une disfluence avec entassement paradigmatique: on rencontre une amorce, *il e-*, qui sera finalement complétée par une locution à polarité négative (LPN)[8] avec valeur de litote (*il est pas de ma paroisse*, signi-

7 Le soulignement indique le rire du locuteur.

8 Les locutions à polarité négative (LPN) sont des locutions figées qui ne se trouvent que dans la portée d'une négation ou dans un contexte négatif (par exemple la question rhétorique). Ainsi ne rencontre-t-on jamais *il est de ma paroisse*, mais seulement *il*

fiant «nous n'avons rien en commun», «c'est mon adversaire», «nous nous détestons», etc.) au bout d'un entassement paradigmatique qui comporte une formulation intermédiaire de l'amorce, plus développée *(il est plutôt…)*, et une formulation alternative, directe *(il m'aime pas)*, comme on peut le voir dans la mise en grille suivante:

il	e-		
il			(m'aime pas)
il	est	plutôt	
il	est		pas de ma paroisse

Les trois formulations qui suivent la première amorce présentent un contour mélodique terminal semblable, ce qui détermine un effet paradigmatisant, alors que l'interprétation litotique est renforcée par le commentaire métalinguistique[9] *c'est le moins qu'on puisse dire* qui définit l'expression utilisée comme atténuée par rapport au vouloir-dire de L2 et devant par conséquent être interprétée «à la hausse». Le doute éventuel entre intention atténuative (euphémisme) et surenchère (litote) est levé par le rire qui accompagne et suit la LPN, signe d'énonciation ironique qui oriente de manière univoque l'interprétation du destinataire. La présence d'une intention ironique nous permet par ailleurs de proposer une interprétation locale de la disfluence, qui ne dépend pas de l'utilisation d'une formulation litotique, structure hautement disponible, comme nous l'avons vu, mais de l'intention ironique elle-même qui exige, selon le projet praxéologique du locuteur, une locution figurée métaphorique qui puisse frapper l'imagination des destinataires et donner au locuteur un air spirituel, sympathique, pouvant entraîner l'adhésion pathémique, comme il est d'usage pour le genre des «petites phrases» des hommes politiques. La difficulté à la base de la disfluence ne consiste pas ici à repérer un argument (comme l'atteste, dès le début, la formulation *il m'aime pas*) ou une formulation litotique (l'un des tics de langage de J.-M. Le Pen est l'utilisation de la litote restrictive en *assez*), mais

n'est pas de ma paroisse (ou *est-ce qu'il est de ma paroisse?*), ainsi que *ce n'est pas sorcier, ne pas y aller par quatre chemins, ne pas y aller avec le dos de la cuillère, ne pas être au bout de ses peines*, etc. *Cf.* Palma (2006).

9 Il s'agit, plus précisément, d'un décrochage autonymique, permettant de considérer l'expression qui fait l'objet de ce commentaire à la fois comme usage ordinaire à l'intérieur de l'énoncé matrice et comme mention dans cette incise. C'est la caractéristique de ce que Authier-Revuz (1995 & 2003) appelle la *modalité autonymique*.

plutôt à repérer une formulation imagée bien frappée dans le répertoire disparate des locutions figées, qu'elle contienne une litote ou pas.

2.2.3 Association de la composante prosodique et gestuelle

(12) L2 je pense aussi que dans cette réforme des collectivités territoriales + il y a tout ce qui concerne le bloc communal et qui va bien + et puis il y a les métropoles et là on est un peu dans le flou artistique: (Alain Juppé, 18-11-2009)



là on est un peu dans le flou artistique



(sourire à l'adresse de L1)

Figure 3.1. Gestes accompagnant l'énonciation de (12)

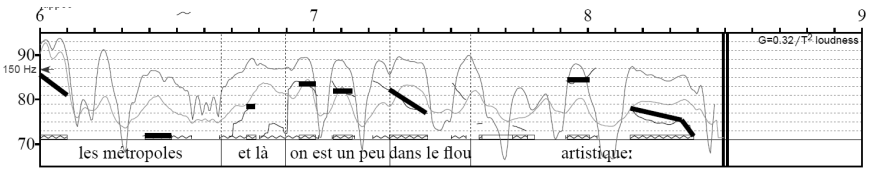


Figure 3.2. Tracé prosodique de l'exemple (12)

L'exemple (12) aussi manifeste une intention ironique de la part du locuteur, à la fois dans le choix lexical (un terme d'art utilisé pour caractériser métaphoriquement une action politique, motivé uniquement par l'ambiguïté de la tête nominale *flou*) et dans l'utilisation d'une quantification restrictive litotique. Ici, pas la moindre trace de recherche lexicale (ni pauses, ni allongements, ni disfluences avant la litote) mais, en revanche, un marquage

prosodique et gestuel permettant d'orienter le décodage de l'intention ironique: on relève, en effet, un geste de la main droite ouverte qui décrit des cercles dans l'air, ce qui est censé évoquer, de manière redondante, le caractère «flou» (ou, si l'on suit les instructions de la litote, «évanescent», «inconsistant») de la réforme adoptée. Ce geste accompagne l'énonciation de *on est un peu dans le flou artistique*, qui est suivie d'un mouvement des sourcils alors que le regard est dirigé vers L1, à la recherche d'une connivence, pour s'assurer que l'ironie a bien été perçue. Cet exemple montre donc à quel point le balisage d'un effet rhétorique particulier (ici, l'ironie) empiète sur les indications concernant les autres figures participant éventuellement à la construction de cet effet, comme c'est le cas ici pour la litote, qui est réduite au pur rang d'auxiliaire de l'ironie. Pourtant, le rôle de la quantification litotique n'est pas secondaire: d'une part, elle contribue à ce que l'expression «flou artistique» soit interprétée comme ironique relativement à la quantité et non pas à la qualité (donc, elle donne une instruction sur la non-pertinence de l'adjectif *artistique* pour la signification réelle à attribuer à ce syntagme[10], qui n'est pas celle de «mesures fantaisistes» mais bien de «rien n'a été décidé de clair et de cohérent» et, par conséquent, «on est dans la purée»); d'autre part, la litote joue un rôle argumentatif très fort dans le discours d'A. Juppé, par la surenchère que la litote impose naturellement à l'échelle argumentative sur laquelle se situe cet argument négatif pour l'action gouvernementale par rapport à celle de l'argument positif précédent *(bloc communal: bien* vs *métropoles: un peu dans le flou artistique)*. Les indications prosodiques, loin de s'attacher aux micro-événements énonciatifs, privilégient donc l'effet pragmatique et argumentatif global de l'énoncé, ce qui montre que, dans les cas d'hybridation, il se dégage une hiérarchie entre les figures et leurs marquages afin d'éviter tout risque d'ambiguïté lié à un surmarquage.

2.2.4 Commentaire métalinguistique

L'exemple (13) illustre le cas de figure de la litote non marquée du point de vue prosodique ou des traces de la disfluence, mais simplement assortie

10 En réalité, c'est uniquement par rapport à la dénotation que l'adjectif *artistique* n'est pas pertinent, alors qu'il l'est tout à fait pour la connotation, et participe à l'effet ironique: la bizarrerie d'un terme d'art appliqué à la politique discrédite en effet cette dernière, qui ne serait pas assez rigoureuse.

d'un commentaire métalinguistique en modalité autonymique *(c'est le moins qu'on puisse dire)* et d'une gestualité réduite au niveau du visage (écarquillement répété des sourcils):

(13) L2 d'abord il vient de gagner les élections sur une campagne + qui était pas exactement celle de la restriction c'est le moins qu'on puisse dire (Dominique Strauss-Kahn, 04-02-2010)

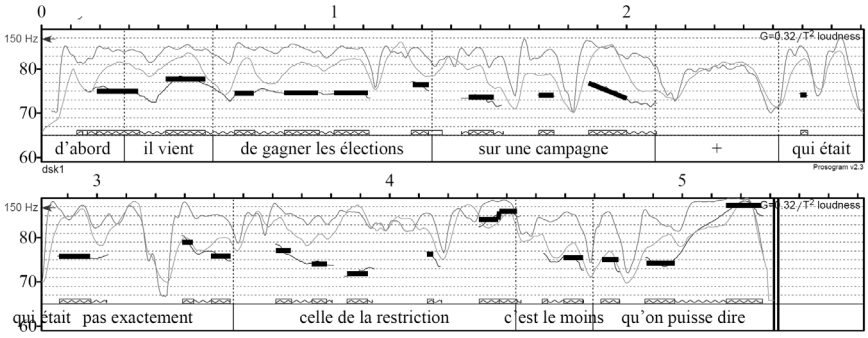


Figure 4.1. Tracé prosodique de l'exemple (13)



a) Yeux fermés dans la phase d'autocentrage précédant *pas exactement celle de la rigueur*



b) Gestes accompagnant la litote: moue de désapprobation





c) Gestes accompagnant la litote: écarquillement répété des sourcils et léger hochement de la tête

Figure 4.2. Gestes accompagnant l'énonciation de (13)

A la différence de l'exemple précédent, aucune trace ici d'une énonciation décalée, ironique, et notamment pas de rire ni de sourire, pas de ralentissement ou d'accent d'insistance, *via* les modifications de débit, d'intensité ou de F0. Au niveau prosodique, la seule exception est constituée par une pause silencieuse de 42 cs qui précède le segment énonciatif où se trouve la litote; celle-ci semble pourtant uniquement liée à la respiration. Au niveau gestuel, en revanche, on relève un faisceau de gestes destinés à mettre en valeur la saillance de la litote: l'écarquillement rythmique et répété des sourcils qui accompagne cette formulation, un léger hochement de la tête, à droite et à gauche, ainsi qu'une grimace de désapprobation (*cf.* la deuxième photo, *supra*) obtenue en plissant les yeux et en serrant la bouche tout en écartant les commissures des lèvres au moment même de prononcer les deux premières syllabes de *exactement*, à savoir l'adverbe construisant la formule restrictive litotisante *pas exactement* qui encadre le syntagme litotisé *celle de la restriction*. Cette gestualité apparaît donc comme une stratégie paraverbale que le locuteur met en œuvre pour s'assurer de la bonne compréhension de la litote, ainsi que des présupposés qui justifient son option qualificative au sujet de la campagne présidentielle. Ces présupposés appartiennent au savoir encyclopédique des locuteurs et l'emphase gesticulatoire à ce moment vise à vérifier – en exploitant la fonction phatique – que le colocuteur possède ce savoir et qu'il l'a bien activé. Le MR *c'est le moins qu'on puisse dire*, qui opère au niveau métalinguistique, explicite l'intention litotique du locuteur d'en dire moins pour faire entendre le plus et donne indirectement l'instruction d'une surenchère interprétative. En conclusion, tous les moyens déployés pour signaler la saillance figurale ne sont pas destinés ici à signaler une hybridation, différemment de ce qui se passe dans l'exemple (12), mais convergent simplement pour s'assurer d'un décodage conforme à l'intention litotique du locuteur. C'est cet objectif circonscrit à la figure, ainsi que la présence d'un marqueur de reformulation explicite, qui bloque le recours à des moyens prosodiques plus coûteux en termes d'effort articulatoire.

2.2.5 Disfluence due à la recherche lexicale

Nous terminerons notre analyse des litotes marquées par un des très rares exemples de disfluence occasionnée uniquement par la recherche lexicale liée à la réalisation de la litote. Il s'agit d'un passage de l'entretien de

J.-M. Aphatie avec S. Royal à la suite d'un cambriolage que celle-ci a subi et qu'elle attribue plus ou moins directement à ses adversaires politiques. A la question du journaliste sur les preuves de ses accusations, L2 répond en disant qu'il n'y a qu'un certain nombre de coïncidences qu'elle qualifie d'*assez étrange(s)*. Or, le syntagme qualificatif est précédé d'une pause silencieuse de 32 cs qui ne correspond pas à une respiration:

(14) L1 mais vous n'avez pas d'éléments précis pour l'instant qui vous permettent de dire que le pouvoir est derrière ces agissements
L2 ah non pour l'instant + non je n'ai que cette coïncidence que vous trouverez comme moi + assez étrange (Ségolène Royal, 10-07-2008)

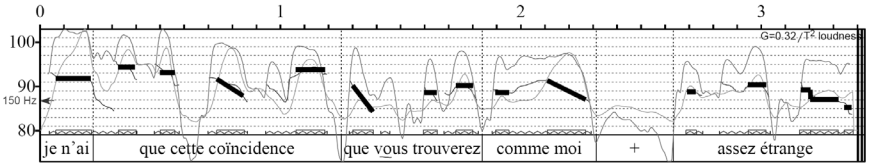


Figure 5.1. Tracé prosodique de l'exemple (14)



Le regard de S. R., généralement dirigé vers son interlocuteur, se baisse dans une phase d'autocentrage avant et pendant l'énonciation de *assez étrange*; le buste aussi se relève et se rétracte comme pour s'isoler de l'interaction

Figure 5.2. Gestes accompagnant l'énonciation de (14)

Un certain nombre d'indices d'ordre gestuel nous fait penser qu'il s'agit là d'une pause destinée à la recherche paradigmatique d'une expression atténuée (donc, en principe, euphémique) lui permettant de censurer d'autres qualificatifs qu'elle préférerait utiliser, bien plus forts sur les plans axiologique et pathémique. Ici, les mouvements corporels indiquent la gêne de la locutrice et son attitude d'autocentrage destinée à résoudre le problème de la recherche lexicale: au moment de qualifier la coïncidence qu'elle a évoquée, S. Royal se redresse et recule sur son siège, comme pour se soustraire à la relation proxémique qu'elle avait instaurée dès le début avec le journaliste; cette mise à distance est nécessaire pour lui permettre de mieux se concentrer sur la recherche lexicale, sur les mots à dire. Dans cette même intention, elle baisse le regard et ferme les yeux, dans une attitude maximale de repli sur soi qui contraste avec sa norme communicative, caractérisée par le maintien continu du contact visuel avec son interlocuteur, norme à laquelle elle reviendra après que la phase de recherche lexicale sera terminée. Cependant, la recherche lexicale ne détermine pas la production d'amorces ou d'autres phénomènes d'entassement paradigmatique: S. Royal, en orateur expérimenté qu'elle est, garde une grande maîtrise de sa parole.

Cela laisse toutefois subsister le problème de l'interprétation: figures à pivot énonciatif, euphémisme et litote sont tous les deux dépendants de la réception, et la formulation aussi est compatible avec les deux figures à la fois, tout comme la modalité à travers laquelle L2 arrive à cette formulation. Deux éléments nous font néanmoins pencher pour la litote: d'une part, le recours à une quantification restrictive dont la valeur de formule litotisante est enregistrée en langue et dont la pause peut constituer l'activation en discours. D'autre part, le ton général de l'entretien est très véhément et ouvertement accusateur vis-à-vis de ses adversaires politiques[11], ce qui nous

11 En parlant du cambriolage, qu'elle qualifie de *mise à sac*, elle affirme d'entrée de jeu *c'est une affaire grave, ce n'est pas une affaire personnelle, c'est une affaire politique*; à propos de ses adversaires politiques, elle utilise ces expressions: *la violence et la vulgarité des responsables de l'UMP* […] *ces attaques et ces propos particulièrement violents et vulgaires ce sont des méthodes qui sont inacceptables dans une démocratie.* Et d'ajouter, à propos du Président de la République, *Nicolas Sarkozy fait une sorte de hold-up sur la publicité du service public.* Elle a recours par deux fois à une formulation litotique lorsqu'elle qualifie la «mise en scène» de son cambriolage d'*assez pénible* et le climat politique français d'*assez détestable*, ce qui montre que la litote en *assez* + adjectif constitue une matrice récurrente dans son discours, et favorise donc l'interprétation litotique de toute structure de ce type. Dans le cotexte

fait écarter l'hypothèse d'une intention adoucissante: S. Royal voudrait bien dire plus mais ne peut pas, car ce seraient des accusations infondées, donc d'autant plus risquées d'un point de vue argumentatif et légal (diffamation)[12]. C'est pourquoi elle penche pour une formulation atténuée dans le lexique (choix d'un lexème dépourvu de dimension axiologique) mais contenant une indication d'interprétation à la hausse dans la structure (quantification restrictive litotique par *assez*).

3. Quelques aspects du fonctionnement litotique: pourquoi «ça va sans dire»

L'analyse du § 2 nous a permis de montrer que la plupart des litotes relevées dans notre corpus étaient dépourvues de balisages verbaux ou coverbaux et que, dans les cas où il y avait un marquage, celui-ci était souvent au service d'un effet ironique et non pas précisément du balisage pur et simple de la litote (§ 2.2.2 et 2.2.3). L'observation de ces modalités d'insertion des litotes dans le discours et la comparaison avec le comportement des euphémismes nous ont permis de formuler un certain nombre d'hypothèses sur l'origine de cette différence de comportement, ce qui nous permet aussi d'apporter quelques arguments supplémentaires à la différenciation de ces deux figures.

gauche, en outre, S. Royal a déjà utilisé deux fois le syntagme non litotique *très étrange*, à propos de la coïncidence entre ce cambriolage et ses prises de position publiques, ce qui donne par ailleurs une clé de lecture supplémentaire à la pause dont nous avons fait état: il s'agirait, dans ce cas-là, d'une recherche lexicale visant (mais sans succès) la variation par rapport à un adjectif que Mme Royal a déjà utilisé deux fois en moins de deux minutes.

12 C'est un cas de figure conforme à l'analyse de Ducrot (1972: 137): «Il y a au moins une condition nécessaire à l'apparition de l'interprétation litotique, c'est que certaines raisons (peut-être des conventions sociales) s'opposent, dans la situation de discours donnée, à l'emploi d'un énoncé plus fort».

3.1 Raisons liées à l'encodage

Tout d'abord, en ce qui concerne l'encodage de la figure, potentiellement à l'origine des différents phénomènes de disfluence, nous pouvons affirmer que le «coût» cognitif de la litote est moindre que celui de l'euphémisme. En effet, l'euphémisme se base sur le remplacement (essentiellement lexical) d'une expression par une autre qui n'appartient pas forcément au même champ sémantique ou notionnel et dont l'équivalence, dans bien des cas, n'est pas établie en langue; dès lors, la recherche paradigmatique d'une telle expression détensive et/ou méliorative comporte l'activation de tout le stock lexical du locuteur, ce qui n'est pas sans entraîner des perturbations dans le déroulement syntagmatique de l'énoncé. La litote en revanche se base sur une structure syntaxique (prototypiquement: la négation du contraire ou, dans sa version positive, la quantification restrictive); or, les spécialistes de la langue parlée s'accordent pour dire que la syntaxe précède toujours le remplissage lexical dans la parole spontanée et que celle-ci est un élément qui persiste même en cas de troubles neurologiques graves (aphasie)[13]. Par ailleurs, en ce qui concerne le lexique impliqué dans la litote, il est aussi plus disponible que dans le cas de l'euphémisme, parce que les locuteurs structurent spontanément, et dès leur plus jeune âge, le lexique en paires oppositionnelles antonymiques; la recherche lexicale en vue de produire une litote pourra par conséquent se limiter à un paradigme restreint, contrairement à l'euphémisme. Par conséquent, émettre un jugement sous forme directe ou sous forme litotique comporte approximativement le même effort cognitif pour le locuteur et n'entraîne pas, en conditions normales, de disfluence. Dire de quelqu'un qu'*il n'est pas lâche* pour «il est très courageux» ou encore, à propos du temps, qu'*il n'est pas très beau* pour «il est mauvais» ne demande pas une longue recherche paradigmatique; il suffit de mettre en place la construction négative et l'adjectif antonyme: un «terme marqué»[14] dans le cas de *lâche* et un terme non marqué mais pourvu d'un intensifieur qui le promeut au statut de terme marqué du très haut degré (hyperbolique) dans le cas de *beau*. Bref, on peut dire que la litote est un

13 *Cf.* Blanche-Benveniste (1987 & 2003); Pallaud et Henry (2004); Apothéloz et Zay (1999). Sur les aspects liés aux troubles neurologiques, *cf.* Roubaud et Loufrani (1993).

14 *Cf.* Ducrot (1972), Anscombre et Ducrot (1983), Lilti (2004).

type particulier de formulation toujours disponible et facile à activer pour le locuteur.

Un élément ultérieur qui contribue à faire de la litote une structure peu coûteuse à l'encodage (ou qui témoigne de ce caractère), c'est la présence de nombreuses locutions figées en langue utilisant une structure litotique[15]. Des expressions telles que *il n'a pas inventé le fil à couper le beurre* pour «il est bête» ou, inversement, *il n'est pas tombé de la dernière pluie* pour «il est très malin» sont très courantes et nullement ressenties comme aberrantes, tout comme *il n'y va pas par quatre chemins* pour «il est très direct» ou *il n'y va pas avec le dos de la cuillère* pour «il est brutal». La litote est donc une figure bien acclimatée dans la langue française, à tel point d'ailleurs que Gide a pu résumer le classicisme français à «l'art de la litote». Ces structures courantes représentent aussi une matrice discursive très forte induisant des conduites langagières similaires chez les locuteurs dans leurs prises de parole singulières.

On peut enfin recenser un certain nombre de structures qui grammaticalisent l'instruction litotique d'interprétation à la hausse, comme *pas très, non sans, pas n'importe qu-*, et qui banalisent l'usage de la litote[16]:

(15) L2 Oui bien sûr, nous ferons la réforme parce que *je n'ai pas très envie*, demain, Jean-Michel Aphatie que la poste allemande, que la poste néerlandaise viennent tailler des croupières à nos bureaux de poste, à nos opérateurs postiers sur l'ensemble du territoire (Luc Chatel, 06-10-2009)

(16) L2 Le projet de loi qui va être en discussion la semaine prochaine est un projet qui a une portée limitée et variable, si je puis dire, puisque depuis quelques mois, son champ d'application a beaucoup bougé, *peut-être pas sans rapport avec un certain nombre de réactions* (Mgr Vingt-Trois, 12-12-2008)

(17) L2 Donc nous allons voir si le marché est là ou non pour vendre cette activité. Alors, *on ne le fera pas n'importe comment*. On va le faire d'une part avec un prix minimum en dessous duquel ça n'aurait aucun sens (Anne Lauvergeon, 01-07-2009)

15 *Cf.* les «locutions à polarité négative» dont traite Palma (2006).

16 Sur le fonctionnement sémantique de la structure *pas vraiment, cf.* Lapointe (2007).

3.2 Raisons liées au décodage

Les spécialistes de la litote ont souligné, à juste titre, que cette figure est très sensible à l'interprétation[17], ce qui peut parfois inactiver la figuralité ou, au contraire, faire interpréter comme litotique un énoncé qui n'a pas été produit avec cette intention. C'est, entre autres, le cas du célèbre *Va, je ne te hais point* du *Cid* de Corneille, élevé en exemple prototypique de la litote, mais que plusieurs raisons invitent à décoder comme n'ayant qu'un sens littéral (Marquèze-Pouey, 1973). Cette dépendance du contexte et de l'interprétation, toutefois, n'aboutit pas à un relativisme absolu dans l'interprétation figurale, où le destinataire serait l'arbitre unique du sens des énoncés qui lui sont adressés, en dépit de leur forme: la saillance des indications syntaxiques caractérisant la forme prototypique de la litote, ainsi que de quelques autres formes très fréquentes, est en effet suffisamment univoque pour déterminer, dans des conditions d'interlocution normales, c'est-à-dire suffisamment coopératives, une réception conforme aux intentions d'encodage et ce sans multiplier les balisages de la saillance, comme notre corpus l'a montré. L'euphémisme, par contre, est davantage exposé au risque de passer inaperçu, car il repose uniquement sur la substitution lexicale, dont la saillance se manifeste seulement lors du calcul de la conformité entre ce lexique, le contexte discursif et le référent désigné (pourvu que l'euphémisme en permette encore le repérage), alors que la litote a des marqueurs segmentaux spécifiques, de type syntaxique ou lexical (les expressions déjà citées *non sans, pas très, pas que, pas n'importe qu-*).

Considérons par exemple la litote par négation du contraire: l'opération sémantique accomplie par la négation syntaxique consiste simplement à nier la valeur de vérité attachée à un jugement, à charge pour le récepteur de déterminer le degré de cette difformité. Si nous utilisons la représentation en termes d'échelles argumentatives, nous pouvons dire que la négation effectue une inversion d'échelle, mais sans donner d'indication sur le point où situer ce jugement sur la nouvelle échelle. Par conséquent, l'interprétation pourra être indifféremment littérale ou litotique, et un énoncé comme *il n'est pas bon* pourra être interprété comme une assertion négative «banale» ou comme une litote pour «il est absolument nul» ou «il est très méchant»

17 *Cf.*, entre autres, Bonhomme (2002, 2005 & 2009) et Forget (2000).

et, dans ce cas, la dépendance du contexte est très forte. En revanche, lorsque la négation porte sur un terme marqué[18], l'interprétation figurale devient préférentielle: la négation d'un terme marqué est plus coûteuse du point de vue syntaxique et sémantique, ce qui invite à appliquer les maximes conversationnelles, notamment celle de quantité. Si la négation d'un terme neutre relève en effet d'une opération sémantique banale, la négation d'un terme marqué présuppose au contraire une assertion préalable ou potentielle qui a marqué le terme en question, et contre laquelle s'inscrit le dire présent du locuteur[19]. C'est cette trace d'une énonciation autre, combinée au positionnement exprimé par la négation, qui manifeste la dimension polyphonique et argumentative (polémique) de la litote et qui assure la saillance suffisante au décodage figural de ce type d'énoncés. Par conséquent, une assertion comme *ce n'est pas bête* recevra «normalement» une interprétation litotique, alors que *ce n'est pas intelligent* aura plus de chances d'être interprétée littéralement; les énoncés nominaux correspondants ont même des conditions d'acceptabilité différentes: *pas bête!* est très courant, tandis qu'on peut avoir des réserves sur l'acceptabilité de *(?)pas intelligent!*.

18 La définition usuelle de «terme marqué» indique le pôle négatif d'un couple antonymique. Nous étendons cette dénomination aux lexèmes indiquant le sommet d'une notion gradable (intrinsèquement ou par des expressions d'intensité); une expression hyperbolique peut aussi jouer ce rôle. Ainsi, des expressions comme *il n'est pas très doué* ou *ce n'est pas un génie* ont plus de chances d'être interprétées comme litotiques par rapport à *il n'est pas intelligent*. Le marquage dont il est question ici indique donc les deux bouts de l'échelle, à savoir l'absence de la caractéristique indiquée par le terme non marqué, ou son très haut degré.

19 Jaubert (2008) résume cette caractéristique en disant que la litote manifeste un *dialogisme interlocutif*, alors que l'euphémisme manifeste un *dialogisme interdiscursif*.

4. Exploitation pragmatique de la litote: quand «ça va mieux sans dire»

Par rapport à l'euphémisme, la moindre propension de la litote à créer des disfluences, donc des balisages additionnels de sa saillance, se prête à un certain nombre d'exploitations pragmatiques[20], particulièrement appréciées par les orateurs politiques sur lesquels s'est concentrée notre analyse.

Tout d'abord, la dimension allusive de la litote permet au locuteur de suggérer une idée tout en pouvant nier l'avoir dit explicitement. C'est le contenu sous-entendu par la litote qui permet cette hybridation et qui dégage le locuteur de la responsabilité d'une assertion ouverte. Lorsque S. Royal affirme, en (14), que la coïncidence est *assez étrange* et qu'elle essaie d'associer son interlocuteur à son point de vue, elle ne veut pas simplement qualifier cette coïncidence de *très inquiétante*, mais elle fait allusion à une responsabilité – peut-être directe – du pouvoir en place, ce qu'elle ne pourrait en aucun cas asserter directement, sans encourir une plainte pour diffamation.

Deuxièmement, la parole politique relève toujours d'une formation discursive et s'oppose à d'autres formations discursives antagonistes, ce que le locuteur marque par ses choix lexicaux et par la forme même de ses énoncés, comme l'école française d'analyse du discours l'a bien montré. Or, la dimension polyphonique de la litote s'avère particulièrement adaptée pour mettre en œuvre cette fonction particulière du discours politique, ce qui explique une relative fréquence de la figure, même en dehors de tout signalement particulier: c'est la manière même de présenter sa propre pensée en s'inscrivant contre une autre formation discursive qui conduit le locuteur à produire des litotes par négation du contraire. C'est ainsi qu'en (10) la litote *ce qui n'est pas inintéressant* prévient les critiques éventuelles du point de vue des adversaires de la femme politique interviewée, qui pourraient effectivement qualifier ces études complémentaires d'*inintéressantes*; en (13), par

20 Hormis, bien entendu, l'ironie, qui fait l'objet d'un marquage spécifique (*cf.* Van Overbeke, 2000), comme le montrent les exemples (11) et (12) ci-dessus. Le seul cas d'ironie sans marquage, dont nous n'avons pourtant pas rencontré d'exemples dans notre corpus, serait celui de l'ironie «pince-sans-rire».

contre, la litote *qui n'était pas exactement celle de la restriction* critique la campagne électorale de la majorité à partir d'une catégorie qui appartient à la formation discursive du locuteur. A ses yeux, la campagne de l'adversaire est donc d'autant plus critiquable qu'elle ne possède pas une caractéristique qu'il considère au contraire comme vertueuse.

Troisièmement, la litote est un instrument précieux d'indirection permettant d'accomplir des actes menaçants pour la face de l'interlocuteur (AMF; *cf.* Kerbrat-Orecchioni, 1994: 67), comme la critique, l'accusation ou la raillerie, ce qui contribue à la politesse de l'entretien médiatisé et à la construction d'un ethos positif. Les entretiens publics sont souvent des duels à l'arme blanche, où il est très important de montrer qu'on porte des gants; cela n'empêche pas de lancer des attaques véhémentes et de porter des estocades, comme en (18), où E. Woerth se défend des accusations indirectes du journaliste sur la responsabilité d'une mesure impopulaire en diluant sa responsabilité individuelle dans celle du Sénat et en terminant son énoncé par la litote *ça ne vous a pas échappé*:

(18) L1 Est-ce vous, Eric Woerth, comme on l'a lu dans la presse ces derniers jours, qui êtes à l'origine de l'idée de la fiscalisation des indemnités journalières liées aux accidents du travail?

L2 C'est une idée qui tourne depuis longtemps […] et c'est une idée tout à fait équitable. Et d'ailleurs, le Sénat l'a votée deux fois. *Ça ne vous a pas échappé* (Eric Woerth, 01-10-2009)

Cette litote accomplit un acte d'accusation par implicature conversationnelle. Le locuteur affirme *ça ne vous a pas échappé*, donc des deux choses l'une: 1) «soit vous savez parfaitement cela et, dans ce cas, ne jouez pas les naïfs (vous êtes un menteur)»; 2) «soit vous ignorez réellement cette chose, que vous ne devriez pas ignorer, et dans ce cas vous n'êtes pas digne d'occuper le poste qui est le vôtre (vous êtes un incompétent)». Le ton reste poli mais l'attaque n'en est pas moins virulente.

5. Conclusion

Au terme de ce parcours, il ressort l'intérêt d'une approche des figures (ou du moins de certaines d'entre elles) basée sur l'observation de leur mise en discours et des phénomènes collatéraux (d'ordre verbal, prosodique et gestuel) qu'elle entraîne. Les figures, qui – comme le rappelle Bonhomme (2005: 27-31) – ne font pas partie d'un arsenal littéraire séparé du reste des usages, mais se déploient dans le langage ordinaire, peuvent être mieux cernées grâce à une description qui n'exclut pas *a priori* les phénomènes qui accompagnent ordinairement la production verbale orale pour se concentrer sur les seules données verbales. C'est un appauvrissement considérable qui risque d'occulter des différences importantes.

Il en est ainsi de la litote et de l'euphémisme, figures de pensée pourtant considérées comme proches et dont la définition reste toujours problématique, pour lesquels cette démarche heuristique nous a permis de mettre en évidence quelques caractéristiques supplémentaires liées à leur statut respectif.

L'euphémisme est une figure cognitivement coûteuse à l'encodage mais valorisante pour le locuteur (car elle contribue à construire un ethos de retenue); par conséquent, «ça va mieux en le disant», en termes de disfluences involontaires ou de «mises en scène» volontaires, y compris les jugements d'euphémisation qui attirent l'attention du destinataire sur le caractère figural de la forme produite et invitent à une évaluation positive de ce choix.

La litote, au contraire, est une figure cognitivement moins coûteuse et assez disponible en langue comme «prêt-à-parler» (*cf.* les nombreuses catachrèses des locutions à polarité négative), sans compter l'universalité de la «loi de litote», mais elle est nettement moins valorisante pour le locuteur, car les dimensions allusive et ironique dénoncent une attitude malveillante de celui-ci. Dans ce cas, par conséquent, «ça va mieux sans dire», à moins que la litote ne constitue à son tour un support pour des figures dérivées, notamment l'ironie, avec le marquage de la non-adhésion du locuteur à son dire.

Bibliographie

Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983): *L'Argumentation dans la langue*. Bruxelles, Mardaga.

Apothéloz, D. & Zay, F. (1999): «Incidents de la programmation syntagmatique: reformulations micro- et macro-syntaxiques», *Cahiers de linguistique française* 21, 11-34.

Authier-Revuz, J. (1995): *Ces Mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris, Larousse.

–, (2003): «Le fait autonymique: langage, langue, discours. Quelques repères». *In* Authier-Revuz, J., Doury, M. & Reboul-Touré, S. (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 67-96.

Blanche-Benveniste, C. (1987): «Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage», *DRLAV* 36-37, 123-157.

–, (2003): «La naissance des syntagmes dans les hésitations et les répétitions du parler». *In* Araoui, J.-L. (éd.), *Le Sens et la mesure. Hommages à Benoît de Cornulier*. Paris, Champion, 153-169.

Bonhomme, M. (1998): *Les Figures clés du discours*. Paris, Editions du Seuil.

–, (2002): «De l'ambiguïté figurale», *Semen* 15, 11-24.

–, (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.

–, (2009): «De l'argumentativité des figures de rhétorique», *Argumentation et analyse du discours* 2 (http://aad.revues.org/index495.html).

Bouvet, D. & Morel, M.-A. (2002): *Le Ballet de la musique et de la parole. Le geste et l'intonation dans le dialogue oral en français*. Paris, Ophrys.

Delomier, D. & Morel, M.-A. (1986): «Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises», *DRLAV* 34-35, 141-160.

Druetta, R. (2009): «Métalangage et prosodie de l'atténuation à l'oral», *Synergies Italie* n° spécial, 95-110.

–, (à paraître): «Gestion des plans verbal et coverbal lors de l'émergence des euphémismes à l'oral: analyse de quelques stratégies». *In* Bonhomme, M., De La Torre, M. & Horak, A. (éds), *Etudes pragmatico-discursives sur l'euphémisme*. Frankfurt am Main, Peter Lang.

Ducrot, O. (1972): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.

Forget, D. (2000): *Figures de pensée, figures de discours*. Québec, Nota Bene.

Gachet, F. & Avanzi, M. (2008): «La prosodie des parenthèses en français spontané», *Verbum* XXX-1, 53-84.

Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994): «Rhétorique et pragmatique: les figures revisitées», *Langue française* 101, 57-71.

Lapointe, F. (2007): «Analyse sémantique de *pas vraiment*», *Communication, lettres et sciences du langage* 1, 72-80 (http://pages.usherbrooke.ca/clsl).

Lilti, A.-M. (2004): «Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation», *Langue française* 142, 100-111.

Marquèze-Pouey, L. (1973): «Va, je ne te hais point», *Grammatica* II, 3-15.

Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998): *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris-Gap, Ophrys.

Pallaud, B. & Henry, S. (2004): «Amorces de mots et répétitions: des hésitations plus que des erreurs en français parlé». *In* Purnelle, G., Fairon, C. & Dister, A. (éds), *Le Poids des mots. Actes des 7es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*. Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 848-858.

Palma, S. (2006): «Les locutions à polarité négative: une approche stéréotypique», *Langages* 162, 61-72.

Roubaud, M.-N. & Loufrani, C. (1993): «La syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié». La syntaxe comme outil de description», *Recherches sur le français parlé* 12, 85-113.

Van Overbeke, M. (2000): «La politesse, l'ironie et la marque». *In* Wauthion, M. & Simon, A.-C. (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelle*. Louvain, Peeters, 107-125.

Pour (ne pas) noyer le poisson: la litote en tant que marqueur métadiscursif et indice d'un «sentiment rhétorique spontané»

Paola PAISSA, Université de Turin

Le cas de la «litote dite», c'est-à-dire la mention métadiscursive explicite de la litote, se situe au point de convergence de multiples intérêts scientifiques récents et ouvre plusieurs pistes de recherche:

– En premier lieu, suivant la classification de Bonhomme (2005), ce marquage figural constitue un «indice intentionnel de degré fort», susceptible d'orienter la réception de la figure. Une étude de son fonctionnement discursif devrait éclairer quelques aspects de la réception et de l'interprétation de la litote.
– En deuxième lieu, la «litote dite» relève, dans la taxinomie d'Authier-Revuz (1995: 663), d'un cas de commentaire métalinguistique de la non-coïncidence entre le mot et la chose, portant sur le degré de cet écart. Analyser ce genre de boucle métaénonciative revient à s'interroger sur l'une des manières à travers lesquelles le locuteur met en cause l'acte de nomination lui-même et donne à voir l'hétérogénéité foncière de la langue au monde.
– En troisième lieu, la mention explicite de la litote de la part d'un locuteur non-spécialiste du langage ressort du domaine de la folk linguistique ou linguistique populaire, une branche relativement récente de la linguistique, qui s'intéresse aux «représentations métalinguistiques du locuteur ordinaire» (Beacco, 2004) ou aux «pratiques linguistiques profanes» (Achard-Bayle & Paveau, 2008b: 8). L'étude de ce cas de réflexivité du langage s'insère donc dans le débat actuel sur les limites du savoir linguistique profane[1]. Notamment, dans le sillage de quelques études déjà parues sur l'utilisation d'étiquettes métalinguistiques savantes dans le discours ordinaire, et principalement celles de Krieg-Planque (2004) sur

1 Ce sujet est au centre de quelques publications récentes. Voir notamment Beacco (2004), Achard-Bayle et Paveau (2008a), Achard-Bayle et Lecolle (2009).

l'euphémisme, de Lecolle (2009) sur la synonymie, de Doury (2003, 2004 & 2008) sur la notion d'argument, nous serons amenée à réfléchir sur la possibilité de postuler l'existence, dans le vaste ensemble des représentations métalinguistiques ordinaires, d'un sous-ensemble relevant d'un «sentiment rhétorique spontané».

Notre corpus est composé de toutes les occurrences du marqueur «litote» extraites des archives du quotidien *Le Monde* (du 01-04-2005 au 30-09-2009) et des mensuels *Le Monde diplomatique* (de 1978 à 2009) et *L'Expansion* (de 1992 à 2010), soit au total 107 occurrences.

Conformément aux enjeux méthodologiques des études sur les pratiques linguistiques profanes, nous adopterons une démarche d'analyse strictement descriptive et non normative, notre objectif étant en quelque sorte de dessiner un «imaginaire» de la litote chez le locuteur ordinaire et non pas d'évaluer l'adéquation du marqueur au segment discursif de référence.

Assumant jusqu'au bout la perspective «méta», suivant laquelle l'objet de la linguistique «a été profondément affecté par les savoirs dont il a été la cible» (Paveau, 2008: 107), notre analyse sera précédée d'un bref détour quant au savoir scientifique et parascientifique concernant la litote, dont l'imaginaire de cette figure s'est vraisemblablement nourri.

1. La litote: un statut fuyant et instable

La littérature scientifique sur la litote dessine un statut mouvant de cette figure. Son instabilité apparaît sous de multiples points de vue, dont nous résumons ici les traits principaux.

(i) La litote oscille entre le statut du trope et celui de la figure de pensée. La tradition classique française la lègue aux modernes sous l'apparence d'un double clivage, concernant à la fois le statut et le support de la figure. Trope pour Dumarsais (1988), qui ne reconnaît que la forme prototypique de la négation du contraire, la litote est rangée parmi les «tropes improprement dits» dans le classement de Fontanier (1977), qui élargit l'assiette de la figure, pour y comprendre aussi la forme de l'assertion

restrictive. S'il faut attendre Marquèze-Pouey (1973) pour lire une première analyse des différences profondes qui caractérisent les deux modalités d'existence de la figure, la réflexion linguistique moderne se montre incertaine quant au rang que la litote peut occuper dans les classements: figure de pensée (métalogisme) dans la taxinomie du Groupe μ (1970), elle est classée parmi les figures macrostructurales par Molinié (1992), pour rentrer dans la catégorie des figures de pensée chez Fromilhague (2005) et apparaître, dans une optique plus pragmatique, parmi les figures à pivot énonciatif dans la classification de Bonhomme (2005).

(ii) Le fonctionnement discursif et les conditions de l'interprétation de la litote posent également des problèmes de définition, donnant lieu à des approches fort diversifiées. Presque tous les linguistes s'étant occupés de ce sujet relatent une difficulté d'identification de la figure, dont l'existence et la réussite illocutoire sont entièrement dépendantes du contexte et de la dynamique interprétative, voire de l'«état d'esprit de ses récepteurs» (Bonhomme, 2005: 106). Les apories foncières de l'énoncé litotique, tiraillé entre «sens figural» et persistance du «sens littéral», ont fait l'objet de considérations s'étalant sur plusieurs niveaux: Ducrot (1972 & 1984) s'engage à justifier l'instabilité de son interprétation dans la dynamique des lois du discours; de manière analogue, Kerbrat-Orecchioni envisage les enjeux discursifs des tournures litotiques dans le cadre interlocutif du dire (Kerbrat-Orecchioni, 1986) et dans la pratique de la politesse (Kerbrat-Orecchioni, 1992). En outre, la tension que cette figure instaure entre l'intention communicative dont elle découle et son actualisation discursive est parfois exprimée par le biais de désignations métaphoriques. C'est ainsi que Kerbrat-Orecchioni (2002: 347) qualifie de *«paradoxal»* le fonctionnement de la litote[2] et que Caffi (1990) décrit la divergence fondamentale entre forme et fonction de ce dispositif figural en termes d'oxymore. Lilti (2004), quant à elle, se penche sur la possibilité d'interprétations non litotiques de certains énoncés qui se présentent pourtant sous la forme de litotes.

(iii) Le rapport que la litote établit avec les autres figures constitue un troisième facteur qui confère un caractère fuyant à son statut. Traditionnellement envisagée comme le contraire de l'hyperbole (Dumarsais, 1988), la litote est souvent mise en relation avec les autres figures pratiquant le

2 Le mot *«paradoxal»* est en italiques dans le texte.

moins-disant. Dans le classement de Fontanier (1977), qui l'apparente aussi à la métalepse, la litote appartient aux «figures de réflexion», allant de la réticence au paradoxisme jusqu'à certains tours de parole indirects; dans le traitement des métalogismes du Groupe μ (1970), la litote côtoie d'autres figures comme la réticence, l'ellipse, voire le silence, considéré comme le degré le plus élevé de la «diminution»; dans le célèbre traité de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), la figure est examinée dans ses rapports avec l'ironie et, dans la taxinomie de Lausberg (1967), elle compte parmi les figures relevant de l'*acutum dicendi genus*. Cependant, la figure avec laquelle la litote entretient les rapports les plus étroits est l'euphémisme. Considérée par plusieurs spécialistes comme un moyen euphémique[3] et par Peyroutet (1994) comme une «famille» qui engloberait l'euphémisme, la litote a fait récemment l'objet de quelques études qui ont justement porté sur la possibilité d'une distinction entre ces deux figures (Jaubert, 2008; Horak, 2010 & dans ce volume).

(iv) Enfin, un dernier élément qui contribue à alimenter l'impression d'un statut indéfini de la litote est son étendue. Outre le fait qu'elle réunit deux formes d'actualisation figurale au fonctionnement différent et qu'elle entretient des rapports de contiguïté avec des pans entiers de la rhétorique (les figures du *minus dicere*, les figures du double langage, etc.), la litote peut être vue comme une dimension fondamentale de l'art du verbe: en effet, elle peut représenter un trait du style d'une époque entière, notamment l'art classique (Morier, 1989), ou être envisagée comme le principe organisateur d'un ouvrage (Bonhomme, 1998).

Par rapport à d'autres figures, le savoir scientifique offre donc, pour la litote, un ensemble aux contours épistémologiques assez flous en ce qui concerne tous les paramètres définitoires: le statut taxinomique et le fonctionnement, le support et l'étendue de la figure.

Si l'on considère maintenant le traitement que lui réservent les dictionnaires de langue, répertoires qui offrent le témoignage d'un savoir intermédiaire entre les connaissances des spécialistes et le savoir profane[4], l'impression d'une ressource rhétorique aux contours flous est confirmée d'autant. Au niveau de la

3 *Cf.* Horak (2010 & dans ce volume).

4 Selon Petit et Beacco (2004: 95), les dictionnaires «sont susceptibles de laisser transparaître un peu des représentations ordinaires des locuteurs».

définition et de l'exemple lexicographique, le traitement de la litote relève du stéréotype: tous les dictionnaires consultés proposent à peu près la même définition qui, cependant, apparaît insuffisamment étayée par le seul exemple réitéré du «Va, je ne te hais point» de Chimène à Rodrigue, dont on a démontré toute la faiblesse[5]. Deux dictionnaires (le *TLF* et le *Grand Robert*) font référence à la litote en tant que trait stylistique général, caractéristique notamment de l'art classique, et l'un des deux (le *Grand Robert*) mentionne cette figure en tant que moyen de l'euphémisme. La confusion entre litote et euphémisme dans le traitement dictionnairique est par ailleurs confirmée par l'utilisation des deux indicateurs dans le corps des articles: d'après une vérification faite dans le *TLF* et dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, il est apparu que des litotes sont parfois restituées sous l'indicateur «euphémisme» (Paissa, 2009).

2. L'analyse du corpus: les modalités d'apparition du marqueur «litote»

Avant d'examiner les fonctions du marqueur «litote» dans la dynamique énonciative et discursive, il convient de considérer en général les modalités sous lesquelles cet indice se présente dans le discours. A l'instar de Krieg-Planque (2004), qui a démontré la valeur foncièrement axiologique de la mention métadiscursive «euphémisme» et qui a proposé la dénomination «jugement d'euphémisation», nous reconnaîtrons préliminairement une valeur axiologique au marqueur «litote». En effet, comme nous allons le montrer, l'emploi de ce mot métalinguistique implique toujours une appréciation auto-réflexive sur le dire: nous proposons donc par la suite d'appeler cet indice «jugement de litote» (dorénavant JL).

Dans ce premier paragraphe, nous allons considérer:

– la position du JL par rapport au segment discursif auquel il se rapporte;
– la fonction linguistique qu'il recouvre;
– la nature du segment auquel il s'applique.

5 *Cf.* Marquèze-Pouey (1973) et Jaubert (2008).

2.1 La position et les fonctions linguistiques du JL

En ce qui concerne la position, le JL peut être antéposé ou postposé par rapport au segment auquel se réfère la glose. Les différences quantitatives dans le corpus montrent une préférence assez nette pour la position postposée (51 occurrences, contre 30 occurrences du JL antéposé[6]). Comme le montrent les exemples suivants, le calcul interprétatif auquel le marqueur «litote» convoque le lecteur est profondément différent suivant la position qu'il occupe.

Dans le cas de l'antéposition (ex. 1), le JL modifie préalablement l'attente du lecteur, qui s'approprie le dire sous l'effet d'une instruction procédurale le sollicitant à inverser l'orientation négative de l'énoncé et à procéder à une interprétation du sens à la hausse:

(1) Haïdar Faran n'a pas de chance. Mais il a le sens de la litote. «On a des voisins pas faciles…», soupire ce Libanais de 45 ans, après s'être hissé, sa valise à la main, hors du cratère qui coupe la route en deux. (*Le Monde*, 11-08-2006)

Dans le cas de la postposition (ex. 2), l'énonciateur joue par contre sur l'effet «à retardement» de la litote (Bonhomme, 2005: 184). Si la figure oblige déjà en elle-même à opérer un retour sur le dit, le JL redouble cet effet, déterminant un épaississement ultérieur de la saillance figurale que le lecteur doit prendre en charge pour effectuer son opération interprétative. Ce double mouvement d'aller-retour sur le sens profite à l'efficacité argumentative du JL (*cf.* ci-dessous, 3.2), et c'est là probablement la raison pour laquelle la position postposée est la plus fréquente.

L'exemple (2) montre comment le journaliste prend ses distances, et convoque le lecteur à en faire autant, de l'évaluation que formule l'entourage du président Sarkozy sur l'attitude de la CFDT, lors d'un acte de force de l'Elysée contre les syndicats pour l'assouplissement des 35 heures. Cet acte de force aurait été «soigneusement pesé» et, par conséquent:

(2) Tant pis pour les dégâts causés sur la confiance qui s'était instaurée avec les syndicats, notamment la CFDT, «un peu blessée», selon la litote employée à l'Elysée. (*Le Monde*, 05-07-2008)

6 Sont exclus de ce comptage les cas où le JL ne se rapporte pas à un segment discursif ponctuel, constituant plutôt un indice général de style (voir ci-dessous, 3.2.2 et 3.2.3).

Quant à la fonction linguistique que le JL recouvre, nous n'avons reconnu que deux configurations pour l'indice «litote»: la fonction prédicative et la fonction référentielle[7].

La fonction prédicative se vérifie lorsque l'élément commenté fait l'objet d'une prédication qui porte sur l'insuffisance du dit. Dans ce cas-là, le fragment glosé précède généralement le JL, qui emprunte la forme stéréotypée *Je/il dis/dit X et c'est une litote*:

(3) Il [Michel Rocard] n'a pas aimé, et c'est une litote, l'affairisme de certains. (*Le Monde*, 18-10-2005)

Comme le remarquait déjà Authier-Revuz (1995), le JL se présente dans ces occurrences sous la forme d'une poursuite discursive, introduite soit par la conjonction «et», soit par une virgule ou un tiret. La poursuite contient l'instruction explicite adressée au lecteur de revenir en arrière, pour opérer une réévaluation sur l'adéquation du dit. Des variantes sur ce cliché sont possibles, dont la plus commune emprunte la forme *Dire que X est/relève d'une litote*, comme le montre ci-dessous l'exemple (8).

La fonction référentielle, en revanche, se produit lorsque le marqueur «litote», précédé d'un déterminant (*cf.* ex. 2), est utilisé dans un GN en tant que sujet, COD ou autre cas régime. L'appartenance au GN fait basculer le jugement sur l'insuffisance du dit du côté de la présupposition, sur laquelle vient souvent se greffer un élément axiologique ultérieur: à travers le JL, l'énonciateur propose son évaluation sur l'insuffisance du dit comme une évidence et veut faire partager au lecteur une appréhension affective de l'objet de sa glose. Ainsi, selon que sa position est antéposée ou postposée, le JL peut-il fonctionner soit comme une reprise anaphorique, soit comme une anticipation cataphorique de l'élément glosé.

Dans l'exemple (4), le JL présente une fonction référentielle anaphorique, chargée d'une appréciation voilée d'ironie. Le journaliste rapporte une déclaration de François Hollande, sur son éventuelle candidature aux présidentielles de 2012, et la fait suivre d'un commentaire métalinguistique pivotant sur la reprise anaphorique référentielle «cette litote»:

(4) Le nouveau président du conseil général de Corrèze lâche […] qu'il «ne s'exclut pas» de la candidature à l'élection présidentielle de 2012. Les connaisseurs

7 Nous reprenons ici les termes que Lecolle (2009) applique au mot métalinguistique *synonyme*.

> apprécieront au passage, dans cette litote d'un classicisme impeccable, ce que la rhétorique du premier secrétaire doit à celle de son ancien mentor Lionel Jospin, spécialiste du «Je ne m'interdis rien» et autres «si je suis en situation». (*Le Monde*, 29-03-2008)

L'exemple (5) montre par contre un JL utilisé en fonction référentielle cataphorique. Comme dans le cas précédent, le JL devient le support d'une évaluation ironique de la part de l'énonciateur, qui juge la «litote alambiquée». Ce jugement préoriente et conditionne la réception du lecteur: en effet, comme aucun candidat n'est sorti gagnant du premier tour des municipales de Marseille de mars 2008, tous les commentaires sont mitigés et le journaliste tourne en dérision cet excès de prudence:

(5) Le candidat de la gauche […] souligne avec raison qu'il a réalisé «le meilleur score de la gauche depuis 20 ans». Mais dans une litote alambiquée, il note «le recul seulement relatif de la droite». (*Le Monde*, 11-03-2008)

2.2 Le segment discursif concerné par le JL

Le JL peut s'appliquer à des fragments discursifs de diverse nature. Le nombre le plus important d'occurrences se partage naturellement entre les deux formes canoniques de la litote, avec une distribution fort différente: 26 occurrences s'appliquent à la négation du contraire et 55 à l'assertion restrictive[8]. Contrairement aux indications issues du savoir des spécialistes, qui font de la négation du contraire la forme prototypique de la litote, la pratique profane affiche donc la tendance à élargir la matrice conceptuelle issue de l'assertion restrictive[9].

En tout cas, la souplesse catégorielle et le penchant vers un élargissement maximal de la notion concernent les deux formes et constituent un trait fondamental de l'imaginaire de la litote. L'élargissement notionnel peut emprunter deux directions:

8 Pour le comptage, *cf.* ci-dessus, note 6.

9 Les dictionnaires, par contre, s'en tiennent à la forme canonique de la négation du contraire dans l'utilisation de l'indicateur «litote»: les occurrences où ce marqueur s'applique à des cas d'assertion restrictive sont très rares, d'après une vérification que nous avons faite dans le *TLF* et dans le *Dictionnaire de l'Académie française*.

(i) La présence d'une négation suffit à déclencher le JL: ce genre d'extension abusive s'exerce sur le moule de la négation du contraire. Bien que ce cas de figure intéresse un nombre assez réduit d'occurrences du corpus, un exemple vaut la peine d'être cité, parce qu'il montre que le JL, dans toutes les modalités sous lesquelles il se présente, développe une stratégie argumentative, comme nous le verrons mieux dans le paragraphe suivant. En effet, dans l'exemple (6), le journaliste exploite le marqueur «litote» non pas pour indiquer une négation du contraire, mais pour emphatiser la négation elle-même: le JL sert à attirer l'attention sur la conduite contradictoire de la Ministre de la Santé qui, malgré la promulgation d'une loi limitant l'accès des jeunes à l'alcool, autorise la publicité en ligne de boissons alcoolisées (la contradiction est soulignée aussi par le connecteur contre-argumentatif «mais»):

> (6) Mais, dans le même temps, Roselyne Bachelot vient d'annoncer, avec un sens aigu de la litote, qu'elle ne s'opposera pas […] à un amendement parlementaire autorisant la publicité pour l'alcool sur Internet. (*Le Monde*, 29-10-2008)

(ii) Le JL est issu d'une conception très souple de la litote en tant qu'assertion restrictive. Même en l'absence de l'adverbe de restriction, la notation «litote» peut s'appliquer à des éléments dont l'énonciateur veut souligner la nature sous-informative. Dans l'énoncé (7), le mot métalinguistique «litote», par exemple, est utilisé uniquement dans le but de solliciter, auprès du lecteur, un renchérissement sémantique, qui l'amène à remonter l'échelle intensive à partir du mot «endommagé», pris comme étalon de l'insuffisance de la description des dégâts du tremblement de terre au Pakistan en octobre 2005:

> (7) Dire que les deux routes de liaison avec la capitale […] sont endommagées relève de la litote. Ces voies étroites […] sont partiellement coupées en maints endroits par des glissements de terrain. (*Le Monde*, 19-10-2005)

Ce deuxième cas d'élargissement de la notion montre la proximité du JL avec le jugement d'euphémisation étudié par Krieg-Planque (2004). Confondues par les théoriciens, comme nous l'avons vu dans le paragraphe 1, les figures de l'euphémisme et de la litote finissent par être senties comme des synonymes dans le «sentiment rhétorique spontané» du locuteur ordinaire. Les exemples suivants montrent en effet une hésitation affichée entre

un terme et l'autre (ex. 8) ou la reprise anaphorique par la mention «euphémisme» d'un fragment pour lequel on a auparavant évoqué la litote (ex. 9):

(8) Remontant dans le temps, l'auteur [Pierre Joxe] ne peut esquiver la question des engagements successifs de son héros [François Mitterrand] sous l'Occupation. Il se montre indulgent, évidemment, en lui attribuant – euphémisme ou litote? – l'itinéraire d'«un patriote qui mit plus longtemps que d'autres à comprendre où était l'intérêt national». (*Le Monde*, 03-01-2006)

(9) Artistes de la litote, les banquiers centraux le répètent avec leur obstination coutumière depuis une dizaine de jours […]: «L'euro conserve un fort potentiel d'appréciation». Dans le langage des mortels, cet euphémisme a une signification. Du haut de leur Olympe, les maîtres de l'euro commencent à avoir peur. (*L'Expansion*, juin 1999)

Cependant, si l'étiquette d'euphémisme relève d'une dimension plus strictement «lexicaliste», en ce qu'elle s'applique, en général, à un segment linguistique plus ponctuel, concernant un choix bien délimité et finalisé à une fonction désignative, le marqueur «litote», de par sa possibilité de se référer à un trait stylistique général (*cf.* ci-dessous, 3.2.2 et 3.2.3), connaît des possibilités d'emploi encore plus étendues.

Le cas le plus intéressant pour notre tentative d'appréhender l'imaginaire de la litote concerne la situation où le JL s'applique à un véritable mensonge. Le mot métalinguistique «litote» se mue, dans les énoncés de ce genre, en une forme élégante pour affirmer, à travers un étiquetage savant, qu'un certain contenu est carrément faux. C'est le cas de l'exemple (10), où le journaliste accomplit sa fonction de dévoiler la vérité[10] à travers un JL qui contredit le témoignage rapporté sur le nombre de participants du Fatah aux élections palestiniennes de Jérusalem en janvier 2006:

(10) On avait pu voir mercredi soir, au journal télévisé de TF 1, Mohammed Touta accomplir son devoir électoral à Jérusalem-Est […] sous la surveillance de l'armée israélienne. Il avait soigné son apparition. Il portait un enfant en bas âge dans ses bras et tenait une petite fille par la main. Sa femme […] suivait avec les autres enfants. «Je trouve qu'il y a beaucoup de militants du Fatah devant ce bureau de vote», disait-il. C'était une litote. On ne voyait qu'eux. (*Le Monde*, 27-01-2006)

10 A propos de cette mission du journaliste, voir Krieg-Planque (2006).

Le fragment discursif auquel le JL peut se rapporter affiche donc, en conclusion, un degré de plasticité extrême. Figure prototypique du moins-disant, de l'affaiblissement du sens qui demande au co-énonciateur un travail de revalorisation interprétative, la «litote dite» fait preuve d'une remarquable souplesse catégorielle, qui lui permet de s'étirer jusqu'à devenir une figure du faux-disant. Les enjeux discursifs du JL, qui nous occuperont dans le paragraphe suivant, sont par conséquent profondément différents.

3. Le JL: statut énonciatif et dynamique discursive

Les exemples que nous avons cités ci-dessus montrent déjà suffisamment la complexité du fonctionnement métadiscursif de la mention de litote.

Au moins deux niveaux d'analyse nous paraissent pertinents: le statut énonciatif de l'instance dont émane le JL et celui des fonctions discursives qu'il peut recouvrir. Evidemment, ces plans se superposent et c'est seulement pour des raisons d'espace et de clarté de l'exposé que nous essayerons de les traiter de manière séparée.

3.1 Le statut énonciatif

Au point de vue énonciatif, le marqueur peut relever de cas complexes d'enchevêtrement des instances, comme le montre l'exemple (11), qui relate des attaques policières contre témoins et journalistes à La Nouvelle-Orléans et met en scène plusieurs énonciateurs: le journaliste E1, qui rapporte le propos de E2 (le chef de la police), dont le dire est jugé insuffisant dans le JL émis par E3, le commentateur de France 2:

(11) «Des témoins sont menacés physiquement par d'autres policiers encore… Ces images sont troublantes. Visiblement ces agents ont utilisé la force plus que nécessaire», explique Warren Riley, le chef (noir) de la police de La Nouvelle-Orléans. «Il a le sens de la litote, le chef», commentait drôlement Alain de Chalvron sur France 2. (*Le Monde*, 12-10-2005)

Cependant, les plans énonciatifs se laissent ramener, en général, à trois cas de figures fondamentaux. En effet, le JL peut émaner:

(a) du discours du journaliste qui évalue son propre dire;
(b) du discours rapporté: le JL apparaît dans le discours citant;
(c) du discours rapporté: le JL apparaît dans le discours cité.

Quand le JL appartient au discours du journaliste (type a), il emprunte, le plus souvent (environ 70% des occurrences dans notre corpus), les formes prédicatives stéréotypées *Je dis X et c'est une litote* ou *Dire que X est/relève d'une litote*. La mention de litote sollicite ainsi la complicité du lecteur soit pour combler une lacune qui peut être imputable à des limites objectives de la langue, soit pour augmenter la tension d'un énoncé que bride un ethos de mesure et de réserve du journaliste. Dans ces cas-là, nous avons pu constater que le recours au stéréotype ne concerne pas seulement le JL mais aussi le segment glosé: en effet, dans la plupart des occurrences, le cliché *Je dis X et c'est une litote* s'applique à la description d'un état d'âme (*aimer, déplaire, être surpris, choqué*, etc.), comme le montrait déjà l'exemple (3) et comme le confirme l'exemple suivant:

(12) François Bayrou a été profondément choqué, et c'est une litote, que le président de la République, à peine élu, grimpe sur le yacht d'un milliardaire. (*Le Monde*, 16-02-2008)

En dehors de ces clichés langagiers, le recours au JL dans le discours du journaliste découle de sa mission de médiateur, de déchiffreur de ces fragments d'interdiscours qui nécessitent son intervention pour être saisis à leur juste valeur. Dans le cas suivant, par exemple, il est question de la «crise antillaise» et des revendications des Français d'outre-mer envers les «békés»:

(13) Sur ce terreau s'est développée une «affirmation identitaire», litote désignant un certain ressentiment envers le Blanc et envers la France. (*Le Monde*, 14-03-2009)

Cependant, la situation énonciative qui regroupe le nombre le plus important d'occurrences est la configuration de type (b): le JL se réfère à un segment de discours rapporté et relève du discours citant. Dans cette configuration, c'est nettement la représentation gauchie de la réalité dans le dire de l'autre que le journaliste dénonce. Le JL assume donc une fonction discursive fondamentale, comme nous le verrons mieux dans le prochain paragraphe.

L'exemple (14) montre un JL qui glose une déclaration de Martine Aubry à propos des bienfaits des 35 heures sur l'emploi. Le marqueur, en reprise anaphorique, souligne le mot «tous», déjà opacifié par les guillemets:

(14) Martine Aubry a déjà admis que les trente-cinq heures ne pourraient donner lieu à des créations d'emploi dans «tous» les services publics. Une litote. (*L'Expansion*, mai 1999)

L'exemple (15) utilise le marqueur «litote» en fonction référentielle cataphorique et redouble l'effet de la boucle métaénonciative en relançant le fragment rapporté «pas nécessairement», qui passe ainsi de la mention à l'usage, avec une intention ironique évidente:

(15) En 2000, M. Rubens Ricupero, secrétaire général de la très sérieuse Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), tire le bilan des politiques d'ouverture au capital étranger. Sa conclusion prend la forme d'une litote: «Les objectifs commerciaux des multinationales et les objectifs des économies hôtes ne coïncident pas nécessairement». Pas nécessairement, en effet. (*Le Monde diplomatique*, avril 2009)

Le statut énonciatif appartenant à la typologie (c), par contre, est représenté dans deux seules occurrences du corpus. Curieusement, dans les deux cas, le discours cité contient un JL qui stigmatise un trait comportemental d'un peuple ou d'une communauté entière: une fois, il s'agit des Chiliens, qui, dans le témoignage d'un historien, seraient «devenus les champions de la litote» pour avoir refoulé le coup d'Etat de 1973 (*Le Monde*, 17-07-2006); une autre fois, la communauté visée est celle d'une petite ville vaudoise, Payerne, qui refuse une plaque à la mémoire d'Arthur Bloch, un marchand juif assassiné par les nazis. Le journaliste laisse ici la parole au romancier Jacques Chessex, qui a sorti l'histoire de l'oubli dans son roman *Un juif comme exemple*: l'écrivain s'insurge face au refus de mémoire, en indiquant la litote comme une sorte de vice collectif, pour parvenir, dans une sorte de climax, jusqu'à la dénonciation du négationnisme:

(16) Dans ce pays, on vit dans le non-dit, on tourne autour des choses, on pratique la litote, voire le mensonge agréable, parce qu'il s'agit de ne pas choquer. […] Je me demande s'il n'y a pas là-dessous quelque chose de plus grave, de plus nauséabond, au-delà de la simple paix de Payerne, et qui serait une forme de négationnisme. (*Le Monde*, 23-01-2009)

Ce dernier exemple contribue à montrer la polyvalence discursive de la mention de litote qui, comme nous allons le voir ci-dessous, peut remplir,

au niveau discursif, des fonctions diverses et connaître, en tant que trait stylistique général, une large palette d'emplois.

3.2 Les fonctions discursives du JL

Comme le souligne l'ensemble des exemples mentionnés jusqu'ici, le JL, en tant que révélateur d'une inadéquation entre les mots et la réalité mondaine à laquelle ils se réfèrent, concerne, à la fois, les différents pôles constituant l'événementialité du dire. Malgré l'imbrication constante de tous les plans impliqués, la relation d'inadéquation qu'exprime le JL peut s'appuyer de manière prépondérante sur un pôle ou sur l'autre, recouvrant par là des fonctions discursives différentes. En général, la «litote dite» peut porter:

– sur la chose: c'est le cas du JL marqueur du moins-disant ou du faux-disant;
– sur l'énonciateur: c'est le cas du JL évaluant le style et l'ethos individuel ou collectif du locuteur litotisant;
– sur le mot: c'est le cas du JL concernant la figure en elle-même.

3.2.1 Le JL porte sur la chose nommée: la fonction argumentative

Plusieurs exemples analysés ci-dessus montrent que le JL, dans certaines situations, ne porte pas sur les modalités plus ou moins pertinentes de la nomination, mais qu'il concerne plutôt la chose en elle-même, qui forme l'objet d'une critique, emphatisée par le JL. Pour reprendre les termes utilisés par Auchlin (1993), le JL peut s'appliquer, dans certaines situations, plus à l'«événement thématique» qu'à l'«événement énonciatif». C'est le cas de l'exemple (14), dans lequel le marqueur «litote» ne fonctionne que comme un expédient rhétorique pour exprimer des réserves sur les prévisions de Martine Aubry quant aux créations d'emploi dérivant de l'application des 35 heures; c'est le cas également de l'exemple (6), où le JL a pour rôle de mettre en évidence la décision politique contradictoire de la Ministre de la Santé sur la possibilité d'autoriser des publicités de boissons alcoolisées sur la Toile.

Dans ce genre d'occurrences, le JL fonctionne comme une stratégie argumentative de focalisation: en proposant au lecteur un retour autoréflexif sur le dit, l'énonciateur obtient une mise en évidence de l'objet de sa critique.

Dans d'autres cas, le marqueur «litote» bascule, comme nous l'avons vu pour l'exemple (10), de la fonction d'indice du moins-disant à celle d'indice du faux-disant. Dans ces occurrences, le JL possède la fonction d'une stratégie argumentative qui accomplit un véritable acte de dénonciation, s'approchant du cas de la mention de l'euphémisme comme «acte d'engagement», analysé par Krieg-Planque (2004).

L'affaire des «enfances dérobées à la Réunion», soit le transfert, dans les années 60, d'environ 1600 enfants réunionnais destinés à repeupler des zones rurales françaises manquant de bras, nous offre un autre exemple de cette typologie. En effet, le journaliste fait allusion à la possibilité que des «signatures d'abandon ou de délaissement temporaire», dont le nombre a doublé entre 1963 et 1968, aient été «extorquées à des parents en position de faiblesse» et réprouve avec un JL cataphorique la formule mensongère utilisée dans le rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales):

(17) Avec un art consommé de la litote, le rapport souligne «l'existence éventuelle de promesses faites aux parents». (*Le Monde*, 15-09-2005)

L'utilisation du marqueur «litote» en fonction référentielle et sa capacité de devenir le support d'orientations axiologiques sur le dit (*cf.* ci-dessus, ex. 4 & 5) assignent enfin au JL un rôle de stratégie argumentative d'évaluation dans le discours polémique. L'exemple suivant montre bien la superposition qu'opère le locuteur ordinaire entre le signe et la chose: le choix de «sophistiquer» ses mots comme mesure de précaution que suggère Donnedieu de Vabres à Redeker, professeur de philosophie menacé de mort pour ses critiques à l'Islam, suscite l'indignation virulente du journaliste, qui superpose le plan du jugement factuel et comportemental («méprisable», «lâche») au plan d'un jugement qui n'est que partiellement métalinguistique (la métaphore du «masque» étant un indicateur supplémentaire de confusion entre la condamnation du mot et la condamnation de la chose):

(18) Quant à la «sophistication» réclamée par M. Donnedieu de Vabres et ses émules, elle n'est que le masque de la litote. Une litote méprisable parce que lâche. (*Le Monde*, 25-11-2006)

3.2.2 Le JL porte sur l'énonciateur: la litote en tant que trait stylistique ou éthique

Les deux dernières typologies que nous allons analyser intéressent plus directement les modalités caractérisant le dire litotique. La fonction discursive dominante, dans ces cas-là, est la fonction métalinguistique proprement dite, car c'est bien le *modus* de production de l'événement énonciatif qui se trouve au cœur du jugement. Dans ces typologies, le commentaire ne cesse cependant pas de relever d'une intention de dénonciation de la part du journaliste.

Le nombre le plus important d'occurrences de ce genre concerne l'énonciateur, auquel on attribue la capacité de manier l'«art de la litote» comme trait stylistique ou comme attitude éthique.

Généralement, ce choix stylistique fait l'objet d'une évaluation qui laisse transparaître une attitude de prise de distance ironique de la part du journaliste, capable de détecter chez l'autre l'hypocrisie langagière et de la dévoiler au lecteur.

C'est le cas de l'exemple (19), se rapportant à l'élection en 2004 du commissaire au Commerce Peter Mandelson, «cet Anglais aux yeux de chat», chez qui le penchant pour la litote participe de la construction d'un ethos négatif, caractéristique d'une personne rusée à la conduite peu transparente:

> (19) Il a réussi, à force de litotes et d'esquives, de modestie et de déclarations de bonnes intentions, à faire plaisir à tout le monde, à n'inquiéter personne et à ne – presque – jamais montrer le bout de son nez trop social-libéral au goût de certains, notamment des Français. (*L'Expansion*, novembre 2004)

Le JL référé à l'énonciateur emprunte facilement la forme d'un cliché, figé autour des formules «avoir le sens de la litote», «avoir l'art de la litote» ou «savoir manier la litote». Comme le montrent déjà les exemples (1), (6), (11) et (17), ces clichés peuvent présenter quelques variantes, dues au degré d'appréciation subjective du fragment glosé (le «sens» ou l'«art» de la litote peuvent ainsi s'accompagner de nombreux adjectifs axiologiques, dont la valeur est le plus fréquemment antiphrastique, tels que *aimable, joli, inimitable*, etc.).

La tendance à une forte stéréotypisation du JL portant sur l'énonciateur concerne aussi des énonciateurs collectifs, c'est-à-dire des catégories sociales ou ethniques prises dans leur ensemble comme des modèles d'un dire retenu.

Ainsi que l'exemple (9) le montrait déjà pour les banquiers, globalement jugés comme des «artistes de la litote», dans ces cas-là aussi le JL est orienté négativement et procède d'une intention ironique évidente. Comme on pouvait le prévoir, les catégories sociales les plus visées sont celles des «diplomates chevronnés et spécialistes de la litote» (*Le Monde*, 14-05-2008) et des hommes politiques en général. L'exemple suivant montre la forte dénonciation qu'un journaliste du *Monde diplomatique* fait de tout un *habitus* discursif, dont la litote fait partie, qui serait le propre de la catégorie générique des «hommes politiques»:

(20) Victimes, eux aussi – bien que complices – d'un système qui a le culte du secret et qui pratique une politique de non-information; mensonges, petites phrases, litotes, sous-entendus, silences, obscurités calculées, anti-phrases composent un discours où chacun entend ce qui lui convient. (*Le Monde diplomatique*, juin 1980)

Ce qui nous paraissait moins prévisible et que le nombre d'occurrences du corpus a montré de manière incontestable, c'est l'application du trait stylistique de la litote à un groupe ethnique entier: les Britanniques. En fait, 75% des occurrences de JL référés à l'énonciateur attribuent la maîtrise de «l'art» ou le «sens» de la litote au fait d'appartenir à cette communauté ethnique, qui fait l'objet d'une véritable représentation sociale, au sens de Py (2004), comme l'illustrent l'exemple (21) et, de manière tout particulièrement péremptoire, l'exemple (22):

(21) Pratiquant, comme tout bon Britannique, l'art raffiné de la litote, le directeur du centre d'Harwell a émaillé son propos de formules dubitatives et modestes. (*Le Monde*, 26-01-2008)

(22) Nos amis britanniques ne sont pas gênés car, pour eux, le double langage et la litote font partie du savoir-vivre collectif. (*Le Monde*, 25-02-2006)

3.2.3 Le JL porte sur le mot: le commentaire sur la figure

En tant que notation savante, la mention de la litote fait parfois l'objet d'un commentaire métalinguistique portant sur la figure en tant que telle, afin de mieux expliciter son fonctionnement. Parfois, l'apprentissage scolaire ou la culture humaniste sont directement évoqués, comme dans l'énoncé (23), tiré d'un courrier des lecteurs consacré à la langue, qui reprend littéralement la définition dictionnairique de la litote et exploite la notoriété de l'exemple

classique pour introduire un JL concernant le dire du Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance:

(23) «Litote: figure consistant à dire moins pour faire entendre plus». L'exemple qu'on donne systématiquement de la litote est la phrase de Chimène à Rodrigue: «Va, je ne te hais point». Désormais on pourra aussi citer Patrick Devedjian: «La communication sur les réformes n'est pas excellente». (*Le Monde*, 19-04-2008)

En général, la prise en compte de la litote en tant que figure affecte deux formes: en premier lieu, la mention de la litote peut apparaître dans des énumérations qui l'insèrent dans un paradigme d'attitudes langagières découlant d'un ethos de discrétion poussée à l'excès. Ces attitudes, comme nous l'avons constaté dans les exemples (19), (20), (21) et (22), sont généralement stigmatisées: la litote est alors mise sur le même plan que des pratiques plus ouvertement condamnables (les *mensonges*, les *obscurités calculées*, le *double langage*, etc.).

En deuxième lieu, l'indice «litote» peut se doubler d'un commentaire métalinguistique qui en constitue une sorte de reformulation paraphrastique, comme dans l'exemple (16), qui intègre le JL par l'incise: «la litote, voire le mensonge agréable». Dans ce genre d'occurrences, la litote apparaît toujours sous un jour négatif: si on ne l'accole pas directement au mensonge, comme dans les exemples (16) et (20), elle découle de toute manière d'une attitude feinte, trompeuse, ou de l'impossibilité, voire du manque de volonté, d'employer les mots qui conviendraient. C'est ainsi qu'on peut se plaindre de l'«art très britannique» de la litote et ajouter, en guise de définition de la figure: «art grâce auquel l'on dit des choses sans employer les mots»[11] (*Le Monde*, 24-08-2005). Ou encore, on peut carrément évoquer la

(24) Calamité de la litote: incapacité à nommer les choses par leur nom: «La non-conformité des locaux et le non-respect des règlements sont une gêne pour le non-fumeur».[12] (*Le Monde*, 07-03-2008)

11 Le segment glosé est extrait d'un rapport de la Metropolitan Police Authority sur la mort du Brésilien Jean Charles de Menezes, abattu par des policiers dans le métro de Londres après avoir été pris pour un kamikaze.

12 Le contexte ici est entièrement ironique, car le journaliste commente un livre d'Alain Schifres qui s'inquiète, entre autres, du «réchauffement sémantique» et cite d'autres procédés langagiers à la mode.

Comme nous l'avons vu ci-dessus pour les commentaires référés à l'énonciateur, les gloses se rapportant à la figure s'accompagnent souvent d'éléments axiologiques à la valeur généralement antiphrastique: une litote peut être *aimable, belle, élégante, optimiste, diplomatique*, etc., mais le ton de cette appréciation est généralement ironique. Dans quelques cas, cette modalisation appréciative peut sortir du cadre stéréotypé de l'adjectivation et atteindre le degré superlatif: c'est ce qui se produit pour la litote «d'un classicisme impeccable» de l'exemple (4), ou pour «l'aimable litote […] qui mériterait à son auteur d'être élevé à la pourpre cardinalice» (*Le Monde diplomatique*, octobre 1988), utilisée afin de commenter les propos d'un journaliste du *New York Times* sur les coûts de la campagne présidentielle de M. George Bush.

En tant que pratique liée au phénomène général du «politiquement correct», la litote participe donc de la dénonciation générale de l'hypocrisie langagière qu'ont décrite Krieg-Planque (2004) ainsi que Paveau et Rosier (2008). Cette dénonciation peut appartenir, comme nous l'avons déjà vu avec l'exemple (18), à un cadre discursif nettement polémique. C'est ce qui se vérifie aussi dans l'exemple (25): le journaliste s'en prend ici à la mondialisation des termes désignant la nourriture chez les McDo, à l'importation de l'habitude américaine du «politiquement correct» et à la manipulation des valeurs symboliques attachées à la nourriture, comme le prouve l'affaire des «french fries», rebaptisées «freedom fries» à l'époque de l'affrontement diplomatique franco-américain motivé par l'intervention en Irak. Nous rapportons l'ensemble du long passage, puisqu'il constitue une véritable invective contre une habitude langagière dont l'imaginaire de la litote est issu:

(25) Voici une nourriture et une viande requalifiées par litotes et traductions pour ne choquer personne, édulcorées, tout à la fois consensuelles, molles, douces et sucrées, standardisées et interchangeables. […] Or débaptiser la réalité, changer le sens des termes, rompre cette adéquation fondatrice et conventionnelle qui assure l'équilibre des mots et des choses, quand l'opération n'a pas le nom de poésie, n'est-ce pas instaurer une forme d'arbitraire? N'est-ce pas surtout le premier réflexe des totalitarismes, dont les coups d'Etat sont d'abord sémantiques, et qui toujours, renomment afin de rendre la réalité plus conforme à une nouvelle vision du monde, la leur propre…? L'une des (mauvaises) habitudes des fast-foods consiste précisément à renommer les choses, afin de les adapter à leurs systèmes de valeurs et de représentations, par une série d'euphémismes ou de périphrases… (*Le Monde diplomatique*, novembre 2003)

Si la litote est toujours évoquée dans un contexte d'ironie méfiante, voire de réprimande sérieuse comme dans l'exemple ci-dessus, la seule situation qui fait l'objet d'évaluations positives est la mention de la litote en tant que fait structural, principe organisateur d'une œuvre. Les quelques occurrences enregistrées dans le corpus ont généralement trait au cinéma: le JL constitue dans ces cas-là un élément valorisant de l'ouvrage filmique, élément qui peut soit se référer au plan diégétique et stylistique (élimination du pathos trop prévisible, goût de la concision), soit participer, avec l'ellipse, du jeu subtil du metteur en scène, comme cela arrive pour le film *Il était un père* de Yasujiro Ozu:

(26) Composition et épurement du cadre, plans fixes, caméras au ras du sol, recours à l'ellipse et à la litote, distanciation du jeu des acteurs et du regard sont autant d'éléments qui œuvrent au génial et fructueux paradoxe de ce cinéma. (*Le Monde*, 29-06-2005)

4. Conclusions

Deux ordres de conclusions peuvent découler de notre analyse du marqueur métadiscursif de litote: le premier concerne la question de l'interprétation de la figure et le deuxième touche au JL en tant que pratique linguistique profane.

La relative fréquence du JL dans le discours journalistique et sa tendance à se solidifier en stéréotypes langagiers, pouvant concerner tant le support (la forme prédicative *Je dis X et c'est une litote*) que l'objet (la préférence pour les expressions indiquant les états d'âme, la tendance à attribuer l'attitude litotisante à certaines typologies d'énonciateurs), fournissent une confirmation de l'ambiguïté foncière de la litote qui, comme il a été maintes fois souligné, exige la présence d'indices divers pour ne pas être prise à la lettre[13]. Dans cette optique, notre analyse contribue à une meilleure connaissance des mécanismes de réception et d'interprétation de cette figure, en ce qu'elle se focalise sur une caractéristique intrinsèque de l'énoncé litotique: le

13 *Cf.* notamment Kerbrat-Orecchioni (1986 & 2002).

mécanisme du retour du dire sur lui-même. En particulier, l'examen du marqueur «litote» montre que ce mouvement, quand il est sollicité au niveau métadiscursif, relève à la fois d'une appréhension affective de l'objet de la glose et d'une intention argumentative, dont les enjeux sont variables suivant la position (antéposée ou postposée) du marqueur et la fonction linguistique (prédicative ou référentielle) qu'il recouvre.

En tant que pratique linguistique profane, l'analyse du JL présente différents points d'intérêt. Avant tout, l'étude du fonctionnement de cet indice métadiscursif confirme pleinement l'hypothèse, formulée notamment par Paveau (2008) et par Doury (2008), de l'existence d'un *continuum* entre savoir linguistique des spécialistes et savoir profane. La représentation métalinguistique de la litote issue du locuteur ordinaire reflète parfaitement les zones de faiblesse de l'élaboration théorique que nous avons brièvement résumées au point 2: caractérisée par un statut définitoire mouvant, surtout pour ce qui est de ses rapports avec des figures apparentées, comme l'euphémisme, et par des possibilités d'étendue catégorielle maximale, la litote devient, chez le locuteur ordinaire, la forme prototypique des tournures du *minus dicere*, un trait stylistique et comportemental de prudence et de retenue pouvant s'étendre à des degrés très élevés de généralité (catégories sociales, groupes ethniques, style d'un ouvrage).

En ce sens, l'étude de l'utilisation du JL confirme l'intérêt que peut avoir le linguiste à assumer, au niveau de sa posture épistémologique, le caractère circulaire et spéculaire des savoirs: si le savoir profane ne peut constituer qu'un reflet (plus ou moins déformé) du savoir des spécialistes, ceux-ci ne peuvent plus ignorer que l'objet de leur étude a été profondément façonné par toutes les stratifications des savoirs sur la langue qui se sont accumulés au cours d'une longue tradition[14].

Dans cette perspective, l'utilisation de l'indice «litote» nous suggère au moins deux autres pistes de réflexion prometteuses.

D'un côté, ce marqueur est particulièrement révélateur d'une attitude fondamentale de tout locuteur envers la langue: en effet, l'illusion référentialiste, le mythe de la correspondance des mots et des choses, la nostalgie

14 *Cf.* aussi les conclusions auxquelles parvient Julia (2001: 274) à propos de l'appartenance «à un héritage culturel, celui du savoir sur le langage», qui caractériserait également les catégories de la sémantique spontanée auxquelles elle consacre son ouvrage.

cratylienne d'une rectitude naturelle des dénominations, qui assurerait l'adéquation parfaite de la parole au monde, forment le soubassement essentiel de l'émission du jugement de litote.

Cette illusion référentialiste, qui, par ailleurs, n'est pas étrangère à certaines conceptions linguistiques et notamment à la réflexion rhétorique[15], est à l'origine de l'extension du JL de la catégorie du moins-disant à celle du faux-disant, qui nous a paru l'élargissement catégoriel le plus intéressant. A cet égard, le JL montre une attitude tout à fait analogue à celle étudiée par Krieg-Planque (2004) pour le «jugement d'euphémisation» à fonctionner comme un acte de dénonciation. En fait, qu'il se réfère à l'événement thématique (lorsque le JL porte de manière prépondérante sur la chose), ou qu'il se rapporte à l'événement énonciatif (s'il concerne surtout l'énonciateur ou la figure en elle-même), le sentiment d'insuffisance dénominative qui suscite le JL le transforme facilement en un véritable acte d'accusation, pouvant se ramener soit à un critère de «justesse» ou d'«appropriété du dit» (fonction stylistique, métalinguistique), soit à une échelle d'honnêteté (fonction éthique).

Sur cette voie, notre étude gagnerait à s'élargir à d'autres types de commentaires métalinguistiques portant sur le décalage par rapport à la vérité, entendue comme mesure de l'adéquation des propositions aux choses[16] mise en œuvre par le locuteur ordinaire: des commentaires plus courants, comme par exemple «et encore je ne vais plus loin», «pour ne pas dire plus» ou «c'est le moins qu'on puisse dire»[17], qui «confèrent au ‹plus fort› le statut de non-dit» (Authier-Revuz, 1995: 664), pourraient ainsi être pris en compte et comparés à nos résultats.

De l'autre côté, cependant, c'est justement en tant qu'étiquette savante que la notation de litote nous intéresse, parce qu'elle nous permet de délimiter, dans le cadre des représentations métalinguistiques ordinaires, un sous-ensemble de descripteurs relevant de ce que nous avons appelé un «sentiment rhétorique spontané».

15 L'illusion référentialiste serait à la base des conceptions traditionnelles et modernes sur la métaphore d'après Schulz (2002).

16 *Cf.* les réflexions que formule Achard-Bayle (2008), à la suite de Larsson, sur le sens commun de vérité.

17 Expression justement indiquée par Authier-Revuz (1995: 665) comme la forme stéréotypique de la «litote dite».

En effet, les dénominations de la rhétorique, à cause de leur présence dans la formation scolaire et de leur diffusion dans les dictionnaires de langue, en tant qu'entrées et en tant qu'indicateurs dans le corps des articles, ont un degré de circulation dans le langage ordinaire suffisant pour être prises en considération comme un répertoire homogène de pratiques linguistiques profanes. Les études déjà parues dans le domaine, auxquelles nous avons fait référence, montrent bien la propension qu'ont ces catégories à être mobilisées pour forcer l'écrin de la «mémoire de la langue» (Paveau, 2006) et pour ajuster le dire en fonction de la quête constante du mot «juste»[18] et du mot le plus approprié au projet discursif auquel il participe. Plus largement, les dénominations rhétoriques participent d'un travail constant des locuteurs pour pallier une parole foncièrement infirme, affectée qu'elle est d'une fragilité consubstantielle, provenant à la fois du décalage entre l'évolution rapide des signifiants et la relative stabilité des signifiés, et de l'encombrement du déjà-dit qui habite les mots, chargés souvent d'*a priori* idéologiques qui obligent à des opérations délicates de stipulation du sens et de réfraction discursive. Dans cette optique, la nature «savante» du commentaire métalinguistique joue un rôle en tant que telle: en effet, elle peut être mise en jeu comme garantie de la pertinence de la glose, qui se légitime grâce à sa référence à un savoir cultivé et institutionnalisé.

Outre la dimension véridictoire de l'acte de parole, qui est au cœur de l'étude de Krieg-Planque (2004) sur le soulignement de l'euphémisme et de la nôtre sur le marqueur «litote», d'autres relations entre mots et choses pourraient donc être envisagées: comme l'a fait Lecolle (2009) pour la relation d'équivalence dans son étude sur le mot métalinguistique «synonyme», des analyses seraient bienvenues qui porteraient, par exemple, sur la relation de contradiction (oxymore) ou d'analogie (métaphore).

L'étude du «sentiment rhétorique spontané» pourrait ainsi contribuer, d'un côté, à approfondir la réflexion sur les limites du savoir institutionnel sur la langue et, de l'autre, à nourrir une analyse plus approfondie sur la dimension éthique de la parole et de sa circulation médiatique.

18 Sur cette notion, *cf.* aussi Vicari (2010).

Bibliographie

Achard-Bayle, G. (2008): «*Trivial pursuit*. Abécédaire d'identité pop-folk à l'usage des linguistes, suivant l'usage profane et savant, incluant ‹Le dictionnaire non- ou préscientifique et la linguistique populaire› par Amélie Cure», *Pratiques* 139-140, 29-57.

Achard-Bayle, G. & Lecolle, M. (dirs), (2009): «Sentiment linguistique. Discours spontanés sur le lexique», *Recherches linguistiques* 30.

Achard-Bayle, G. & Paveau, M.-A. (dirs), (2008a): «Linguistique populaire?», *Pratiques* 139-140.

–, (2008b): «La linguistique ‹hors du temple›», *Pratiques* 139-140, 3-16.

Auchlin, A. (1993): «Au petit bonheur du bien dire, note sur le traitement du ‹bien dire› en analyse pragmatique du discours», *Cahiers de praxématique* 20, 45-64.

Authier-Revuz, J. (1995): *Ces Mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. T. II, Paris, Larousse.

Beacco, J.-C. (dir.), (2004): «Représentations métalinguistiques ordinaires et discours», *Langages* 154.

Bonhomme, M. (1998): *Les Figures clés du discours*. Paris, Editions du Seuil.

–, (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.

Caffi, C. (1990): «Modulazione, mitigazione, litote». *In* Conte, M.-E., Giacalone Ramat, A. & Ramat, P. (éds), *Dimensioni della linguistica*. Milano, Franco Angeli, 169-199.

Doury, M. (2003): «L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires: le cas de l'accusation d'amalgame», *Langage et société* 105, 9-37.

–, (2004): «La classification des arguments dans les discours ordinaires», *Langages* 154, 59-73.

–, (2008): «Ce n'est pas un argument! Sur quelques aspects des théorisations spontanées de l'argumentation», *Pratiques* 139-140, 111-128.

Ducrot, O. (1972): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.

–, (1984): *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.

Dumarsais, C. C. (1988): *Des tropes ou des différents sens*. Paris, Flammarion.

Fontanier, P. (1977): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Fromilhague, C. (2005): *Les Figures de style*. Paris, Armand Colin.

Groupe μ (1970): *Rhétorique générale*. Paris, Larousse.

Horak, A. (2010): «Un moyen euphémique erroné: la litote», *Cahiers de recherche de l'Ecole Doctorale en Linguistique française* 4, 58-67.

Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.

Julia, C. (2001): *Fixer le sens? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1986): *L'Implicite*. Paris, Armand Colin.

–, (1992): *Les Interactions verbales*. T. II, Paris, Armand Colin.

–, (2002): «Litote». *In* Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Editions du Seuil, 346-348.

Krieg-Planque, A. (2004): «Souligner l'euphémisme: opération savante ou acte d'engagement? Analyse du ‹jugement d'euphémisation› dans le discours politique», *Semen* 17, 59-79.

–, (2006): «L'intentionnalité de l'action mise en discours. Le caractère intentionnel des crimes de masse sur la scène médiatique». *In* Le Pape, M., Siméant, J. & Vidal, C. (dirs), *Crises extrêmes. Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*. Paris, La Découverte, 19-47.

Lausberg, H. (1967): *Elemente der literarischen Rhetorik*. München, Max Hueber.

Lecolle, M. (2009): «De la synonymie, vue à travers les emplois des mots *synonyme, synonymie* et *synonymique* dans les textes», *Pratiques* 141-142, 121-137.

Lilti, A.-M. (2004): «Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation», *Langue française* 142, 100-111.

Marquèze-Pouey, L. (1973): «Va, je ne te hais point», *Grammatica* II, 3-15.

Molinié, G. (1992): *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, Le Livre de Poche.

Morier, H. (1989): *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris, PUF.

Paissa, P. (2009): «Parasynonymes et euphémismes: une zone d'intersection possible», *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 61, 71-86.

Paveau, M.-A. (2006): *Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

–, (2008): «Les non-linguistes font-ils de la linguistique? Une approche anti-éliminativiste des théories folk», *Pratiques* 139-140, 93-109.

Paveau, M.-A. & Rosier, L. (2008): *La Langue française. Passions et polémiques*. Paris, Vuibert.

Perelman, Ch. & Olbrechts-Tyteca, L. (1958): *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Paris, PUF.

Petit, G. & Beacco, J.-C. (2004): «Le lexique ordinaire des noms du dire et les genres discursifs», *Langages* 154, 87-100.

Peyroutet, C. (1994): *Style et rhétorique*. Paris, Nathan.

Py, B. (2004): «Pour une approche linguistique des représentations sociales», *Langages* 154, 6-19.

Schulz, P. (2002): «Le caractère relatif de la métaphore», *Langue française* 134, 21-37.

Vicari, S. (2010): «Pourquoi faudrait-il appeler un chat un chat? Prédiscours et idéologie du ‹mot juste›», *Cahiers de recherche de l'Ecole Doctorale en Linguistique française* 4, 171-184.

Racine et les ambiguïtés de la litote

John E. JACKSON, Université de Berne

Il n'y a guère de hasard dans le choix de *La Thébaïde* comme point de départ de la carrière théâtrale de Jean Racine. En élisant, fût-ce sur la proposition de «quelques personnes d'esprit», ce qu'il définit lui-même comme «le sujet le plus tragique de l'antiquité», le jeune auteur se donnait la possibilité de vérifier d'emblée son propre rapport à l'essence du genre dramatique. La pièce contient en effet une définition de la notion de tragique qui, si elle se nuancera ou s'infléchira par la suite, ne se démentira jamais vraiment. Aussi bien, le choix des figures de style élues pour illustrer ce tragique demande-t-il de son côté à être réfléchi comme l'effet d'une nécessité qui, si elle tient compte du goût de l'époque, n'en défère pas moins d'abord à une réflexion sur la tragédie: le choix de la litote comme l'une des figures de base de la poétique racinienne répond comme nous essayerons de le montrer à une saisie du tragique comme d'un paradoxe dont la dimension métaphysique ne saurait être méconnue.

C'est Jocaste qui, dans son monologue du deuxième acte, formule cette dimension de la manière la plus explicite. Evoquant le «crime» – ses noces avec Œdipe – qui a attiré toute la colère des dieux sur elle, elle généralise le paradoxe d'une culpabilité involontaire en des termes d'où une ironie amère n'est pas absente:

> Voilà de ces grands Dieux la suprême justice!
> Jusques au bord du crime ils conduisent nos pas;
> Ils nous le font commettre, et ne l'excusent pas! (v. 608-610)

Tel est, selon la Reine comme selon Racine, le «scandale» qui sous-tend sa tragédie. Les dieux, qui ont pourtant «amené» Œdipe «dans [s]es bras», sont aussi ceux dont la rigueur lui a «ouvert ce précipice». L'accusation est nette. Elle sera renouvelée dans les vers qui suivent:

> Prennent-ils donc plaisir à faire des coupables,
> Afin d'en faire après d'illustres misérables? (v. 611-612)

La culpabilité est l'effet de la volonté divine, le remords est ce qui en découle pour les mortels. Or ce paradoxe, qui définit l'essence du genre tel que l'ont pratiqué les Anciens, *et tel que Racine en réactualise le potentiel de scandale dès sa première pièce*, ne peut simultanément que choquer une sensibilité chrétienne – celle de ses lecteurs – qui, certes, peut accepter la nature insondable des décisions divines, mais non pas, à l'instar de Jocaste, incriminer celles-ci. D'où la nécessité d'une figure qui, si elle écarte toute idée de *compromis* – négation du tragique comme Goldmann (1959: 66-67) l'a montré autrefois –, ne dévoile sa fonction véritable qu'à travers une *logique de l'ambiguïté*.

A ce premier niveau s'en ajoute un deuxième, qui concerne plutôt l'ordre de la représentation. Cet ordre est métaphorisé de la manière la plus claire dans la scène du troisième acte dans laquelle Antigone vient rapporter à sa mère le sacrifice de Ménécée, le fils cadet de Créon qui, rapportant à soi le sens de l'oracle formulé à l'acte précédent[1], s'est lui-même privé de la vie. Après avoir achevé son récit, la fille de Jocaste conclut par ces vers:

> Et moi, le cœur tremblant, et l'âme toute émue,
> D'un si funeste objet j'ai détourné la vue,
> De ce prince admirant l'héroïque fureur. (v. 659-661)

La réticence de la Princesse à garder les yeux fixés sur un «si funeste objet», le corps de Ménécée, fonctionne comme une sorte de mise en abîme de la réticence de la tragédie à faire face, de manière directe, à son objet. Il ne s'agit pas là, en effet, d'un passage isolé. Dès la scène liminaire du premier acte, l'attention du spectateur ou du lecteur est clairement attirée par une isotopie de la vue:

> JOCASTE
>
> Puisse plutôt la mort les [mes yeux] fermer pour jamais,
> Et m'empêcher de *voir le plus noir des forfaits*! (v. 5-6)
>
> OLYMPE
>
> *Je les ai vus* déjà tous rangés en bataille;
> *J'ai vu* déjà le fer briller […];
> *J'ai vu*, le fer en main, Etéocle lui-même […] (v. 8-11)

1 «Thébains, pour n'avoir plus de guerres, / Il faut, par un ordre fatal, / Que le dernier du sang royal, / Par son trépas ensanglante vos terres».

JOCASTE

Ô toi, Soleil […],
Et peux-tu sans horreur *voir* ce que nous voyons? (v. 23-24)

Tu peux *voir* sans frayeur les crimes de mes fils,
Après ceux que le père et la mère ont commis. (v. 29-30)

L'insistance des questions sur le *voir* ou, pour être plus précis, sur la nature problématique de ce *voir* laisse assez entendre que ces questions demandent simultanément à être comprises d'une manière réflexive, comme la question que la tragédie racinienne s'adresse à elle-même sur la possibilité de *voir* ou plutôt de *représenter* (la monstruosité de) son objet. Invoquant le Soleil, c'est-à-dire l'auteur du jour, et plus précisément de ce «jour détestable[2]», Jocaste prend à témoin à la fois le jour du dénouement et le jour de la représentation (impossible) de l'horreur. Or – tout l'enjeu tragique est là –, le Soleil ne peut s'offusquer de cette vue puisque celle-ci résulte logiquement du sang incestueux auquel ce même Soleil a jadis servi de guide dans la mesure où c'est lui qui a conduit Œdipe à Thèbes. Il découle de telles prémisses que la tragédie racinienne sera par définition de l'ordre d'une poétique paradoxale puisqu'elle a pour objet une vision d'horreur qui *devrait, mais qui ne peut* se refuser à la représentation (de la même façon que le Soleil ne devrait pas, selon Jocaste, rendre le jour au monde au moment où ses deux fils vont s'affronter, mais le fait néanmoins). *Du coup la litote devient-elle la figure élective nécessaire dans la mesure où sa fonction est tout ensemble de faire voir et de cacher l'irreprésentabilité de l'objet.* La tragédie aura ainsi pour ressort poétique un système de figures qui doivent traduire l'oscillation entre le représentable et l'irreprésentable, ou plutôt, tel étant précisément le sens de la poétique classique, *qui auront pour fonction de suggérer l'irreprésentable dans le représenté.* Cette ambiguïté dans l'emploi de la litote se traduit par le fait qu'elle excipe clairement, selon la suggestion de Fontanier (1968: 127), de l'ordre de la métalepse, «qui […] consiste à substituer l'expression indirecte à l'expression directe». En ce sens, elle peut aussi bien jouer sa fonction d'intensificateur inverse ou paradoxal – dire moins pour suggérer plus – que d'atténuateur – dire moins pour éviter l'impossibilité ou l'impropriété de dire –, vérifiant ainsi la définition de Dumarsais (1988: 131): «La litote […] est un Trope par

2 Le jour tragique, que Corneille, par exemple, mentionnait dès le premier vers de *Rodogune*.

lequel on se sert de mots qui, à la lettre, paraissent affaiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force: on dit le moins par modestie *ou par égard*[3]; mais on sait bien que ce moins réveillera l'idée de plus». Cette oscillation est ce qui l'attirera aussi du côté de la syllepse avec laquelle chez Racine la litote entre volontiers en composition.

On le voit dans cette pièce notamment dans l'emploi de l'isotopie du *sang* qui y joue un tel rôle. *Sang* glisse sans cesse de son sens dynastique *(sanguis)* à son sens vital *(cruor)*. Or ces glissements permettent à la fois de régler la question de la représentabilité (ou de l'irreprésentabilité) de l'objet et de rendre possible l'intrication du moment présent (le moment tragique) avec la temporalité propre au *fatum*. La question de la représentabilité, que les vers d'Antigone symbolisent, se lie volontiers dans *La Thébaïde* au syntagme figé de «répandre le sang». Parlant de ses fils à sa fille, Jocaste, la première, affirme ainsi:

> Voyons si contre nous ils pourront se défendre,
> Ou s'ils oseront bien, dans leur noire fureur,
> *Répandre notre sang* pour attaquer le leur. (v. 40-42)

A la scène suivante, exaspérée par l'entêtement d'Etéocle, elle lui enjoint:

> *Versez le sang* d'un frère; et si c'est peu du sien,
> Je vous invite encore *à répandre le mien*. (v. 117-118)

Au deuxième acte, Polynice, pour sa part, avoue:

> J'espérais que du ciel la justice infinie
> Voudrait se déclarer contre la tyrannie,
> Et que lassé de voir *répandre tant de sang*,
> Il rendrait à chacun son légitime rang. (v. 451-454)

Antigone rétorque:

> Il n'aime, il ne se plaît qu'à *répandre du sang.* (v. 510)

Ménécée, dans son sacrifice, convie les deux partis ainsi:

> Recevez donc ce *sang que ma main va répandre.* (v. 647)

Au troisième acte, Jocaste cherche encore à conjurer Etéocle en disant:

> Et doit-il être enfin plus facile en un autre

3 Nous soulignons.

> *De répandre son sang* qu'en vous d'aimer le vôtre? (v. 727-728)

Tandis que Créon, dans sa feinte pitié paternelle, fait mine de demander au Roi:

> Dois-je *verser mon sang*, ou *répandre le vôtre*? (v. 755)

avant de conclure à propos de Ménécée:

> *Et que son sang* en vain *ne soit pas répandu.* (v. 770)

Polynice, au quatrième acte, n'est pas en reste pour rappeler que

> La guerre, les combats, *tant de sang répandu*,
> Tout cela dit assez que le trône m'est dû. (v. 1005-1006)

Que «répandre le sang» soit une litote pour tuer se lit clairement à tous ces exemples. L'horreur d'une telle action s'augmente, on l'aura remarqué, du fait qu'elle concerne le plus souvent un membre du groupe familial, ce qui constitue non seulement le paradigme de la tension tragique, selon Aristote, mais encore le sommet de l'irreprésentabilité. Le syntagme litotique se met ainsi au service d'une poétique de l'atténuation dont le sens est de marquer la limite au-delà de laquelle le discours manquerait aux conventions de la bienséance. Il est constant que Racine ne se départira plus, jusqu'à *Phèdre* en tout cas, d'une telle poétique.

Simultanément, la fonction de syllepse qui accompagne parfois un tel emploi de la litote[4] fait signe vers un autre plan. La litote n'a pas seulement pour effet d'atténuer la gravité ou l'horreur du dire, elle permet aussi d'articuler l'une à l'autre des dimensions différentes. Prenons le cas célèbre du récit qu'Andromaque fait à sa confidente de l'incendie de Troie et du traumatisme qui lui en est resté. Son récit comprend notamment les deux vers suivants:

> Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
> Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle. (v. 997-998)

Si au premier vers «nuit» a son sens littéral, dans le second il a le sens (figuré) de «mort». La litote permet non seulement la condensation du plan littéral et du plan figuré, mais aussi celle des temporalités différentes que ces

4 Dans les exemples précédents, l'emploi de «sang» relève de la syllepse dans les vers 42, 728 et 755.

plans entraînent avec eux. L'action ponctuelle se conjoint à la durée tragique, et cela dans la concision d'une *économie* poétique qui a fait de la *brevitas* la clef de son fonctionnement.

Aussi bien, cette superposition, à l'intérieur d'un même terme, de deux durées ou de deux logiques dans laquelle nous reconnaissons le fonctionnement de la litote racinienne répond-elle, bien plus qu'à un simple procédé stylistique, à une saisie de la structure propre du tragique. Pour rester dans l'exemple du mot *sang*, le sens de l'élément versé, qui participe du moment de l'action, ajouté au sens de l'appartenance dynastique traduit en même temps la superposition de la trame du pouvoir – ou trame politique si l'on préfère – et de la trame familiale (ou dynastique). Or cette superposition – voilà sans doute la clef du choix du thème des Labdacides – était déjà le fait de l'histoire dont la situation tragique découle. Comme l'a montré Froma Zeitlin (1986), le propre de Thèbes – dans son opposition à Athènes par exemple – est d'être une ville non seulement circulaire, mais refermée sur elle-même dans une complétude autarcique remarquable. Certes, les sept portes de la ville constituent autant d'ouverture sur le monde extérieur, certes, ici, Polynice en a quitté l'espace pour s'allier avec le roi d'Argos et certes le combat fratricide aura-t-il lieu devant les remparts, il n'empêche, comme Jean Bollack (1995: 220-221) l'a montré dans *La Naissance d'Œdipe*, que la ville se définit, sur le plan mythique, comme un espace de *saturation* dans lequel la dynastie des Labdacides a accumulé un trop plein de pouvoir et de richesse qui va se payer par sa perte. La concentration saturée a pour conséquence inévitable la division intestine: l'interdit transgressé (Laïos ne devait pas engendrer) entraîne la destruction nécessaire de ce qui est issu de la transgression. La logique est aussi impitoyable que rigoureuse: Œdipe non seulement tuera son père, mais prolongera la destructivité qui lui est consubstantielle en la transmettant à son tour aux deux fils nés de l'union avec sa mère. La pièce fait fond de manière explicite sur une telle logique. Etéocle l'énoncera au début du quatrième acte dans son dialogue avec Créon:

> Nous avons l'un et l'autre une haine obstinée:
> Elle n'est pas, Créon, l'ouvrage d'une année;
> Elle est née avec nous; et sa noire fureur
> Aussitôt que la vie entra dans notre cœur.
> Nous étions ennemis dès la plus tendre enfance;
> Que dis-je? nous l'étions avant notre naissance.

> Triste et fatal effet d'un sang incestueux!
> Pendant qu'un même sein nous renfermait tous deux,
> Dans les flancs de ma mère une guerre intestine
> De nos divisions lui marqua l'origine.
> Elles ont, tu le sais, paru dans le berceau,
> Et nous suivront peut-être encor dans le tombeau.
> On dirait que le ciel, par un effet funeste
> Voulut de nos parents punir ainsi l'inceste,
> Et que dans notre sang il voulut mettre au jour
> Tout ce qu'ont de plus noir et la haine et l'amour. (v. 915-930)

La métaphore de la «guerre intestine» traduit en effet une «division» née du renversement de «l'indivision» scandaleuse d'un inceste lui-même la conséquence de la saturation de pouvoir dans le *genos* dont Labdakos devait rester le dernier rejeton. Ce que Jocaste, dans sa tendresse maternelle, ne peut comprendre, c'est que la haine réciproque de ses fils n'est que la conséquence de ce principe de division que la transgression de son premier mari a engendrée. La crainte du parricide – «Vous pourriez d'un tel sang, ô ciel! souiller vos armes? / La couronne pour vous a-t-elle tant de charmes? / Si par un parricide il la fallait gagner, / Ah! mon fils, à ce prix voudriez-vous régner?» – ne peut retenir des frères eux-mêmes issus d'un parricide qui, bien qu'involontaire, s'est inséparablement lié à la conquête du pouvoir. L'ordre d'Œdipe mourant à ses fils de partager le trône contenait en lui le germe de cette destruction, non seulement, parce que, comme Créon le rappellera, «l'intérêt de l'Etat est de n'avoir qu'un roi», mais encore parce que cet ordre actualise une rivalité potentiellement destructrice.

Comme souvent dans la logique de l'écriture poétique, le choix d'une figure – ici, en l'occurrence, la figure de la litote au sens où nous l'avons définie – ne va pas sans un contrepoint dialectique qui la confirme plus qu'il ne la dément. Si la saisie racinienne du tragique renoue en fait dès ses débuts avec ce qu'il pouvait penser avoir été la saisie antique – comprenons une ambiguïté par laquelle, sur le plan stylistique, un personnage énonce, sans en prendre conscience, un sens qui non seulement contredit, mais inverse le sens de ce qu'il croit dire (et en ce sens pour lui aussi comme pour Aristote *Œdipe roi* serait bien la quintessence du tragique) –, Racine est en même temps un auteur trop attentif au goût de ses contemporains pour négliger les préférences de ceux-ci. Or, en 1664, ces préférences vont, de manière incontestable, vers le style précieux. En doutât-on que le succès

qu'il remportera un an plus tard (en 1665) avec *Alexandre le Grand*, le prototype de la tragédie galante, suffirait à le prouver. Racine sait jouer de la préciosité galante dès ses débuts et saura le faire jusqu'à la fin, comme l'attesteront, aussi tard que 1677, les confidences d'Aricie à Ismène sur le type d'affection qui la porte vers Hippolyte au début du deuxième acte de *Phèdre*. Telle est, toutefois, la profondeur de ce qu'on peut nommer la *pente tragique* chez cet auteur qu'elle n'a cesse qu'elle ne se soit emparée de cette préciosité pour la soumettre à ses propres fins. Résumée en un mot, la préciosité poétique est un style dans lequel on pratique le plus pour suggérer le moins. C'est donc une sorte d'inversion de la litote. Ecoutons justement Aricie parler de ce dont elle rêve:

> Mais de faire fléchir un courage inflexible,
> De porter la douleur dans une âme insensible,
> D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
> Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné:
> C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite.
> Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte,
> Et vaincu plus souvent, et plus tôt surmonté,
> Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté. (v. 449-456)

L'emploi d'un lexique de la guerre dans le contexte amoureux, qui transforme ici Hippolyte en un «captif» étonné de ses «fers» et d'un «joug» qui le subjugue comme il subjugua autrefois cet Hercule auquel il se voit comparé, atteste à quel point l'amour d'Aricie appartient au genre de la convention de l'amour précieux auquel la passion de Phèdre ne s'opposera que de manière plus éclatante. Sur le plan stylistique, la métaphorisation galante affaiblit sémantiquement les termes dont elle se sert: les substantifs et les verbes, employés de manière figurée, gardent certes une efficacité de convention, mais au prix d'un évidement de leur potentiel de sens. Or dans *La Thébaïde*, c'est le contraire qui se passe. Les métaphores précieuses sont revivifiées par un emploi qui réactualise leur sens littéral. Le phénomène est particulièrement sensible au début du deuxième acte dans l'entretien entre Antigone et son fiancé Hémon. Le discours de celui-ci, reprenant la convention d'une divinisation des yeux de la bien-aimée, semble tout d'abord ne s'inscrire que dans le droit-fil du style précieux:

> Permettez que mon cœur, en voyant vos beaux yeux,
> De l'état de son sort interroge ses dieux.

> Puis-je leur demander, sans être téméraire,
> Souffrent-ils sans courroux mon ardente amitié?
> Et du mal qu'ils ont fait ont-ils quelque pitié?
> Durant le triste cours d'une absence cruelle,
> Avez-vous souhaité que je fusse fidèle?
> Songiez-vous que la mort menaçait loin de vous
> Un amant qui ne doit mourir qu'à vos genoux? (v. 317-326)

L'emploi du verbe «mourir» au dernier vers n'a ici que le sens galant d'une soumission amoureuse absolue qui appartient au plus pur de la convention précieuse. Mais ce sens figuré s'actualisera de manière quasi littérale au dernier acte lorsque Hémon, sur l'injonction d'Antigone qui lui a ordonné de tout faire pour séparer les frères ennemis[5], mourra en tentant de s'interposer. Si ce n'est pas «aux genoux» de son amante qu'il meurt, c'est cependant en obéissant à celle-ci. Comme il le redira à la scène suivante, Hémon trouve

> Glorieux de mourir pour le sang de mes rois,
> Et plus heureux encor de mourir sous vos lois. (v. 441-442)

La métaphore devient, on le voit, prophétie, comme si – voilà le propre de l'économie tragique – les mots ne pouvaient être invoqués de manière «gratuite», autrement dit sans ensuite se réaliser. Le récit de Créon au dernier acte le confirmera:

> Mon fils, qui de douleur en soupirait dans l'âme,
> Et qui se souvenait de vos ordres, Madame,
> Se jette au milieu d'eux, et méprise pour vous
> Leurs ordres absolus qui nous arrêtaient tous.
> Il leur retient le bras, les repousse, les prie,
> Et pour les séparer s'expose à leur furie:
> Mais il s'efforce en vain d'en arrêter le cours;
> Et ces deux furieux se rapprochent toujours.
> Il tient ferme pourtant, et ne perd point courage;
> De mille coups mortels il détourne l'orage,
> Jusqu'à ce que du Roi le fer trop rigoureux,
> Soit qu'il cherchât son frère, ou ce fils malheureux,
> Le renverse à ses pieds prêt à rendre la vie. (v. 1325-1337)

5 *Cf.* «Ah! généreux Hémon, c'est vous seul que j'implore. / Si la vertu vous plaît, si vous m'aimez encore, / Et qu'on puisse arrêter leurs parricides mains, / Hélas! pour me sauver, sauvez ces inhumains».

La divinisation des yeux d'Antigone devient ainsi la forme sentimentale que prend pour Hémon la fatalité: c'est bien à la fois «glorieux de mourir pour le sang de [s]es rois» et «plus heureux encor de mourir sous les lois» de son amante qu'il périt dans son entreprise. Davantage, sa médiation, censée mettre un terme à la division entre les deux frères, se renverse en motif supplémentaire de celle-ci: la «douleur» que sa mort provoque en Polynice «renouvelle [l]a rage» de celui-ci et lui permet de vaincre Etéocle. Le processus de «littéralisation» de la métaphore précieuse se met ainsi au service du tragique d'une manière dont il faut bien voir qu'elle est le complément nécessaire d'une pratique de la litote. Ce qui se révèle sur cet exemple, c'est que chez Racine la fonction des figures ne se dévoile qu'à l'intérieur d'un *système* qui seul assigne sa raison d'être à chacune. Ce système n'est pas rhétorique au sens d'un souci de la beauté ou de l'éloquence, il définit une poétique du tragique dans laquelle aucune figure du discours ne saurait se soustraire à une même *anankhé*. Cette nécessité est à la fois *structurale* – elle définit le style propre au genre de la tragédie – et *historique* – ainsi du lien entre la litote et l'emploi du style précieux. Elle nous oblige à comprendre que le choix des figures relève beaucoup moins du souci de l'ornementation du discours que d'un frayage créateur de la grandeur littéraire.

Bibliographie

Bollack, J. (1995): *La Naissance d'Œdipe. Traduction et commentaires d'*Œdipe Roi. Paris, Gallimard, coll. «TEL».

Dumarsais, C. C. (1988): *Des tropes ou des différents sens*. Paris, Flammarion.

Fontanier, P. (1968): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Goldmann, L. (1959): *Le Dieu caché. Etudes sur la vision du tragique dans les* Pensées *de Pascal et dans le théâtre de Racine*. Paris, Gallimard.

Zeitlin, F. (1986): «Thebes: Theater of Self and Society». *In* Gentili, B. & Pretagostini, R. (éds), *Edipo. Il teatro greco e la cultura europea. Atti del Convegno Internazionale (Urbino 15-19 novembre 1982)*. Roma, Edizioni dell'Ateneo, 343-385.

Euphémismes et hyperboles dans les *Liaisons dangereuses*

Marie-José BÉGUELIN, Université de Neuchâtel

> La même chose n'apparaît jamais la même à tous les hommes.
> (Lamy, *La Rhétorique ou l'art de parler*[1])

Dans son précieux petit livre intitulé *Les Figures clés du discours*, Marc Bonhomme consacre un chapitre aux figures provoquant «des variations d'intensité entre le langage et la réalité». Qualifiées de «référentielles par sur-/sous-détermination», ces figures vont «de l'exagération *(hyperbole)* à l'atténuation *(euphémisme)*, aboutissant au cas complexe de la *litote*» (Bonhomme, 1998: 75). Je m'intéresserai ici, de manière couplée, aux deux premières de ces figures, qui relèvent respectivement, selon les termes de Bonhomme (1998: 77 & 75), d'un «discours en deçà» et d'un «discours par-delà», et qui engagent l'idée d'une norme ou d'un «juste milieu» dans la désignation. En guise de préambule, je rappellerai brièvement de quelles manières ont été appréhendés les effets d'atténuation et d'exagération, et quelles en sont les manifestations linguistiques les mieux repérées (§§ 1 et 2)[2]. J'aborderai ensuite la partie empirique de cette modeste étude, qui portera sur quelques effets de sous- ou de surdétermination dans un roman épistolaire paru en 1782, *Les Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos, roman réputé tant pour la virtuosité de sa composition que pour le raffinement de sa langue (§ 3)[3]. Seront examinés, dans cette section, les propriétés formelles et fonctionnelles des figures concernées, mais aussi les commentaires métadiscursifs auxquels elles donnent lieu dans quelques passages stratégiques du roman. Au delà de l'étude de cas, il s'agira de

1 Lamy (1998: 155). Je remercie Alain Berrendonner, Gilles Corminboeuf et André Horak pour leur précieuse relecture.

2 Ce faisant, je donnerai plus de place à l'hyperbole, moins bien connue me semble-t-il que les figures d'atténuation.

3 A propos de l'œuvre, j'ai lu avec le plus grand profit les études de Seylaz (1958), Rousset (1962 & 1983), Favre (1973) et Masseau (1983).

montrer ce que Laclos – analyste sans pareil de l'échange langagier et de ses aléas – nous enseigne à propos du fonctionnement des figures référentielles, mais aussi et surtout à propos de l'interprétation en général (§ 4).

1. Le traitement traditionnel des figures référentielles

1.1. Dans un passage de son *Traité de stylistique française* consacré à la langue parlée et à l'expression familière, Bally (1963: 294) établit une corrélation entre l'*exagération*, qu'il juge d'origine subjective, et l'*atténuation*, attribuée à la pression sociale:

> La poussée individuelle tend sans cesse à porter l'expression affective à ses limites extrêmes d'intensité; mais elle est tenue en échec, le cas échéant, par la contrainte sociale, qui est en perpétuel conflit avec les sentiments individuels et peut en ramener l'expression à des proportions plus modestes, inférieures même à la moyenne expressive. Il suffira de décrire l'aspect quantitatif de chacune de ces tendances: sous l'action de la poussée individuelle, l'esprit tend à *exagérer* l'expression de la pensée; cette exagération est subjective dans son origine et a un caractère nettement affectif; quand au contraire la retenue sociale influence l'expression, celle-ci est *atténuée*, et cette atténuation, sociale dans son origine, est également d'ordre affectif dans son expression; elle impressionne, bien que d'une tout autre manière, la sensibilité.

Ces propos prolongent une tradition rhétorique bien ancrée qui rapporte l'euphémisme et la litote à la nécessité d'adoucir par le discours, sous l'influence des convenances sociales, certaines réalités «choquantes ou pénibles» (Bonhomme, 1998: 77), alors que l'hyperbole, qui «amplifie la réalité» (Bonhomme, 2005: 103), est censée traduire l'expressivité individuelle, la fougue ou l'enthousiasme du locuteur.

1.2. De fait, dans les traités de rhétorique, les figures d'atténuation sont régulièrement présentées comme des témoignages d'égard pour autrui, de contrôle de soi, de retenue, de modestie; les figures d'amplification sont souvent abordées pour leur part, et de façon dissymétrique, sous l'angle du «grossissement illusoire» (Tamba-Mecz, 1981: 147) et du «travestissement

de la vérité» (Fromilhague, 1995: 115)[4]. Induit par la passion et par l'imagination (Fontanier, 1968: 124), le «discours par-delà» est propice à l'outrance: susceptible de heurter la raison et la bienséance, il encourt chez les commentateurs un discrédit sinon généralisé, du moins très répandu[5]. Le *Larousse encyclopédique* définit par exemple l'hyperbole comme une «Figure consistant à mettre en relief une idée en employant des mots *qui faussent la pensée ou la réalité* en l'exagérant» (exemple: dire *mourir de rire* pour dire qu'on rit beaucoup). Le passage mis en italiques reflète une réprobation, un jugement moral découlant d'une conception essentiellement cognitive et véritative de la fonction langagière. Sans aller toujours jusqu'à présenter l'hyperbole comme mensongère, ou à la qualifier, comme le fait Henri Morier (1961: 495-496), de «figure d'une écœurante facilité», qui «dévalorise le style»[6], les auteurs insistent volontiers sur l'invraisemblance qui lui est associée:

> L'exagération, dans la langue parlée, a pour caractère distinctif de tendre toujours vers l'absolu, de ne pas redouter l'absurde et d'être continuellement affective dans son mode d'expression. (Bally, 1963: 295[7])

4 On évoquera au paragraphe suivant la position plus nuancée de Fontanier et de quelques autres auteurs.

5 Peut-être est-ce pour cette raison que l'hyperbole a été moins étudiée que les autres figures référentielles. Pour une revue des définitions qui en ont été données, voir la première partie de l'article de Verine (2008).

6 Voir aussi la traduction suivante d'un texte de Port-Royal rapportée par Du Marsais (1977: 109; mes caractères gras): «Les Grecs avaient une grande passion pour l'hyperbole, comme on le peut voir dans leur anthologie, qui en est toute remplie. **Cette figure est la ressource des petits esprits qui écrivent pour le bas peuple:** *Juvenal élevé dans les cris de l'école, / Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.* **Mais quand on a du génie et de l'usage du monde, on ne se sent guère de goût pour ces sortes de pensée fausses et outrées**». Les vers de Boileau cités par MM. de Port-Royal sont toutefois suivis, dans l'*Art poétique* de Boileau, par ces propos réhabilitateurs: *Ses [i.e. Juvénal] ouvrages tout pleins d'affreuses veritez / etincelent pourtant de sublimes beautez…*

7 Voici quelques-uns des exemples d'exagération fournis par Bally (1963: 295): *Il fait le plus beau temps du monde; On ne peut rien imaginer de plus laid; On étouffe ici; Je veux bien être pendu si j'y comprends quelque chose; un rien, moins que rien; une larme, un soupçon…; dormir sur ses deux oreilles; Je n'en voudrais pas pour un empire, pour tout l'or du monde; Je voudrais être à cent pieds sous terre.*

Dans un contexte socio-culturel influencé par le rationalisme et le «désir d'orthonymie» (Rastier, 1994: 86), il semble donc qu'en matière de référence, pécher par défaut soit mieux reçu que pécher par excès.

1.3. Pourtant, l'hyperbole relève-t-elle seulement de la «poussée individuelle», alors que l'euphémisme serait par nature au service d'une «retenue sociale» de bon aloi (voir les termes de Bally, cité *supra* § 1.1)? Les choses sont en réalité plus complexes. Le rôle de l'hyperbole dans la «politesse positive» (éloges, félicitations, remerciements, etc.; *cf.* Bonhomme, 1998: 76-77) conduit à penser que la motivation d'une exagération peut être sociale tout autant qu'expressive; quant à l'euphémisme, il n'est pas cantonné aux manifestations de la politesse dite «négative» (Kerbrat-Orecchioni, 1994: 65): il caractérise aussi une certaine forme de langue de bois à l'œuvre dans le discours administratif, médiatique ou politique (Bonhomme, 2005: 251 *sqq.*). Il s'ensuit que la fonction sociale ne saurait être considérée comme l'apanage des figures d'atténuation, pas plus que le «travestissement» de la réalité ou la visée manipulatoire ne caractérisent en propre l'hyperbole. Suivant une tradition qui remonte au moins à Quintilien, Fontanier (1968: 123) relativise d'ailleurs avec finesse la vision de l'hyperbole comme tromperie:

> L'Hyperbole augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont, dans la vue, non de tromper, mais d'amener à la vérité même, et de fixer, par ce qu'elle dit d'incroyable, ce qu'il faut réellement croire.

Proposant une sorte de «bon usage» de l'hyperbole, Fontanier (1968: 123-124) indique que celle-ci doit «porter le caractère de la bonne foi et de la franchise, et ne paraître, de la part de celui qui parle, que le langage même de la persuasion», sans toutefois dépasser la mesure, ni «heurter la vraisemblance en heurtant la vérité»[8]. Dans le même esprit, Jaucourt (cité par Perrin, 1996: 56-57) écrit dans l'*Encyclopédie méthodique* que l'hyperbole «mène à la vérité par quelque chose d'outré, et affirme des choses incroyables pour en persuader de croyables», exprimant «au-delà de la vérité pour amener l'esprit à la mieux connaître». Alors que les définitions rapportées au § 1.2 stigmatisent l'hyperbole en prétextant l'inadéquation référen-

8 Fontanier (1968: 198-200) dénonce certes ce qu'il considère comme des excès de l'hyperbole, mais au sein d'un chapitre consacré à l'abus des tropes en général.

tielle de son contenu, Jaucourt et Fontanier légitiment la figure en raison de son potentiel persuasif dans l'argumentation de bonne foi. Ce dernier point de vue relève d'une conception pragmatique de la communication linguistique, selon laquelle la langue ne vise pas au premier chef une représentation «objective» de la réalité. Les moyens linguistiques mis en œuvre sont ici justifiés par leur visée interactionnelle: en vue d'amener l'auditeur «à la vérité même», et compte tenu de l'usure des mots, il est légitime d'exprimer «au-delà de la réalité». Perelman et Olbrechts-Tyteca (1983: 390-391) se situent dans cette même ligne quand ils définissent l'hyperbole comme une figure argumentative de dépassement plutôt que d'exagération, figure dont le rôle est «de donner une direction à la pensée, de l'orienter dans l'appréciation de cette direction, et, seulement par un choc en retour, de donner une indication sur le terme qui importe». Les auteurs du *Traité de l'argumentation* citent d'autre part l'hyperbole parmi les figures qui, «outre leur rôle argumentatif, peuvent être indices de sincérité» (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1983: 606; *cf.*, sur le rôle argumentatif des figures, Klinkenberg, 2000).

2. Procédés sémantiques et formels

2.1. Aux figures dites référentielles sont associées des structures linguistiques privilégiées – encore qu'il soit illusoire, s'agissant de figures «dérivées»[9], de prétendre établir des inventaires exhaustifs. Les ellipses à différents niveaux *(espèce de…)*, les désignations hyperonymiques *(être porté sur la chose)*, certaines désignations périphrastiques *(le maître des hautes œuvres* pour *le bourreau* < Du Marsais [1977: 145], *les gens du voyage* pour *les bohémiens, les professeurs d'école* pour *les instituteurs…)* sont néanmoins les indicateurs localisés bien identifiés d'une stratégie euphémique, tout comme, en contexte favorable, la négation du contraire *(pas mal!)*, le recours aux opérateurs

9 Voir Bonhomme (1998: 15 & 77). Les figures dérivées «intègrent plusieurs figures simples autour d'une dimension commune supplémentaire» (Bonhomme, 1998: 15).

de restriction *(je suis peu satisfait, il est à peine contrarié)* sont réputés signaler l'intention litotique[10].

2.2. Quant à l'hyperbole, que Fromilhague (1995: 115-116) définit comme une figure macro-structurale, elle exploite couramment l'expression du grand nombre et du haut degré, la quantification universelle, le superlatif sous toutes ses formes, les expressions restrictives du type *seul, ne … que*, etc., mais aussi, comme l'indique Tamba-Mecz (1981: 144), les figures en général:

> Facile à déceler en raison du rapport de synonymie qu'elle entretient avec les formules superlatives, dont elle constitue le degré extrême, l'hyperbole peut apparaître dans presque tous les cadres syntaxiques capables de servir de support à une signification figurée. D'où la nécessité de préciser les relations lexicales et énonciatives qui contribuent à déterminer la signification hyperbolique de ces constructions syntaxiques.

Fontanier (1968: 124) relevait ainsi la présence de l'hyperbole «dans la plupart des comparaisons et des métaphores», par exemple dans *«C'est un monstre, un tigre; C'est la bonté, c'est la douceur même; C'est un phénix, un vrai phénomène»*[11]. D'après Tamba-Mecz (1981: 147), et dans une perspective référentielle, «Il faut […], et il suffit d'égaler un moins à un plus pour obtenir une hyperbole». Les comparatifs de supériorité du type *plus ADJ que LE N* où *LE N* représente «le parangon conventionnel de la qualité nommée par l'adjectif» (Tamba-Mecz, 1981: 145): *«Plus blanc que la neige; plus noir qu'un corbeau; plus léger qu'une plume»* (Fontanier, 1968: 124); les structures copulatives du type *être un (vrai, véritable) N* où *N* désigne une qualité ou l'étalon d'une qualité quelconque *(être la gentillesse même, être une vraie cigale)*; certains *N de N* impliquant des noms de types (*un ange de patience, un bouc de luxure*; Tamba-Mecz, 1981: 149) fournissent ainsi un répertoire d'hyperboles marquées[12], alors que de simples formules comparatives comme *aussi blanc que*

10 Perelman et Olbrechts-Tyteca (1983: 393) notent à ce propos que certaines litotes sont «basées sur le rejet d'une hyperbole»: *ce n'est pas un Adonis*.

11 Perrin (1996: 52), sur la base de cette remarque de Fontanier, propose de voir une hyperbole dans «tout énoncé tropique non ironique». Toutefois, une dilution de la notion d'hyperbole dans celle de trope s'accommode mal du fait qu'il existe également, on le verra plus loin, des métaphores à fonction euphémique.

12 *Cf.* aussi les exemples de Bally cités note 7.

la neige, etc. sont plus équivoques: leur interprétation ou non comme hyperbole est plus manifestement déterminée par l'appréciation du contexte.

3. Figures par sous- et surdétermination dans les *Liaisons dangereuses*

J'en viens maintenant à l'usage des figures d'atténuation et d'amplification dans les *Liaisons dangereuses*, en commençant par les premières.

3.1 Euphémismes

Engagés dans plusieurs entreprises de séduction simultanées dont ils se confient l'un à l'autre les péripéties, le Vicomte de Valmont et la Marquise de Merteuil, protagonistes du roman épistolaire, usent de l'euphémisme pour évoquer, dans le respect des convenances, l'activité sexuelle sous ses divers aspects. Les procédés linguistiques placés sous la plume des deux héros libertins peuvent être simplement lexicaux: ils s'incarnent alors dans des termes hyperonymiques ou à sens sous-spécifié, comme *heureuses distractions, autre chose, entr'actes* dans le récit par Valmont de ses ébats avec Cécile Volanges (1):

(1) La tête m'en tournerait, je crois, sans les *heureuses distractions* que me donne notre commune pupille; c'est à elle que je dois d'avoir encore à faire *autre chose* que des élégies. […]
La petite personne est rieuse; et, pour favoriser sa gaieté, je m'avisai, dans nos *entr'actes*, de lui raconter toutes les aventures scandaleuses qui me passaient par la tête […] (Lettre CX, de Valmont à Merteuil; tout le contexte invite à «maximiser» les inférences)

Dans l'extrait (2), c'est le mot *fille* qui apparaît avec son sens euphémique lexicalisé de *prostituée*, alors que (3) fournit un exemple moins codé, où les désignateurs vagues *complaisances* et *précautions* produisent quasiment un effet de lexique technique:

(2) […] d'en obtenir ce qu'on n'ose même pas exiger des *filles* dont c'est le métier. (Lettre CXV, de Valmont à Merteuil, à propos de Cécile Volanges)

(3) Oui, en vérité, je lui ai tout appris, jusqu'aux *complaisances*! je n'ai excepté que les *précautions*. (Lettre CX, de Valmont à Merteuil, à propos de l'initiation sexuelle de Cécile Volanges)

L'euphémisme s'exprime aussi sous la forme de l'interruption ou de la réticence, ainsi dans ces deux extraits successifs d'une même lettre de Merteuil à Valmont, évoquant leur jeune «écolière» Cécile Volanges:

(4) Il m'a pris fantaisie de savoir à quoi m'en tenir sur la défense dont elle était capable; et moi, simple femme, de propos en propos, j'ai monté sa tête *au point*… Enfin vous pouvez m'en croire, jamais personne ne fut plus susceptible d'une surprise des sens. (Lettre LIV)

(5) Je me suis souvent aperçue du besoin d'avoir une femme dans ma confidence, et j'aimerais mieux celle-là qu'une autre; mais je puis en rien faire, *tant qu'elle ne sera pas… ce qu'il faut qu'elle soit*; et c'est une raison de plus d'en vouloir à Danceny. (Lettre LIV)

Dans (5), la réticence est seulement esquissée: elle ne fait que préparer l'introduction d'une description elle-même sous-déterminée du référent[13]. A ces deux extraits, on pourra confronter la lettre XCVII, où la même Cécile confesse naïvement à la Marquise, avec force lacunes relevant à la fois de l'euphémisme et du trait de maladresse timide, les circonstances de sa – trop facile – défloration par Valmont.

C'est cependant l'emploi de périphrases allusives, de nature à éperonner l'imagination du lecteur, qui caractérise avec le plus de constance le brillant discours des héros libertins:

(6) Vous avez été ennuyé cent fois, ainsi que moi, de l'importance que met Gercourt à la femme qu'il aura, et de la sotte présomption qui lui fait croire qu'il évitera *le sort inévitable*. (Lettre II, de Merteuil à Valmont; *le sort inévitable* désigne ici le cocuage)

(7) En effet, *ses hommages réitérés*, quoique toujours reçus par la même femme, le furent toujours par une Maîtresse nouvelle. (Lettre X, de Merteuil à Valmont; récit de la folle nuit passée avec le Chevalier, l'amant du moment)

13 La Marquise de Merteuil projette, avec la complicité de Valmont, de dépraver Cécile, pour se venger du Comte de Gercourt à qui la jeune fille est promise.

(8) = (2) […] d'en obtenir *ce qu'on n'ose même pas exiger des filles dont c'est le métier*. (Lettre CXV, de Valmont à Merteuil, à propos de Cécile Volanges)

(9) Ayant donc trouvé hier votre Pupille occupée à lui écrire, et l'ayant dérangée d'abord de cette douce occupation pour *une autre plus douce encore*, je lui ai demandé après de voir sa Lettre […] (Lettre CXV, de Valmont à Merteuil, à propos de Cécile écrivant une lettre à Danceny)

(10) Je fis naître en elle l'espoir de voir Danceny en secret; et, m'asseyant sur le lit: «S'il était là», lui dis-je; puis brodant sur ce thème, je la reconduisis, *de distraction en distraction* à ne plus se souvenir du tout qu'elle était affligée. Nous nous serions séparées parfaitement contentes l'une et l'autre, si elle n'avait voulu me charger d'une Lettre pour Danceny […] (Lettre LXIII, de Merteuil à Valmont, à propos de Cécile Volanges; *cf*. les «heureuses distractions» de l'ex. 1)

Ce «discours en deçà» se développe quelquefois de manière filée, ainsi dans le récit que fait Valmont de la fausse couche subie par Cécile, enceinte de ses œuvres:

(11) Des maux de reins, de violentes coliques, des *symptômes moins équivoques encore*, m'ont eu bientôt éclairé sur *son état*: mais, pour le lui apprendre, il a fallu lui dire d'abord *celui où elle était auparavant*; car elle ne s'en doutait pas. Jamais peut-être, jusqu'à elle, on n'avait conservé tant d'innocence, en faisant si bien *tout ce qu'il fallait pour s'en défaire*! […] La Femme de chambre est du secret; le Médecin a donné un nom à *la maladie*; et cette affaire s'arrangera comme mille autres […] (Lettre CXL, de Valmont à Merteuil)

Diverses figures peuvent soit concourir à l'euphémisme, soit naître à sa faveur. Ainsi, dans (12), la périphrase euphémique prend la forme d'une métalepse à caractère sarcastique…

(12) Après cela, ce sera à vous de juger s'il vous conviendra mieux de remettre la petite fille à son Amant, ou de tenter *de devenir une seconde fois le fondateur d'une nouvelle branche des Valmont sous le nom des Gercourt*. (Lettre CXLV, de Merteuil à Valmont, à propos de Cécile Volanges)

…alors que dans (13), elle participe à un quasi-paradoxe:

(13) […] non pas qu'après ce premier moment les reproches et les larmes ne soient revenus de concert; j'ignore s'ils étaient vrais ou feints: mais, comme il arrive toujours, *ils ont cessé, dès que je me suis occupé à y donner lieu de nouveau*. (Lettre XCVI; récit de l'initiation sexuelle de Cécile Volanges)

Le cumul entre paradoxe et euphémisme caractérise d'ailleurs aussi les extraits (6): ***éviter*** *le sort* ***inévitable***, ou (11): ***conserver*** *de l'innocence en faisant*

tout ce qu'il faut pour ***s'en défaire***… L'euphémisme s'appuie souvent aussi sur des métaphores, lesquelles ne sont donc pas au service unique de l'hyperbole (*cf.* note 11 et plus bas ex. 52-54). Ainsi la métaphore de l'étude dans (14), celle de l'action militaire dans (15-17), sont-elles dans les contextes concernés les auxiliaires efficaces du «discours en deçà»:

(14) Mais au bout de quelques mois, M. de Merteuil m'ayant menée à sa triste campagne, la crainte de l'ennui fit revenir *le goût de l'étude*; et ne m'y trouvant entourée que de gens dont la distance avec moi me mettait à l'abri de tout soupçon, j'en profitai pour donner *un champ plus vaste à mes expériences*. Ce fut là, surtout, que je m'assurai que l'amour que l'on nous vante comme la cause de nos plaisirs, n'en est au plus que le prétexte.
La maladie de M. de Merteuil vint interrompre *de si douces occupations*; il fallut le suivre à la Ville […] (Lettre LXXXI, de Merteuil à Valmont)

(15) J'ai donc *changé ma marche*, et sur-le-champ *j'ai pris poste*. (Lettre XCVI, de Valmont à Merteuil; moment clé de la subornation de Cécile, voir le reste de la lettre)

(16) […] Que vous dirais-je? *je fus vaincue, tout à fait vaincue*, avant d'avoir pu dire un mot pour l'arrêter ou me défendre. Il voulut ensuite *prendre une situation plus commode et plus convenable aux circonstances*. (Lettre LXXXV, de Merteuil à Valmont; récit de l'épisode où elle séduit Prévan avant de le faire chasser par ses gens)

(17) […] et l'esclave fugitive, livrée de nouveau à son ancien maître, fut trop heureuse de pouvoir espérer son pardon, en reprenant sa première chaîne. *Le traité de paix se ratifia dans un lieu plus solitaire* […] (Lettre LXXIX, de Valmont à Merteuil; histoire des mésaventures de Prévan)

Dans (14), l'expression convenue et déjà rencontrée dans (9) de *douces occupations* corrobore *a posteriori* le statut euphémique des propos qui précèdent, tout comme, dans (10), le propos récapitulatif «Nous nous serions séparées parfaitement contentes l'une et l'autre» stimule rétroactivement l'imaginaire et l'activité inférentielle du lecteur.

Les exemples de la série suivante mettent en scène les personnes du discours. C'est alors le savoir partagé par les deux complices qui est convoqué à des fins euphémiques (18-19), parfois dans des contextes proches de la prétérition (*cf.* «je ne m'arrête pas aux détails de la nuit» dans 20[14]):

14 *Cf.* le «Que vous dirais-je?» de (16) ci-dessus.

(18) L'heureux Chevalier me releva, et mon pardon fut scellé sur *cette même ottomane où vous et moi scellâmes si gaiement et de la même manière* notre éternelle rupture. (Lettre X, de Merteuil à Valmont)

(19) Je les fortifiai [*i.e.* mes observations] par le secours de la lecture: mais ne croyez pas qu'elle fût toute *du genre que vous la supposez*. J'étudiai les mœurs dans les romans […]. (Lettre LXXXI, de Merteuil à Valmont)

(20) Comme je n'ai point de vanité, je ne m'arrête pas aux détails de la nuit: mais *vous me connaissez*, et j'ai été content de moi. (Lettre LXXI, de Valmont à Merteuil)

Dans d'autres exemples mettant en jeu les personnes du discours, il s'agit, bien différemment, de thématiser à titre préventif les difficultés que peut poser à l'allocutaire l'interprétation d'une série d'énoncés allusifs, comme dans (21-22):

(21) […] je me suis mis, avec elle, sur un ton que je ne pourrais soutenir longtemps sans altérer ma santé, et dès ce moment, *je ne tiens plus à elle* [*i.e.* Cécile], *que par le soin qu'on doit aux affaires de famille*…
Vous ne m'entendez pas? C'est que j'attends une seconde *époque* pour confirmer mon espoir, et m'assurer que j'ai pleinement réussi dans mes projets. Oui, ma belle amie, *j'ai déjà un premier indice que le mari de mon écolière ne courra pas le risque de mourir sans postérité; et que le Chef de la maison de Gercourt ne sera à l'avenir qu'un Cadet de celle de Valmont*. (Lettre CXV, de Valmont à Merteuil, lui apprenant le début de grossesse de Cécile Volanges)

(22) Par des raisons *que vous devinerez, ou que vous ne devinerez pas*, madame de Tourvel ne m'occupait plus depuis quelques jours, et comme ces raisons-là ne pouvaient exister chez la petite Volanges, j'en étais devenu plus assidu auprès d'elle. (Lettre CXL, de Valmont à Merteuil; Cécile Volanges est enceinte à ce point du récit)

La célèbre lettre LXXXI, dans laquelle la Marquise de Merteuil dévoile à Valmont son enfance et les circonstances de son entrée dans le monde, nous fournira encore un exemple d'autant plus suggestif qu'il est assorti d'un commentaire métadiscursif. Ignorant tout de l'amour et de ses plaisirs, avide d'en apprendre davantage à ce sujet, la très jeune héroïne provoque son confesseur en lui faisant un aveu mensonger:

(23) […] je m'accusai d'avoir fait *tout ce que font les femmes*. Ce fut mon expression; mais en parlant ainsi je ne savais en vérité, quelle idée j'exprimais. (Lettre LXXXI)

La périphrase utilisée par la narratrice contient le quantificateur universel *tout*, ce qui lui confère une allure hyperbolique, *cf. infra* 3.2; ladite périphrase

exploite, d'autre part, la polyvalence du verbe hyperonymique *faire*, déclencheur d'inférences s'il en est: voir dans (11) ci-dessus la séquence «en *faisant* si bien *tout ce qu'il fallait*». Ainsi la diabolique Marquise se voit-elle dotée d'un don inné pour la manipulation langagière, en même temps que d'une intuition solide des potentialités communicatives de l'énoncé sous-déterminé, même utilisé en dehors de toute visée référentielle précise.

3.2 Hyperboles

Les figures d'amplification, présentes à chaque page, caractérisent le style des *Liaisons dangereuses* plus encore que les figures d'atténuation. Celles-ci servent notamment on l'a vu à contourner les tabous sexuels ou physiologiques; elles sont le fait des libertins, exceptionnellement de Cécile. Au contraire, les hyperboles assument des fonctions beaucoup plus diverses et figurent sous la plume de tous les protagonistes, qu'il s'agisse des libertins, de leurs victimes (Cécile, Danceny, la présidente de Tourvel) ou de personnages moins centraux comme Mme de Volanges, mère de Cécile, et Mme de Rosemonde, tante du Vicomte de Valmont. De même que les différentes formes de la comparaison, surreprésentées dans le roman, l'hyperbole chez Laclos mériterait une étude de grande ampleur; je me contenterai ici de quelques remarques à caractère prospectif, portant sur les aspects formels, puis fonctionnels des figures d'amplification, pour en venir ensuite à une réflexion sur le rôle du contexte et des conditions d'emploi.

3.2.1. Dans les *Liaisons dangereuses*, le discours du dépassement est marqué de plusieurs des manières présentées au § 2.2. Tel est ainsi le cas dans (24), où l'expansion *du monde* qui s'ajoute au superlatif *les plus belles dents* explicite la portée universelle de ce superlatif et donne conventionnellement à l'énoncé son caractère hyperbolique:

(24) […] et quoiqu'elle ait les plus belles dents *du monde*, elle ne rit que de ce qui l'amuse. (Lettre VI, de Valmont à Merteuil, à propos de la Présidente de Tourvel)

De manière plus générale, et fort classiquement, les hyperboles attribuées aux auteurs des lettres reposent sur l'emploi de quantifieurs positifs ou négatifs tels que *tous, tout, chaque, aucun, rien (cf. pour rien au monde), personne,*

toujours, jamais ainsi que sur les marqueurs signifiant la restriction ou l'unicité, comme *ne… que…, seul, unique…*:

(25) […] j'attends *tout* de vos bontés (Lettre CXLII, de Valmont à Merteuil)

(26) Je *ne* connais *personne si* bête en amour […] (Lettre LIV, de Merteuil à Valmont, à propos de Danceny)

(27) (a) Ah! Monsieur, je suis désespéré, j'ai *tout* perdu. […] je *n'*ai d'espoir *qu'*en vous. […] vous êtes *le seul* à qui je puisse me confier […] (Lettre LX, de Danceny à Valmont)

(b) C'est de *vous seule* que j'attends quelque consolation. (Lettre LXIII; Merteuil cite ici les lettres à la fois de Cécile et de Mme de Volanges)

L'effet d'hyperbole est aussi déclenché le cas échéant par l'usage des numéraux élevés comme *cent* et *mille*, parfois redoublé en *mille et mille*, ainsi que par celui des adverbes intensifs *(si, aussi, tant, combien)*, souvent en contexte négatif:

(28) C'est de l'amour, ou il n'en exista jamais: vous le niez bien de *cent façons*, mais vous le prouvez de *mille*. (Lettre CXXXIV, de Merteuil à Valmont)

(29) […] vous l'avez bravement sacrifiée. Vous en auriez sacrifié *mille*, plutôt que de souffrir une plaisanterie. (Lettre CXLV, de Merteuil à Valmont)

(30) Je ne recevrai personne qu'à huit, pas même le régnant Chevalier: il n'a pas assez de tête pour une *aussi grande affaire* [*i.e.* la séduction de Cécile]. (Lettre II, de Merteuil à Valmont)

(31) Je ne crois pas avoir *jamais* mis *tant* de soin à plaire, ni avoir été *jamais aussi* contente de moi. (Lettre X, de Merteuil à Valmont, à propos du Chevalier)

(32) Cette figure si ronde s'était tant allongée! *rien n'*était *si plaisant*. (Lettre XCVI, de Valmont à Merteuil)

Il faut y ajouter l'usage de lexique exprimant un degré ou un état extrêmes, ainsi *éternel* ou *éternité* qui incluent dans leur signifié le quantifieur universel, ou les termes comme *absolu, comble, chef-d'œuvre, idolâtrie, adorer, vivre, mourir* ou *mortel*…; notons que dans (35), le rôle de marqueur hyperbolique est assumé par *tigresse*, adjectif de relation construit sur *tigre*, nom du parangon conventionnel de la cruauté[15].

15 (62) plus bas exploite d'autre part les inférences associées aux adjectifs anaphoriques *pareil* et *semblable*.

(33) L'événement qui le lui fit écrire [*i.e.* le billet] est mon ouvrage, et c'est, je crois, *mon chef-d'œuvre*. (Lettre LXIII, de Merteuil à Valmont)

(34) Je l'aime avec *idolâtrie*, et *bien moins encore qu'il ne le mérite*. (Lettre CXXXV, de la Présidente de Tourvel à Mme de Rosemonde)

(35) […] ma feinte maladie, outre qu'elle me sauvera l'ennui du salon, pourra m'être encore de quelque utilité auprès de l'austère dévote, dont la *vertu tigresse* s'allie pourtant avec la douce sensibilité! (Lettre CX, de Valmont à Merteuil)

Comme on peut s'y attendre, *cf.* (24) ci-dessus, les superlatifs, simples ou renforcés par une expansion, occupent une place importante dans le «discours par-delà», comme dans ces passages où les libertins magnifient dans le style épique leurs projets de séduction:

(36) […] l'aventure *la plus délicieuse et la plus faite pour vous faire honneur*. (Lettre V, de Merteuil à Valmont, évoquant le projet de séduire Cécile Volanges)

(37) Dépositaire de *tous* les secrets de mon cœur, je vais vous confier *le plus grand projet que j'aie jamais formé*. (Lettre III, de Valmont à Merteuil, évoquant celui de séduire la Présidente de Tourvel)

A l'instar des adverbes intensifs, les comparatifs interviennent assez fréquemment dans des contextes négatifs, interrogatifs ou contrefactuels signifiant l'impossibilité de franchir une limite. Ainsi dans des comparaisons hyperboliques impliquant le parangon reconnu d'une qualité, tels l'éclair en matière de rapidité ou la mort en matière de souffrance:

(38) Me voyez-vous, Vicomte, dans ma toilette, légère, marchant d'un pas timide et circonspect, et d'une main mal assurée ouvrir la porte à mon vainqueur? Il m'aperçut, *l'éclair n'est pas plus prompt*. (Lettre LXXXV, de Merteuil à Valmont; passage précédant immédiatement 16 ci-dessus)

(39) Ah! Je souffri*rais moins* pour *mourir*. (Lettre XCIII, de Danceny à Cécile)

Sont concernés également d'autres tours exprimant la négation de l'existence ou de la possibilité, avec ou sans comparatif, sur le modèle *on ne peut être plus/moins x* (40-41)[16], ou *il n'est x qui ne pas p* (42-43):

(40) *On ne peut être plus sensible* que je le suis, Madame, à la confiance que vous me témoignez, *ni prendre plus d'intérêt* que moi à l'établissement de Mademoiselle de Volanges. (Lettre VIII, de la Présidente de Tourvel à Mme de Volanges)

16 *Cf.* aussi (56) *infra*.

(41) […] pour le moment je suis *on ne peut pas moins* disposée à vous accorder vos demandes. (Lettre CLII, de Merteuil à Valmont)

(42) *Il n'est donc point de femme qui n'abuse de l'empire qu'elle a su prendre!* (Lettre VI, de Valmont à Merteuil)

(43) […] *il n'est sorte de folies que je ne lui aie fait dire.* (Lettre LXIII, de Merteuil à Valmont)

Un rôle identique est assumé par des formules exprimant le degré inatteignable ou l'incommensurable (44), l'indicible[17] ou l'inconcevable (6 occurrences de cet adjectif dans les *Liaisons*):

(44) Je répugne à entrer dans aucun détail sur cet amas d'horreurs, mais *quelque chose qu'on en débite, assurez-vous qu'on est encore au-dessous de la vérité.* (Lettre CLXXII, de Mme de Rosemonde à Mme de Volanges)

(45) L'*inconcevable* empire que vous avez sur moi vous rend maîtresse *absolue* de mes sentiments […]. (Lettre XXXV, de Valmont à Tourvel)

L'effet hyperbolique est inhérent par ailleurs aux fréquentes questions partielles rhétoriques qui implicitent une réponse en *rien, aucun, personne*, etc. (Borillo, 1981):

(46) De quels traits vous osez peindre Madame de Tourvel!… *quel homme n'eût point payé de sa vie cette insolente audace?* (Lettre VI, de Valmont à Merteuil)

(47) […] *qui jamais connut comme lui le véritable amour?* […] *Quelle autre femme rendrait-il plus heureuse que moi?* (Lettre CXXXV, de la Présidente de Tourvel à Mme de Rosemonde, à propos de Valmont)

(48) *Qui pourrait ne pas frémir* en songeant aux malheurs que peut causer une seule liaison dangereuse? (Lettre CLXXV, de Mme de Volanges à Mme de Rosemonde)

Et dans le style si adroitement modulé des *Liaisons*, l'hyperbole est quelquefois mise en valeur par une antithèse, plus ou moins triviale ou recherchée selon l'identité du scripteur à laquelle elle est assignée:

(49) Et puis, pour avoir voulu vous consoler *un moment*, je resterais affligée *toute ma vie.* (Lettre CXVII, de Cécile à Danceny, dictée par Valmont)

(50) *Un malheur éternel* sera le prix de *l'amour le plus tendre*; et vous l'aurez voulu, et ce sera votre ouvrage! (Lettre XXVIII, de Danceny à Cécile)

17 *Cf.* aussi (62) *infra.*

(51) […] car vous posséder et vous perdre, c'est acheter *un moment de bonheur* par *une éternité de regrets*. (Lettre CXV, de Valmont à Merteuil)

Pour clore tout provisoirement cet inventaire, citons encore le rôle de certaines comparaisons ou métaphores impliquant des comparants extrêmes, avec ou sans le renfort d'autres marqueurs tels le superlatif, l'exclamation rhétorique, etc.:

(52) Me voilà *comme la divinité*; recevant les vœux opposés des aveugles mortels, et ne changeant rien à mes décrets immuables. (Lettre LXIII, de Merteuil à Valmont)

(53) C'est pourtant pour ce bel objet que vous refusez de m'obéir, que *vous vous enterrez dans le tombeau de votre tante*, et que vous renoncez à l'aventure *la plus délicieuse et la plus faite pour vous faire honneur*. (Lettre V, où Merteuil reproche à Valmont son séjour prolongé chez Mme de Rosemonde)

(54) Hé! *de combien de nos Samsons modernes, ne tiens-je pas la chevelure sous le ciseau!* (Lettre LXXXI, de Merteuil à Valmont)

A l'emploi du comparatif près, ces exemples sont proches de (38-39) ci-dessus, qui mettent en jeu un comparant à statut de parangon.

3.2.2. Omniprésente, l'hyperbole est donc bien la figure par excellence d'un roman qui a pu passer pour celui de l'excès et de la transgression. Il faut noter cependant que les figures du dépassement y assument, comme on l'a dit plus haut (§ 3.2.1), des fonctions très diverses. Sous la plume de la vertueuse Présidente de Tourvel, l'hyperbole traduit ainsi les égards les plus délicats inspirés par une sensibilité altruiste:

(55) Je me borne, Madame, à souhaiter à ce mariage [celui de Cécile avec Gercourt] un succès aussi heureux qu'au mien, qui est pareillement votre ouvrage, et pour lequel *chaque jour ajoute à ma reconnaissance*. […] puisse *la meilleure des amies être aussi la plus heureuse des mères*!
[…] Cette femme [Mme de Rosemonde] est toujours charmante: son grand âge ne lui fait *rien* perdre; elle conserve *toute* sa mémoire et sa gaieté. Son corps *seul* a quatre-vingt-quatre ans; son esprit *n'*en a *que* vingt. (Lettre VIII, de la Présidente de Tourvel à Mme de Volanges)

(56) […] mais, quelque plaisir que je me promette à passer ces moments avec vous, je les sacrifierais de bien bon cœur au désir de savoir Mademoiselle de Volanges plus tôt heureuse, si pourtant elle peut *jamais* l'être *plus* qu'auprès d'une mère *aussi* digne de toute sa tendresse et de son respect. (Lettre XI, de la Présidente de Tourvel à Mme de Volanges)

Sous la plume de Valmont en revanche, qui déploie les ruses les plus déloyales pour mettre à son tableau de chasse la dévote Mme de Tourvel, l'hyperbole filée devient le principal ressort de déclarations d'amour cyniquement théâtralisées. Tel est le cas dans ce passage où le prédateur se fait délibérément passer pour victime, et où sont accumulés plusieurs des procédés linguistiques rencontrés plus haut: superlatifs, marqueur d'unicité, question rhétorique, quantification universelle, lexique de l'extrême *(adorer)*, double antithèse:

(57) Pour prix de l'amour *le plus tendre, le plus respectueux, le plus vrai*, vous me rejetez loin de vous. Vous me parlez enfin de votre haine… *quel autre ne se plaindrait pas d'être traité ainsi?* Moi *seul*, je me soumets; *je souffre tout et ne murmure point; vous frappez et j'adore.* (Lettre XXXV, de Valmont à Tourvel, passage qui précède l'extrait 45; dans la même veine, voir la lettre LXVIII)

Les isotopies métaphoriques privilégiées dans les *Liaisons*, principalement la guerrière et la religieuse, contribuent à l'effet d'inflation, notamment en vue d'illustrer l'orgueil démesuré des héros libertins, voir (52) et (54) *supra*, sous la plume de la Marquise de Merteuil. Mais ce trait frappe davantage encore dans certaines prémonitions vaniteuses de Valmont, parodiant le style sublime:

(58) Une fois parvenu à ce *triomphe* [la reddition de Mme de Tourvel], je dirai à mes rivaux: «Voyez mon ouvrage, et *cherchez-en dans le siècle un second exemple*!» (Lettre CXV, à Mme de Merteuil; *cf.* aussi la lettre CXXV, récit de la défaite de Mme de Tourvel, où Valmont compare son action à celle de grands conquérants comme Turenne, Frédéric, Annibal, et la lettre CXLIV)

Le «discours par-delà» de Valmont touche à la mégalomanie et au blasphème quand, outrepassant la comparaison inégale du type de (52), il s'assimile lui-même à un parangon divin: «Je serai vraiment le Dieu qu'elle aura préféré»:

(59) J'aurai cette femme; je l'enlèverai au mari qui la *profane*; j'oserai la ravir au Dieu *même* qu'elle adore. […] Qu'alors j'y consens, elle me dise «je t'adore»; elle *seule, entre toutes les femmes*, sera digne de prononcer ce mot. *Je serai vraiment le Dieu qu'elle aura préféré.* (Lettre VI; voir aussi le contexte)

Dès le moment où la Marquise de Merteuil, par dépit jaloux, se dérobe aux avances de Valmont, c'est encore l'hyperbole qui confère tout son mordant à l'ironie que déploient l'un envers l'autre les deux libertins, dans un jeu de surenchère qui les conduira à leur perte.

(60) *Comment voulez-vous que je supporte l'idée accablante d'encourir votre indignation, et surtout que je ne succombe pas à la crainte de votre vengeance?* d'autant que, comme vous savez, si vous me faites une noirceur, il me serait impossible de vous la rendre? (Lettre CLII, de Merteuil à Valmont; il est notoire à ce point du roman que Mme de Merteuil détient tous les moyens de perdre Valmont)

Parmi les nombreuses fonctions de l'hyperbole dans les *Liaisons*, relevons enfin celle qui vise, par le biais de l'opinion publique ou par la voix de la vénérable Mme de Rosemonde, à restituer une morale fortement compromise par le caractère scandaleux du récit. Ainsi, dans les lettres conclusives:

(61) […] M. de Valmont a joint à ses discours une foule de Lettres, formant une correspondance régulière qu'il entretenait avec elle, et où celle-ci [*i.e.* la Marquise de Merteuil] raconte sur elle-même, et dans le style *le plus libre*, les anecdotes *les plus scandaleuses*. […] On en cite particulièrement deux: l'une où elle fait l'histoire *entière* de sa vie et de ses principes, et qu'on dit *le comble de l'horreur* […]. (Lettre CLXII, de Mme de Volanges à Mme de Rosemonde)

(62) Après ce que vous m'avez fait connaître, Monsieur, il *ne* reste *qu'*à pleurer et à *se taire*. On regrette de vivre encore, quand on apprend de *pareilles horreurs*; on rougit d'être femme, quand on en voit une capable de *semblables* excès. (Lettre CLXXI, de Mme de Rosemonde à Danceny; *cf.* aussi 44 ci-dessus et n. 15)

On sait que le public de l'époque fut peu sensible à ces vertueux commentaires, et que le châtiment final des libertins passa pour un gage donné aux convenances, inapte à tempérer le caractère sulfureux du livre.

3.2.3. Cependant, les exemples d'hyperbole les plus intéressants sont ceux à propos desquels la complexité du processus interprétatif se trouve explicitement thématisée, *cf.* (23) ci-dessus. Tel est le cas dès la lettre première, adressée par Cécile Volanges à son amie de couvent Sophie Carnay. On y trouve, dans un discours rapporté direct, une hyperbole caractérisée:

(63) «Madame», a-t-il dit à ma mère [*i.e.* un Monsieur en noir], «voilà une charmante Demoiselle, et je sens *mieux que jamais* le prix de vos bontés». (Lettre I)

Les paroles en question suscitent une vive émotion chez Cécile, persuadée qu'elle est en présence de son futur époux: «A *ce propos si positif*, il m'a pris un tremblement tel, que je ne pouvais me soutenir». Mais il s'avère bien vite que la personne qui tient ce saisissant discours est un cordonnier qui, chargé de prendre les mesures du pied de Cécile, n'adresse à Mme de Volanges que des remerciements de circonstance. «Je ne peux te rendre combien j'ai

été honteuse», poursuit la naïve héroïne, à propos de ce quiproquo dont le récit ouvre le roman[18].

La réflexion sur les aléas de l'interprétation se poursuit, de manière implicite ou explicite, tout au long des *Liaisons*, ainsi dans la lettre équivoque du Vicomte de Valmont à la Présidente de Tourvel (XLVIII), élaborée pour permettre deux lectures antagonistes, relevant soit de l'amour platonique, soit de l'amour physique selon que l'on connaît ou non les circonstances dans lesquelles elle a été écrite. La réflexion se poursuit aussi dans le passage où Valmont minimise le poids significatif et la portée référentielle des épithètes *adorable, céleste, attachante*, dont il qualifie ses maîtresses Cécile Volanges et Mme de Tourvel, et qui ont blessé la susceptibilité de son ancienne amante Mme de Merteuil:

(64) Mais ne savez-vous pas que ces mots, plus souvent pris au hasard que par réflexion, expriment moins le cas que l'on fait de la personne, que *la situation dans laquelle on se trouve quand on en parle*? (Lettre CXXIX, de Valmont à Merteuil)

Dans un autre passage important, tiré d'une lettre de Merteuil à Danceny, la vanité des hyperboles convenues est dénoncée par la Marquise, qui une fois encore témoigne de ses talents rhétoriques et manipulatoires. Mme de Merteuil se plaint du «jargon d'usage» que le jeune homme utilise à son endroit, poussant à l'absurde l'interprétation des propos galants qu'il lui adresse:

(65) Vous ne trouverez donc dans ma lettre que ce qui manque à la vôtre, franchise et simplesse. Je vous dirai bien, par exemple, que j'aurais grand plaisir à vous voir, et que je suis contrariée de n'avoir auprès de moi que des gens qui m'ennuient, au lieu de gens qui me plaisent; mais vous, cette même phrase, *vous la traduisez ainsi: apprenez-moi à vivre où vous n'êtes pas*; en sorte que quand vous serez, je suppose, auprès de votre maîtresse, vous ne sauriez pas y vivre que je n'y sois en tiers. Quelle pitié! Et ces femmes, à qui il manque toujours d'être moi, vous trouvez peut-être aussi que cela manque à votre Cécile! *Voilà pourtant où conduit un langage qui, par l'abus qu'on en fait aujourd'hui, est encore au-dessous du jargon des compliments, et ne devient plus qu'un simple protocole, auquel on ne croit pas davantage, qu'au très humble serviteur!* (Lettre CXXI, de Merteuil à Danceny)

Le lecteur sait déjà, à ce point du récit, que Mme de Merteuil a l'intention de prendre Danceny pour amant: sa prétendue franchise n'est donc que

18 Cet épisode suffit à montrer la différence de maîtrise langagière qui sépare Cécile Volanges de la Marquise de Merteuil au même âge (voir le commentaire de l'ex. 23 *supra*).

pure hypocrisie. Plusieurs épisodes des *Liaisons* sont ménagés de façon à ce que le lecteur, instruit des différentes correspondances entretenues par les héros, soit ainsi placé devant un fonctionnement langagier dépouillé de toute crédibilité.

Toutefois, il existe aussi quelques moments de l'œuvre où l'abîme entre langage et référent paraît se combler. Pour qui connaît la fin du roman, il semble bien, par exemple, que la formule superlative utilisée dans ces lignes par Mme de Volanges se rapproche d'un présage exact:

(66) […] on commence à s'apercevoir dans le monde de l'absence de Valmont; et que si on sait qu'il soit resté quelque temps en tiers entre sa tante et vous, votre réputation sera entre ses mains; *malheur le plus grand qui puisse arriver à une femme*. (Lettre IX, de Mme de Volanges à Mme de Tourvel)

C'est le cas aussi dans d'autres extraits fertiles en marqueurs hyperboliques potentiels, comme les suivants. La Marquise et le Vicomte semblent, pour une fois, s'y livrer l'un à l'autre le fond de leur pensée, et le lecteur est conduit à faire une lecture «au pied de la lettre» de ces passages, où se trouve par ailleurs la clé du conflit mortel qui affrontera les deux libertins.

(67) Séduite par votre réputation, il me semblait que vous manquiez à ma gloire; je brûlais de vous combattre corps à corps. C'est *le seul* de mes goûts qui ait *jamais* pris un moment d'empire sur moi. (Lettre LXXXI, de Merteuil à Valmont)

(68) L'ivresse fut complète et réciproque; et, *pour la première fois*, la mienne survécut au plaisir. Je ne sortis de ses bras que pour tomber à ses genoux, pour lui jurer un amour *éternel*; et, il faut *tout* avouer, je pensais ce que je disais. (Lettre CXXV, de Valmont à Mme de Merteuil, à propos de la Présidente de Tourvel)

Quand, pour sa part, la Présidente de Tourvel confie à Mme de Rosemonde son amour pour Valmont et les tourments qui en découlent, le lecteur est également orienté vers un régime de lecture au premier degré:

(69) […] j'aime, oui, j'aime *éperdument*. Hélas! ce mot que j'écris *pour la première fois*, ce mot si souvent demandé sans être obtenu, *je payerais de ma vie* la douceur de pouvoir *une fois seulement* le faire entendre à celui qui l'inspire […]. (Lettre CII, Mme de Tourvel à Mme de Rosemonde; voir aussi le contexte, ainsi que la lettre CXIV)

(70) Recevez, Madame, le *seul* adieu que je ferai, et exaucez ma *dernière* prière; c'est de me laisser à mon sort, de ne plus me compter sur la terre. Il est un terme dans le malheur, où l'amitié *même* augmente nos souffrances et *ne peut* les guérir. Quand les blessures sont *mortelles, tout* secours devient inhumain. *Tout autre sentiment m'est*

> *étranger, que celui du désespoir. Rien ne peut plus me convenir, que la nuit profonde où je vais ensevelir ma honte.* (Lettre CXLIII, Mme de Tourvel à Mme de Rosemonde)

On infère ici que ce sont les sentiments décrits qui sont sublimes, non seulement leur expression: sous la plume de la Présidente, l'évocation de la mort n'est pas qu'un vain mot.

4. Conclusion

Au terme de cette étude, on observera d'abord que les figures d'atténuation et d'amplification ne s'excluent pas: une expression hyperbolique peut ainsi avoir une fonction euphémique, *cf.* (6) ou (23), et, si l'on s'intéresse à l'ethos du personnage libertin, l'aisance à manier le «discours en deçà» produit en définitive un effet d'emphase plutôt que d'atténuation.

Dans le cas de l'hyperbole, auquel j'ai consacré le plus de place, tout se passe chez Laclos comme si l'interprétation littérale des superlatifs était le cas marqué, la notion même de figure et d'écart figural rencontrant ici ses limites (*cf.* Rastier, 1994: 91). Car dans la société cruelle qui est à la fois illustrée et dénoncée par les protagonistes libertins, la communication est imprégnée de duplicité et de politesse de façade. Le «discours par-delà» n'est reçu comme manifestation de bonne foi et de sincérité[19] – à leurs risques et périls – que par des interprètes naïfs ou crédules telle Cécile Volanges; il n'est réinvesti de quelque véracité que sous la plume de personnages vertueux, mais sacrifiés. Dans un tel univers, la bonne foi d'un locuteur ou la loyauté de ses sentiments ne saurait être abduite à partir d'indices langagiers:

> (71) Ce que je vous demande là […], vous feriez peut-être bien l'effort de me le promettre, de me le jurer même; mais, je l'avoue, *je n'en croirais pas de vains discours. Je ne pourrais être persuadée que par l'ensemble de votre conduite.* (Lettre CXXXIV, de Merteuil à Valmont)

Au fait de l'ensemble des lettres échangées, le lecteur dispose de connaissances plus larges que les protagonistes. C'est le même savoir et la même

19 *Cf.* Fontanier, cité au § 1.3.

activité inférentielle qu'il doit mobiliser pour interpréter les tours superlatifs, qu'ils soient ou non *in fine* à prendre comme des exagérations hyperboliques (*cf.* Sperber, 1975; Sperber & Wilson, 1989: 352). Parfois, le lecteur restera sur un doute final, par exemple à propos du remords tardif affiché par Valmont, en conclusion de l'avant-dernière lettre que nous lisons de lui:

> (72) Ce que j'ajoute encore, c'est que je regrette Madame de Tourvel; c'est que je suis au désespoir d'être séparé d'elle; *c'est que je paierais de la moitié de ma vie, le bonheur de lui consacrer l'autre*. Ah! Croyez-moi, on n'est heureux que par l'amour. (Lettre CLV, de Valmont à Danceny)

Ces propos (qui plus que dans d'autres passages se rapprochent d'un «juste milieu» expressif) sont-ils à prendre comme l'effet d'un vrai repentir ou comme une ultime tentative de manipulation[20]? Où situer la sincérité de Valmont à travers ses volte-face répétées? Comme dans le cas de la lettre XLVIII évoquée au § 3.2.3, l'existence d'inférences antagonistes et indécidables a été ici savamment ménagée. Laclos nous enseigne en effet que l'interprétation de tout énoncé, par-delà son caractère «propre» ou «figuré», dépend d'un calcul interprétatif multi-paramétré, où la connaissance des circonstances de production du discours joue non seulement un rôle important, mais un rôle prépondérant.

Bibliographie

I. Etudes

Bally, C. (1963): *Traité de stylistique française*. T. I, Genève, Librairie de l'Université Georg & Cie.
Bonhomme, M. (1998): *Les Figures clés du discours*. Paris, Editions du Seuil.
–, (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.
Borillo, A. (1981): «Quelques aspects de la question rhétorique en français», *DRLAV* 25, 1-33.
Du Marsais, C. C. (1977): *Traité des tropes*. Paris, Le Nouveau Commerce.

20 *Cf.* «Mais que direz-vous de ce désespoir de M. de Valmont? D'abord faut-il y croire, ou veut-il seulement tromper tout le monde, et jusqu'à la fin?» (Lettre CLIV, de Mme de Volanges à Mme de Rosemonde).

Favre, J. (1973): «*Les Liaisons dangereuses*, roman de l'ironie». In *Missions et démarches de la critique. Mélanges offerts au professeur J. A. Vier*. Paris, Klincksieck, 651-672.
Fontanier, P. (1968): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.
Fromilhague, C. (1995): *Les Figures de style*. Paris, Armand Colin.
Groupe μ (1970): *Rhétorique générale*. Paris, Larousse.
–, (1977): *Rhétorique de la poésie*. Bruxelles, Complexe.
Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.
Kerbrat-Orecchioni, C. (1994): «Rhétorique et pragmatique: les figures revisitées», *Langue française* 101, 57-71.
Klinkenberg, J.-M. (2000): «L'argumentation dans la figure», *Cahiers de praxématique* 35, 59-86.
Lamy, B. (1998): *La Rhétorique ou l'art de parler*. Paris, PUF.
Landheer, R. (2007): «Polysémie et polysémisation sous l'effet de l'emploi hyperbolique». *In* Trotter, D. A. (éd.), *Actes du XXIV^e congrès international de linguistique et de philologie romanes (Aberystwyth 2004)*. T. IV, Tübingen, Max Niemeyer, 129-138.
Masseau, D. (1983): «Le narrataire des *Liaisons dangereuses*». In *Laclos et le libertinage. 1782-1982. Actes du colloque du bicentenaire des* Liaisons dangereuses. Paris, PUF, 111-135.
Molinié, G. (1992): *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, Le Livre de Poche.
Morier, H. (1961): *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris, PUF.
Perelman, Ch. & Olbrechts-Tyteca, L. (1983[4]): *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
Perrin, L. (1996): *L'Ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris, Kimé.
Rastier, F. (1994): «Tropes et sémantique linguistique», *Langue française* 101, 80-101.
Rivara, R. (1990): *Le Système de la comparaison*. Paris, Minuit.
Rousset, J. (1962): *Forme et signification*. Paris, José Corti.
–, (1983): «Les lecteurs indiscrets». In *Laclos et le libertinage. 1782-1982. Actes du colloque du bicentenaire des* Liaisons dangereuses. Paris, PUF, 89-96.
Seylaz, J.-L. (1958): *Les* Liaisons dangereuses *et la création romanesque chez Laclos*. Genève, Droz.
Sperber, D. (1975): «Rudiments de rhétorique cognitive», *Poétique* 23, 389-415.
Sperber, D. & Wilson, D. (1989): *La Pertinence. Communication et cognition*. Paris, Minuit.
–, (2002): «Truthfulness and relevance», *Mind* 111 (443), 583-632.
Tamba-Mecz, I. (1981): *Le Sens figuré*. Paris, PUF.
Verine, B. (2008): «La parole hyperbolique en interaction: une figuralité entre *soi-même* et *même*», *Langue française* 160, 117-131.

II. Corpus

Choderlos de Laclos, P. A. F. (1932): *Les Liaisons dangereuses*. Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade».
Frantext, base textuelle (http://www.frantext.fr/).

Dire moins, au sens vrai.
Analyse rhétorique du journal de Victor Klemperer

Michael RINN, Université de Bretagne Occidentale

Notre réflexion cherchera à montrer comment la valeur testimoniale exceptionnelle du journal de Victor Klemperer (1933-1945) provient d'une recherche formelle de son écriture. Citoyen allemand déclaré juif par les lois de Nuremberg, Victor Klemperer s'approprie son écriture comme une recherche philologique sur ce qu'il nomme la *LTI* (la *Lingua Tertii Imperii*), la langue du IIIe Reich envahissant la sphère de la vie publique et privée. Nous analyserons comment Klemperer développera au fil des années une stratégie rhétorique susceptible de mettre en texte l'expérience extrême. Au niveau conceptuel, cette stratégie repose sur la formalisation nouvelle de la catégorie du vrai: dire moins pour restituer le sens propre des mots. Sur le plan figuratif, le discours testimonial emprunte à la litote pour renforcer sa charge émotive.

Nous proposons de développer deux thèses: d'une part, Klemperer cherche à rendre crédible son témoignage en puisant dans le domaine argumentatif de l'ethos. Dans la tradition rhétorique, la présentation de soi (l'ethos) vise à inspirer confiance dans l'orateur, mettant en exergue son caractère, le bon sens de sa démarche et la vertu dont il s'inspire. D'autre part, menacé par la politique d'anéantissement des nazis, Klemperer est contraint de redéfinir la relation à soi et à autrui, modalisant un discours testimonial qui articule le domaine argumentatif du pathos. L'usage de la litote consiste ainsi à traduire l'expérience de l'extrême dans le cadre culturel du récepteur. Si le discours de l'ethos tend vers l'abstraction pour donner lieu à la réflexion philologique sur la *LTI*, celui du pathos procède par concrétion du contenu informatif afin de situer le lieu même de la destruction: le corps.

1. Le journal d'un non-sujet

Victor Klemperer, né en 1881 à Landsberg et mort en 1960 à Dresde, a tenu un journal dès sa jeunesse, rédigeant la chronique de sa vie et de son temps[1]. Philologue, romaniste et spécialiste réputé des lettres françaises[2], professeur aux universités de Munich, Dresde, Greifswald, Halle et, à la fin de sa carrière, à l'université Humboldt à Berlin Est, il est devenu un témoin majeur de la politique criminelle des nazis[3]. Issu d'une famille rabbinique, Victor Klemperer s'est converti au protestantisme à l'âge de vingt-deux ans pour souligner son appartenance à la culture allemande. C'est par conviction intime qu'il a rejeté toute incitation à fuir le régime hitlérien malgré des signes de plus en plus menaçants. Il parvient à survivre à la catastrophe après mille péripéties[4].

1 Parmi des 16000 pages de manuscrits déposées à la bibliothèque de Dresde ont été publiés les ouvrages majeurs suivants: *Curriculum vitae. Erinnerungen eines Philologen 1881-1918* (1989), *Leben sammeln, nicht fragen wozu und warum. Tagebücher 1918-1932* (1996a) et *So sitze ich denn zwischen allen Stühlen. Tagebücher 1945-1959* (1999).

2 L'œuvre scientifique et pédagogique de Victor Klemperer est également considérable. Entre autres, il faudra mentionner les ouvrages suivants: *Montesquieu* (1914-1915), *Einführung in das Mittelfranzösische* (1921), *Geschichte der französischen Literatur* (1925-1931), *Idealistische Literaturgeschichte* (1929a), *Die moderne französische Lyrik von 1870 bis zur Gegenwart* (1929b), *Pierre Corneille* (1933) et *Geschichte der französischen Literatur im 18. Jahrhundert* (1954-1966).

3 Intitulée dans la version originale *Ich will Zeugnis ablegen bis zum letzten. Tagebücher 1933-1945* (1995), la version française dont nous admirons la qualité de la traduction a été publiée en deux volumes: *Mes Soldats de papier. Journal 1933-1941*, traduit par G. Riccardi (2000), et *Je veux témoigner jusqu'au bout. Journal 1942-1945*, traduit par G. Riccardi, M. Kiintz-Tailleur et J. Tailleur (2000). La fameuse étude philologique de Klemperer intitulée *LTI. Lingua Tertii Imperii. Die Sprache des Dritten Reiches* (1947) est également disponible en français (*LTI. La langue du III^e Reich*, 1996b).

4 La publication du journal de 1933-1945 a fait sensation en Allemagne. Une version télévisée a été diffusée en treize émissions en 1999 sur les grandes chaînes ARD et ZDF. Plusieurs ouvrages critiques ont été consacrés au journal de Klemperer, en particulier: *Im Herzen der Finsternis. Victor Klemperer als Chronist der NS-Zeit*, de Hannes Heer (1997), *Tagebuch gegen den Untergang. Zur Faszination Victor Klemperers*, de Johannes Dirschauer (1997), *«In lingua veritas». Sprichwörtliche Rhetorik in Victor Klemperers Tagebüchern 1933-1945*, de Wolfgang Mieder (2000), et *Victor Klemperer. Im Kern ein deutsches Gewächs. Eine Biographie*, de Peter Jacobs (2000).

L'objet de notre réflexion porte moins sur la valeur testimoniale exceptionnelle du journal que Victor Klemperer a tenu pendant la période nazie que sur la mise en forme de son propre langage. Tantôt ironique et sarcastique, tantôt amical et généreux, mais se voulant avant tout lucide à l'égard d'une image de soi qui paraît irrémédiablement condamnée, ce dire jusqu'au bout est à la fois animé par le devoir de témoignage et par l'esprit de l'homme de lettres: la mise en texte de la limite consiste à représenter ce qui échappe à l'appréhension immédiate et à conférer un lieu langagier à une pensée en devenir, notamment dans l'art contemporain[5].

Le journal de Klemperer cherche ainsi à attribuer une forme verbale à une réalité toujours fuyante, définissant une condition de vie qui perd progressivement tout fondement social. Cette privation menace directement l'acte scriptural, non pas dans sa matérialité même, les centaines de notes le prouvent, mais dans sa capacité de se référer à un univers de sens établi. Nous entendons par sens établi l'entour sémio-noétique posé, avéré, validé par la doxa, sens nécessaire au déploiement d'une topique centrée sur le domaine logico-discursif. Le journal de Klemperer porte les signes de son temps qui, d'un point de vue culturel, restera – malgré tout – le nôtre, dans sa tentative de donner forme à ce qui ne trouvera une expression infinie que dans la représentation d'une négativité radicale – la Shoah –, et dans son appel au silence, imposé par la destruction elle-même[6].

Klemperer montre également que le constant vacillement qui marque sa condition de déporté en sursis répond à un principe d'organisation qui se caractérise, lui, par une logique destructrice inexorable. Si l'acte de témoignage enregistre les éléments nécessaires à la restitution d'un présent individuel, garant d'une forme d'existence, aussi précaire qu'elle soit, Klemperer

5 Certains passages du journal témoignent d'une recherche littéraire dont nous avons analysé les traits majeurs dans un article intitulé «Poétique de la Shoah. Non lieux et lieux communs» (Rinn, 1999a). Voir également notre article sur l'écrivain hongrois Imre Kertész (Rinn, 2005).

6 Imre Kertész (1999: 88), survivant d'Auschwitz, en tire la conclusion suivante: «Mais les conditions de possibilité d'Auschwitz étaient déjà là, auparavant, dans la vie de tous les jours; sinon il n'aurait pu y avoir Auschwitz. Et c'est justement de la connaissance de ces conditions qu'on n'est jamais venu à bout. […] Comment vous l'expliquer? Il y a tout simplement, dans la vie de chaque individu, des choses qui ne sont pas claires. Il nous faut les glisser sous le tapis. Si on n'y réfléchit pas, on a affaire à des forces avec lesquelles on n'est pas de taille à se mesurer».

ne peut se défaire de l'identité sociale, culturelle et religieuse qui le définit, selon les critères établis par les nazis, comme un non-sujet destiné à la mise à mort[7]. Le journal de Klemperer témoigne de cette tension insoutenable entre la volonté de survivre dans le présent de l'écriture et l'attente de l'ultime échéance.

2. La destruction de l'image de soi

La première thèse que nous développerons dans cet article, la mise en œuvre de l'écriture, devra être envisagée comme une procédure de construction d'une image de soi (que la tradition rhétorique appelle ethos[8]), visant à renforcer la crédibilité de l'argumentation logico-discursive. Cependant, Victor Klemperer sera incapable d'échapper au rôle de non-sujet infligé par les nazis, malgré l'effort intellectuel remarquable déployé afin de prendre conscience de sa situation. Pire encore. Son écriture deviendra le théâtre d'une rude bataille entre, d'une part, l'analyse fouillée de la politique criminelle des nazis et, d'autre part, sa quête d'identité qui affirmera toujours son appartenance à la culture allemande. Pendant longtemps, la rédaction du journal confirmera Klemperer dans son choix de rester en Allemagne, malgré les nazis. Mais rester signifiera, à partir d'une certaine époque, ne plus pouvoir se tenir en retrait des événements en cours. Ainsi, malgré sa critique, Klemperer ne pourra guère échapper aux rouages de la logique génocidaire, constat dont il faudra mesurer l'importance pour la médiatisation des génocides de notre temps.

Les extraits choisis serviront à illustrer ce drame de la pensée consciente prise à son propre piège. Le passage suivant marque un point culminant d'une lutte intérieure qui éclate lorsque le projet de *dire jusqu'au bout* contribue à *faire* aboutir l'extrême, soulevant la question de savoir dans quelle

7 Dans nos travaux consacrés aux récits du génocide, nous avons abordé cette sémiosis sociale comme un acte de désignation par lequel le locuteur S.S. définit la catégorie de ses victimes (Rinn, 1999b).

8 Voir Amossy (1999).

mesure l'acte d'écriture peut favoriser un acte criminel. Nous sommes à la veille de la destruction de la ville de Dresde qui a lieu dans la nuit du 13 au 14 février 1945, causant la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

> *13 février [1945], mardi après-midi par un véritable temps de printemps*
> (I) Ulysse chez Polyphème. – Hier après-midi, Neumark m'a fait venir dans son bureau; il m'a demandé de bien vouloir l'aider à distribuer des lettres dans la matinée d'aujourd'hui. J'ai accepté sans me douter de rien. Dans la soirée, Berger est resté un instant chez moi, je lui en ai parlé, et il a répondu, mécontent, qu'il devait s'agir de travaux de tranchées. Il m'a dit que je ne prenais toujours pas la mesure de la menace. […]
> (II) Le cœur m'a complètement lâché dans le premier quart d'heure, par la suite je suis tombé dans un état de profonde apathie, c'est-à-dire que j'ai fait des observations pour mon journal. La circulaire qu'il fallait distribuer stipulait que l'on devait se présenter vendredi matin dans la Zeughausstrasse 3 en vêtement de travail, munis de bagages à main devant être portés sur un assez long trajet et avec des provisions de bouche pour deux ou trois jours de voyage. Cette fois, pas de confiscation de biens, de mobilier, etc., toute l'opération est expressément un *Arbeitseinsatz* à l'extérieur – mais elle est comprise par tout le monde comme une marche à la mort. Elle provoque de cruels déchirements: Frau Eisenmann et Schorschi restent ici, Lisl, la petite porteuse d'étoile de onze ans, doit partir avec son père et Herbert. On ne tient pas compte de l'âge, ni des vieux ni des enfants, soixante-dix ans ou sept ans – que faut-il entendre par «apte au travail»? C'est incompréhensible. […]
> (III) Encore plus pitoyable, le cas Bitterwolf dans la Struvestrasse. Là aussi une pauvre maison; je m'évertuais à déchiffrer en vain les noms dans l'entrée, lorsqu'une jeune femme blonde au nez retroussé est arrivée avec une mignonne petite fille, visiblement en bonne santé, d'environ quatre ans. Je lui ai demandé si une Frau Bitterwolf habitait ici. C'était elle-même. Je lui ai dit que j'avais une mauvaise nouvelle pour elle. Elle a lu le papier, a répété à plusieurs reprises toute décontenancée: «Mais ma petite fille, que va-t-elle devenir?» puis elle a signé calmement avec un crayon. Pendant ce temps, l'enfant se poussait contre moi en me tendant son ours en peluche et en disant, rayonnante et joyeuse: «Regarde, regarde! C'est mon petit ours, mon petit ours!» Puis la femme a monté l'escalier avec l'enfant sans dire un mot. Tout de suite après, je l'ai entendue sangloter. […]
> (IV) *Vers dix-neuf heures*
> Chez Neumark, tout le bureau était occupé par des candidats à la déportation, j'ai serré la main à Paul Lang, Rieger, Lewinsky – «vous venez aussi? non?» le fossé était là entre nous. Je suis monté un instant chez les Eisenmann, toute la famille s'était réunie – profondément bouleversée. Je suis allé voir Waldmann qui lui reste ici. Il a développé avec une grande certitude l'hypothèse la plus sombre. […] Et nous qui restons, «nous n'avons qu'un sursis d'environ huit jours. Puis on viendra nous chercher dans nos lits à six heures du matin. Et nous aurons le même sort que les

> autres». J'ai objecté: «Mais pourquoi laisse-t-on ici un si petit reste? Et surtout maintenant que le temps presse?» Lui: «Vous verrez que j'ai raison». (Klemperer, 2000b: 616-619)

Le passage relate le dernier épisode de l'extermination des Juifs de Dresde. En février 1945, seules restent quelques dizaines de personnes d'une communauté qui comptait, selon les critères de définition établis par les lois raciales de Nuremberg, 4675 habitants juifs en 1933[9]. Pendant les douze années précédentes, de déportation en déportation, tranche par tranche, et selon un rythme aussi imprévisible qu'inexorable, cette population a été méthodiquement décimée. Klemperer, observateur lucide de ce processus et victime désignée, aurait tout lieu de redouter le pire. Dans des notes précédentes il a reconnu depuis longtemps la signification de ce type d'*Arbeitseinsatz* auquel seront conviés les Juifs par sa propre main.

Ainsi, le premier paragraphe (I) soulève la question de savoir pourquoi Klemperer se refuse à comprendre qu'à ce moment précis il revêt le rôle de messager de la mort. Selon notre hypothèse, c'est sa méthode d'investigation elle-même, sa façon de se donner raison qui le rend aveugle. Contrairement à l'épisode d'Ulysse chez Polyphème, le fameux passage de l'*Odyssée* auquel il se réfère[10]. L'arme destinée à tromper le cyclope nazi se retourne contre lui-même. L'acte d'écriture ne lui permet pas de garder une juste appréciation envers la logique meurtrière des nazis, mais, au contraire, il contribue à sceller son propre destin et celui réservé à la communauté juive.

Dans le second paragraphe (II), la juxtaposition entre apathie et témoignage dramatise de façon insoutenable le renversement du scénario antique. Si Ulysse se présente à son geôlier sous le nom de «Personne», ruse qui favorisera sa survie et celle de ses compagnons, Klemperer se voit contraint d'adopter précisément l'identité de «Personne», d'un non-sujet réduit à un

9 On trouvera de nombreux renvois bibliographiques dans l'introduction à la version française du journal proposée par Ghislain Riccardi, Michèle Kiintz-Tailleur et Jean Tailleur.

10 Rappelons brièvement l'épisode: Polyphème, l'un des Cyclopes, capture Ulysse et ses compagnons dans sa grotte et dévore deux d'entre eux à chaque repas. Un soir, lorsqu'il dort, Ulysse aiguise un pieu et, aidé par ses compagnons d'infortune, l'enfonce dans l'œil unique de Polyphème. Le Cyclope appelle en vain à l'aide ses frères qui le croient fou parce qu'il injurie «Personne», nom sous lequel Ulysse s'était astucieusement présenté. Ainsi, les prisonniers Grecs réussiront à échapper à une situation désespérée.

état de passivité radicale et livré entièrement à la mécanique de la destruction, rôle qui lui permettra de retrouver le poste d'observateur nécessaire à la rédaction de son journal. La séquence suivante indique le fond abyssal dans lequel Klemperer est précipité. En tant que messager de la mort, mais revêtant déjà l'état de «Personne», il va à la rencontre de véritables êtres humains, Frau Eisenmann, Schorschi, Lisl, Herbert, Frau Stühler, qui, une fois qu'ils auront signé la circulaire, seront précipités à leur tour dans l'anonymat de la masse humaine destinée à l'extermination.

La scène la plus choquante est celle de la petite fille qui, déjà privée de son prénom, demande à Klemperer de regarder son ours en peluche (III). Mais Klemperer ne peut plus lui répondre; dans son regard de «Personne», cette petite fille est vouée à la disparition. Certes, la trace d'écriture laissée par le messager de la mort témoignera de la violence insoutenable par laquelle le régime nazi a tenté de détruire une communauté humaine. Mais comment concilier l'écriture rédemptrice avec le fait d'être le porte-parole du Mal?

Lorsque Klemperer, sa tâche accomplie (IV), rentre dans le bureau de la communauté juive, il prend conscience du processus en cours, séparant ceux destinés à la mise à mort prochaine de ceux qui ont obtenu un sursis. Mais ce qui lui échappera, à lui et à ses interlocuteurs malheureux, c'est que leurs efforts pour comprendre leur réalité se heurteront toujours aux limites étroites imposées par la logique nazie. Tant que cette dernière prévaudra, tout raisonnement qui tenterait d'aller au-delà de l'incommensurabilité de ce Mal radical sera voué à l'échec. Cependant, la qualité remarquable du journal consiste à explorer rigoureusement cette zone de l'impossible véridique, essayant toujours de rester en retrait de l'ultime limite, jusqu'au moment où l'acte d'écriture contribuera lui-même à produire du néant.

Pourtant, comme permet de le constater le début du journal, l'analyse décalée entre la logique nazie et le sens que Klemperer cherche à lui attribuer dans la vie quotidienne définit son projet d'écriture même. Relisons le passage suivant daté du 21 février 1933:

> *21 février [1933], après-midi*
> (I) Je me replie de plus en plus sur mes cours. Mon propre travail stagne presque totalement. Une critique pour la revue littéraire d'études allemandes et romanes: Frédéric le Grand et le Monde de l'esprit en France de Langer, c'est tout. J'ai de nouveau mis de côté mon Image de la France. Peut-être pendant les vacances. Ce qui me tourmente, c'est d'une part le manque de temps: s'occuper du chauffage,

> faire la vaisselle, les courses, la bonne à tout faire; et d'autre part l'idée de la futilité. Quelle importance que je laisse un livre de plus ou de moins! *Vanitas*…
> (II) Les cours se terminent. Aujourd'hui, c'est la dernière séance de mes cours du mardi pour ce semestre, car la semaine prochaine, c'est mardi gras. Il y a longtemps que je fais le cours sur l'Italie devant quatre ou cinq personnes. Lundi: fin du cours sur la France. – Au semestre prochain, l'amphithéâtre se videra encore davantage. Le garrot se resserre.
> (III) Depuis environ trois semaines: régime réactionnaire et dépression. Je n'écris pas l'Histoire. Mais cette amertume, plus forte que je n'aurais cru pouvoir encore l'éprouver, je me dois de la noter. (Klemperer, 2000a: 20)

Klemperer dresse d'abord l'inventaire des éléments qui ont conduit à soulever en lui un profond sentiment de morosité: les recherches n'avancent plus, les travaux domestiques deviennent contraignants et le nombre d'étudiants qui suivent ses cours ne cesse de diminuer (I). Ce bilan ne consiste pas à esquisser l'autoportrait psychologique d'un personnage guetté par le fatalisme, mais il confère un sens particulier à l'époque dans laquelle il vit. Hitler vient d'être nommé chancelier le 30 janvier 1933 et il ne dispose pas encore des pleins pouvoirs.

Klemperer n'est donc pas encore la victime des mesures antijuives qu'il relatera plus tard dans toute leur monstruosité. Néanmoins, la branche qu'il enseigne ne convient plus à l'esprit du temps, un nouvel état d'esprit s'étant mis en place bien avant la prise du pouvoir d'Hitler (II). Ainsi, et compte tenu de l'original allemand *(Man würgt immer mehr ab)*, il faut interpréter l'action du garrot comme la manifestation d'un *Kulturkampf* engagé par le mouvement national-socialiste[11].

Le ressentiment éprouvé par Klemperer ne provient donc pas du fait qu'il se sent personnellement menacé par le cours de l'Histoire, mais d'une mise en question de plus en plus forte de la culture allemande telle qu'il la conçoit (III). Le journal deviendra ainsi une arme dont il se servira pour revendiquer jusqu'au bout son appartenance à cette culture. Il sortira victorieux de cette lutte intérieure aussi longtemps qu'il pourra explorer le champ d'observation qui lui est attribué. Mais, comme nous l'avons consta-

11 Dans un travail consacré aux stéréotypes utilisés dans la littérature des camps, nous avons montré que les nazis avaient largement puisé dans l'idéologie ambiante, se contentant la plupart du temps de radicaliser la doxa établie, notamment celle du Reich millénaire. Voir «Pour une sémantique des récits de la *Shoah*. Approches de la doxa millénariste» (Rinn, 2000).

té dans le passage précédent, lorsqu'il sera arraché de son poste d'observateur, cette arme se retournera contre lui, le livrant à la pensée totalitaire des nazis.

Cependant, la plus grande partie du journal occupe une position intermédiaire. Malgré l'aggravation continuelle de sa situation, Klemperer parvient à jeter un regard lucide sur son entourage et sur lui-même, ce qui lui permet de garder une indépendance – toute relative – par rapport au processus d'extermination en cours. Le récit de son incarcération dans la prison de la préfecture de police de Dresde du 23 juin au 1er juillet 1941 paraît exemplaire à cet égard. Portant le titre «Cellule 89», la note commence par rappeler les événements qui ont conduit à sa condamnation: une fenêtre non obturée la nuit, la dénonciation de ce fait somme toute mineur, passible d'un simple avertissement et, finalement, la prononciation d'une peine de détention de huit jours due au «J» imprimé sur sa carte d'identité.

Les séquences choisies s'inscrivent dans le flux du récit à partir du moment où Klemperer franchit le portail de la prison:

> *23 juin-1er juillet 1941*
>
> (I) L'espace d'un instant, j'ai pensé: «Cinéma.» Un immense hall rectangulaire; une verrière, six galeries au sol vitré, des balustrades en acier, des filets métalliques tendus entre les étages, comme pour recevoir un trapéziste dans sa chute, mais, derrière toute cette claire transparence, des rangées uniformes de taches sombres: les portes sans poignée des cellules.
>
> (II) «Dénouez votre cravate, déboutonnez vos bretelles. Allez, plus vite que ça! Le temps qu'il vous faut pour retirer votre cravate, moi, je suis déjà déshabillé.» Ce n'était pas dit d'un ton excessivement brutal, mais l'ordre était sec. J'ai alors compris que je n'étais pas simplement spectateur d'un film. «[…] Votre serviette. Vous pouvez garder la chemise de nuit et la brosse à dents, brosse à cheveux superflue, livres et lunettes restent ici. – Mais on m'avait dit que… – Ici, c'est nous qui décidons. […]
>
> (III) Comment aurais-je pu savoir ce que c'est que l'emprisonnement, ce que c'est qu'une cellule? C'est seulement dans la seconde de la porte qui se referme brutalement, du crochet qui retombe, que je l'ai su, dans une angoisse sans nom. […]
>
> (IV) Après le choc provoqué par la porte se refermant brutalement derrière moi, un bruit de martèlement sonore au-dessus de ma tête, régulier, prolongé, tap-tap-tap-tap, m'a fait reprendre mes esprits. J'ai compris aussitôt: le détenu au-dessus de moi arpentait sa cellule. […] Il me fallait échapper à cette vision du vide. Cette cellule était bien mon espace à moi, pourvu de tout le nécessaire, il me fallait simplement l'étudier dans ses moindres détails. […]

> (V) L'empressement avec lequel j'attendais d'habitude ces bulletins d'information s'était éteint aussi bien que mon besoin de fumer. Mais cette fois-ci, j'entendais nettement des roulements de tambours et des sonneries de fanfare, puis, après des mots, à nouveau inintelligibles, le *Deutschland über alles* et le *Horst-Wessel-Lied*. Ainsi donc le grand jeu, «monté de toutes pièces», dirait la *LTI*, un communiqué spécial, je ne sais quelle supervictoire. […] Et tout d'un coup la peur est revenue, elle aussi, la peur qu'Hitler pût remporter la victoire finale et s'assurer ainsi une suprématie durable. (Klemperer, 2000a: 582-607)

Dans les trois premiers passages (I-III), on reconnaîtra un trait caractéristique du journal: faisant état de la dépossession de ses capacités d'appréhender la réalité à laquelle il est exposé, Klemperer cherche à restituer les processus cognitifs déployés pour se familiariser avec la nouvelle situation. S'il est toujours capable de dresser l'inventaire des objets qui se présentent à lui, c'est la mise en scène de cette situation qui lui échappe et qui lui impose un présent indicible. Privé du rôle de spectateur qu'il a été contraint d'adopter pour sauvegarder une certaine forme d'existence, il prend conscience de l'abîme qui s'ouvre devant lui.

Les deux séquences suivantes (IV et V) montrent la façon dont Klemperer essaie de redonner un sens à ce présent. Placé dans une position d'infériorité radicale par rapport aux maîtres des lieux, il se met à recomposer une réalité tangible rattachant les uns aux autres les éléments connus, identifiables et nommables. Dans l'isolement de la cellule 89, Klemperer entreprend ainsi la reconquête de cette zone limitée. Cet acte volontariste occupera plusieurs pages dans le journal, révélant une force morale et intellectuelle remarquable. Mais, selon l'hypothèse que nous avons tenté d'explorer dans cet exposé, c'est précisément la densité de ce travail mental qui lui fait oublier que l'emprisonnement fait partie du processus de déshumanisation dont il est la victime. Paradoxalement, l'affirmation de soi paraît en même temps dépossession de soi.

Dans le dernier paragraphe (V), c'est l'intrusion du monde extérieur, clamant grossièrement la victoire des hitlériens, qui rappelle cruellement Klemperer à la réalité ambiante. La peur existentielle démasque sa façon d'exister à travers un projet d'écriture conçu comme une démarche philologique qui n'aura aucune emprise sur le cours des événements.

3. Une sémiotique de l'anéantissement

Notre seconde thèse, articulant l'argumentation par le pathos[12], cherche à montrer comment la mise en présence du témoignage répond à la mise en absence du corps. Ecrire contribue ainsi à accréditer la perte de sa propre corporalité. Le somatique investit le cognitif, la vie charnelle touche à la vie sociale, le *denotatum* investit le signe, la chose dit le mot. Le journal de Victor Klemperer montre que dans une situation extrême l'acte rhétorique ne pourra plus porter sur le domaine du vraisemblable, mais sur celui du vrai – la destruction de son propre corps, processus qui paraît non vraisemblable. En effet, penser l'état de non-sujet échappera toujours à la cognition.

Comme permettront de l'illustrer les extraits suivants, les mots perdent progressivement leur pouvoir de figuration. Dorénavant, le récepteur devra essayer de les comprendre au sens propre. On reconnaît ici l'emprunt à la litote qui consiste à dire moins pour dramatiser le contenu informatif du vrai. Ce renversement de la procédure de signification consiste à mettre systématiquement en équivalence les catégories sémantiques qui régissent l'univers de sens conventionnel.

> *10 août [1933], jeudi*
> Un de leurs amis, de retour d'un camp de concentration. Comme il porte des lunettes, on l'a forcé là-bas à répondre au nom de «chien à lunettes», il devait apporter son écuelle à quatre pattes s'il voulait avoir à manger. (Klemperer, 2000a: 58)

Dans ce passage, V. Klemperer relate l'expérience d'un détenu politique emprisonné pour un fait anodin. Le transfert sémantique de la catégorie du concret animé humain vers celle du concret animé animalier paraît cependant révélateur pour la stratégie de marginalisation progressive d'une partie de la population allemande par les nazis dès leur prise de pouvoir. Si Klemperer (2000a: 85) se plaint ainsi d'un «isolement croissant» durant cette même année 1933 pour enregistrer les premiers signes de la détérioration de sa situation sociale, il se sert d'une métonymie forte pour caractériser l'état de «pestiféré» (Klemperer, 2000a: 330) auquel la politique ouvertement raciste des nazis l'a réduit en 1938. Ce transfert de sens du concret animé

12 Pour une théorisation actuelle du pathos, voir Rinn (2008).

humain vers le concret inanimé naturel annonce déjà les mesures qui vont progressivement conduire à l'anéantissement physique de la population juive.

> *13 janvier [1940], samedi soir*
> La situation est rendue infiniment plus difficile par le chat, qui ne se doute de rien et que nous maintenons en vie grâce à la quasi-totalité de notre ration de viande; notre départ sera son arrêt de mort. Eva tient passionnément à cette pauvre bête qui, tout compte fait, vit mieux que nous. (Klemperer, 2000a: 491)

Contrairement à l'extrait précédent, on remarque ici la mise en correspondance des conditions humaine et animalière dans le ménage de Klemperer. L'animal domestique, rappelant la vie d'avant, ne peut être maintenu en vie qu'au détriment de son maître en raison de la pénurie alimentaire entretenue à l'égard de la population juive. Ce passage permet de constater l'enchevêtrement des procédures de signification par concrétion dans celles qui fonctionnent par abstraction. A partir de 1940, Klemperer éprouvera de plus en plus la difficulté de se tenir à distance de la politique d'anéantissement dont il fait l'objet en tant que non-sujet désigné. Ainsi l'extrait suivant:

> *30 août [1940], samedi*
> […] je porte le pantalon noir, étroit et démodé, d'un costume de 1922 environ, mes savates en feutre tirent à leur fin, et pour ce qui est des chaussettes l'affaire se présente très mal […] je ne vois pas comment je vais faire à la longue en ce qui concerne les vêtements. Mais nous sommes strictement résolus à ne pas penser au lendemain. (Klemperer, 2000a: 530)

La clause finale montre comment la mise en scène du corps, répondant à l'impératif de la sauvegarde de l'existence physique, limite les procédures de cognition. Malgré son volontarisme affiché, Klemperer ne pourra guère dépasser l'espace spatio-temporel dicté par le seul présent. On pourrait penser que la réduction des facultés intellectuelles répond au stratagème criminel des nazis. Ainsi, un des nombreux décrets officiels que Klemperer (2000b: 57) a retenus dans son journal: «Il est à signaler que les Juifs n'ont pas le droit de faire des réserves de nourriture, ils sont tenus de n'acheter que ce dont ils ont besoin pour leur consommation immédiate» (16 mars 1942). Or notre seconde thèse soutient que l'argumentation par le pathos contribue à un savoir que l'on peut qualifier de somatique, conférant un sens plein à la seule présence corporelle.

> *19 juin [1942], vendredi dans la matinée*
> Jusqu'alors, notre situation était pour moi, au sens propre du mot, tout aussi inimaginable. J'avais entendu parler de coups et de crachats, de tremblements à chaque bruit de voiture, à chaque coup de sonnette, de gens qui disparaissaient et qui ne revenaient pas – mais je ne savais pas ce que c'était. Maintenant, je sais, maintenant, l'horreur ne me quitte plus, elle est en moi […]. (Klemperer, 2000b: 132)

A l'aide du savoir somatique, Klemperer parvient à conférer du sens à la concrétion langagière. Comme le montre l'entrée du 2 juillet 1942, il pourra dorénavant avoir recours à une topologie pathémique pour s'approprier son état de non-sujet: «La faim qui, ces tout derniers jours, a perdu toute dimension métaphorique» (Klemperer, 2000b: 145). La mise en équivalence des catégories sémantiques, bloquant les transferts de sens conventionnel entre le connu et l'inconnu, donne ainsi lieu à ce que Klemperer (2000b: 150) appelle «la pensée de l'anéantissement» (note du 5 juillet 1942). Paradoxalement, cette pensée d'essence somatique paraît être privée d'une dimension cognitive: «nous ne savons rien du présent, parce que nous y sommes» (Klemperer, 2000b: 151; note du 2 juillet 1942). Mais l'ébranlement des hiérarchies sémantiques établies lui permet de définir le lieu d'anéantissement – son corps – comme un lieu commun partagé par les corps voués à l'anéantissement. Envisagé comme un topos discursif, le lieu de brassage de tous les corps est constitutif de sens.

Le passage suivant relatant la destruction finale de la ville de Dresde paraît exemplaire à cet égard:

> *Piskowitz, 22-24 février [1945]*
> De nombreuses maisons de la rue en haut sortaient encore des flammes. Ici et là des corps, racornis et réduits pour l'essentiel à un petit tas de vêtements, gisaient éparpillés sur le chemin. L'un avait eu le crâne arraché, la tête était comme une coupe d'un rouge sombre. A un endroit, il y avait un bras par terre avec une main blême qui n'était pas sans beauté, comme on peut en voir en cire dans les vitrines des coiffeurs. Squelettes métalliques de voitures détruites, appentis calcinés. Les gens un peu plus loin avaient apparemment réussi à sauver quelques petites choses, ils portaient avec eux des draps, des couvertures et autres objets de ce genre sur des charrettes, ou étaient assis sur des caisses et des ballots. Passant entre ces îles, un trafic ininterrompu descendait ou remontait l'Elbe, une procession agitée et silencieuse. Nous avons pris à nouveau un chemin quelque part à droite – je ne sais pas où, je me laissais guider par Eva – en direction de la ville. (Klemperer, 2000b: 625)

Dans la description de ce tohu-bohu, on peut relever le fonctionnement même du mélange des catégories sémantiques juxtaposant pêle-mêle des

corps animés et inanimés. Nous reconnaissons ici le principe fusionnel de l'argumentation pathémique de Klemperer. Confronté à un choix impossible en raison du mélange inextricable des corps, il décide d'agir en se fondant dans la foule des corps errants qui envahit l'Allemagne en ce printemps 1945.

4. Conclusion

Au terme de cette réflexion, il faut constater que malgré une culture humaniste remarquable, la maîtrise de l'analyse philologique et un sens analytique sans faille envers sa propre personne, Victor Klemperer n'a pas pu échapper à la doxa nazie dont il a pourtant été un critique tenace. Celles et ceux parmi nous qui se réclameront de la succession lointaine de ce savant romaniste auront donc tout lieu de craindre le pire: l'échec de leur entreprise critique face à la montée en puissance de réseaux d'information de plus en plus totalitaires et dont le régime nazi a mis en place un modèle précurseur. Signifier le lieu de l'extermination revient ainsi à un acte de résistance ultime.

Cependant, la lecture du journal contribuera également à découvrir une conversion plus secrète, celle d'un être humain réduit à un état de non-sujet, de «Personne», qui refuse de se taire et de faire taire des voix disparues à jamais dans la tourmente. Victor Klemperer aura infiniment dépassé le terme fixé par les nazis en nommant, précisément, son corps. La validation du savoir somatique permet de rompre le lien entre monstration et signification, conférant au sujet parlant la possibilité de choix. Ainsi, le mélange des domaines argumentatifs de l'ethos et du pathos pratiqué par Victor Klemperer dans son journal permet d'analyser le fonctionnement d'un langage-action dont il faudra mesurer les enjeux éthiques pour les discours contemporains.

Bibliographie

Amossy, R. (dir.), (1999): *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.

Dirschauer, J. (1997): *Tagebuch gegen den Untergang. Zur Faszination Victor Klemperers*. Giessen, Psychosozial-Verlag.

Heer, H. (1997): *Im Herzen der Finsternis. Victor Klemperer als Chronist der NS-Zeit*. Berlin, Aufbau-Verlag.

Jacobs, P. (2000): *Victor Klemperer. Im Kern ein deutsches Gewächs. Eine Biographie*. Berlin, Aufbau-Verlag.

Kertész, I. (1999): «Le vingtième siècle est une machine à liquider permanente». *In* Coquio, C. (éd.), *Parler des camps, penser les génocides*. Paris, Albin Michel, 87-92.

Klemperer, V. (1914-1915): *Montesquieu*. Heidelberg, Carl Winter.

–, (1921): *Einführung in das Mittelfranzösische*. Leipzig, B. G. Teubner.

–, (1925-1931): *Geschichte der französischen Literatur*. Leipzig, B. G. Teubner.

–, (1929a): *Idealistische Literaturgeschichte. Grundsätzliche und anwendende Studien*. Bielefeld-Leipzig, Velhagen.

–, (1929b): *Die moderne französische Lyrik von 1870 bis zur Gegenwart*. Leipzig, B. G. Teubner.

–, (1933): *Pierre Corneille*. München, Hueber.

–, (1947): *LTI. Lingua Tertii Imperii. Die Sprache des Dritten Reiches*. Berlin, Aufbau-Verlag.

–, (1954-1966): *Geschichte der französischen Literatur im 18. Jahrhundert*. Berlin, Deutscher Verlag der Wissenschaften.

–, (1989): *Curriculum vitae. Erinnerungen eines Philologen 1881-1918*. Berlin, Siedler Verlag.

–, (1995): *Ich will Zeugnis ablegen bis zum letzten. Tagebücher 1933-1945*. Berlin, Aufbau-Verlag.

–, (1996a): *Leben sammeln, nicht fragen wozu und warum. Tagebücher 1918-1932*. Berlin, Aufbau-Verlag.

–, (1996b): *LTI. La langue du IIIe Reich*. Paris, Pocket.

–, (1999): *So sitze ich denn zwischen allen Stühlen. Tagebücher 1945-1959*. Berlin, Aufbau-Verlag.

–, (2000a): *Mes Soldats de papier. Journal 1933-1941*. Paris, Editions du Seuil.

–, (2000b): *Je veux témoigner jusqu'au bout. Journal 1942-1945*. Paris, Editions du Seuil.

Levi, P. (1989): *Les Naufragés et les rescapés*. Paris, Gallimard.

Mieder, W. (2000): *«In lingua veritas». Sprichwörtliche Rhetorik in Victor Klemperers Tagebüchern 1933-1945*. Wien, Edition Praesens.

Rinn, M. (1998): *Les Récits du génocide. Sémiotique de l'indicible*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.

–, (1999a): «Poétique de la Shoah. Non lieux et lieux communs», *La Licorne* 51, 27-43.

–, (1999b): «L'Holocauste dans les récits d'enfants. Pour une sémiotique des points de vue». *In* Boix, Ch. & Gauthier, R. (éds), *Violence et Langage*. Toulouse, CALS/CPST, 113-132.

–, (2000): «Pour une sémantique des récits de la *Shoah*. Approches de la doxa millénariste». *In* Rambaldi, E. I. (éd.), *Millenarismi nella cultura contemporanea*. Milano, Franco Angeli, 133-156.

–, (2005): «Imre Kertész: une écriture de l'extrême contemporain». *In* Dornier, C. & Dulong, R. (éds), *Esthétique du témoignage*. Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 61-69.
–, (éd.), (2008): *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

«Petite phrase» et litote.
A propos d'un énoncé «de» N. Sarkozy

Dominique MAINGUENEAU, Université Paris-Est Créteil

Cette étude a un lien quelque peu indirect avec la litote. Nous n'y abordons pas, en effet, les multiples problèmes que soulèvent sa définition et ses mécanismes, mais nous nous proposons d'étudier un énoncé pour lequel il nous semble crucial qu'on mette en évidence son caractère de litote. Cet énoncé relève de cette catégorie que les professionnels de la communication appellent une «petite phrase». A notre sens, le fait que cette «petite phrase» ait abondamment circulé et fait l'objet de multiples commentaires n'est pas étranger à son caractère de litote.

1. Les «petites phrases»

Le paradoxe sur lequel repose la notion de «petite phrase» ressort de manière particulièrement nette dans cette dépêche d'agence de presse:

> **«Fabrique de crétins et de chômeurs», polémique autour d'une petite phrase d'Oscar Temaru sur l'éducation nationale**
>
> le 4 septembre 2006 à 15:18 | source: Tahitipresse | Pas de commentaire
>
> «L'éducation nationale fabrique des crétins et des chômeurs». Cette *petite phrase*[1] d'Oscar Temaru, prononcée en français dans un discours en tahitien lors de l'inauguration de la foire agricole, jeudi dernier, est passée quasiment inaperçue le jour où elle a été prononcée, mais elle a fait grand bruit pendant tout le week-end, provoquant de vives protestations des syndicats d'enseignants et de l'opposition politique.
>
> Pour inciter les jeunes Polynésiens à ne pas perdre le contact avec la terre, et à apprendre à cultiver et pêcher en plus de leurs études, le président de la Polynésie

1 C'est nous qui soulignons.

> française avait fait référence à débat qui a eu lieu en France autour d'un livre qui a fait beaucoup de bruit: «La fabrique du crétin», pamphlet d'un professeur de lettres, Jean-Paul Brighelli, sur le système éducatif français.
>
> Dans la presse écrite polynésienne, seul un quotidien local l'avait rapportée, sans la mettre particulièrement en lumière par un titre ou un sous-titre. Mais la sensibilité syndicale et politique a été plus forte que celle des journalistes sur la question puisque les réactions se sont multipliées.
>
> Tandis que le président du syndicat des instituteurs, Marc Ploton, se disait «profondément déçu» et exigeait des «excuses à tous les enseignants de Polynésie», le président du SNALC Polynésie française, Jean-Luc Barnier, adressait à la presse un communiqué par lequel il «condamne avec la plus grande fermeté les propos méprisants à l'égard de la jeunesse polynésienne et du système éducatif […] il s'inquiète des conséquences catastrophiques de telles déclarations sur l'état d'esprit des élèves, et attend du gouvernement une mise au point sans ambiguïté dans les plus brefs délais».
> (http://www.tahitipresse.pf, 04-09-2006, consulté le 01-09-2009)

Ce texte met involontairement en évidence le paradoxe constitutif de ce type d'énoncé: O. Temaru est censé avoir dit une «petite phrase» dont le journaliste s'étonne qu'elle soit passée inaperçue. Et pour cause: elle n'est devenue «petite phrase» que parce qu'on l'a détachée et mise en circulation. Implicitement, l'agence de presse considère que la «petite phrase» était déjà là dans le discours de l'homme politique, attendant qu'on la reconnaisse comme telle. On relègue ainsi dans l'ombre ce qui est pourtant essentiel: l'ensemble des actes et des cadres qui ont permis de découper ce fragment, et de le convertir en énoncé qui suscite des controverses. Le vrai contexte d'un fragment ainsi converti en «petite phrase», c'est l'ensemble des textes qui le mobilisent, et non plus le texte source.

Cette notion de «petite phrase» n'est pas une catégorie fondée sur un savoir académique mais un terme co-produit par des communautés restreintes: professionnels des médias, acteurs politiques et spécialistes de communication. Krieg-Planque (*Citato* 13, mars 2006, p. 66) décrit bien dans quelles conditions cette catégorie a pu émerger:

> Cette attirance des médias pour les petites phrases correspond à leur évolution générale, qui tend vers des formats plus courts (articles plus brefs, petits encadrés en tout genre…) et vers des mises en page plus fragmentées. Elle convient bien également aux changements dans le travail des journalistes, qui disposent de moins en moins de temps: il est plus facile et rapide de reproduire une expression frappante dans un discours que de lire ce discours en entier et d'en faire un résumé. Sans vraiment le vouloir, politiques et journalistes s'encouragent donc mutuellement à mettre en cir-

> culation des «petites phrases». Les hommes politiques ont tendance à en produire pour avoir plus de chances d'être repris, et les médias ont tendance à parler des hommes politiques qui s'expriment par ce moyen, au détriment de ceux qui, refusant la facilité, s'expriment dans des formes plus complexes.

Pour nous, les «petites phrases» participent d'une catégorie plus large que nous appelons «aphorisation» (Maingueneau, 2006a & 2006b), qui implique une énonciation «aphorisante», celle de phrases «sans texte». L'idée même d'une phrase «sans texte» peut surprendre. En effet, peu de gens aujourd'hui contesteraient l'idée que le texte constitue l'unique réalité empirique à laquelle ait affaire le linguiste: des unités comme la phrase ou le mot sont nécessairement abstraites de textes relevant de genres de discours. On réfère communément cette position à Bakhtine, particulièrement à son article «Problème des genres du discours», écrit en 1952-1953 (Bakhtine, 1984).

Il se pose néanmoins un problème quand on a affaire à des énoncés qui se présentent hors de tout texte. Ces «phrases sans texte» sont de types très divers: slogans, maximes, proverbes, titres d'articles de presse, dictons, intertitres, citations célèbres, etc. Parmi elles on peut distinguer deux classes très différentes, 1) celles qui *par nature* sont indépendantes d'un texte particulier (proverbes, slogans, devises…); 2) celles qui résultent du *détachement* d'un fragment de texte: on entre alors dans une logique de citation.

Ce détachement ne s'exerce pas de manière indifférenciée sur tous les constituants d'un texte, car souvent l'énonciateur souligne, *surasserte* certains de ses fragments, qu'il présente comme *détachables*. La «surassertion» module l'énonciation, elle formate un fragment comme candidat à une *dé-textualisation*; c'est une opération de mise en relief par rapport à l'environnement textuel, qui s'effectue à l'aide de marqueurs divers: d'ordre aspectuel (généricité), typographique (position saillante dans une unité textuelle), prosodique (insistance), syntaxique (construction d'une forme prégnante), sémantique (recours aux tropes), lexical (utilisation de connecteurs de reformulation)…

Considérons cet entretien accordé par un mathématicien au quotidien gratuit *20 minutes* (18-10-2004). Son titre est un énoncé détaché: «L'âge d'or des mathématiques, c'est aujourd'hui». Ce détachement s'est fait à partir d'une *surassertion*, qui a marqué un fragment du texte comme détachable:

> […] on pense trop souvent qu'elles [= les mathématiques] appartiennent au passé, alors que la moitié des mathématiciens qui ont sévi au cours de l'Histoire sont […] vivants et en exercice. *Autrement dit, l'âge d'or des mathématiques, c'est aujourd'hui*[2].

Le marquage repose ici sur divers indices: la position en fin d'intervention, un connecteur de reformulation («autrement dit»), une construction syntaxique binaire, et une structure sémantique saillante: un paradoxe qui subvertit l'opposition topique «âge d'or» = passé fabuleux.

Les énoncés détachés ne figurent pas seulement dans le paratexte d'articles, comme dans cet exemple. Bien souvent, en effet, le lecteur ou l'auditeur ne peut pas remonter au texte dont ils sont issus. On doit ainsi opérer une distinction entre détachement *fort* (énoncés dissociés du texte source) et détachement *faible* (énoncés se trouvant dans le voisinage du texte source).

La comparaison des énoncés détachés et de leur contrepartie – surassertée ou non – dans le texte dont ils sont extraits montre que la plupart du temps l'énoncé subit une altération quand il est détaché, même quand il s'agit d'un détachement «faible». Tout se passe comme s'il existait une zone de tolérance, comme s'il était communément considéré normal que les deux énoncés divergent. Pour nous, ces divergences sont révélatrices d'un statut pragmatique spécifique pour les phrases sans texte, qui relèvent en effet d'un régime d'énonciation spécifique, «aphorisant». Dans cette perspective, entre une «aphorisation» et un «texte» il n'y a donc pas une différence de taille mais d'ordre.

A travers l'aphorisation il s'agit pour le locuteur de revenir en deçà, ou au-delà, de la diversité infinie des interactions immédiates, des genres de discours et des textes. L'«aphoriseur» assume l'ethos du locuteur qui prend de la hauteur, de l'individu autorisé, au contact d'une Source transcendante; il ne s'adresse pas à un interlocuteur placé sur le même plan que lui et qui peut répondre, mais à un auditoire universel. Il est censé énoncer *sa* vérité, soustraite à la négociation, exprimer une totalité vécue: que ce soit une doctrine ou une certaine conception de l'existence. A travers l'aphorisation on voit coïncider *sujet d'énonciation* et Sujet au sens *juridique et moral*: quelqu'un se pose en responsable, affirme des valeurs et des principes à la face

2 C'est nous qui soulignons.

du monde, s'adresse à une communauté par-delà les allocutaires empiriques qui sont ses destinataires.

Mais – et c'est bien là le nœud du problème – l'aphoriseur est une conséquence du détachement. Quand on extrait un fragment de texte pour en faire une aphorisation, on convertit *ipso facto* son locuteur originel en aphoriseur[3].

2. La panaphorisation

L'aphorisation est un régime d'énonciation consubstantiel à l'exercice du discours et son usage varie selon les époques et les lieux. La culture humaniste a ainsi privilégié les sentences mémorables, alors que les médias contemporains multiplient les phrases à fonction d'accroche ou de titres qui ne visent nullement à exprimer quelque vérité sur l'Homme mais à manifester la subjectivité d'un individu, qui le plus souvent appartient à l'univers des «people», que ce soit à titre d'acteur, de politicien, de sportif.

Aujourd'hui, la machine qui produit et gère l'information est sans commune mesure avec la presse ou la télévision d'antan. Un certain nombre d'aphorisations sont prises dans un processus de type «pandémique»: pendant une période courte on les voit saturer tous les canaux: titres ou intertitres de la presse écrite, phrases qui tournent en boucle au bas de l'écran de la télévision, énoncés sur lesquels on peut cliquer dans les sites Web d'information, titres d'une vidéo de Youtube, etc. Ces aphorisations sont le support de commentaires à l'infini: dans les échanges ordinaires, sur les forums d'Internet, les talk-shows télévisés, dans le courrier des lecteurs, etc. Avant de disparaître, remplacées par d'autres.

On pourrait parler à ce propos de «panaphorisation». La panaphorisation participe du *buzz* des techniciens du marketing, qui investissent simultanément tous les canaux de communication, transformant le consommateur en vecteur du message publicitaire, dans un monde où les médias sont interconnectés à l'échelle mondiale.

3 Nous ne proposons ici qu'un très rapide résumé de cette problématique. Pour une présentation plus circonstanciée voir Maingueneau (2007).

On peut illustrer ce phénomène par l'exemple d'un «dérapage» (terme consacré par les journalistes français pour les aphorisations jugées politiquement incorrectes) de S. Berlusconi qui commentait l'élection d'Obama le 6 novembre 2008: «E giovane, bello, e anche abbronzato» (Il est jeune, beau et bronzé).

Pour un grand nombre de ces panaphorisations il est possible d'accéder au contexte originel, en particulier grâce aux vidéos placées sur certains sites, en particulier Youtube. Mais ce contexte originel est en réalité restreint, puisque la vidéo ne reprend que le passage incriminé: la plupart des vidéos qui présentent les paroles de Berlusconi durent environ 15 secondes et, quand elles sont un peu plus longues, il s'agit de journaux télévisés qui intègrent l'aphorisation. En outre, ceux qui consultent la vidéo le font dans le seul but de retrouver la source de la panaphorisation. Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, c'est précisément parce qu'une panaphorisation est déjà installée comme telle dans le bruissement médiatique que certains vont éventuellement revenir à sa source, sans pour autant pouvoir mettre en cause son statut de panaphorisation autonome.

Nous allons nous intéresser à une panaphorisation qui a été beaucoup moins diffusée que celle de S. Berlusconi sur le «bronzage» d'Obama. Il s'agit d'un énoncé «de» (on va voir que les guillemets importent) N. Sarkozy qui porte sur l'intelligence, ou plutôt le manque d'intelligence, du premier ministre espagnol Zapatero. Cette panaphorisation a été largement diffusée dans le monde mais, comme on pouvait s'y attendre, elle n'a été intensément commentée qu'en France, et dans une moindre mesure en Espagne.

Comme toute panaphorisation, elle a irrigué des zones très éloignées des vecteurs spécialisés de l'information. En voici deux manifestations, prises au hasard sur Internet.

Le premier texte se trouve sur le site d'une section locale du Parti Socialiste français, celle de la petite ville d'Auterive[4]:

> **La presse espagnole réagit aux propos attribués à Sarkozy**
>
> Le président français Nicolas Sarkozy aurait dit au sujet du président du gouvernement espagnol Jose Luis Zapatero: «Il n'est pas très intelligent.» Ces propos – démentis par l'Elysée – ont ému la presse espagnole.
> (http://auterive.parti-socialiste.fr, 19-04-2009, consulté le 20-08-2009)

4 Commune de Haute-Garonne, d'environ 9000 habitants.

Comme la dépêche de Reuters sur les propos de Berlusconi, ce texte, d'un même mouvement, annonce qu'une phrase a été dite et précise que celle-ci est déjà une panaphorisation: la presse espagnole est «émue». Ce qui justifie que cette information soit donnée par le site.

Le second exemple n'est pas extrait d'un site politique, mais figure dans le forum de discussion d'un site d'amateurs de vélo:

> La presse internationale *(The Guardian, The Times, El País)* se fait l'écho des nouvelles dérives arrogantes de sarko. En l'espace d'un déjeuner il a trouvé le moyen de rabaisser Obama («il manque d'expérience»), d'insulter Zapatero («il n'est pas très intelligent») – et lui, sarko?
> (http://velo101.com/forum/, 17-04-2009, consulté le 21-08-2009)

On le voit, ces divers commentaires portent sur une phrase de N. Sarkozy dont le signifiant apparaît stabilisé: «il n'est pas très intelligent». En réalité, les professionnels de la politique et des médias ont beaucoup débattu sur le signifiant et sur le signifié de cette aphorisation: Sarkozy l'a-t-il réellement dite? Si oui, qu'a-t-il dit exactement? Qu'a-t-il voulu dire?

L'intensité de ce débat s'explique pour une bonne part par les conditions dans lesquelles la phrase a été recueillie. Elle n'a pas été enregistrée – pas de vidéo sur Youtube ou Dailymotion par conséquent –, mais rapportée par diverses personnes qui ont déjeuné le 15 avril 2009 avec N. Sarkozy. Ce dernier avait convié à ce repas des députés et des sénateurs de diverses tendances politiques qui faisaient partie d'un groupe de travail constitué en novembre pour réfléchir sur la crise financière internationale. C'est un article («Sarkozy se voit en maître du monde») du quotidien de gauche *Libération* qui, le 16 avril 2009, a lancé l'affaire. L'épisode qui nous intéresse se situe à la fin du récit du repas:

> Au moment du dessert, Nicolas Sarkozy se fait servir *«une compote de pomme comme un enfant», s'étonne le député (Verts)* François de Rugy. En guise de douceur, le président de la République ne résiste pas à informer ses convives que *«le gouvernement espagnol vient d'annoncer la suppression de la publicité sur les chaînes publiques. Et vous savez qui ils ont cité en exemple?» «On peut dire beaucoup de choses sur Zapatero»*, remarque Emmanuelli. *«Il n'est peut-être pas très intelligent. Moi j'en connais qui étaient très intelligents et qui n'ont pas été au second tour de la présidentielle»*, s'amuse Sarkozy en allusion à Lionel Jospin. Avant de revenir à son sujet de prédilection: *«D'ailleurs, dans ma carrière politique, j'ai souvent battu des gens dont on disait qu'ils étaient plus intelligents et avaient fait plus d'études que moi.» «On a pensé à Villepin»*, lâche un convive. Conclusion du Président: *«L'important dans la démocratie, c'est d'être réélu. Regardez Berlusconi, il a été réélu trois fois.»*

Dans cet article, le passage sur Zapatero n'est pas particulièrement mis en relief. C'est pourtant sur ce fragment que va se développer un processus de panaphorisation. Les services de la Présidence ont démenti dès le lendemain les propos ainsi attribués par *Libération* au chef de l'Etat; ils ont renvoyé «la paternité de la phrase» au «journal qui publie l'information».

Une fois mise en circulation, la panaphorisation est pratiquement inaccessible à toute mise en cause de sa validité. Comme dans la présupposition existentielle (*cf.* «Le roi de France n'existe pas») qui s'appuie sur une existence qu'en même temps elle récuse, les textes intitulés «Sarkozy a-t-il vraiment dit l'énoncé X?» renforcent paradoxalement la validité de l'énoncé qu'ils prétendent contester. Même les commentateurs qui se veulent neutres ou qui n'attribuent pas de mauvaises intentions à N. Sarkozy ont tendance à présupposer l'existence de l'aphorisation, qualifiée de «sortie verbale intempestive».

La plupart des sites qui diffusent ou discutent la phrase de Sarkozy ne mentionnent pas que l'énoncé incriminé est extrait d'une conversation. Par exemple:

> **Les déclarations de Nicolas Sarkozy sur le premier ministre espagnol Jose Luis Zapatero provoque *[sic]* la colère des Espagnols.**
>
> Jose Luis Zapatero n'est «peut-être pas intelligent», a déclaré le président de la République Nicolas Sarkozy lors d'un déjeuner, mercredi dernier, avec des parlementaires de droite et de gauche pour parler de la crise, selon le quotidien *Libération.*
>
> Cette petite phrase du président français fait depuis hier le tour de la presse espagnole et provoque la colère de l'autre côté des Pyrénées. Une nouvelle fois, les frasques de Nicolas Sarkozy font frôler l'incident diplomatique.
>
> «Il n'est peut-être pas très intelligent. Moi j'en connais qui étaient très intelligents et qui n'ont pas été au second tour de la présidentielle», aurait déclaré Nicolas Sarkozy critiquant également l'ancien Premier ministre socialiste Lionel Jospin.
> (http://www.actualite-francaise.com/depeches/presse-internationale-fustige-declarations-nicolas-sarkozy,3542.html, 17-04-2009, consulté le 17-08-2010)

Le cotexte droit de l'énoncé («Moi j'en connais…») est, certes, repris en fin de texte, mais en l'absence de l'intervention antérieure d'Emmanuelli, le «peut-être» n'a pas de valeur anaphorique et concessive. En outre, l'anaphore nominale recatégorisante «cette petite phrase» consacre le caractère d'aphorisation. Quant au titre, il catégorise l'énoncé de Sarkozy comme «déclarations», auquel fait écho le verbe «a déclaré». Le texte mentionne que

ces «déclarations» ont eu lieu «lors d'un déjeuner», mais le recours à un tel lexème a pour effet d'annuler le caractère interactionnel et toute la complexité de la prise en charge partagée de l'énonciation. L'emploi du pluriel pour «déclarations» n'est pas insignifiant. Le *Trésor de la langue française* propose cette glose:

> [En parlant d'une affirmation, d'un compte rendu, d'un inventaire, d'un témoignage, d'une relation faite par écrit ou oralement de telle sorte qu'elle engage la conscience et les actes de son auteur] *Revenir sur ses déclarations. Quand on est jeune, on n'a que faire de dresser des professions de foi, des déclarations de principes* (BARRÈS, *Cahiers*, t. 9, 1911, p. 89).

Ainsi employé au pluriel, le nom *déclaration* «engage la conscience et les actes de son auteur». On retrouve là un des traits constitutifs de l'énonciation aphorisante.

Comme l'article de *Libération* fait le récit d'une conversation rapportée, une marge d'incertitude importante s'ouvre entre l'article et le texte source, qui n'est plus accessible qu'à travers les reconstructions des divers témoins qui sont intervenus pour donner leur version. Contraints de pratiquer une analyse linguistique quelque peu sauvage, ils sont amenés à recourir à un métalangage plus ou moins bien contrôlé («antiphrase», «insinuation», «ironie»…) pour justifier leurs interprétations. Ils appartiennent à deux communautés distinctes: 1) les experts (professionnels du journalisme, de la communication politique ou politiciens) qui doivent préserver leur ethos d'expert et respecter certaines normes dans un monde relativement clos où les vengeances sont toujours à redouter; 2) les simples citoyens et les militants politiques adverses, qui ne prennent pas tant de précautions et réagissent en fonction de leurs convictions personnelles. C'est ainsi que les non-experts ont tendance à supprimer le «peut-être», sans doute perçu comme introduisant une modalisation qui risque d'affaiblir l'engagement de l'aphoriseur.

Le problème est que si les aphorisations ont par nature un «père» (cette «paternité» que le cabinet du Président attribue à *Libération*) qui en répond, il n'en va pas de même pour les conversations, qui mobilisent divers locuteurs en interaction et qui jouent sur plusieurs plans énonciatifs à la fois. On le voit quand on croise les différents témoignages d'invités au repas de N. Sarkozy. Ils révèlent la complexité de la trame conversationnelle dont est extraite notre aphorisation. Deux faits, en particulier, doivent être soulignés:

– Sarkozy n'énonce pas directement la phrase sur Zapatero, qui constitue en fait le premier terme d'un mouvement concessif (X mais Y);
– Son énonciation ne vise pas de manière stable Zapatero, mais implique trois cibles, trois hommes politiques (Zapatero, Lionel Jospin et Dominique de Villepin), qui se recouvrent partiellement. Mais, seul le nom du premier est explicité.

Le texte de *Libération* se contente de juxtaposer l'intervention du socialiste Henri Emmanuelli et celle de Sarkozy («Moi j'en connais…»). Mais, spontanément, un certain nombre de ceux – adversaires ou non – qui ont cité ce fragment ont introduit un *mais* concessif, pour expliciter en quelque sorte la relation de sens entre les deux phrases. C'est le cas par exemple dans ce site d'information:

> José Luis Zapatero: *«Il n'est peut-être pas très intelligent. Mais moi j'en connais qui étaient très intelligents et qui n'ont pas été au second tour de la présidentielle».*
> (http://desourcesure.com/politiqueaffaires/2009/04/les_politiciens_espagnols_se_l.ph, 17-04-2009, consulté le 17-08-2010)

En termes de polyphonie linguistique, la concession oppose successivement deux points de vue, attribués à deux énonciateurs distincts; dans notre exemple, le locuteur N. Sarkozy attribue la responsabilité du premier point de vue au socialiste Henri Emmanuelli, et la responsabilité du second à un énonciateur auquel il s'identifie. Dans un mouvement concessif, en effet, seul le second point de vue est validé par le locuteur.

Comme il s'agit d'une concession, le marqueur «peut-être» n'a pas ici sa valeur la plus courante en français, celle d'un modalisateur logique (comme dans «Il est peut-être en retard»). Sa fonction est ici clairement interactive: il est destiné à rejeter la responsabilité du premier terme de la concession sur le locuteur précédent. On pourrait gloser ainsi l'énoncé: «Admettons que, comme tu le dis, Zapatero ne soit pas très intelligent, cela n'empêche pas que…». L'énonciation de N. Sarkozy construit un énonciateur qui défend un point de vue que le locuteur ne prend pas en charge; cependant, il ne peut pas éviter d'être responsable de sa reformulation de l'intervention d'Emmanuelli: «On peut dire beaucoup de choses sur Zapatero» est en effet reformulé en «Zapatero n'est pas très intelligent».

On est bien obligé de prendre en compte la complexité des rapports d'alliance/antagonisme qui se jouent dans cette interaction multiple où il y a

un locuteur dominant, le Président, et vingt-quatre autres participants, qui sont à la fois ses interlocuteurs occasionnels et la plupart du temps des spectateurs. En outre, ces derniers sont eux-mêmes divisés en deux camps – les alliés politiques de Sarkozy et ses adversaires –, et il en va de même pour les tiers qui servent d'objets de discours: A. Merkel (chancelière allemande conservatrice, donc censée alliée de Sarkozy), Zapatero (socialiste, donc censé adversaire politique de Sarkozy et allié des socialistes français). Néanmoins, en tant que gouvernants qui entretiennent des relations personnelles avec le chef de l'Etat français et en tant qu'étrangers, Merkel et Zapatero n'entrent pas nécessairement dans les oppositions élémentaires qui structurent le champ politique français. C'est cette marge de jeu qu'exploite Sarkozy.

Son argumentation pourrait se gloser comme le fait un internaute anonyme sur un autre site:

> Certains parlementaires présents lors de cette réunion, de droite comme de gauche, ont également nié en expliquant qu'au contraire, le Chef de l'Etat défendait le travail de Zapatero, de Gordon Brown ou de Felipe Gonzalez. Il s'en est simplement pris aux dirigeants socialistes français: «Si vous étiez aussi intelligents que les dirigeants de gauche d'Espagne ou de Grande-Bretagne, vous ne seriez pas battus aux élections et vous arrêteriez de me critiquer car eux sont d'accord avec moi.» Il a également fait remarquer que Jose Luis Zapatero avait «gagné deux fois les élections» et que de fait, ce n'était pas le cas de quelqu'un «qui était *présenté comme très intelligent, qui était au pouvoir depuis cinq ans, qui s'est présenté et qui* n'était même pas au 2ème tour de la présidentielle de 2002».
> (http://www.web-libre.org/breves/Zapatero,4871.html, 17-04-2009, consulté le 14-08-2010)

On peut reconstituer ainsi l'ensemble du raisonnement. La remarque de Sarkozy sur la suppression de la publicité dans la télévision publique espagnole tend à imposer l'équivalence

Politique de Sarkozy = Politique de Zapatero

Dans cette équivalence, Sarkozy est en position de modèle de Zapatero, qui pourtant est socialiste. C'est là un piège argumentatif qui est tendu aux interlocuteurs socialistes français qui sont présents: «Si vous étiez aussi intelligents que les dirigeants de la gauche espagnole, vous arrêteriez de me critiquer car ils sont d'accord avec moi». Pour sortir de ce piège, le socialiste Emmanuelli ne peut ni récuser Zapatero (qui est dans son camp politique),

ni lui donner pleinement raison; il produit donc un énoncé sibyllin («On peut dire beaucoup de choses sur Zapatero») qui lui permet de laisser entendre que Zapatero est et n'est pas tout à la fois dans le camp socialiste, sans préciser où passe la frontière entre l'intérieur et l'extérieur; et ceci d'autant plus que la référence du «on» sujet («on peut dire…») est indéterminée: est-ce Sarkozy? Emmanuelli? N'importe qui? Un énoncé aussi ouvert autorise les enchaînements les plus divers, y compris celui qui déclare que parmi les traits négatifs il y aurait le manque d'intelligence, selon l'interprétation que va en donner immédiatement après Sarkozy.

Mais à travers la reformulation de la phrase d'Emmanuelli qu'opère N. Sarkozy, il se produit en fait un télescopage entre deux mouvements argumentatifs: a) l'un qui valorise la politique de Sarkozy en arguant qu'elle est bonne, puisque même ses adversaires politiques la suivent à l'étranger (Zapatero); b) l'autre qui disqualifie les socialistes, et particulièrement Lionel Jospin, comme mauvais stratèges politiques. Le télescopage est rendu possible par le fait que Zapatero et Jospin sont tous deux des premiers ministres socialistes qui ont été au pouvoir plusieurs années; aux yeux de N. Sarkozy, la supériorité de Zapatero-socialiste-qui-imite-Sarkozy serait alors confirmée par le fait qu'il a gagné les élections et que Jospin les a perdues. C'est ensuite une troisième cible qui est visée, Dominique de Villepin, l'adversaire de droite de Sarkozy. Ce dernier construit en effet dans son discours une nouvelle classe d'éléments dans laquelle il fait entrer Jospin et Villepin: «des gens dont on disait qu'ils étaient plus intelligents et avaient fait plus d'études que moi». Mais cette fois l'opposition établie n'est pas entre la Droite et la Gauche socialiste, mais entre deux classes de politiciens: ceux qui ont des prétentions intellectuelles et échouent (Jospin ou Villepin) et ceux que l'on ne dit pas intelligents et qui ont fait peu d'études mais qui réussissent (Sarkozy).

Intrication de mouvements argumentatifs distincts, cibles changeantes, jeux sur la polyphonie…, telle est la réalité complexe d'une interaction conversationnelle qui ne peut en aucun cas se traduire en aphorisations. Même les commentaires qui contestent l'exactitude de l'aphorisation de Sarkozy ne peuvent pas prendre toute la mesure de la labilité du sens et reconstruisent des agencements qui le simplifient et le stabilisent.

Un décalage aussi fort entre le fonctionnement de l'énoncé source replacé dans son contexte et l'aphorisation s'explique sans doute en grande

partie par le fait que le texte source, la conversation à l'Elysée, n'est pas accessible. D'autant plus l'article de *Libération* n'est après tout qu'une reconstruction destinée à asseoir la thèse de la mégalomanie de Sarkozy; ce que souligne le titre: *«Festival de ‹moi je› hier à l'Elysée»*. L'aphorisation incriminée n'est pas à strictement parler un énoncé *de* Sarkozy, mais une aphorisation qui confirme de manière emblématique l'«ethos préalable» – c'est-à-dire l'ethos qu'on lui attribue avant qu'il ne prenne la parole – qui lui est associé par une bonne partie de l'opinion. La dévalorisation du Premier ministre espagnol, même si elle ne correspond pas à ce qui a été effectivement dit ni même aux intentions de Sarkozy, correspond à la représentation que beaucoup se font du Président comme un homme convaincu qu'il est supérieur à tout le monde. C'est d'ailleurs ce que souligne *Libération* au début de son article: Sarkozy au cours de ce repas est «proche de sa propre caricature»:

> La vingtaine de parlementaires de tous bords conviés à déjeuner par le chef de l'Etat pour discuter régulation du capitalisme et paradis fiscaux ont eu droit, selon un convive, à *«du Nicolas Sarkozy à 200%, c'est-à-dire étrangement proche de sa propre caricature»*.

3. Litote, ethos et machine médiatique

Quand on étudie une panaphorisation, on peut difficilement ne pas s'interroger sur les raisons de son succès. Chaque jour un nombre infini de fragments de discours sont susceptibles de devenir des aphorisations et parmi celles qui accèdent à ce statut, très peu envahissent ainsi l'espace médiatique, s'imposent comme sujets de conversation et de débats.

A priori, il faut que convergent deux ordres de facteurs: des contraintes discursives qui profilent certains énoncés de façon à en faire de «bonnes» aphorisations, et des intérêts idéologiques qui incitent tels ou tels acteurs de la vie publique à disqualifier telle ou telle personne ou telle ou telle position. Mais ces deux types de facteurs sont eux-mêmes dominés par les contraintes de la machine médiatique. Celle-ci tend à privilégier les énoncés dont on peut se scandaliser, en particulier ceux que l'on peut interpréter comme politiquement incorrects: c'était le cas de l'aphorisation de

Berlusconi sur Obama. Elle privilégie également les énoncés qui s'appuient sur une mémoire médiatique, que l'on peut faire entrer dans des séries. Il existe ainsi des panaphoriseurs en série comme il existe des tueurs en série: Le Pen ou Berlusconi, par exemple. Si l'on tape «nouveau dérapage de Le Pen» sur Google, on obtient 11400 occurrences (15-09-2010). A titre de comparaison, Sarkozy est crédité de 1440 occurrences, mais F. Fillon d'aucune. Il est indéniable que Sarkozy est lui aussi un aphoriseur en série, mais sur un autre registre: «nouvelle gaffe de Sarkozy» a 4970 occurrences (15-09-2010). En revanche, à la même date «nouvelle gaffe de Le Pen» n'a aucune occurrence. Les rôles sont donc clairement distribués: à Le Pen ou Berlusconi le «dérapage», à Sarkozy la «gaffe». L'ethos préalable du gaffeur récidiviste constitue donc un cadre qui ne demande qu'à être confirmé.

Cela ne suffit pas à justifier la conversion en panaphorisation d'un fragment du passage sur Zapatero cité dans *Libération*. Cet article n'accorde pas d'importance particulière à l'énoncé sur le premier ministre espagnol et mentionne d'autres cibles: Obama, Merkel, Barroso. C'est même les propos de Sarkozy sur Obama qui sont les plus commentés et les seuls à bénéficier d'un des deux intertitres de l'article, écrits en gras: **«Obama»** et **«Bolchevik»**. Il est difficile de proposer des explications d'ordre politique, étant donné qu'il n'existait pas à ce moment-là de contentieux particulier entre la France et l'Espagne.

Quand leur contenu n'entre pas dans le registre du politiquement incorrect, il y a sans aucun doute une part importante de contingence dans le processus d'émergence des panaphorisations. C'est ici que les contraintes d'ordre formel peuvent jouer un rôle important. De prime abord, la phrase sur Zapatero ne semble pas particulièrement agressive. Mais on remarque facilement que les deux variantes les plus répandues de cette panaphorisation («Zapatero n'est pas très intelligent» / «Zapatero n'est peut-être pas très intelligent») ont toutes deux l'apparence de tropes canoniques, des litotes en l'occurrence. Si le propre de la litote est de «choisir une information atténuée de manière à renforcer l'affirmation» (Molinié, 1992: 207), on comprend que notre aphorisation ait pu aussi facilement être perçue comme insultante. Pour ne pas bloquer cette interprétation en termes de litote, il faut que le marqueur «peut-être» perde la valeur concessive qu'il a dans le contexte source et soit recatégorisé en modalisateur logique.

Les définitions communes de la litote («figure par laquelle on laisse entendre plus qu'on ne dit», «on dit moins pour suggérer davantage», «on dit moins pour faire entendre plus», etc.) ne l'associent pas à des supports linguistiques particuliers. Quelques auteurs soulignent néanmoins son lien privilégié avec la négation: «Elle est très souvent marquée par la double négation – négation grammaticale et négation lexicale – autrement dit la négation du contraire» (Ricalens-Pourchot, 2003: 83). Cette affirmation se situe dans le prolongement du manuel de Fontanier (1968: 133), qui va même plus loin dans ce sens, en inscrivant la négation au cœur de la définition de ce trope: «La litote […] au lieu d'affirmer positivement une chose, nie absolument la chose contraire, ou la *diminue* plus ou moins, dans la vue même de donner plus d'énergie et de poids à l'affirmation positive qu'elle déguise». Il reconnaît que «cette figure peut être sans négation» mais que «la négation s'y trouve le plus souvent».

De fait, les exemples qui sont le plus fréquemment proposés par les manuels font massivement appel à la négation. Il est vraisemblable qu'elle ne se serait pas stabilisée sans l'appui de la structure négative, et en particulier la négation de prédicats adjectivaux. Ce qui ne signifie pas que toute négation d'adjectifs soit susceptible d'une interprétation litotique, comme l'a montré Lilti (2004). En revanche, la litote est beaucoup plus floue quand le locuteur joue seulement sur la gradation («Je suis assez ennuyé»). Comme le fait remarquer justement Bonhomme (2005: 106), la litote est nette quand elle «repose sur l'inversion d'une orientation abaissante en une orientation relevante».

Mais on ne peut pas se contenter de parler de négation de «prédicats adjectivaux». On doit prendre en compte la différence entre termes positifs, par exemple *intelligent*, et termes négatifs, par exemple *bête* ou *idiot*. Leur comportement à l'égard de la négation est en effet divergent. C'est ce que souligne Ducrot (1972: 138-139):

> S'il est vrai que *pas gentil* est peu discernable de *méchant*, et *pas beau* de *laid*, il reste en revanche que *pas laid* et *pas méchant* sont très rarement équivalents à *beau* et *gentil* […] Plus généralement, si la négation d'un terme positif (ou «non marqué») équivaut à peu près au négatif («marqué») correspondant, la négation de ce négatif est loin de ramener au positif.

Quand on regarde les exemples de litotes invoqués par les spécialistes, ce sont bien évidemment les adjectifs négatifs, «marqués», que l'on trouve. Un

relevé des exemples à prédicat adjectival proposés par divers sites Internet spécialisés dans l'éducation est édifiant à cet égard:

> C'est loin d'être tout faux!
> Il n'est pas complètement stupide.
> (http://fr.wikipedia.org/wiki/Litote, consulté le 16-08-2010)
>
> Il n'est pas laid.
> (http://www.etudes-litteraires.com/bac-francais/figures-de-style.php, consulté le 16-08-2010)
>
> Il n'est pas mal, ce tableau!
> (http://www.cnrtl.fr/lexicographie/litote, consulté le 16-08-2010, exemple repris de Morier)
>
> Ce n'est pas mauvais.
> (http://dictionnaire.sensagent.com/litote/fr-fr/, consulté le 16-08-2010)

Dans un forum pour étudiants, à la question «Que signifie une litote?», deux internautes éclairés répondent en proposant des exemples à prédicat adjectival:

> Une litote consiste à dire peu pour suggérer beaucoup. Dire «Ce plat n'est pas mauvais» à la place de «Ce plat est bon» c'est faire une litote. De même, «Ce garçon n'est pas bête» à la place de «Ce garçon est intelligent» est aussi une litote.
>
> emmy74 le 12-11-2008 à 16:39
>
> En gros une litote c'est dire moins pour suggérer plus. Par exemple: «il n'est pas mauvais en maths» suggère «il est assez bon en maths».
>
> Mikou27 le 10-11-2008 à 16:02
> (http://www.doc-etudiant.fr/concours.php, consulté le 25-07-2010)

Mais si ce sont les adjectifs négatifs qui sont régulièrement proposés pour les litotes, on est alors amené à se demander comment «Zapatero n'est pas très intelligent» peut être interprété comme une litote. En fait, on découvre quelques exemples de litotes à prédicat adjectival positif. Celui-ci par exemple:

> On fait une litote si on dit: «Ce joueur de tennis n'est pas très doué» (pour dire: «il est franchement nul!»).
> (http://www.lettres.org/files/litote.html, consulté le 15-08-2010)

A priori «Zapatero n'est pas intelligent» ou «Ce joueur de tennis n'est pas doué» feraient difficilement l'objet d'une interprétation en termes de figure.

Comme le rappelle Ducrot, l'interprétation serait à peu près équivalente à celle du terme négatif correspondant. Ce qui semble permettre qu'il y ait ici litote, c'est, comme pour l'énoncé de N. Sarkozy, la présence de l'adverbe intensif «très». En accroissant l'intensité de la prédication, on favorise l'interprétation figurale. Cela aurait également pu se faire en modifiant l'attribut («Zapatero n'est pas génial / un aigle / etc.»). Le rendement aurait même été encore plus fort si au lieu de nier un intensif on avait nié une hyperbole: «Zapatero n'est pas l'homme le plus intelligent du monde».

Du même coup, le modalisateur «peut-être», quand il est présent dans l'aphorisation, voit son importance accrue. Ayant perdu sa valeur de marqueur de concession, il devient un atténuateur qui va favoriser l'interprétation litotique.

Mais les arguments strictement linguistiques ne suffisent pas. Dans la mesure où une litote est foncièrement un phénomène interactionnel, les divers paramètres de la situation de communication jouent un rôle essentiel pour orienter l'interprétation du destinataire. Comme le disait Ducrot (1972: 137) dans *Dire et ne pas dire*,

> le déclenchement de l'interprétation litotique est étroitement lié au contexte d'énonciation […] Il y a au moins une condition nécessaire à l'apparition de l'interprétation litotique, c'est que certaines raisons (peut-être des conventions sociales) s'opposent, dans la situation de discours donnée, à l'emploi d'un énoncé plus fort.

On peut penser que c'est ce qui se passe avec l'aphorisation de Sarkozy. Le public qui est confronté à la panaphorisation sur Zapatero n'a qu'une connaissance très vague du contexte source et ne peut activer que le contexte de relations internationales, de chef d'Etat parlant d'un chef de gouvernement étranger. Or, dans ce type de situation, l'opinion est habituée au «langage diplomatique», dont il est communément admis qu'il fonctionne sur le mode de l'atténuation, pour éviter de menacer la face positive de l'allocutaire ou de la personne délocutée. Dès lors, en matière de relations internationales le public est porté à renforcer systématiquement la charge des expressions. Cela permettrait d'expliquer que Ségolène Royal, l'adversaire malheureuse de N. Sarkozy lors de la dernière élection présidentielle, ait jugé nécessaire de s'excuser, le 19 avril 2009, auprès de Zapatero de cette aphorisation prêtée à Sarkozy.

On doit également prendre en compte des contraintes qui tiennent au principe même de pertinence qui est censé gouverner toute énonciation.

Une définition triviale de la pertinence suffit à cet égard. Le fait que l'énoncé de Sarkozy soit donné comme une aphorisation saillante, diffusée dans l'ensemble de la sphère médiatique, incite les lecteurs à l'interpréter comme un trope, en s'appuyant sur un raisonnement qu'on peut résumer grossièrement ainsi:

– Les médias ont détaché cette phrase et la font circuler abondamment.
– En fonction des normes qui régissent l'exercice du discours, on n'est censé détacher que ce qui mérite de l'être, ce qui est saillant (improbable, choquant…).
– Pourtant, l'énoncé «Zapatero n'est (peut-être) pas très intelligent» ne semble pas particulièrement choquant.
– La meilleure façon de concilier le bruit que font les médias autour de cette phrase avec le postulat que les médias respectent les normes du discours, c'est d'interpréter l'énoncé de Sarkozy comme une litote.
– Cette interprétation est d'autant plus vraisemblable qu'elle est conforme à l'ethos préalable du locuteur concerné, en l'occurrence Sarkozy: agité, arrogant…

L'attribution par le destinataire d'une intention figurale chez le locuteur vient ainsi justifier la pertinence du détachement de l'aphorisation. Dans ces conditions, il est compréhensible que cette panaphorisation soit aussi éloignée de son texte source: on peut difficilement établir un compromis entre une interprétation litotique qui accroît l'engagement du locuteur dans son énonciation et une interprétation polyphonique concessive qui affaiblit sa responsabilité.

4. Conclusion

Pour expliquer le succès de la «petite phrase» attribuée à Sarkozy, on ne peut donc pas prendre en compte son seul contenu, comme c'est le cas avec les aphorisations qui transgressent le politiquement correct. La possibilité de lui attribuer une interprétation litotique a certainement joué un rôle déterminant, largement à l'insu de ceux qui l'ont diffusée et commentée.

Cette interprétation elle-même résulte de la convergence de divers facteurs: les propriétés linguistiques de l'énoncé, la situation de communication qui met en relation deux chefs de gouvernement, les normes qui régulent les échanges verbaux, l'ethos préalable du locuteur, qui rend vraisemblable une telle interprétation. Sans cet ethos préalable fortement dévalorisé, l'interprétation figurale aurait été beaucoup plus difficile. Il est d'ailleurs significatif que pour défendre le Président, son ministre des affaires étrangères, B. Kouchner, le 20 avril 2009, ait cherché à proposer un ethos alternatif: «Oui, c'est comme ça qu'il parle, en effet. Il est vivant. Il est jeune et vivant, ça fait une différence».

Bibliographie

Bakhtine, M. (1984): *Esthétique de la création verbale*. Paris, Gallimard.

Bonhomme, M. (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.

Ducrot, O. (1972): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.

Fontanier, P. (1968): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.

Lilti, A.-M. (2004): «Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation», *Langue française* 142, 100-111.

Maingueneau, D. (2006a): «De la surassertion à l'aphorisation». *In* López Muñoz, J. M., Marnette, S. & Rosier, L. (éds), *Dans la jungle des discours: genres des discours et discours rapporté*. Cádiz, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 359-368.

–, (2006b): «Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation», *Tranel* 44, 107-120.

–, (2007): *Analyser les textes de communication*. Paris, Armand Colin.

Molinié, G. (1992): *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, Le Livre de Poche.

Ricalens-Pourchot, N. (2003): *Dictionnaire des figures de style*. Paris, Armand Colin.

Tabula gratulatoria

ADAM Jean-Michel
Saint-Sulpice (Suisse)

AMOSSY Ruth
Tel Aviv (Israël)

AYRES-BENNETT Wendy
Cambridge (Grande-Bretagne)

BADIOU-MONFERRAN Claire
Paris (France)

BÉGUELIN Marie-José
Neuchâtel (Suisse)

BERRENDONNER Alain
Fribourg (Suisse)

BONNOT Jean-François
Mont-St-Martin (France)

CHARPENTIER Hélène
Pau (France)

COLOMBAT Bernard
Paris (France)

CORBELLARI Alain
Hauterive (Suisse)

CROGIEZ LABARTHE Michèle
Zollikofen (Suisse)

DELARUE Fernand
Paris (France)

DRUETTA Ruggero
Turin (Italie)

FREYERMUTH Sylvie
Mont-St-Martin (France)

FROMILHAGUE Catherine
Paris (France)

FRYBA-REBER Anne-Marguerite
Berne (Suisse)

FUNK Wolf-Peter
Québec (Canada)

HAHNLOSER Mania
Berne (Suisse)

HAISMANN Aurélie
Metz (France)

HORAK André
Berne (Suisse)

JACKSON John E.
Genève (Suisse)

JAUBERT Anna
Nice (France)

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine
Lyon (France)

KLEIBER Georges
Strasbourg (France)

KLINKENBERG Jean-Marie
Liège (Belgique)

KOHLER Héliane
Besançon (France)

KRIEG-PLANQUE Alice
Paris (France)

KÜRTÖS Karl
Baden (Suisse)

LABARTHE Patrick
Zollikofen (Suisse)

LE GUERN Michel
Lyon (France)

LIECHTI Thomas
Berne (Suisse)

LÓPEZ DE ABIADA José Manuel
Bellinzone (Suisse)

LÓPEZ DÍAZ Montserrat
St-Jacques-de-Compostelle (Espagne)

LÜTHY Sascha
Berne (Suisse)

MAINGUENEAU Dominique
Créteil (France)

MARILLAUD Béatrix
Lamothe-Capdeville (France)

MARILLAUD Pierre
Lamothe-Capdeville (France)

MOLINIÉ Georges
Paris (France)

MONTE Michèle
Toulon (France)

MORETTI Bruno
Berne (Suisse)

PAISSA Paola
Sestri Levante (Italie)

RABATEL Alain
Lyon (France)

RINN Michael
Brest (France)

ROSSARI Corinne
Lutry (Suisse)

SALZMANN Rachel
Berne (Suisse)

SEIJIDO Magali
Mandelieu-La Napoule (France)

SIMMEN Denise
Berne (Suisse)

SIOUFFI Gilles
Montpellier (France)

STOLZ Claire
Châteaufort (France)

VAUTHIER Bénédicte
Berne (Suisse)

VIPREY Jean-Marie
Besançon (France)

ZOGHLAMI AYADI Sabeh
Tunis (Tunisie)